Rusk ne fait pas de concessions
— Page 53

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Wagner vainc le Barreau
— Page 10

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mardi 12 mars 1968 / saint Grégoire le Grand, pape / 84e année, No 61 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques: généralement clair et froid / Min.: 15° / Max.: 25°



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Tentative de suicide sur le pont Jacques-Cartier

Un Montréalais de 20 ans, qui menaçait de se laisser tomber du haut de la superstructure du pont Jacques-Cartier, hier après-midi, a finalement été maîtrisé et descendu de son perchoir, après une heure d'efforts de la part des pompiers de Montréal. Le jeune homme, qui était sans travail depuis plusieurs mois, avait grimpé jusqu'au premier pignon de la structure, au-dessus du port de Montréal. La police a été alertée à 3 h. 35 hier après-midi. La circulation a été interrompue pendant que les pompiers s'amenaient avec des échelles aériennes pour tenter d'atteindre l'individu. Ce n'est qu'après des acrobaties de toutes sortes que l'on parvenait finalement à passer un câble autour du corps du désespéré et à lui faire ensuite regagner la terre ferme. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il demeure toujours en observation.

Coincé encore, le gouvernement récrit en vitesse son projet de loi

Chrétien confesse une erreur de $790 millions

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — M. Jean Chrétien, ministre du Revenu national, a dû confesser hier à la Chambre des Communes que la mémoire lui a fait défaut à la télévision dimanche, lorsqu'il a dit que les réserves monétaires du Canada étaient de l'ordre de $1,700,000,000, au lieu de $2,490,000,000.

Entre autres malheurs chez les libéraux hier, il y a eu en effet celui de M. Chrétien, qui après avoir eu un genre de "déjeuner-causerie" avec le ministre des Finances, M. Sharp, a dû rectifier ainsi à la chambre certains chiffres qu'il avait erronnément mentionnés la veille à l'émission de télévision "Deux plus un".

"Je me suis trompé et j'ai commis une erreur de mémoire", a carrément admis M. Chrétien, invoquant une question de privilège.

L'opposition, par l'entremise de M. Marcel Lambert, député conservateur de Edmonton-Ouest, n'a cependant pas laissé passer l'incident aussi facilement et a voulu obtenir la version de M. Sharp lui-même et par la suite du premier ministre Pearson.

Les deux ont confirmé que M. Chrétien a donné des chiffres "inexacts" et M. Sharp a ajouté qu'il voulait "assurer la Chambre que



Jean Chrétien

le ministre du Revenu national n'est pas au courant de l'état des réserves monétaires".

M. Lambert est revenu à la charge avec d'autres chiffres fournis par M. Chrétien. "Est-ce que le ministre était aussi dans l'erreur lorsqu'il a révélé que les pertes des réserves monétaires étaient de l'ordre de 25 à 30 millions par jour jusqu'au moment où le ministre a annoncé de nouveaux crédits ?"

Sur ce point, M. Sharp s'est montré beaucoup plus évasif, en répondant qu'il n'était "pas complètement au

Voir CHRETIEN en page 2

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a réagi, avec une vitesse supersonique, à une décision du président de la Chambre qui jugeait irrecevable, dans sa forme actuelle, le bill C-207 qui devait succéder au malheureux bill C-193 rejeté en bloc par l'Opposition le 19 février dernier.

Hier soir, à 5 h. 55 précisément, après une heure de réflexion, le président reprenait son fauteuil et se rendait à la demande de représentants de l'Opposition, notamment de l'expert en procédure du NPD, M. Stanley Knowles. Ce dernier, invoquant le règlement, avait tenté de prouver par des citations tirées de Beauchesne et une décision rendue en janvier par l'actuel président de la Chambre, dans un cas semblable, que le bill proposant une surtaxe de 3 p. cent sur le revenu des particuliers et des sociétés n'était en somme qu'une copie camouflée de son prédécesseur, le bill C-193.

A l'appui de sa décision de rejeter le bill, M. Lamoureux a souligné que, si ce projet de loi différait substantiellement du premier par l'application de la surtaxe aux sociétés aussi bien qu'aux particuliers, il contenait par ailleurs des clauses identiques qui le rendaient irrecevable. Il a donc demandé au gouvernement de présenter un nouveau bill, d'où seraient absentes les clauses 2, 3, 4 et 8.

Dès 8 heures, alors qu'on le croyait pris au dépourvu, le gouvernement donnait satisfaction au président en déposant un nouveau bill à la reprise des travaux de la Chambre. Les clauses litigieuses étaient exclues.

Adopté en première lecture, ce bill, dont on ne devait connaître les modalités qu'aujourd'hui, devait faire l'objet d'un débat en deuxième lecture au cours de la journée.

C'est M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre qui, au moment même où le premier ministre s'apprêtait à amorcer le débat sur le bill C-207 hier après-midi, se leva pour invoquer le règlement et commencer son long réquisitoire.

En présentant ce bill, de dire M. Knowles, le gouvernement demande à la Chambre de se prononcer une deuxième fois sur une question déjà débattue et rejetée par elle. Ce bill C-207 est, dans sa substance, par au moins quatre de ses clauses, identique au bill qu'il est censé remplacer, le bill C-193. Il ne suffit pas, a ajouté le député de modifier quelques mots et quelques phrases pour changer la substance d'un bill. L'un proposait une surtaxe de 5 p. cent ; l'autre propose une surtaxe de 3 p. cent. Le chiffre n'est pas le même mais le principe de la surtaxe demeure.

M. Knowles a alors procédé à l'étude du projet de loi article par article et apporté la preuve que quatre des huit clauses du

Voir COINCE en page 2



C'est dans les municipalités de "l'ouest" que se trouvent les plus fortes concentrations de jeunes usagers de la drogue.

— Page 5

Premier pont du genre en Amérique

Il s'agit du pont Papineau-Leblanc qui doit relier l'île Jésus à Montréal et pour lequel des soumissions publiques seront lancées cet été.

— Page 3

La recherche scientifique

Tandis que s'ébranle à Ottawa le comité Lamontagne sur la politique scientifique, M. Jean Lesage dit souhaiter que l'Union nationale crée dès cette session un conseil et un centre de recherche scientifique.

— Page 12

Les pires désordres depuis 11 ans

10,000 personnes manifestent à Varsovie: 300 arrestations

VARSOVIE — (AFP-PA-Reuter-UPI) — Environ 300 personnes ont été arrêtées hier à Varsovie à la suite d'une troisième journée de manifestations et de désordres, les pires qu'ait connus la Pologne communiste depuis 1957.

Des milliers de jeunes gens ont saccagé un édifice du ministère de la Culture au centre de la capitale, ont cassé des vitres et ont utilisé des meubles brisés pour combattre la police et les milices ouvrières. Le comité central du parti communiste a été l'une des cibles des manifestants, qui ont lancé des pierres, des bâtons et des bouteilles aux policiers entourant l'édifice en criant "Gestapo", "Démocratie", "Liberté" et "Constitution".

La police a finalement réussi à disperser les manifestants, estimés à 10,000, en utilisant du gaz lacrymogène, des matraques en caoutchouc et un canon à eau. A la tombée de la nuit, le calme semblait rétabli. Les voitures de police patrouillaient les rues jonchées de débris et des agents surveillaient les magasins dont les vitrines avaient été fracassées.

Selon les journaux de ce matin, 27 policiers, huit policiers auxiliaires et une vingtaine "d'activistes sociaux" ont été blessés et 300 manifestants arrêtés. Les activistes sociaux sont les membres des milices ouvrières; ils sont en civil, portent un brassard rouge et blanc et sont armés d'une matraque.

Les journaux, qui imputent les désordres d'hier aux mê-

Voir VARSOVIE en page 2

Après un bref répit, la ruée sur l'or reprend de plus belle

(Reuters, AFP-UPI) — Après un bref répit, hier, la "ruée sur l'or" dans les grands marchés monétaires européens a repris de plus belle ce matin. La manoeuvre des pays du "pool de l'or" pour rétablir la stabilité de la livre et du dollar en fixant le prix du métal précieux a donc échoué, selon toutes les apparences.

Mais à Washington, le Sénat se prépare à libérer une réserve de $10 milliards en or qui servira à rééquilibrer le marché et à ramener le métal-étalon à son prix fixé de $35 l'once.

Malgré la nervosité évidente des marchés européens, les experts américains en questions monétaires demeurent calmes.

A leur avis, les spéculations des financiers européens ne dureront pas une fois qu'il y aura suffisamment d'or sur le marché pour répondre à toute la demande, et le prix retombera à son niveau habituel.

"Il n'y a pas de raison de nous inquiéter", a simplement commenté le président du Comité sénatorial des affaires bancaires, M. John Sparkman, après des entretiens avec le président de la Commission fédérale de la réserve monétaire et le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler.

Pendant ce temps, c'est dans

Voir OR, page 2

Vague d'agitation en Europe de l'Est

— Page 53

Gordon, déçu, quitte pour de bon la politique

OTTAWA — Pour la deuxième fois en trois ans M. Walter Gordon a résigné ses fonctions ministérielles ... réduites à peu de choses depuis son retour au cabinet en janvier 1966, soit la présidence du Conseil privé.

Non seulement le gouvernement central ne bouge pas plus qu'il ne bougeait dans le sens du nationalisme économique que préconisait M. Gordon, du temps où il était ministre des Finances en 1963, mais s'il y a eu quelque changement c'est dans le sens d'un libéralisme "un peu plus prudent et un peu plus conservateur".

Pour celui qui était en quelque sorte le pouvoir derrière le trône il y a cinq ans, c'est d'autant plus regrettable que le danger d'une mainmise étrangère (entendre américaine) sur l'économie canadienne s'est accru, que le Canada se fait exempter de contrôles sur des investissements qui peuvent encore hâter cette mainmise, qu'un rapport suggérant certaines sauvegardes soulève de fortes objections et que la Société canadienne de dévelop-

Voir GORDON en page 2

Premier test de popularité aujourd'hui au New Hampshire

MANCHESTER, New Hampshire (UPI, PA, AFP) — Deux aspirants à la présidence des Etats-Unis, le sénateur Eugene McCarthy et l'ancien vice-président Richard Nixon, se présentaient aujourd'hui devant les électeurs de l'Etat du New Hampshire au cours des élections primaires dans cet Etat américain.

Les élections primaires permettent aux candidats des partis, républicain et démocrate, de mesurer leur popularité auprès des électeurs. MM. McCarthy (démocrate) et Nixon (républicain) n'ont pas d'adversaires officiels, mais le pourcentage du vote qu'obtiendra chacun d'eux permettra de déceler la popularité d'autres aspirants à la présidence au sein de leurs partis respectifs.

Le problème pour M. Nixon était de savoir quel pourcentage pourrait obtenir son principal adversaire éventuel, le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York, à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Le spectre du Vietnam

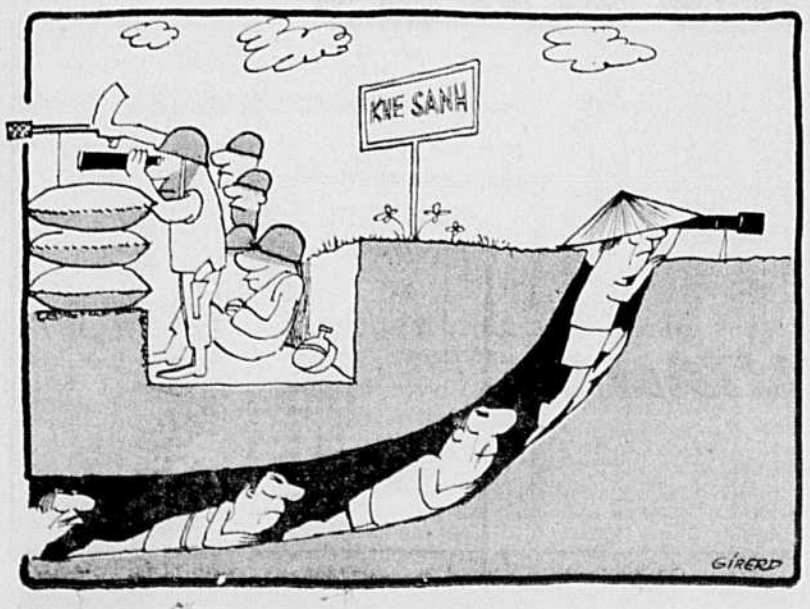
D'autre part, le pourcentage du vote que devait obtenir chez les démocrates le sénateur McCarthy, adversaire farouche de la guerre au Vietnam, devait indiquer dans quelle proportion les électeurs démocrates du New Hampshire condamnent la politique vietnamienne du président Johnson.

Les candidats de chaque parti ne seront choisis qu'au cours de l'été prochain. Les républicains tiendront leur congrès pour désigner leur candidat à Miami Beach, tandis que celui des démocrates se déroulera à Chicago. Les élections primaires permettent aux aspirants à la présidence, comme on l'a dit plus haut, d'avoir une idée de leur popularité auprès des électeurs de leurs partis respectifs, à quelques mois des congrès d'investiture.

Dans le camp républicain, le gouverneur Rockefeller ne s'est pas porté candidat. Toutefois, une campagne vigoureuse a été menée auprès des électeurs enregistrés sur les listes du parti républicain pour que son nom soit inscrit sur les bulletins de vote.

M. Nixon a évalué à environ 33 pour cent le pourcentage que pourrait obtenir M. Rockefeller. Selon un journaliste qui suit de près les élections primaires du New Hampshire, les partisans de l'ex-vice-président sont surtout en apparence de

Voir TEST en page 2



SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Arts et spectacles / 24 et 25
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 56 à 58
Horoscope / 23
Informations étrangères / 53 et 55
La bonne table / 17 et 18
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 34
Nouvelles nationales / 31
Radio et télévision / 26 et 27
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23

CKAC 73

L'incident du Gabon

C'est un coup de la France car l'Afrique a bien assez de ses problèmes tribaux

— Trudeau

S'échappant d'Ottawa pour quelques heures en compagnie d'une demi-douzaine de députés libéraux, M. Pierre Elliott Trudeau, ministre fédéral de la Justice, a inauguré hier soir sa campagne à la chefterie libérale dans la région métropolitaine.

C'est dans un motel de Saint-Basile que s'est déroulée cette première réunion officielle qui rassemblait une centaine de délégués des comtés de la rive sud.

Interrogé au sujet de l'incident canado-gabonais au cours de la brève conférence de presse qui a suivi, M. Trudeau a justifié le rôle qu'il prêtait récemment au gouvernement français dans cette affaire en disant "que ces petits pays africains, comme le Gabon, en ont assez sur les bras avec leurs problèmes tribaux pour ne pas s'inquiéter de l'avenir du Québec dans la Confédération".

Il a cité à l'appui de cette affirmation sa tournée africaine de l'an dernier qui lui aurait permis de se rendre compte des nombreux problèmes qui assaillent les pays africains, "problèmes bien pires que les nôtres", a-t-il affirmé.

Ce sont ces "déductions personnelles", selon ses propres paroles, qui l'ont amené à conclure que la France avait monté le coup parce qu'elle "essaie d'influencer l'orientation constitutionnelle du Canada". Pour lui donc, l'invitation au Québec de participer à la conférence de Libreville est passée par Paris plutôt que par Ottawa.

En ce qui a trait aux prochaines conférences internationales auxquelles le Québec pourrait être invité de participer, il a suggéré que ce soit à titre d'observateur plutôt qu'à celui de nation indépendante.

C'est le seul sujet que le candidat a pu aborder assez longuement au cours d'une conférence de presse, commencée avec une heure de retard, et interrompue après une vingtaine de minutes par un péremptoire "dernière question, il faut partir", lancé par l'un des nombreux organisateurs qui l'entouraient.

L'assemblée avec les délégués avait été plus longue que prévue, car, dit M. Trudeau, "on m'a interrogé sur tous les sujets, sauf sur ma déclaration concernant le français parlé au Québec".

Un journaliste qui accompagne le ministre partout depuis le début de sa campagne s'est montré surpris du petit nombre des partisans réunis hier soir au regard des foules rassemblées par ses discours dans l'Ouest du pays. "Là comme ici, je désirais m'adresser uniquement aux délégués, a répondu M. Trudeau, mais l'enthousiasme suscité par ma candidature dans l'Ouest était tel que mes organisateurs ne pouvaient empêcher les partisans de venir m'entendre."

Au sujet de ses appuis au Québec, le ministre n'a pas été plus explicite que dans ses déclarations antécédentes. "Je jouis d'un appui solide au sein du caucus parlementaire, a-t-il dit, et mes organisateurs m'assurent d'un appui substantiel parmi les délégués du Québec lors du congrès." Il a lancé ces derniers mots en cherchant du regard l'approbation des fidèles qui s'étaient mêlés aux journalistes.

C'était la dernière question. M. Trudeau reprenait l'avion pour la capitale, puisque le nouveau mot d'ordre chez les ministériels est désormais, selon ses paroles, "la présence aux Communes est obligatoire pour tous".

"Le Canada pourrait reconnaître une troisième langue officielle"

— Page 31



téléphoto UPI

Voir, c'est croire

Sous l'oeil attentif de badauds auxquels s'est joint un vieil homme-sandwich à longue barbe blanche, une beauté britannique de 24 ans, Hazel Whitfield, démontre dans la vitrine d'un magasin de Londres, de manière extrêmement convaincante, les avantages du dernier cri de la technique en chambre à coucher : le lit aux formes électriquement ajustables.

Une mère et ses six enfants meurent dans un incendie

TORONTO. (PC) — Une femme et ses six enfants ont péri ce matin dans l'incendie de leur petit bungalow en bois, à North York, en banlieue de Toronto.

Le père est apparemment l'unique survivant. Il a été hospitalisé et son état est jugé critique.

Les pompiers ont découvert les corps de quatre des six enfants dans les restes calcinés d'une chambre du deuxième étage. La mère et deux enfants ont été transportés à l'hôpital, mais ils étaient déjà morts à leur arrivée.

Des témoins ont vu le père de cette famille tenter vainement, au moins à six reprises, d'immobiliser une automobile passant en face de sa maison, déjà en flammes. Aucun de ces automobilistes ne s'est arrêté et c'est un voisin qui, finalement, a alerté les pompiers de North York.

GORDON

SUITE DE LA PAGE 1

pement ne semble pas devoir être pour aujourd'hui.

De plus, M. Gordon souffre de douleurs cervicales qui ne lui laissent aucun répit, et qui ont même entrainé une intervention médicale majeure en novembre dernier.

C'était, pour lui, le temps de démissionner de nouveau et c'est ce qu'il a fait dans une lettre au premier ministre le 19 février, peu avant le rejet du désormais célèbre bill C-193. Il reconnait lui-même que son rôle dans le cabinet n'est pas particulièrement brillant et se résume à peu de choses.

"Et c'est une expérience que je ne prise pas beaucoup", dit-il.

Hauts et bas

L'expérience politique de M. Gordon a été une suite ininterrompue de succès et d'échecs depuis 1960.



Walter Gordon

Expulsé du pouvoir en 1957, le parti libéral avait fait appel à ce conseiller en administration pour l'aider à se remettre sur pied.

M. Gordon y réussit si bien qu'il était élu haut la main, à sa première tentative, dans le comté de Toronto - Davenport, aux élections nationales de 1962 et que le parti reprenait les rênes du gouvernement l'année suivante.

Nommé ministre des Finances, M. Gordon exposa ses idées économiques en long et en large mais, politiquement, les premiers essais d'application furent désastreux. Il dut renier une partie importante de son premier budget, y compris l'imposition d'une taxe qui visait à limiter la propriété étrangère au Canada. M. Gordon fut tellement critiqué aux Communes que ses chances de conserver son portefeuille paraissent à peu près nulles.

Il n'en fut rien pourtant mais il dut faire d'importantes concessions à ses adversaires et revenir à des budgets un peu plus orthodoxes.

Ce fut ensuite polémique sur polémique, non seulement à la Chambre mais aussi dans le saint des saints libéral où ses vues étaient incompatibles avec celles de collègues plus modérés.

M. Gordon ne se tint pas pour battu et continua à proposer diverses solutions à nos maux économiques, même si elles étaient jugées trop audacieuses. Il proposa notamment la création d'une société qui devait permettre aux Canadiens d'investir dans leurs propres entreprises et de s'en rendre maîtres.

Entre-temps, il commit l'erreur de recommander au gouvernement d'ordonner des élections, dans l'espoir qu'il en sortirait un gouvernement majoritaire en mesure d'administrer le pays plus efficacement. Le gouvernement se retrouva gros-jean-comme-devant et M. Gordon, endossant toute la responsabilité de sa bévue, résigna ses fonctions pour retourner à la Canadian Corporate Management dont il devint président du conseil d'administration.

Le premier ministre Pearson devait le rappeler en 1966 et le nommer président du Conseil privé, poste ministériel d'importance bien secondaire. Il semble que M. Gordon aurait pu espérer quelque chose de mieux.

Il n'a cependant pas laissé percer sa déception et il a continué à oeuvrer dans la voie qui lui est devenue coutumière, présidant un comité ministériel chargé de recevoir le rapport d'une commission d'économistes.

Le rapport Watkins, déposé le 15 février, justifie en grande partie les vues de M. Gordon sur les failles de notre économie et les moyens d'y remédier mais le climat politique est tel présentement, à Ottawa, qu'il est peu probable que ce document inspire de sitôt un livre blanc sur les investissements étrangers et la propriété étrangère au Canada.

Néanmoins, le comité parlementaire des Finances, du Commerce et des Questions économiques tiendra jeudi sa première séance consacrée à l'étude du rapport et le premier témoin sera le président du groupe de recherches, le professeur Melville Watkins, de L'Université de Toronto.

M. Gordon espérait que ce rapport déclencherait un grand débat public, notamment entre les candidats au leadership libéral, mais les conclusions de la commission d'enquête n'ont fait l'objet jusqu'ici que de commentaires bien marginaux.

En retournant à la vie privée (il n'a pas décidé quand exactement), M. Gordon est bien résolu à ne pas présenter sa candidature aux prochaines élections générales.

Il ne sera pas non plus candidat à la direction du parti libéral et, sans mener de campagne pour qui que ce soit, il appuiera "tout vrai libéral de gauche aux idées progressistes".

Ce devra être quelqu'un qui soit "déterminé à diminuer l'emprise du capital étranger sur l'économie canadienne".

VARSOVIE

SUITE DE LA PAGE 1

mes "éléments irresponsables" qui furent à l'origine de ceux de vendredi et de samedi, soulignent que parmi les jeunes qui ont été arrêtés, il n'y a qu'une trentaine d'étudiants. Le reste est constitué par des "houligans sans profession", habitant souvent la banlieue, et par les lycéens. Ils devront tous répondre de leurs "excès", ajoutent les journaux.

Les manifestations ont revêtu un caractère nettement plus sérieux que celles qui s'étaient produites vendredi et samedi. Elles ont eu trois centres de gravité principaux: le quartier de l'université au début de l'après-midi, les abords du comité central du parti communiste en fin d'après-midi, la partie du faubourg de Cracovie située entre l'hôtel Bristol et la vieille ville au début de la soirée. Les heurts avec la police ont été plus rudes et l'on a vu, surtout en fin d'après-midi, des jeunes gens faire face aux charges des policiers, des volontaires et des milices ouvrières avec des gourdins. Les manifestants actifs étaient des jeunes gens qui n'appartenaient pas tous aux milieux universitaires, mais il n'est pas sans intérêt de noter que de nombreux adultes se joignirent au cortège qui, vers 4 h., se dirigea vers le carrefour des Allées de Jérusalem où se trouve le comité central.

Au cours de ces manifestations, les vitrines du cinéma "Kultura" dans le secteur du ministère de la Culture, ont été brisées.

C'est devant l'église de la Sainte-Croix que les heurts les plus sérieux se sont produits: lapidé, le service d'ordre a riposté par des charges et par des grenades lacrymogènes.

La circulation était bloquée et notablement perturbée dans toutes les rues principales du centre de la ville.

Réunion des étudiants

Pendant ce temps, les étudiants réunis à l'université en présence des professeurs ont adopté une motion qui, selon des renseignements dignes de foi, demande la libération de ceux des leurs qui sont détenus et condamne l'antisémitisme. Cette motion demande en outre que la presse publie une version fidèle des événements de la fin de semaine dernière, et que soient punis les auteurs des articles de tendance agressive publiés par les journaux au sujet des manifestations. Elle exige enfin que soit connu le nom du responsable de l'intervention de la police dans l'enceinte de l'université. Ces revendications, estiment les observateurs, ne paraissent pas de nature à faciliter la solution de la crise.

Le cardinal Wyszynski choisit le silence

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a renoncé hier soir à prononcer une conférence dans l'église des étudiants, l'église Sainte-Anne, située à mi-chemin entre l'université et la vieille Varsovie. Le curé de l'église a déclaré que le cardinal n'avait pas voulu envenimer la situation. Vers 8 h. l'église était pleine de fidèles entonnant des cantiques tandis que l'odeur des gaz lacrymogènes flottait sous les voûtes. En effet, en début de soirée des incidents assez violents avaient opposé dans le quartier étudiants et policiers. Des pierres, des débris de verre et des morceaux de bois jonchaient la chaussée. Des policiers auxiliaires et des hommes portant des brassards aux couleurs nationales, armés de matraques, pourchassaient de petits groupes de manifestants.

COINCE

SUITE DE LA PAGE 1

bill C-207 étaient différentes ou nouvelles mais que les quatre autres étaient identiques à d'autres du bill rejeté par la Chambre.

Or, poursuivait le député néo-démocrate, ce ne sont pas des clauses particulières, mais le bill C-193 dans son entité, que la Chambre a rejeté le 19 février dernier.

Après des interventions du député Eldon Wooliams (PC-Bowrivet) du député Gordon Churchill (Ind. Winnipeg-sud-centre), du leader du Ralliement créditiste, Réal Caouette et de l'indépendant Gilles Grégoire, toutes à l'appui de M. Knowles, le leader libéral à la Chambre, M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du Bien-être, présentait l'argumentation gouvernementale.

M. MacEachen se déclara étonné que le bill C-207 fut considéré comme une copie du bill C-193 alors qu'aux yeux du gouvernement, il est presque entièrement différent. Ce bill propose une formule nouvelle de taxation. Le fardeau de la surtaxe reposait entièrement, dans le bill C-193, sur les épaules des particuliers ; il est maintenant supporté par les sociétés. Et cette surtaxe diffère non seulement dans son montant, mais dans son taux d'imposition, dans ses minima et maxima et dans la durée de son application. Et le leader libéral à la Chambre souligna d'autres points qui infirment la prétention de l'Opposition selon laquelle le bill C-207 est dans sa substance indentique au bill C-193.

Après avoir entendu la contre-argumentation du bloc gouvernemental, le président demande à la Chambre de lui accorder un temps de répit pour étudier plus à fond la situation avant de rendre sa décision.

La Chambre accéda à sa requête et se transforma en comité plénier pour discuter des crédits du ministère des Anciens combattants.

Impatienté de connaître la décision du président, la Chambre a adopté en temps record les crédits réclamés par ce ministère.

Et à 5 h. 55 précisément, reprenant son fautueil, le président annonça à la Chambre la décision qui rejetait le bill C-207 et contraignait le gouvernement à reformuler le projet de loi.

OR

SUITE DE LA PAGE 1

une atmosphère d'une extrême nervosité que se sont déroulées les transactions sur l'or cet après-midi à la Bourse de Paris, où plus de dix tonnes de métal jaune ont été négociées. Le volume des transactions a atteint 62.2 millions de francs contre 54 millions hier et quatre millions environ par séance habituellement.

Une fois de plus, c'est le lingot qui a été le plus demandé (10,000 kilos) à 5,610 Frs contre 5,600 hier. 25,000 napoléons ont été également achetés à 52.90 Frs, inchangé. Le souverain (52 Frs contre 51.90) et la pièce de vingt dollars (270.40 contre 267.20) ont été également l'objet d'une demande importante.

A Londres, la tension s'est à nouveau accentuée ce matin au marché de l'or, après la légère détente constatée hier. Le volume des demandes des acheteurs est nettement supérieur à celui de la veille, et si, au "fixing" de l'ouverture, le chiffre d'affaires a été à peu près du même ordre qu'hier, les ordres d'achat ont continué d'affluer par la suite à un rythme accéléré.

Il est ainsi évident que la déclaration de Bâle n'a pas eu l'effet souhaité. La méfiance continue à régner et on craint, dans les milieux spécialisés, que la fièvre ne remonte à l'approche du week-end, à moins que d'ici là de nouvelles mesures draconiennes ne soient annoncées aux Etats-Unis pour accélérer le rétablissement de la balance des comptes.

Pour arrêter la spéculation, ce qu'il faut, estime-t-on à la City, c'est une action retentissante, capable de produire un effet psychologique salutaire.

Pendant ce temps, la livre se stabilisait, mais bien en bas du niveau officiel fixé par le gouvernement britannique au moment de la dévaluation de l'automne dernier. Ce matin, elle s'établissait à $2.3964, comparé au taux paritaire de $2.40.

En même temps, on remarquait que peu de gens "jouaient la hausse" de la livre en achetant des monnaies britanniques pour livraison plus tard au prix actuel du marché. Ceci semble indiquer que les financiers prévoient que la période d'instabilité des monnaies est loin d'être terminée.

CHRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

courant" de la déclaration de M. Chrétien et en redonnant l'assurance que le ministre du revenu national n'est pas avisé des changements qui se produisent au jour le jour dans les réserves monétaires.

La rumeur a couru sur la colline que ces derniers chiffres cités par M. Chrétien étaient fondés mais que le ministre des Finances tenait à les garder secrets.

Après avoir été fortement invité par le président de la Chambre à mettre fin au débat, M. Lambert s'est soumis non sans avoir lancé une dernière flèche : "Le premier ministre reconnait-il que les ministres de la couronne qui ont une mémoire fautive ne devraient pas participer à des émissions de télévision" ?

Pas d'alcool sans repas... en France !

PARIS — Les usagers de la nouvelle autoroute Paris-Lille, dans le nord de la France, viennent de faire l'expérience d'un effet imprévu (et purement accidentel) du rapprochement France-Québec.

En effet, s'ils s'arrêtent au seul restaurant ouvert le long de la route, ils croiront se retrouver sur une autoroute du Québec un beau dimanche : la direction de l'établissement a décidé de ne servir d'alcool qu'avec un repas complet, dans l'intérêt de la "sobriété au volant". Les autres clients n'ont droit qu'à des eaux gazeuses.

Qui oserait dire que les échanges France-Québec sont "à sens unique" ?

TEST

SUITE DE LA PAGE 1

solides citoyens locaux, mûrs et prospères. Leur aspect contraste avec celui du public du sénateur McCarthy où l'on retrouve un grand nombre de jeunes venus souvent d'universités situées hors de l'Etat du New Hampshire pour l'aider bénévolement dans sa campagne, des enseignants, des travailleurs manuels et des petits employés.

Pronostics chez les démocrates

A quelques heures de l'ouverture du scrutin, on se livrait hier soir aux pronostics suivants chez les démocrates: de 25 à 30 pour cent des électeurs démocrates pour le sénateur McCarthy, le président Johnson, candidat non-déclaré, ayant son nom inscrit sur la moitié des bulletins de vote.

Le sénateur McCarthy n'a pas bénéficié, et cela se comprend, des appuis de la "machine" démocrate. Au cours d'une conférence de presse hâtivement convoquée hier matin, le sénateur s'en est pris à son collègue du New Hampshire, le sénateur Thomas McIntyre, en lui reprochant de l'avoir traité de défenseur des insoumis et des déserteurs.

M. McCarthy a affirmé qu'il avait simplement, au cours de la campagne qu'il mène dans le New Hampshire, préconisé une législation "sélective" qui permettrait d'accorder le statut d'objecteur de conscience aux jeunes refusant de servir au Vietnam, même s'ils se sont réfugiés à l'étranger.

LA MÉTÉO

MINIMUM 15
MAXIMUM 25

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : ensoleillé et froid aujourd'hui. Nuageux avec possibilité de neige mercredi. Vents légers aujourd'hui et du nord-est de 10 mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal, 25 et 15 ; Ottawa, 20 et 15 ; Ste-Agathe, 15 et 10.

Région des Cantons de l'Est : ensoleillé et froid aujourd'hui. Nuageux avec neige intermittente et moins froid mercredi. Vents légers aujourd'hui et du nord-est de 20 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, 20 et 15.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac-St-Jean : ensoleillé et froid aujourd'hui. Mercredi, généralement nuageux et froid. Vents légers aujourd'hui et nord-est de 20 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec, La Tuque et Chicoutimi, 15 et 10.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé et froid aujourd'hui et mercredi mais devenant nuageux tard mercredi. Vents légers aujourd'hui devenant nord-est de 20 milles tard mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Sept-Iles, 15 et 10.

Région de Gaspé : ensoleillé aujourd'hui. Nébulosité croissante mercredi avec neige commençant tard dans l'après-midi. Froid.

Marche à Paris contre la vente de trois hôtels

PARIS — Des couturiers renommés devaient se joindre aujourd'hui aux employés des luxueux hôtels Plaza Athénée, Georges V et La Trémoille dans une marche de protestation contre la décision de Mme François Dupré de vendre ses trois établissements à des intérêts britanniques. Mme Dupré est également l'une des propriétaires de l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Le Plaza Athénée, situé à proximité de l'ambassade du Canada, rue Montaigne, est l'hôtel où descendent la plupart des ministres et diplomates canadiens en visite à Paris. Il est considéré comme l'un des hôtels les plus huppés de la Ville Lumière.

Les couturiers qui y avaient établi leurs quartiers ont décidé de se joindre aux protestataires car, craignent-ils, leur riche clientèle les désertera plutôt que de se mêler aux passagers en transit de la British European Airways, dont le nom figure parmi les acquéreurs.

PISCINES
SPECIAL AVANT-SAISON
24' dia. à partir de $234.00
Valeur de $359.00
* En plus filtre au sable
MCARPOOL
265 BOUL. LABELLE 625-6083

NOUVEAU DENIS COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes ou 1 paire de bas en nylon.
2/29

VOLS QUOTIDIENS
Dès le 1er avril, sept réactés Alitalia s'envoleront chaque semaine vers l'Italie. Montréal-Milan et Montréal-Rome sans escale. Service Complet unique depuis le Canada. Choisissez votre jour, puis laissez-vous glisser sur nos ailes. Gage de toute soirée Alitalia: belle nuit 'l y a.
TOUS LES SOIRS
ALITALIA

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 61

/3

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

L'enquête sur le transport en commun réclamée par les maires de la rive sud est "pleinement justifiée"

— le ministre des Affaires municipales

par Claude MASSON

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a qualifié de "pleinement justifiée" la requête de la majorité des maires de la rive sud en vue de la tenue d'une enquête approfondie sur le problème du transport et des communications dans cette région qui fait face à Montréal.

Au sortir d'une entrevue d'une heure avec six des maires intéressés par la question, le ministre a reconnu que le transport en commun sur la rive sud est un "problème sérieux" et que le gouvernement y apportera une attention particulière.

Les maires et conseillers municipaux de la rive sud, au cours d'une longue réunion, avaient décidé, le 28 février dernier, de demander au gouvernement la mise sur pied d'une commission d'enquête chargée d'étudier le problème global des transports et communications sur le territoire urbanisé de façon continue et contiguë à la rive sud.

Cette commission d'enquête, qui devrait être créée conformément à la loi des commissions d'enquête et dont le coût devrait être défrayé totalement par le gouvernment provincial, aurait un mandat très large.

Une solution définitive

A la suite de cette enquête d'envergure, si le souhait des maires est évidemment exaucé, les municipalités décideraient quelle mesure permanente ils devraient prendre pour résoudre définitivement ce qui est considéré comme le problème numéro un dans la région: le transport en commun.

M. Lussier, qui a eu lui aussi quelques ennuis avec le problème du transport comme maire de Repentigny, a promis d'étudier la possibilité et le financement de l'enquête réclamée et qui serait à la charge de Québec.

Le dossier remis au ministre sur le sujet comporte 14 raisons qui ont motivé la demande d'enquête.

On y invoque la nécessité d'un développement rationnel de la région et l'intérêt vital des municipalités concernées "qui est mis en jeu par l'état anarchique des systèmes de transports et communications sur la rive sud".

On y parle aussi de la réglementation et du contrôle de la circulation routière et des transports en commun qui échappent en partie ou en totalité au contrôle des municipalités. "Il est illusoire pour les municipalités prises individuellement de songer à exercer efficacement un tel pouvoir."

L'enquête, selon les réclamants, dépasse même la juridiction d'un seul et même ministère provincial et c'est pourquoi la demande a été adressée au gouvernement lui-même. La Société pour le progrès de la rive sud avait déjà réclamé l'an dernier, une enquête de même envergure, mais sa demande n'avait pas eu de suite.

Actuellement, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier et Chambly Transport étend son service dans huit municipalités. La coordination est jugée totalement inadéquate.

La délégation qui a rencontré le ministre Lussier était pilotée par le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas.

La plus populeuse municipalité de la région, Jacques-Cartier, était représentée par son maire, M. Roland Therrien, même si cette ville ne fait pas partie de la Commission intermunicipale.

Les autres maires présents étaient: MM. Clovis Langlois, de Boucherville; James Darby, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur; Howard Evens, de Préville, et André Charpentier, de Lemoyne.

Le pont Papineau: premier du genre en Amérique

par Pierre VENNAT

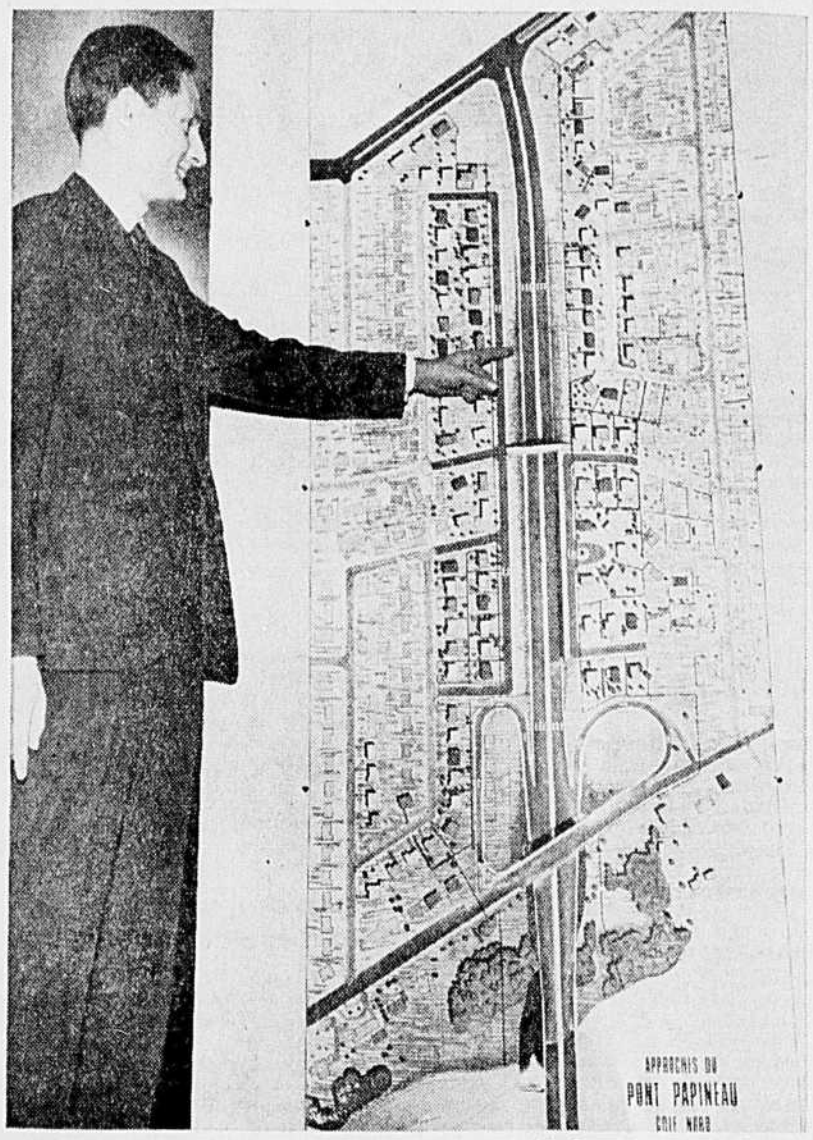


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a dévoilé hier les plans de la future voie rapide Leblanc, reliée au pont Papineau-Leblanc et à une autre voie rapide dans la métropole, qui sera probablement connue sous le nom "d'autoroute Papineau".

Le fameux pont Papineau-Leblanc, qui doit relier l'île Jésus à Montréal et dont on parle depuis des années, est enfin sur le point de voir le jour.

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a annoncé hier soir devant les membres des clubs Kiwanis Laval et Optimiste Laval, réunis à un dîner-causerie conjoint, que des soumissions publiques pour sa construction seront lancées au cours de l'été.

Il a ajouté qu'il s'agira du premier pont de ce genre en Amérique.

Deux tours centrales y supporteront les câbles qui soutiendront le tablier en son milieu. Ces tours rectangulaires de cinq pieds par six seront d'une hauteur de 126 pieds.

Le ministre a également annoncé publiquement qu'une voie rapide, qu'il a baptisée "Autoroute Leblanc" (même si au fait ce n'en est pas une, puisqu'une "autoroute", au Québec, au sens légal du terme, est une voie à péage), serait greffée au pont, à Laval.

A Montréal, devait ensuite préciser le ministre en réponse aux questions, une autre voie rapide, qui pourrait porter le nom "d'autoroute Papineau", mènera au pont. Ces détails n'ont toutefois pas encore été réglés avec le Service d'urbanisme de la métropole.

Enfin, le ministre a fait une charge à fond de train contre le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, prétendant que tout ce qu'il a trouvé sur le pont Papineau, lorsqu'il est entré en fonction, ce sont des "découpures de journaux".

M. Lavoie, présent à l'assemblée d'hier soir, doit répondre au ministre ces jours-ci.

Le pont, qui sera à six voies, sera divisé par une bande centrale de neuf pieds et les études que le ministère a faites permettent à M. Lafontaine de dire que 7,500 véhicules à l'heure pourront y circuler dans les deux sens.

Il sera construit dans le prolongement de l'axe du boulevard Leblanc, à Laval et de la rue Papineau, à Montréal.

Le ministre s'est ensuite longuement attardé sur "l'Autoroute Leblanc" (terme qu'il a lui-même employé). Il n'a pas traité du tout d'une "Autoroute Papineau" dont les plans trainent dans les bureaux du Service d'urbanisme de Montréal, mais il a confirmé à LA PRESSE après sa causerie qu'une voie rapide ira sûrement du pont jusqu'au boulevard Henri-Bourassa, à tout le moins.

Il a déclaré qu'il restait encore des détails à régler avec la métropole, raison pour laquelle il n'en avait pas parlé dans sa causerie.

Il n'a pas voulu nier, ni confirmer, qu'une "Autoroute Papineau" soit envisagée, de la rive sud jusqu'au futur pont pour se prolonger sur l'"Autoroute Leblanc".

Il a dit qu'il sera possible d'accéder à cette "Autoroute Leblanc" à partir du boulevard Lévesque, à Laval, et que de tels travaux signifient nécessairement l'expropriation d'une série de maisons existantes.

Une première partie de ces plans d'expropriation "numéro 5-2S" ont été déposés "le vendredi 8 mars, à 10 h 30 du matin", devait terminer le ministre en veine de précisions, "au bureau d'enregistrement de Sainte-Rose sous le numéro 497".

Beaudry: L'Expo a aidé la promotion industrielle du Québec pour 5 ans

JOLIETTE (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a noté que le travail de promotion industrielle fait par le Québec auprès des industriels étrangers à l'occasion de l'Expo universelle de Montréal portera fruit au cours des cinq prochaines années.

Parlant devant les membres de l'administration municipale de Joliette, auxquels s'étaient joints des hommes d'affaires, M. Beaudry a dit qu'une bonne partie des investissements qui seront effectués au Québec au cours des cinq prochaines années le seront grâce aux contacts établis sur la Terre des Hommes en 1967.

Le comité d'accueil, mis sur pied spécialement pour recevoir les hommes d'affaires de divers pays, l'année dernière, a provoqué 352 contacts personnels "qui ont donné lieu à des discussions approfondies".

La majorité des contacts ont été faits avec des chefs d'entreprise venant d'Europe et des Etats-Unis, soit 146 Européens et 90 Américains, a souligné M. Beaudry. Ce dernier a ajouté que le secteur qui a semblé intéresser le plus les visiteurs a été l'industrie mécanique. Viennent ensuite l'industrie textile, l'industrie du bois et l'industrie alimentaire.

Le ministre a fait remarquer l'avantage que retirait le Québec sur la plupart des autres provinces auprès des industriels étrangers. Beaucoup de visiteurs arrivant à l'improviste s'adressaient au Bureau du Commerce international où le representant du comité était en bonne position pour les intéresser au Québec.

M. Beaudry a cité alors que

Voir BEAUDRY en page 6

Déficit de l'Expo 67: quelque $295,000,000

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera probablement un déficit de $295 millions, a annoncé lundi le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Ce chiffre constituera le coût total net des livres de la Corporation canadienne de l'exposition universelle, tels que gérés conjointement par les gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Montréal.

Le fédéral doit défrayer 50 p. 100 de la dette, la province de Québec 37½ p. 100, et Montréal 12½ p. 100.

Dans son exposé, le ministre a expliqué: "L'expo a amené au Canada d'immenses bénéfi-

Voir DEFICIT en page 6

La JEC: le pavillon de la Jeunesse doit rester tel quel

A la suite des rumeurs qui circulent relatives à l'utilisation que le comité exécutif de la ville de Montréal entend faire du "Pavillon de la Jeunesse" de l'Expo, l'exécutif national de la Jeunesse étudiante catholique affirme dans un communiqué, ce qui suit:

"Il nous semble absolument important que l'expérience vécue l'année dernière au Pavillon se poursuive pour une nouvelle année. Pour nous le Pavillon a permis par la qualité, la variété des spectacles, la pertinence des conférences, échanges et discussions, par la

Voir LA JEC en page 6

Le Barreau sera consulté pour la nomination des juges

Me François Lajoie, c.r., bâtonnier général du Barreau du Québec, annonce "qu'un pas important sera franchi dans l'administration de la justice, par suite de la décision du ministre de la Justice du Québec de consulter le Barreau en rapport avec la nomination de nouveaux juges des tribunaux de juridiction provinciale".

Me Lajoie déclare que le ministre de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand, c.r., a en effet accepté la suggestion du comité exécutif du Barreau de permettre la formation d'un comité de sept avocats à qui le ministre soumettra les noms des avocats dont il considérera la nomination à la magistrature.

Jusqu'ici, le ministre communiquait avec le secrétariat du Barreau, pour en obtenir certains renseignements sur les nominations projetées. Cependant, le Barreau lui-même n'était pas appelé à exprimer une opinion sur les qualifications des candidats. Désormais, précise Me Lajoie, la consultation du Barreau s'effectuera selon une procédure établie.

Un pas important

"Cette mesure devrait éliminer les questions que le public se pose parfois quant aux qualifications des personnes élevées à la magistrature", dit le bâtonnier. "La décision du ministre représente un pas extrêmement important dans notre campagne visant à adapter le système juridique du Québec aux besoins de notre société moderne et à assurer que la justice soit servie de manière efficace, impartiale et équitable pour tous."

Me Lajoie fait remarquer qu'il s'agit du deuxième comité à caractère consultatif créé par suite d'une initiative du Barreau au cours des récentes semaines. La semaine dernière, il a été annoncé la formation d'un comité de 12 membres, dont six juges, cinq avocats et un notaire que le ministre consultera sur les projets de législation concernant l'administration de la Justice.

"Les membres seront choisis pour un an et leur mandat pourra être renouvelé," explique le Bâtonnier en parlant de la structure du nouveau comité. "Afin d'assurer le plus haut degré possible d'impartialité et de compétence, les membres ne devront avoir eux-mêmes aucune aspiration à la magistrature, ni être actifs dans aucun parti politique. De plus, évidemment, ils devront jouir d'une réputation professionnelle irréprochable."

Soulignant que le ministre fédéral de la Justice a mis en vigueur un système semblable en septembre dernier pour le choix des juges de cours relevant de sa juridiction, Me Lajoie dit que la proposition du Barreau du Québec est le prolongement logique d'un principe de consultation qui existait déjà.

"Le comité sera appelé à aviser sur les nominations possibles à la magistrature. On demandera ensuite au comité d'exprimer l'opinion du Barreau sur ces nominations envisagées.

"Comme dans le cas du comité chargé de faire des recommandations au ministre, sur les lois concernant l'administration de la Justice, la décision finale quant à la nomination des juges appartiendra toujours au ministre de la Jusrice," dit le Bâtonnier.

Me Lajoie mentionne que le Barreau ne doit pas être seul à être consulté par le ministre en ce qui a trait à la nomination des juges. Il ajoute cependant qu'étant l'unique corps représentatif de la profession juridique au Québec, le Barreau estime indispensable de pouvoir se prononcer quant à la compétence, à l'éthique et à la renommée des candidats à la magistrature et qu'il apprécie hautement la décision du ministre de la Justice.

"Nous accueillons ce nouveau comité comme un autre grand pas en avant," ajoute le Bâtonnier. "Maintenant, des cadres proprement constitués, formés d'avocats responsables et reconnus seront à la disposition du ministère de la Justice. Nous sommes convaincus que cette importante réforme se révélera profitable à tous les citoyens, en assurant que le choix des juges s'effectuera dans la province de la façon la plus judicieuse possible."

Les Français ne sont pas bienvenus à Laval

— l'opposition municipale

par Pierre VENNAT

Le moins que l'on puisse dire si jamais des experts français venaient prêter main-forte aux fonctionnaires de Laval, pour leur aider à régler leurs problèmes, c'est qu'ils ne sont pas les bienvenus.

En effet, après les deux députés de l'île Jésus, voici que les conseillers de l'opposition se sont mis de la partie pour affirmer que la décision des autorités municipales de s'informer de la possibilité de profiter de tels experts dans le cadre des échanges franco-québécois "équivaut à un vote de non-confiance envers les fonctionnaires supérieurs de la ville qui en presque totalité sont des administrateurs compétents et qualifiés dont l'expérience acquise ici, au Québec, les rend conscients de nos problèmes locaux".

Les signataires de la déclaration reprochent au comité exécutif de sembler oublier que les problèmes municipaux et

voir FRANÇAIS en page 6

Débardeurs: le juge Gold est nommé président de la Commission de conciliation

OTTAWA (PCI) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a annoncé hier que le juge en chef associé de la Cour



Le juge Alan B. GOLD

provinciale du Québec, le juge Alan B. Gold, avait été nommé président de la Commission de conciliation établie pour connaître les questions en litige touchant quelque 4,125 débardeurs des ports du Saint-Laurent.

Les membres désignés par la Fédération des armateurs du Canada et l'Association internationale des débardeurs n'ont pu s'entendre sur le choix d'une personne pour agir à titre de président et ont demandé au ministre de faire la nomination.

Selon M. Nicholson, l'expérience et le prestige du juge Gold en matière de différends du travail seront très précieux à la commission dans ses travaux.

Les autres membres de la commission sont MM. William Baker, de Lachine, désigné par la Fédération des armateurs et Louis Laberge, de Montréal, désigné par l'Association internationale des débardeurs.

Plus tard, aux Communes, M. Nicholson a exprimé l'espoir que la commission commence immédiatement ses travaux.

M. Roger Regimbal, député progressiste-conservateur d'Argenteuil - Deux - Montagnes, craint que le port ne soit complètement paralysé, ce qui paralyserait son activité pour des années à venir.

Pour sa part, M. Georges Valade, député progressiste-conservateur de Montréal-Sainte-Marie, a prié le gouvernement d'obtenir que les compagnies de navigation utilisent les ports du Saint-Laurent de façon rotative.

Pincourt: la préenquête se poursuit

Les journalistes, qui sont évidemment les premiers à réclamer un accès sans limitation aux salles d'audience, se sont rendus compte, à la fin de journée d'hier, que la "tolérance" dont ils peuvent bénéficier dans certains cas de huis clos mitigés peut facilement jouer contre eux.

Et, pour sa part, le chroniqueur judiciaire de LA PRESSE, s'il n'avait assisté en partie à la préenquête qui s'est conti-

Voir PINCOURT en page 6

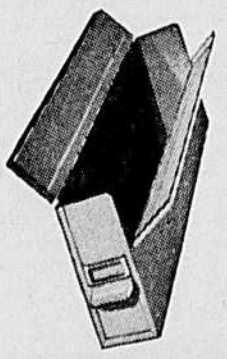
DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Gélipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desrochers, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616


Eug. TURCOTTE Prés.
Confiez vos problèmes de pneus à des spécialistes 40 ans d'existence toujours à la sortie du pont Jacques-Cartier.
ENTREPOSAGE GRATUIT DE VOS PNEUS A NEIGE
SERVICE DE PNEUS Stadium
1871, RUE DE LORIMIER
524-1177

A. TRUDEAU Vice-prés. gén.

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)


BOITE CLASSEUR
NOTAIRE
Indispensable à la classification des actes notariés, contrats, etc.
Format légal — dimensions: 15½" x 9½" x 4" en métal gris.
Ordinairement $7.95
Spécial PILON $6.95
à la douz.: $6.50 ch.
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT: 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Vers un tandem Turner-Trudeau ?

● Nous apprenons, de source libérale bien renseignée, que deux candidats à la direction nationale du parti, MM John Turner et Pierre Elliott Trudeau, auraient conclu une entente. En vertu de cet accord, si l'un était élu chef et, par la suite, premier ministre du Canada, l'autre serait nommé ministre de la Justice. Les deux candidats, collaborant étroitement, se seraient, toujours selon la même source, réparti l'activité de la campagne. Alors que M. Turner agit au niveau des délégués à la prochaine convention libérale, M. Trudeau, lui, se concentre sur le corps électoral canadien, en général, et fait des tournées de rassemblements publics.

Rénovations au club de golf Islesmere

● Il y aura du nouveau, cette année, au club de golf Islesmere. Neuf nouveaux trous seront ajoutés à ceux qui existent déjà. De plus, le club a décidé, par vote, de consacrer la somme de $80,000 à l'amélioration du chalet. Entre autres choses, on rénovera les salles de douches des hommes et des femmes. Le président du club est Me Jean Allaire qui, en plus de s'adonner au golf, est un excellent tennisman.

Peut-on vendre de la bière et demeurer "Lacordaire" ?

● Cas de conscience d'un épicier qui vient d'obtenir son permis de vendre de la bière et dont fait état le dernier numéro de "La Réaction", périodique publié par la société Lacordaire. Le rédacteur, dans sa réponse, lui signale que, comme membre de la société, il doit non seulement s'abstenir, mais combattre l'usage de l'alcool chez les autres. "Adressez-vous à votre comité diocésain, qui jugera", conclut le conseiller. Si notre épicier trouve si grave de vendre de la bière, il peut toujours se lancer dans l'eau de Vichy . . .

En plus que bref

. . . M. Guy-N. de Grosbois vient d'accéder à la direction de la Commission d'assurance-chômage pour la province de Québec. Agé de 52 ans et Montréalais de naissance, il devient le quatrième titulaire de ce poste depuis sa fondation, en 1940, fonction qu'il occupait à titre intérimaire depuis 1965.

. . . C'est samedi qu'aura lieu le 37e banquet annuel des gouverneurs de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, au salon Outremont de l'hôtel Bonaventure. Le conférencier invité sera le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

. . . Demain soir : avant-première de "Jaguar 1968", organisée par "Austin Sales and Service".

. . . L'émission "D'hier à demain" (canal 2, 11 h. 35, le dimanche soir), compte tenu de ce que l'on nous présente depuis plusieurs mois, devrait tout simplement s'appeler "Hier" . . .

Incendie à Noranda : dégâts de $500,000

NORANDA — Un violent incendie, qui a éclaté vers 4 h hier matin, et qui a fait rage pendant une bonne partie de la journée a complètement dévasté un pâté d'immeubles, causant des dommages matériels évalués provisoirement à un demi-million de dollars, à Noranda, comté de Rouyn-Noranda, quelque 350 milles au nord-ouest de Montréal.

Personne n'a été blessé au cours de l'incendie, bien que les pompiers de Noranda aient procédé à quatre sauvetages. Ils ont dû faire appel à leurs collègues de Rouyn, ville voisine, ainsi qu'à ceux d'une mine locale, pour combattre l'incendie qui a vite pris des proportions effarantes.

L'édifice le plus important et qui a été la proie des flammes, construit en 1929 puis agrandi en 1932, abritait le magasin Woolworth, la pharmacie Côté (Rexall), le magasin de chaussures Renda, ainsi que plusieurs bureaux.

L'immeuble voisin, l'édifice Hébert, logeait les bureaux du chirurgien-dentiste Raymond, la Lagacé Assurances, ainsi que plusieurs logements de trois ou quatre pièces chacun, dont les familles ont évidemment été évacuées.

Il semble, selon les derniers renseignements recueillis, que les flammes auraient éclaté dans un des logements où, selon toute apparence, un locataire s'est endormit au lit avec une cigarette. Les flammes se seraient aussitôt propagées au grenier et, quelques minutes plus tard, l'édifice presque tout entier était devenu la proie des flammes

Une quinzaine de pompiers étaient encore sur les lieux hier soir, continuant de déverser de l'eau sur les ruines fumantes. On signale que quelques pompiers ont été incommodés par la fumée, mais aucun gravement.

Des fonctionnaires de Laval scruteront le budget à la loupe

par Pierre VENNAT

Le maire de Laval, Me Jacques Tétreault, a tenu sa promesse faite lors de la présentation du budget de la ville, de nommer des responsables qui verront à scruter chaque poste du budget à la loupe afin d'être bien certain qu'il est suivi à la lettre.

A cette occasion, le comité exécutif vient de retenir les services de M. André Hamel, de Saint-Léonard, comme "assistant-vérificateur interne" au service de la gérance, division du budget, au traitement annuel de $8,000; et de M. Roger Gauthier, de Montréal, au poste d'assistant au service de la gérance, avec le poste spécifique de "contrôleur du budget", au traitement annuel de $8,900 par année.

Les deux hommes sont engagés en permanence, mais devront subir une période probatoire de six mois.

Ils ont tous deux été engagés sur la recommandation du directeur du personnel, M. Jean-Guy Lacoste, dont le rapport a été approuvé par le gérant, M. Marc Perron.

D'autre part, le sort du prochain conseiller du quartier de Chomedey est entre les mains du sous-ministre adjoint des Affaires municipales, M. Richard Beaulieu, qui a reçu du greffier de la ville toutes les pièces nécessaires au dossier afin que "le lieutenant-gouverneur en conseil" puisse désigner un successeur au conseiller Gaston Marleau, décédé en 1967.

On avait déjà procédé à une élection au sein du conseil, tel que le stipule la charte, pour lui trouver un successeur, mais M. Gaétan Amyot, qui l'avait emporté par 10 contre 9 sur M. Emile Bourbonnais, n'avait pu décrocher le siège.

En effet, la charte stipule que le conseiller "remplaçant" doit obtenir 11 voix pour que son élection soit valide. M. Amyot n'ayant obtenu que 10 voix, ne pouvait être assermenté.

D'après la charte, le dernier mot appartient à Québec et le ministère a accusé réception de tous les documents, y compris le procès-verbal de l'assemblée de février, adopté au début de mars, et qui contient la dissidence de deux conseillers qui prétendent que l'élection de M. Amyot est illégale.

Inutile de dire qu'il s'agit de conseillers de l'opposition.

Quoi qu'il en soit, il semble qu'il faudra encore quelque temps pour que Québec tranche la question et il est peu probable que M. Amyot, qui sera tout probablement désigné, puisse occuper son siège avant la séance régulière d'avril, donc sa nomination ne pourrait avoir lieu à temps pour la séance spéciale sur le bill de Laval qui aura lieu prochainement.

Blessé au cours d'un hold-up de $26,883

La police recherche intensément trois individus qui ont blessé le propriétaire de la compagnie George Wiener Tobacco Ltd., du 2310, rue Benney, M. Norman Greenspoon, à qui ils ont volé, vers 1 h 10 hier après-midi, une somme évaluée à $26,883.14.

M. Greenspoon a été attaqué à coups de crosse de revolver à la tête, alors qu'il allait déposer les recettes de la compagnie à la banque.

Il a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, où l'on a signalé que son état était satisfaisant, ses blessures n'étant que légères. Aucun coup de feu n'a été tiré au cours de l'attentat.

La victime transportait dans sa serviette une somme de $2,000 en argent ainsi qu'un nombre de chèques dont la valeur se chiffre à $24,883.14.

Les bandits ont pris la fuite en direction ouest, sur le boulevard de Maisonneuve. Quelques instants plus tard, on devait retrouver leur auto abandonnée rue Coffee, mais sans trace des occupants ni du butin volé.

L'évadé Colligan s'avoue coupable

SANTA-MONICA (PA-PC) — Roy Colligan, 52 ans, qui s'était évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en septembre 1966 alors qu'il purgeait une peine de réclusion "à vie" plus vingt ans, s'est reconnu coupable de tentative de cambriolage, hier, devant un juge de Santa-Monica, en Californie.

Arrêté le 17 décembre dernier dans un grand magasin de Santa-Monica, où il s'était introduit auitamment avec un complice, Colligan, alias James McCormack, a été renvoyé aux cellules jusqu'au 5 avril, date à laquelle le juge doit rendre sa sentence.

L'avocat de Colligan, Me Léo Fenster, a dit qu'il espérait que son client serait déporté au Canada avant la date fixée. L'individu s'était évadé le 21 septembre 1966 d'un hôpital où on l'avait transféré du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

DEFICIT

SUITE DE LA PAGE 3

ces nets. Conséquemment, c'était un bon investissement sur le plan national bien qu'un déficit substantiel en tant que projet isolé".

Les éléments suivants ne figurent pas au déficit de l'Expo :

● une augmentation du revenu de tourisme, d'environ $480 millions;

● une augmentation approximative de $238 millions en revenus de taxes à tous les paliers de gouvernement, taxes créées par les dépenses sur l'Expo;

● les actifs transférés aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de l'ordre de $74 millions;

● un investissement de $20 millions de la part des participants étrangers à l'Expo;

● les bénéfices intangibles apportés au commerce extérieur et à la réputation du Canada à l'étranger.

BEAUDRY

SUITE DE LA PAGE 3

plus de 600 dossiers sont entre les mains du ministère de l'Industrie et du Commerce et que le service d'expansion industrielle examine de près ces dossiers qui seraient de nature à intéresser de près les nouveaux investissements.

Le ministre Beaudry a révélé que neuf manufacturiers du Québec, à la suite de leur participation à l'International Building Exhibition de Londres, prévoient enregistrer des ventes globales de $1,850,000 en 1968.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce entend poursuivre ses efforts dans ce sens, a poursuivi M. Beaudry, puisqu'il organisera en 1968 la participation des manufacturiers du Québec à l'International Dairy Show à Londres, au Salon des Sports, du Camping et des Meubles de jardin à Cologne, au Salon international du Prêt-à-porter féminin à Paris et au Salon international de l'Alimentation à Paris également.

Le ministre a réitéré la volonté de l'Office du Crédit industriel de financer les entreprises de transformation qui sont en mesure de contribuer au développement économique du Québec ou d'une de ses régions en particulier.

LA JEC

SUITE DE LA PAGE 3

participation active de plusieurs jeunes, une expression vraie et authentique de la jeunesse.

Si le pavillon était uni à l'entreprise privée ou utilisé à des fins commerciales, il ne pourrait plus selon nous jouer son rôle propre et ne serait plus "le Pavillon de la Jeunesse".

De plus une telle décision mettrait fin prématurément, au projet actuellement à l'étude, d'un Centre international de la Jeunesse, projet auquel nous continuons de donner notre appui.

PINCOURT

SUITE DE LA PAGE 3

nuée hier, devant le juge Emile Trottier, sur l'affaire de Pincourt, aurait pu se livrer à de multiples conjectures sur la marche de cette procédure.

Mais, tenu au secret sur ce qu'il a vu et entendu, il ne peut maintenant dire autre chose que : la préenquête se poursuivra aujourd'hui.

C'est comme qui dirait la rançon de la curiosité.

Il n'en reste pas moins que les témoignages, tout le long de la journée, se sont rapidement succédé, chaque témoin étant interrogé de façon succincte (pour les besoins de cette procédure purement préliminaire) par le procureur spécial de la poursuite, Me Claude Wagner.

On sait que l'ancien ministre de la Justice a été retenu par le nouveau conseil municipal de cette municipalité pour faire la lumière sur certaines transactions qui auraient fait perdre aux contribuables de Pincourt une somme de plus d'un million de dollars en quelques années seulement.

Une demi-douzaine de compagnies, toutes un peu reliées les unes aux autres, apparaissent dans la dénonciation présentée à la cour au début de la semaine dernière. Il est cependant possible que, si des accusations sont portées, des individus pourraient également être inculpés des manoeuvres préliminairement imputés aux firmes qu'ils dirigent.

FRANÇAIS

SUITE DE LA PAGE 3

même les structures municipales du continent nord-américain sont totalement différents de ceux des pays européens.

"L'administration songe-t-elle à implanter ici la lourde bureaucratie et l'inefficacité administrative dont on se plaint unanimement (sic) en France."

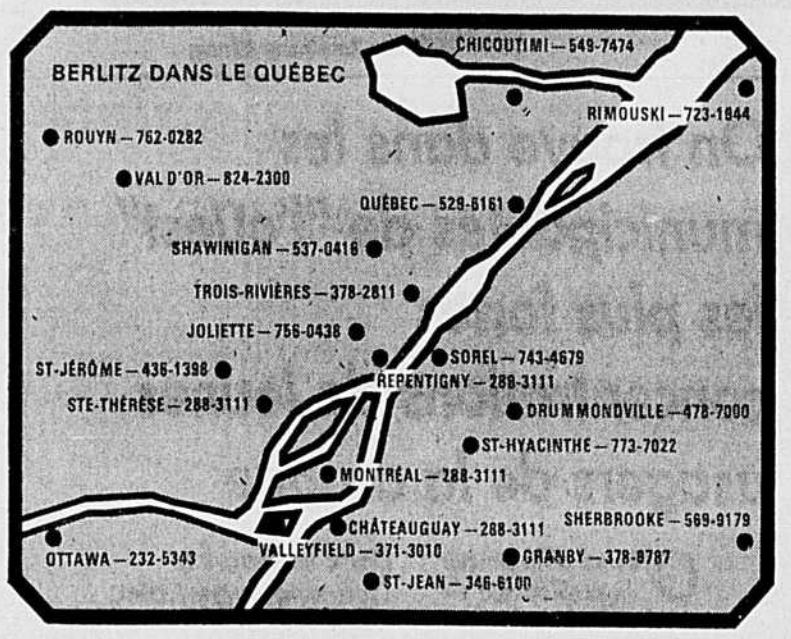
Selon les neuf conseillers de l'opposition, par le geste qu'elle a posé en s'informant de la possibilité d'obtenir les services de comptables, ingénieurs et économistes français, "l'administration Tétreault-Lagarde reconnait publiquement qu'elle a échoué dans ses efforts d'apporter une solution aux problèmes de Laval, bien qu'elle soit au pouvoir depuis deux ans et demi."

Les conseillers de l'opposition regrettent cette décision du comité exécutif.

Ils proposent plutôt, comme ils l'ont fait dernièrement, une collaboration plus étoite entre les administrateurs élus, les hauts fonctionnaires "compétents" déjà en place et les corps intermédiaires, qui vivent quotidiennement les problèmes locaux.

"C'est ici même, au Canada, que des problèmes canadiens seront réglés par des Canadiens. L'administration Tétreault-Lagarde, au lieu d'aller chercher secours outre-Atlantique, devrait s'appliquer à rétablir la confiance et la fierté des contribuables de Laval qu'elle a réussi à détruire en si peu de temps."

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Également : espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir. — Toute l'année.

Écoles Berlitz Langues Vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____.
☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Tél. : _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR. 12/3/68

Vous allez acheter une maison ou un chalet?

Adressez-vous dès maintenant chez Viceroy et toute l'isolation des planchers et du toit sera installée gratis.
Un cadeau de $300.
Et vous aurez dans votre maison ou dans votre chalet la meilleure isolation thermique que nous puissions vous fournir.
Une diversité de modèles qui dépasse tout ce que vous pouvez imaginer.
Il vous suffit de visiter notre parc d'exposition indiqué ci-dessous.
Vous n'y perdrez pas votre temps.



Viceroy
Nous travaillons dur pour mieux construire.
Visitez notre parc d'exposition, 1365 boulevard LaBelle, Chomedy, Laval, Québec. 688-9950.

VERSAILLES-FORD VOUS INVITE A VERSAILLES

GAGNEZ UN VOYAGE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES...

par AIR CANADA



Le Concours "Château de Versailles" est ouvert chez Versailles-Ford. Deux couples gagnants s'envoleront pour Paris, Versailles et les châteaux de la Loire. Ils passeront quinze jours inoubliables, toutes dépenses payées et logeront au luxueux hôtel Ambassador. Tentez votre chance chez Versailles-Ford et laissez-vous tenter par une des magnifiques Ford 1968. Jusqu'à 100 chances de gagner sur l'achat d'une voiture neuve ou l'évaluation de votre auto actuelle d'ici le 30 avril 1968.

veux, veux pas . . . il faudra bien qu'on nous imite un jour !

Versailles FORD Sales Ltée

Falcon•Fairlane•Mustang•Ford•Thunderbird•Anglia•Cortina•camions Ford
4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180

La Cour supérieure donne raison à Wagner contre le Barreau

En tranchant un différend opposant depuis plus de deux ans l'ancien ministre de la Justice Claude Wagner et le Barreau de Montréal, un juge de la Cour supérieure du Québec a décrété hier qu'un ministre de la Justice ne pouvait être restreint par les normes disciplinaires imposées par ledit Barreau à ses membres agissant comme avocats.

Dans un jugement rendu hier matin, le juge Claude Prévost conclut que le Barreau de Montréal a excédé sa juridiction lorsque, le 4 novembre 1966, son Conseil a imposé une amende à Me Claude Wagner, aujourd'hui député libéral de Verdun, à la suite d'une causerie donnée le 10 décembre 1965 à Drummondville. Parlant en qualité de ministre, Me Wagner avait alors critiqué l'administration de la Justice.

En déclarant nulle la décision prise par le Conseil du Barreau à l'endroit de Me Wagner, le juge Prévost déclare que l'ancien ministre n'était pas assujetti par la discipline du Barreau.

"Il était non seulement de son droit mais également de son devoir et de sa responsabilité de traiter des problèmes de l'administration de la Justice" a dit le juge.

La Cour observe enfin qu'elle avait dû apprécier les pouvoirs qu'avait le Barreau de censurer Me Wagner, mais non les propos tenus par ce dernier.

Me Wagner avait porté en appel la décision rendue contre lui par le Barreau de Montréal.

Les exigences du Québec en matière constitutionnelle ne créent pas un climat défavorable à l'industrie

— Maurice Bellemare

TROIS-RIVIERES — Il est faux, a affirmé hier M. Maurice Bellemare, de prétendre, comme certains se plaisent à le faire depuis quelque temps, que les exigences du Québec en faveur de ses droits constitutionnels éloignent les hommes d'affaires, disposés à investir de l'argent chez nous. C'est à mon sens, a-t-il précisé, un argument plutôt fondé sur un désir de semer la panique, que sur la réalité, dans le dessein de forcer le Québec à renoncer à ses aspirations légitimes.

Le ministre du Travail et député de Champlain s'adressait aux membres du club Kiwanis à Trois-Rivières. Selon M. Bellemare, la question constitutionnelle ne doit pas servir d'épouvantail en vue d'empêcher le Québec de réclamer ses droits. Ce n'est pas le seul sujet à mériter la considération. On doit aussi tenir compte de la montée industrielle. Le climat dans les relations de travai est tout aussi important, a dit le ministre.

A ce sujet, il a soutenu que l'image de la société au travail "peut produire un effet déterminant sur les investissements nouveaux, principaux générateurs de prospérité. Par voie de conséquence, c'est nuire au Québec, si on fait en sorte que les relations entre patrons et salariés semblent constamment dans une atmosphère survoltée".

A cet égard, le député de Champlain a lancé une flèche à la presse, qu'il a blâmé de "faire grand état du déclenchement des prèves, mais pas assez, lorsqu'elles prennent fin". Suivant les statistiques du ministre, 152 arrêts de travail sont survenus l'an passé, alors que 1,693 copies de contrats collectifs avaient été déposées au ministère du Travail. "C'est donc dire que seulement le dixième des contrats, négociés en 1967, ont abouti à une impasse. On a constaté une diminution en journées ouvrables perdues, bien qu'il y ait eu plus de grèves, que durant l'année précédente. Le nombre des journées ouvrables perdues a baissé de 1,955,432 à 1,625,359."

D'autre part, M. Bellemare a annoncé de prochaines modifications au code du travail, durant la session en cours. La nouvelle rédaction "reconnaîtra aux travailleurs un droit au travail et la liberté de travailler en tout temps".

Levée de l'excommunication contre les catholiques membres de la Franc-maçonnerie

CHICAGO (PA) — Un groupe d'évêques des pays scandinaves a obtenu du Saint-Siège que soit levée l'excommunication dont sont l'objet tous les catholiques faisant partie de la Franc-maçonnerie internationale.

C'est ce que prétend le "Chicago Daily News", dans une dépêche émanant du Vatican. Ce journal précise que la mesure, bien qu'elle n'ait donné lieu à aucun décret particulier, a déjà force de loi en Norvège, en Suède et au Danemark.

L'excommunication formelle des Francs-maçons date de 1918. Une bulle émise cette année-là décrétait que sont frappés de l'excommunication tous les catholiques qui "deviennent membres de la secte maçonnique ou font partie de sociétés secrètes conspirant contre l'Eglise ou les autorités légitimes".

Progrès rapide des négociations entre GM et ses employés

TORONTO. — La société General Motors of Canada Ltd et le syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC) ont passablement déblayé le terrain, hier, sur une des deux principales pierres d'achoppement qui prolongent la grève des 23,000 employés de cette entreprise au Canada.

La compagnie et les négociateurs de l'usine d'Oshawa pour les ouvriers, ont réglé l'épineuse question du respect de l'ancienneté dans le cas de mises à pied à court terme.

Il reste cependant à trouver un moyen terme en ce qui concerne le maintien en marche de la ligne de production pendant les périodes de repos. Le système en vigueur au Canada fait que pour ces périodes, la ligne de production arrête tandis qu'aux Etats-Unis, chaque homme est remplacé individuellement pour sa période de repos, ce qui ne produit pas d'interruption.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour mettre fin à cette grève qui se prolonge depuis un mois et demi. Les 1,900 ouvriers de l'usine de Sainte-Thérèse, en banlieue de Montréal sont touchés par l'arrêt de travail.

HÔTEL QUEENS
Le chef: NORMAN GROULX
vous offre tous les jours
SON DÎNER SPÉCIAL
D'HOMMES D'AFFAIRES
À partir de $1.90
Réservation Maître d'Hôtel Léon
866-2531
700 RUE WINDSOR

Winters démissionnera de son poste avant le congrès de leadership

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, espère toujours quitter le cabinet avant la dernière étape de la campagne pour la chefferie libérale.

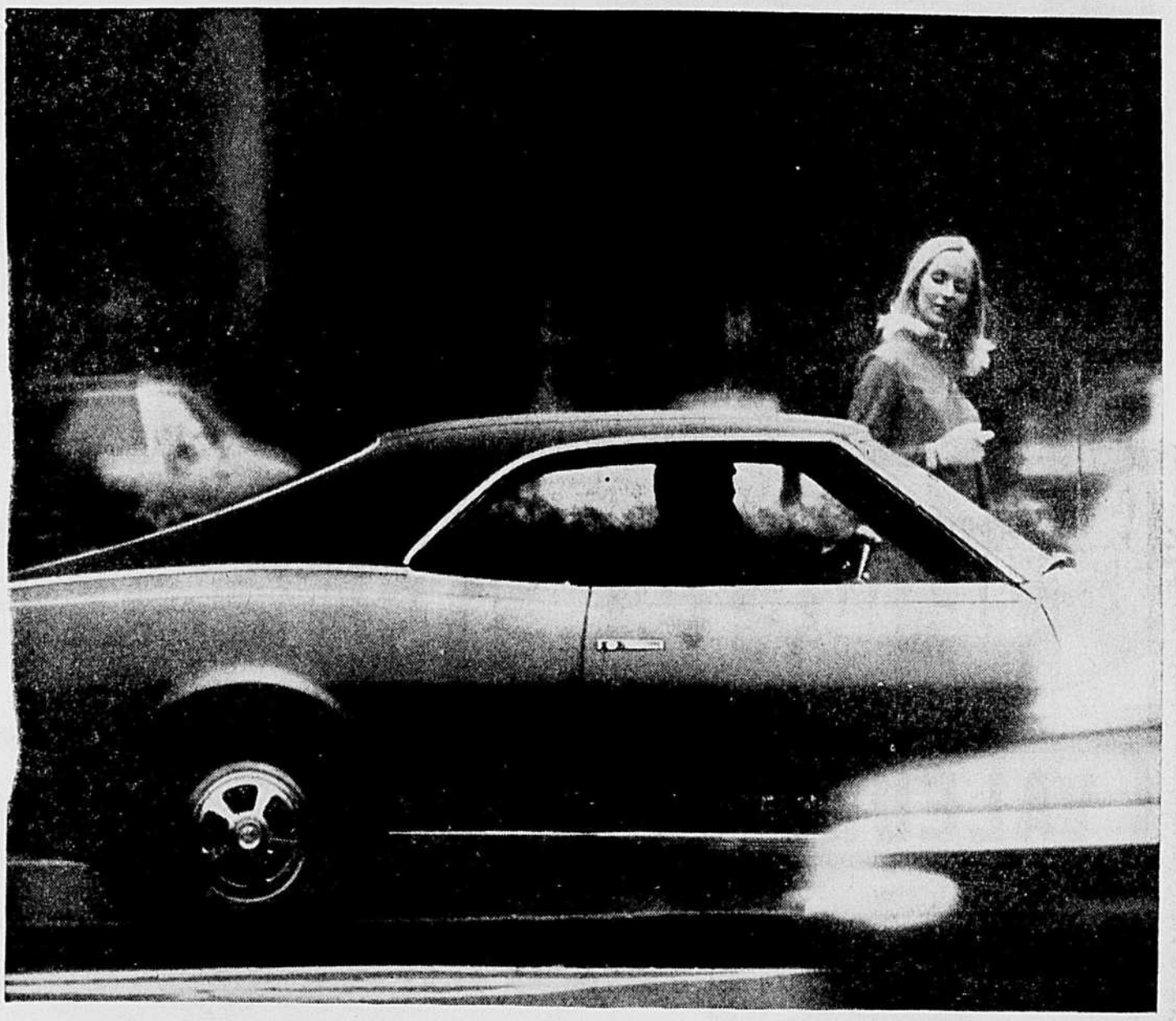
Au cours d'une conférence de presse, le ministre a laissé entendre que le Parlement pourrait bien interrompre ses travaux d'ici la fin de la semaine.

A ce moment, M. Winters demandera au premier ministre, M. Lester Pearson, de lui permettre de se désister.

Le ministre du Commerce a déjà soumis sa démission, laissant à la discrétion de M. Pearson le moment de l'accepter, pour se donner le champ libre avant la fin de la campagne.

Le congrès doit avoir lieu à Ottawa du 4 au 6 avril.

M. Winters, qui a passé la fin de semaine dans les Provinces maritimes, affirme y avoir trouvé un immense appui. Toutefois, ses partisans déclarés s'étaient déjà engagés envers d'autres candidats quand M. Winters s'est désisté de la course à la chefferie, en janvier.



Bien des rêves
se réalisent avec un prêt
de la Banque de Commerce.

Jacques, par exemple,
a sa fougueuse sportive.

Quels que soient vos désirs: auto, appareil photo, bateau ou tapis, comblez-les grâce à un prêt bancaire de la Banque de Commerce... où l'on connait bien son monde. C'est un autre service *confidentiel* de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Et pourquoi pas!





Y en aura pas d'annonce...
lui, y connaît ça!



sa bière, y a rien qui Labatt

L'exode des diplômés canadiens en aéronautique vers les USA sera désormais enrayé

Le "brain drain" en direction des Etats-Unis diminue! Du moins, dans une spécialité aussi "américaine" que l'aéronautique, qui ne verra, cette année, aucune émigration chez les jeunes diplômés canadiens. Selon le Dr G. N. Patterson, directeur, à l'Université de Toronto, de l'Institut de recherches en aéronautique, le Canada gardera désormais ses scientifiques et, de ce fait, entre dans une ère tout à fait nouvelle. Parlant devant des membres de l'Institut canadien de l'aéronautique et de l'espace réunis, ces jours-ci, en colloque, le Dr Patterson, qui agissait, hier, comme modérateur d'un panel "sur la nécessité d'un programme canadien de recherches spatiales", a conclu, entre autres, à l'urgence de créer de nouveaux débouchés de travail. Sinon, où iront les jeunes diplômés?

Actuellement, ils sont quelque peu retenus au pays par le système de conscription en vigueur outre-frontière et aussi par la décision des Etats-Unis, applicable au 1er juillet 1968, de restreindre cette immigration, la population scientifique de ce pays ayant atteint un sommet.

Il existe, au pays, certains programmes de recherches spatiales, entre lesquels, toutefois, aucune coordination ne se fait. Aussi, est-ce à une meilleure coordination des efforts que vise l'ICAE, en appuyant les recommandations faites au gouvernement, l'an dernier, par le Conseil des Sciences canadien, et dont l'une, en particuler, demandait que soit mise sur pied une agence centrale de recherches en aéronautique.

Cette agence centrale, si elle était créée, assumerait la responsabilité des progrès scientifiques et technologiques du Canada, dans la domaine de la recherche atmosphérique et spatiale, comme aussi de son développement industriel à cet égard et de l'établissement d'un programme global de recherches spatiales.

Invités à faire valoir la nécessité d'un tel programme, les panelistes ne l'ont pas établie aussi clairement que certains délégués l'auraient voulu, se bornant à souligner son influence positive sur l'économie canadienne et à donner des exemples de son application.

Il importe surtout, selon eux, que le gouvernement fédéral subventionne, au plus vite, industries et universités intéressées par la recherche spatiale. Entre industries et universités, il devrait également s'établir une meilleure coopération, le fossé étant actuellement particulièrement large entre les deux groupes.

Dans ce but, les universités pourraient faire une plus large place aux sciences appliquées.

C'est l'aspect économique de ce programme, qui a soulevé le plus de commentaires, surtout après qu'un Américain eût déclaré que les investissements de son pays, dans la recherche spatiale, de l'ordre de $40 à $50 milliards n'avaient pas occasionné tellement de profits.

Le Canada, selon cet Américain, plutôt que d'entrer en compétition avec les Etats-Unis, financièrement plus capables, devraient s'intéresser à un "satellite de ressources naturelles", c'est-à-dire pouvant détecter toutes les richesses intérieures du Canada et ouvrir donc la porte à l'abondance.

La Régie exercera un contrôle plus serré sur le transport par camions

par Florian BERNARD

Le régisseur du Transport au Québec, M. Guy Dallaire, s'est plaint hier de la piètre collaboration offerte par certaines industries de camionnage envers la Régie des transports. Les formulaires arrivent non seulement en retard, a-t-il expliqué, mais ils ne contiennent souvent qu'une partie des informations requises par la loi.

M. Dallaire qui s'adressait aux membres de l'Association du camionnage du Québec, section de Montréal, a invité les propriétaires de compagnies de transport à collaborer avec la Régie avant que cette dernière soit forcée d'imposer de nouveaux décrets.

La Régie songe, par exemple, à émettre une formule spéciale dite 253-A obligeant les compagnies ayant un chiffre d'affaires de $500,000 ou plus par année à fournir au gouvernement nombre de détails qui ne sont pas exigés actuellement, dont un bilan financier complet.

Affluence de plaintes

M. Dallaire s'en est pris particulièrement aux compagnies de transport qui exigent des prix autres que ceux fixés par la Régie. Il a souligné que les plaintes des expéditeurs sont de plus en plus nombreuses.

Il s'inquiète également de la disparité des tarifs entre certaines compagnies ayant les mêmes opérations. M. Dallaire estime que le propriétaire de camions a droit à un profit "raisonnable" qu'il doit justifier devant la Régie par un rapport précis et détaillé de ses opérations. Il a déclaré que la Régie n'entend pas s'immiscer dans les affaires internes des compagnies et ne désire aucunement imposer ses vues en ce qui concerne les employés et l'équipement. Cependant, a-t-il souligné, lorsqu'il est question des services rendus au public, la Régie a le devoir de s'en mêler.

M. Dallaire a déclaré qu'il a demandé au gouvernement l'autorisation d'exiger un dépôt en argent de la part des citoyens voulant obtenir un permis d'exploitation dans le domaine du transport routier. Cette politique, selon lui, éviterait à la Régie d'étudier nombre de demandes qui ne sont pas sérieuses et qui font perdre beaucoup de temps aux employés.

M. Dallaire a déclaré que la Régie veut travailler en collaboration avec l'industrie du camionnage et contribuer à la prospérité de cette dernière. Il a invité les camionneurs à ne pas toujours voir un tribunal à la Régie, mais à considérer surtout qu'il s'agit d'un organisme qui veut les aider. Il a dit que si les compagnies de transport collaboraient plus étroitement et respectaient les tarifs établis, il y aurait beaucoup moins de décrets et de sanctions. Il a rappelé aux camionneurs présents les sanctions prévues par la Loi contre ceux qui passent outre les décrets.

M. Dallaire a enfin invité les propriétaires de camions à se mettre au diapason du siècle et à entrevoir, déjà, les transformations qui sont sur le point de s'opérer dans le domaine du transport.

Il a dit, par exemple, que le jour n'est pas loin où les pipelines transporteront non seulement les matières liquides, mais également les granulés, voire même les marchandises générales.

Au Québec, 20 meurtres et 79 viols

QUEBEC (PC) — Le rapport annuel de la Sûreté provinciale du Québec, révèle que le corps policier du Québec s'est occupé de 21,219 infractions de caractère criminel pendant les 12 mois de l'année 1967 ; 10,831 de ces cas ont été classés dans la catégorie "crime".

Parmi les 10,831 crimes, les statistiques démontrent qu'il y a eu au Québec 20 meurtres, 79 viols, 5,827 vols avec effraction, 3,667 vols de plus de $50, 248 vols qualifiés, 957 vols de véhicules et 33 cas où des blessures et lésions corporelles ont été infligées.

OFFREZ-VOUS UN TELE-COULEUR
pour moins de $5.00 par semaine
aussi
TV noir et blanc
pour moins de $2.00 par semaine



Un représentant passera vous voir sans obligation
(service téléphonique 24 heures PAR JOUR)

Oui, pour voir la couleur à son meilleur c'est TOSHIBA qu'il vous faut!

ags Toshiba QUALITY SINCE 1875
TELECOLO INC.

★ 1er PAIEMENT APRES 45 JOURS
★ GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

Si vous voulez avant tout une image parfaite, choisissez TOSHIBA

DONT VOICI LES AVANTAGES :

- Puissant châssis de 22,000 volts, MONTE A LA MAIN
- Grand écran rectangulaire de 19 po. vous donnant 170 po. car. d'une image nette et claire et des couleurs vraies
- Contrôle automatique de gain, vous donnant une stabilité d'image totale
- Syntonisateur "mémoire" se réglant une fois pour toute
- Haut-parleur oval 4" x 6" vous donnant un son de qualité FM
- Garantie d'un an sur toutes les pièces
- Joli meuble au fini grain noyer

TELECOLO INC. - 323-5099

"Je les fume parce que je les aime."
Que peut-on dire de plus?



Prenez un paquet de Belvedere: vous constaterez que vous les fumez parce que vous les aimez — même s'il y a des cadeaux-éclair.



Les secrets de polichinelle

glanés par Lyse Rossignol

Statistique sur la durée des appareils ménagers

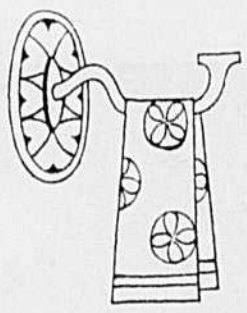
La dernière publication mars/avril du "Canadian Consumer" donne un résultat des calculs sûrs, établis par les chercheurs du ministère de l'Agriculture des Etats-Unis qui indiquent la durée éventuelle de divers appareils ménagers. Si l'on ressent parfois une surprise mêlée de tristesse quand un appareil ménager solide et résistant "rend l'âme" notons que : cuisinière et réfrigérateur durent environ 16 ans; laveuse, 11



ans; sécheuse, 14 ans; congélateur, 15 ans; aspirateur-balai, 18 ans; aspirateur, 15 ans; machine à coudre électrique, 24 ans; grille-pain électrique, 15 ans; télévision, 11 ans. Ces durées sont calculées pour un appareil acheté neuf et ayant appartenu à un seul propriétaire.

Support de serviette trouvé au grenier

Savez-vous que les ornements anciens, en métal ou en bois, qui servaient autrefois à supporter la tringle des tentures, peuvent devenir de bien jolies appliques qui, en plus d'orner vos murs, serviront à suspendre les serviettes d'invités dans la salle de bain ou la chambre à coucher. Si le métal n'est pas rouillé ou trop terni, laissez-le tel quel, avec toute son authenticité. Sinon, passez



une légère couche de peinture métallique ou d'émail dont la couleur s'harmonisera au décor de la pièce.

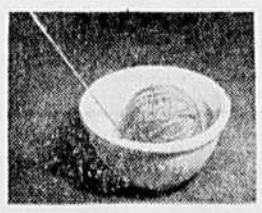
Eclairez avec des fleurs

Si vous avez un lampadaire qui ne sert plus à l'éclairage, installez-y des plantes variées qui retomberont dans toute leur beauté; l'été venu, ornez-le de belles fleurs que vous cueillerez dans les champs ou dans votre jardin.



La grande vogue du tricot

Le tricot fait main a retrouvé sa vogue d'antan. Aussi, celles qui occupent leurs loisirs en tricotant savent à quel point ce travail manuel est une source précieuse de détente. Voici quelques conseils qui aideront celles qui aimeraient s'y adonner : en tout premier lieu, il faut toujours acheter, en une seule fois, toute la quantité de laine nécessaire et même plus, car les maisons responsables acceptent de reprendre la laine qui n'est pas utilisée. Si vous ne prenez pas cette précaution, vous risquez de ne plus trouver ensuite le coloris identique pour terminer votre ouvrage. Lors de l'achat, vérifiez également le numéro qui se trouve sur la bande, il indique que la laine a été teinte dans le même bain de couleur. Ce qui est très important, d'autant plus que dans un même coloris, il existe des différences de tons qui se remarqueront sur



le tricot. Autres petits détails pratiques : les manches, les devants d'un vêtement doivent être tricotés en même temps, ainsi vos deux morceaux seront identiques. N'interrompez jamais votre tricot au milieu d'une aiguille, cela nuit à sa régularité. Pour que votre balle de laine se déroule facilement, placez-là dans un plat de faïence ou de poterie épaisse.

Mains moites

Si vos mains sont souvent moites, vous savez sans doute que cette moiteur est d'origine nerveuse. Aussi, lors de votre prochaine visite chez le médecin, il serait bon de le lui souligner. En attendant, savez-vous que vous pouvez utiliser votre désodorisant liquide habituel que vous employez pour combattre la transpiration sous les aisselles à condition qu'il ne soit composé d'aucun ingrédient collant. Essayez aussi la crème d'amandes douces que vous trouverez à la pharmacie. Le bain de paraffine peut également vous aider : faites fondre un ou deux carrés de paraffine — que vous employez habituellement pour préserver vos conserves — faites fondre au bain-marie, attention, il ne faut jamais mettre le récipient directement sur le feu. Plongez vos mains dans



ce bain de paraffine, et ainsi enduites, enveloppez-les d'un gant de plastique (vous les achèterez en rouleau au comptoir des menus articles des grands magasins) et laissez agir durant 15 ou 20 minutes. Ce traitement est spécialement recommandé pour les mains abîmées.

Allergie aux vêtements élastiques

Les spécialistes de la peau avertissent les personnes qui portent des vêtements confectionnés avec une matière extensible (stretcher) qu'elles courent le risque d'attraper une nouvelle maladie "dermatite aux tissus élastiques". Les dermatologistes lancent un avertissement et s'inquiètent du nombre grandissant de graves irritations et de sérieuses démangeaisons causées par la friction de vêtement élastiques tels que: soutien-gorge, gaines, pantalons très étroits et même des bas de soutien en élastique. Ces spécialistes regrettent que les fabricants considèrent, les anciens sous-vêtements non élastiques, comme des vestiges du passé et ils précisent que la nouvelle maladie n'a rien à voir avec le déjà célèbre syndrome de la gaine-cu-



lotte "la gainite" dont nous avons déjà parlé dans cette chronique, qui comprime les veines et empêche une bonne circulation sanguine, d'où l'enflure très importante des jambes et des chevilles.



FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

Courrier "Que Faire ?"
LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Equilibre

Envers notre fillette de deux ans, mon mari se révèle un papa gâteux de la pire espèce. Ils sont déjà de complot, le croiriez-vous, et on n'a pas idée de l'activité de leur union. Deux ou trois fois par nuit, la petite s'éveille, crie "papa" et lui, s'empresse de se lever pour aller la chouchouter, la bercer, lui donner de l'eau, lui préparer un biberon et allons-y sur la poulette grise qui a pondu dans l'église, la brune ou la caille, dodiche dodo. C'est impensable et je suis malheureuse de tout ce mouvement qui me paraît anormal. MARISE

Cela vous paraît anormal, et ce l'est, à coup sûr. Vous perdez contrôle sur vous-même et accord avec les deux êtres qui conditionnent leur vie par la vôtre. Il vous faut d'abord regarder la situation très calmement. Vous préparer à prendre les moyens voulus pour rétablir l'équilibre dans toute la situation, pas tellement par des mots à tort et à travers, mais par des décisions bien mûries dans leur préparation et bien exécutées dans les faits. Pour s'éveiller la nuit, obsédée par l'attention de son père, votre enfant se gâte, le gâte et vous gâte. Révisez son alimentation à fond. Le biberon ? Plus de biberon, ma foi non ! La petite doit manger à sa faim quelques bons repas bien préparés et elle doit ensuite dormir sans s'éveiller. Vous vous occuperez après du monsieur un peu plus, un peu mieux, à la mesure de ce que vous savez de lui, aussi bien que de ce que vous ignorez. Cherchez. A l'occasion d'un grand ménage de printemps, pouvez-vous changer la disposition de la chambre de mademoiselle ? Capter son attention par un lit plus grand que vous garnirez d'une poupée que vous lui apprendrez à aimer.

Une poupée fillette comme elle, avec des vêtements qu'elle lui mettra le matin pour le jour, et aussi un petit trousseau de nuit, pyjama qu'elle enfilera à Marichette ou à Pitchounette, comme elle se prépare elle-même à dormir "comme une grande fille". Ou une poupée garçon, habillé en matelot, en salopettes ou en "taxi-man" à votre gré... Accomplissez bien cette transition. Et n'oubliez pas que votre enfant arrive à ce qu'on appelle l'âge de l'eau, l'âge du sable, c.-à-d. pour elle l'utilisation des matières obéissantes à son commandement et qu'elle transporte entre ses doigts, avec ses mains, avec un gobelet, et le reste. Elle veut être obéie... donnez-lui ce qu'il faut. Vous avez une grosse besogne pour pas mal de temps à trier tout cela : les enfants ne s'élèvent pas tout seuls ni les hommes non plus, même s'ils se croient adultes.

Tourtières

Je ne réussis jamais à faire des tourtières mangeables : la viande est granuleuse, moitié boeuf, moitié porc et j'ai beau saler, poivrer, épicer, ce n'est guère bon. Cela semblait si facile à ma mère qui ne manquait jamais rien de tout ce qu'elle touchait.

FANCHON

Dommage, chère Fanchon, que maman ne vous ait pas laissé voir tout ce qu'elle mettait de sa tête dans ce que ses mains réussissaient. La viande de boeuf n'est pas destinée aux tourtières, qui devraient contenir de la viande de tourtes, mais, minute ! Plus de tourtes. C'est uniquement la viande de porc qui doit dominer dans des bons "pâtés à la viande", avec du veau gras, un peu plus de porc que de veau. Beaucoup d'oignons, dont la texture de composition veloute toute la viande qui, par ailleurs, doit toujours être cuite presque à fond avant d'être déposée dans des abaisses de tartes, dessus et dessous. Le four à 450° pour commencer, ramené à 400° puis à 375° dès que la pâte est partie à cuire, et tout cela en dix minutes pas plus.

Visites inter-collégiales entre étudiants de Rimouski et d'Ontario

FERGUS, Ont. (PC) — Un groupe d'étudiants de l'Ecole Secondaire Paul Hubert, de Rimouski et un autre du "Centre Wellington District High School" de Fergus, Ont., vivent cette année une expérience des plus intéressantes. En effet, dans le cadre d'un programme d'échange, 12 étudiants de Rimouski arrivaient la semaine dernière à Fergus pour un séjour de deux semaines en compagnie de leurs homologues ontariens. Ensemble, ils se rendent en classe, prennent leur dîner à la cafétéria, et se réunissent le soir chez l'un ou chez l'autre pour se divertir. Pour leur part, un groupe d'étudiants de Fergus se rendra à Rimouski le 22 mars prochain pour y séjourner.

Au lieu de poursuivre des discussions stériles sur le bilinguisme et le biculturalisme, ces étudiants ont décidé d'apprendre à se connaître. "Ils jouent des jeux auxquels nous ne nous adonnerions pas", de commenter Kathy Elgie, une adolescente de 16 ans. Et elle raconte comment, jeudi dernier, les étudiants québécois leur ont proposé un jeu "d'embrassade" !

Ce jeu de société, consiste à bander les yeux d'un garçon pendant qu'une fille du groupe pose un baiser sur ses lèvres. Si le garçon devine qui l'a embrassé on lui permet alors d'embrasser toutes les filles! Il semble que les québécoises ont participé à ce jeu avec beaucoup d'enthousiasme mais que plusieurs ontariennes ont montré quelque réticence à se prêter à se manège et que plusieurs même ont refusé d'y participer. "Elles n'embrassent les garçons que lorsqu'elles sortent sérieusement avec", de dire Gaston Lisotte, de Rimouski.

Les étudiants québécois ont également été très surpris de voir que les gars de là bas ne fumaient pas. "Nous fumons tous", de dire Mario Ouellette, "mais pas un seul d'entre eux ne touche à la cigarette. La taille des étudiants anglais en a également surpris plusieurs. "Pourquoi êtes-vous tous plus grands que nous?", a demandé Richard Fortin en pleine salle de cours! Pour leur part, les hôtes ont trouvé que leurs visiteurs avaient beaucoup d'énergie au jeu et beaucoup de résistance à la fatigue.

Lisa Trudel, de Rimouski, a souligné le fait que les étudiants de Fergus se couchent de bonne heure et étudient beaucoup plus que ceux de Rimouski.

"Les résultats sont significatifs, dit en soupirant Mario Ouellette. Nous ne réussissons pas aussi bien qu'eux en classe."

Un compte de téléphone magistral : $2,750 !

MEDFORD, Oregon (PA) — Une jeune fille de Medford a déclaré à la compagnie Pacific Northwest Bell qu'elle avait fait des appels téléphoniques à des adolescents solitaires pour la somme de $2,750. Ses parents, dont le nom n'a pas été divulgué, doivent encore $2,350 à la compagnie; c'est ce que soulignait le journal de cette dernière. M. Walt Crosby, directeur de la compagnie à Medford, a fait savoir qu'un soir, lorsque les parents de cette jeune personne s'étaient couchés, leur fille jasait avec un garçon californien. Le lendemain matin, soit neuf heures plus tard, elle n'avait pas encore raccroché!...

VOUS POUVEZ COMBATTRE
L'EMBONPOINT
L'embonpoint est souvent dû à une mauvaise élimination des déchets, par manque d'activités physiques adéquates ou par suite d'habitudes alimentaires défectueuses. Dans ce cas, le Thé des Carmélites se montre utile. Grâce à son action éliminante, diurétique et légèrement laxative, ce remède active et facilite l'assimilation des aliments et aide à l'expulsion des déchets, sans déprimer l'organisme.
Le Thé des Carmélites est exclusivement composé de plantes médicinales récoltées sous la surveillance d'experts et il est vendu en pharmacie.
le Thé des Carmélites

"La condition de la femme doit être envisagée objectivement"

HALIFAX (PC) — "Il serait prématuré de dire qu'il existe de la discrimination à l'endroit des femmes", déclarait récemment Mme Robert Ogilvy, magistrat adjoint à la Cour juvénile du Nouveau-Brunswick, et membre de la Commission fédérale d'enquête sur le statut de la femme.

"La Commission doit traiter objectivement la question de la condition de la femme," d'ajouter Mme Ogilvy, dans une déclaration faite à Halifax.

Personnellement, elle n'a jamais été victime de discrimination, ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser aux femmes qui en ont souffert.

"Je ne souffre pas de la faim, ce qui ne signifie pas que je me désintéresse du sort des gens qui sont privés de nourriture," a-t-elle commenté.

La discrimination, si elle existe, peut affecter tous les aspects de la société, alors que des salaires moins élevés pour les femmes suscitent une baisse générale de salaires. Le travail à prix minime est préjudiciable au domaine économique, d'expliquer Mme Ogilvy.

La Commission s'attend à recevoir des mémoires officiels ou à titre privé et la date limite est fixée au 22 mars, a rappelé Mme Ogilvy.

LIMONADE
ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE



SODA Il rend les réfrigérateurs propres—sans odeur

Pour nettoyer votre réfrigérateur d'une façon économique, utilisez une solution de soda à pâte Cow Brand (3 cuillerées à table dans une pinte d'eau). Les fabricants de réfrigérateurs le recommandent. Il supprime les taches, ne raye pas, désodorise. Viandes et légumes conservent fraîcheur et saveur.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

ANNONCE

Comment oublier le dentier qu'on porte

Cushion Grip* redonne aux dentiers une nouvelle jeunesse: en effet, c'est une substance plastique malléable qui leur permet d'épouser le contour exact des gencives. Cushion Grip élimine les rugosités et la friction qui irrite les gencives. L'application se fait directement du tube au dentier, sans mélange ni préparation. Une seule application de Cushion Grip peut durer jusqu'à six semaines, même après nettoyage quotidien. Cushion Grip vous rend le sourire facile et vous permet de manger à bonnes dents! Exigez Cushion Grip chez votre pharmacien. Il n'y a rien de tel.

*Marque déposée.

PROFITEZ DE LA
VENTE ANNUELLE
DE BAS
Cameo
DU 6 AU 16 MARS



Toute femme économe ne manquera pas de tirer plein avantage de notre vente annuelle de bas Cameo, les bas les plus seyants qui soient. Une fois l'an seulement, tous nos modèles vous sont offerts à prix réduit! Choix de ravissantes teintes printanières! Prenez soin de vos jambes tout en prenant soin de vos sous!

Profitez des bas prix de notre vente annuelle:

	Ord.	Prix de vente
MINI-LOOK EN CANTRECE	$ .99	$ .79
TRICOT CHAÎNE DOUBLE	$1.39	$1.11
TRICOT CHAÎNE OU ORDINAIRE	$1.50	$1.20
"LITTLE NOTHING" EN CANTRECE	$1.75	$1.40
BAS DE SOUTIEN SUPER SHEER SUPPORT EN LYCRA	$4.95	$3.95
BAS DE SOUTIEN SUPER SUPPORT EN LYCRA	$5.95	$4.75

Commandes téléphoniques et postales acceptées 279-4581

- Facile d'ouvrir un compte
- Plan de mise de côté

CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500, ST-HUBERT ANGLE BEAUBIEN 279-4581
A LA SORTIE DU METRO BEAUBIEN

suivez la voie du succès
Sténotypie

Vous désirez et le prestige et le salaire élevé, n'est-ce pas ? Pensez donc à la sténotypie. Appelez maintenant, sans obligation de votre part, pour avoir votre prospectus gratuit. Institut International de Sténotypie, 1015 Côte du Beaver Hall (station de Métro Victoria).

Tél. : 878-9186, local 8

UN PROCHAIN MARIAGE!



Notre personnel courtois et compétent s'occupera de votre réception avec une attention particulière, rien ne sera négligé quelle que soit l'ampleur de la réception.— Cuisine excellente à des prix exceptionnels.

Nous vous invitons à visiter notre magnifique salle de réceptions.

Hôtel Capri

STATIONNEMENT GRATUIT

6445, boul. DECARIE
739-2771

Francine et Gérard
recevront demain à
CKAC/73
Madame Françoise Cholette Pérusse
qui parlera de la
Psycvhologie de l'homme
ÉCOUTEZ
D'amour et d'eau fraîche
de 13 h 10 à 14 h 00





L'épilation du visage est un des traitements féminins qui procurent le plus de bonheur

par Dorothy Gregory, électrologue

Les chirurgiens réussissant des opérations délicates ne reçoivent sans doute pas de témoignages d'appréciation aussi chaleureux que ceux que nous recevons des clientes qui ont suivi le traitement épilatoire Gregory.

"La vie est belle et sans nuages grâce à vous", nous écrit une jeune fille en vacances.

Nous avons téléphoné à une dame plus âgée pour une vérification gratuite, et voici son témoignage: "Je suis maintenant détendue et fière de mon teint, au lieu d'être timide et mal à l'aise, comme avant."

Une autre affirme: "Je ne me suis jamais sentie aussi confiante et sans gêne aucune."

Aucune autre affection cutanée n'affecte aussi lourdement l'esprit d'une femme et ne lui cause autant de gêne et de malheur que ce phénomène que les médecins appellent l'"hirsuité" — lorsque les poils poussent là où ils ne devraient pas.

Toutes ces déceptions peuvent cependant vous être évitées, grâce à votre clinique Gregory.

L'épilation permanente Gregory n'est pas du tout un "luxe". Bien au contraire, c'est une nécessité qu pour les femmes que les poils enlaidissent. Et des milliers de femmes de quatre pays vont à leur clinique Gregory tout comme si elles allaient à leur salon de coiffure.



Gregory se spécialise dans une nouvelle méthode épilatoire, la thermolyse. Telle qu'appliquée par nos techniciennes habiles, elle est rapide, confortable et économique. Toute femme peut ressentir sans tarder les bienfaits de nos méthodes de traitement exclusives.

Bien entendu, le tout est entièrement sans danger. Plusieurs médecins recommandent les cliniques Gregory à leurs clientes.

Pourquoi ne pas venir aujourd'hui même pour une démonstration et un examen gratuits? Nous serons heureux de vous enlever gratuitement quelques-uns de vos poils hideux et de vous expliquer le procédé.

La clinique Gregory est ouverte de 10h a.m. à 7:30h p.m. tous les jours, et de 9h à 2h le samedi.

Centre-Ville: 301 Edifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Ste-Catherine (station de métro Peel). Téléphone: 861-9741.

Snowdon: 5253, boulevard Décarie (à côté du théatre Snowdon). Téléphone: 481-3522.

Plaza St-Hubert: 6339, rue St-Hubert, Chambre 300. Téléphone: 272-9664.

À LA TV

2 | CBFT Montréal
3 | WCAX Burlington
4 | CFCM Québec
5 | WPTZ Plattsburg
6 | CBMT Montréal
7 | CHLT Sherbrooke
8 | CJOH Ottawa
10 | CFTM Montréal
12 | CFCF Montréal
13 | CKTM Trois-Rivières

★—COULEUR

CE SOIR

4:00
2,7,13—Bobino
3—Merv Griffin Show
★ 4—Zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—The Big Spenders
10—Le comte de Monte Cristo; "Le duel"
★12—The Buddies

4:30
★ 2,7,13—La boîte à surprise "La ribouldingue"
5—Mike Douglas Show
6—Upside Town
★ 8,13—Uncle Willy and Floyd
★10—Zoo du capitaine Bonhomme
★12—Family Theatre : "No Kidding"

4:55
4—M. Jet

5:00
★ 2,13—Les cadets de la forêt
3—Secret Storm
★ 6—Frankenstein Jr and the Impossibles
★ 7—Walt Disney
★ 8,13—The Second 100 years

5:30
★ 2—La vie qui bat : "Les Galapagos"
3—Evening Report
4—Kit Carson
6—Let's Go
★ 8,13—Newsline
★10—Marine Boy
13—Popeye

5:45
3—World of Sports

6:00
2—Jeunesse oblige: "Musique classique" avec Jean François Senard.
4—Télé-Québec
5—Ch. 5 Reports
6—Tween Set
7—Fiesta
★10—Télé-Métro
12—The Pierre Berton show
13—Votre spectacle: "Le petit colonel"

6:15
3—Newstime

6:30
2—Téléjournal
★ 3—CBS News
4—Nouvelles sportives
★ 5—Huntley-Brinkley-Report
6—Evening Report
7—Troisième édition
★ 8,13—The Merv Griffin Show
★12—Pulse
13—Les actualités

6:45
2—Aujourd'hui
4—Actualité
7—Météo
★10—Sports-images

7:00
3—Danger Man
4—Saint-Georges et ses amateurs
★ 5—Truth or Consequence
6—Seven on Six
7—Quel est votre verdict?
★10—Dernière heure
★12—Batman
13—Votre spectacle (suite)

7:15
★10—Télé-Métro

7:30
★ 2—Les Joyeux Naufragés
★ 3—Daktari
★ 4—L'homme à la valise
★ 5—I Dream of Jeannie
6—Outdoors Unlimited
7—Adam ou Eve
★ 8,12,13—The Jerry Lewis Show
★10—L'homme à la valise "Vente aux enchères"

8:00
★ 2,7,13—Mission impossible
★ 5—Jerry Lewis
★ 6—The Red Skelton Hour

8:30
★ 3—Red Skelton
★ 4,10—Cré Basile: "La clinique"
★ 8,12,13—Ironside

9:00
★ 2,7,13—Rue des pignons
★ 4,10—Claude Blanchard
★ 5—Tuesday, Nite at the Movie: "Invitation to a Gun Fighter"
★ 6—Tuesday Night Drama: "Wojeck"

9:30
★ 2,7,13—Moi et l'autre
★ 3—Good morning world
4—Alfred Hitchcock
★ 8,12,13—Pig'N'Wistle
10—Peter Gunn

10:00
★ 2,7,13—Tous pour un
★ 3—CBS News Hour
4—Cité sans voile
6—CBC Newsmagazine
★ 8,12,13—The Avengers
★10—Plaza Fortune

10:30
2,7,13—Caméra 68
6—The Public Eye

10:45
★10—Dernière heure

11:00
2,7,13—Téléjournal
3—Eleven O'Clock Report
4—L'actualité
5—Eleventh Hour Report
6—CBC National News
★ 8,12,13—The National News
★10—La ronde des sports

11:15
2,7—Supplément régional
3—Alice and the Weather
4—Météo
6—Viewpoint
10—Cinéma: "L'oeil du monocle"
★12—Pulse

11:20
6—Night Report
★ 8,12—Nightline
13—Actualités

11:30
2—Nouvelles du sport
3—The Late Show : "Convicted"
4—Noir sur Blanc
★ 5—The Johnny Carson show
7—Cinéma : "Le temps de la peur"

11:35
2,13—Ciné-Club: "L'Oeil du diable"
6—Sport — Final
★ 8,13—Douglas Fisher

11:40
6—One of a Kind: "Would You Velieve"
12—Pajama Playhouse: "The Brave Men"

DEMAIN MATIN

7:30
4—Dessins animés
7—Les lève-tôt
8,13—University of the Air
10—Les p'tits bonhommes

7:45
4—A nous deux
10—Métro-Matin. Avec Jean-Pierre Coallier

8:00
★ 3—Captain Kangaroo
7—Première édition
★ 8,13—Ed Allen

8:15
★ 4—Toast et café

8:30
7—Rue Pipe de plâtre
★ 8,13—Romper room

8:45
10—36-24-36

9:00
3—Romper Room
5—News of Women
★ 7,10—Toast et café
★ 8,13—Something to think about

9:15
4—Ciné-roman
6—Montreal Notebook
★ 8,13—School Telecasts

9:30
3—Ed Allen
4—En forme
5—General Hospital
6—Quebec School Telecast
8,13—Ontario dept of education
12—University of the Air

9:45
4—En matinée: "La pêche au trésor"

10:00
2,7,13—Télévision scolaire: "Expérience et expressions"
3—Candid Camera
★ 5—Snap Judgement
6—Quebec School Telecast
8,13—The honeymooners
10—Voix de femmes, avec Mme Françoise Gaudet Smet, animateur: Paul Dupuis
★12—Romper Room

10:30
2,7,13—Monsieur Surprise présente
★ 3—Beverly Hillbillies
★ 5—Concentration
6—Friendly Giant
★ 8,13—Perry's probe
10—Leçon de beauté, avec Mme Edith Serei
★12—Magic Tom

10:45
2,7,13—La souris verte L'éducation sonore, avec Yolande Rossignol. Thème: le menuisier
6—Chez Hélène
10—L'école du bonheur

11:00
2,7,3—Les Saintes Chéries: "Eve à la maison"
3—Andy of Mayberry
4—L'école du bonheur
★ 5—Personality
6—Mr. Dress-up
★ 8,13—TV Bingo
10—Voix de femmes avec Mme Thérèse Casgrain, animateur: Paul Dupuis
★12—The Mike Douglas Show

11:15
4—Jouez à ?

11:30
★ 2—Long métrage: "Paradis et braise de feu"
3—Dick Van Dyke
★ 5—Hollywood Squares
6—Pick of the Week
7—Ton-Ton Bon-Bon
★ 8,13—Dear Jackie
10—Eternel amour: "Figure de proue"
13—La poulette grise

11:45
4—Palmarès

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
★ 3—Love of life
★ 5—Jeopardy
6—Serial Six
7—Minirama
8,13—News: Picture Page
10—Première édition
13—Les aventures de Maluron.

12:15
4—Actualité
8,13—Dodo et Hercules
10—Ciné-roman: "Trois vieilles filles en folie"
13—Les petites annonces

12:30
★ 3—Search for tomorrow
4—De tout de tous
★ 5—Eye Guess
★ 6—Search for Tomorrow
7—Deuxième édition
8,13—Movie Matinee: "Magic Town"
10—Ciné-midi: "Paris - New-York"
12—Little People
13—Télé-Matinée

12:45
★ 3,6—Guiding Light
7—Météo — Sport

1:00
3—One O'clock Weather Across the fence
4—Qui suis-je?
5—Dark Shadows
6—Mid-day Report Calendar
★ 7—Avec André Guy
12—Photo Finish

1:15
2—Cinéfeuilleton: "L'entraineuse fatale"
3—Channel 3 Presents
13—Les plus beaux films: "Le vainqueur"

1:30
2—Long métrage: Moranbong"
★ 3,6—As the world turns
4—Voix de femmes
★ 5—Let's Make a Deal
★12—The Big Spenders"

2:00
★ 3,6—Love is a Many Splendored Thing
4—Entre nous, les deux font la paire.
★ 5—Days of Our Lives
7—L'école du bonheur
10—Ciné-mercredi: "Le grand alibi"
★12—In Town

2:15
7—Lui, elle et vous

2:30
★ 3—Houseparty
★ 5—The Doctors
6—Coronation Street
8,12,13—People in Conflict

3:00
2,7,13—Femmes d'aujourd'hui
★ 3—To tell the truth
★ 5—Another world
6—Take Thirty
8,12,13—Magistrate's Court

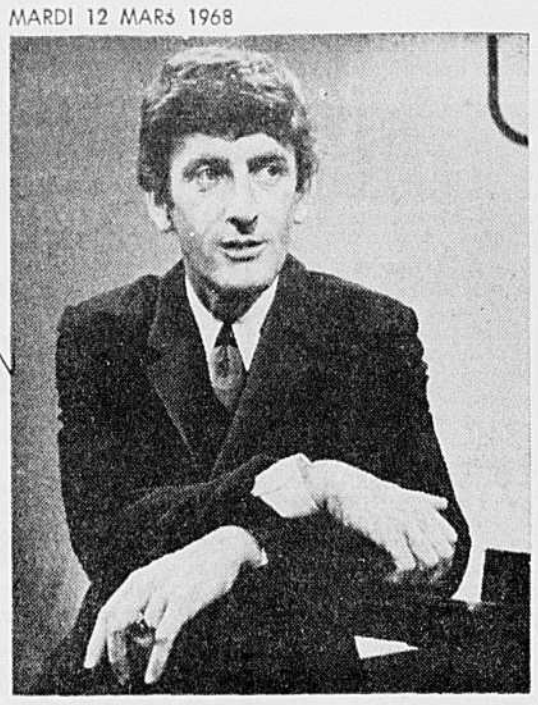
3:30
★ 3,6—Edge of night
4—Hé, les gars!
★ 5—You don't say
★ 8,12,13—It's your Move
10—A vous de jouer

4:00
2,7,13—Bobino
3—Merv. Griffin show
★ 4—Zoo du capitaine Bonhomme
★ 5—Match Game
★ 6—Bonnie Prudden
★ 8,13—The Big Spenders
10—Le dernier des Mohicans "Jour du règlement"
★12—The Buddies

4:30
★ 2,7,13—La boîte à surprise: "O.K. shérif"
★ 5—Mike Douglas show
6—Upside Town
★ 8,13—Uncle Willy et Floyd
★10—Zoo du capitaine Bonhomme
★12—Family Theatre : "Captain Falcon"

4:55
4—M. Jet

5:00
★ 2,13—Robin Fusee
3—Secret Storm
6—The mark of Zorro
★ 7—Les sentinelles de l'air
★ 8,13—Batman



"A guichet fermé"

Jacques Blanchet sera l'animateur-vedette de l'émission "A guichet fermé", mercredi soir, à 7 h. 30, au canal 2. Ses invitées: Lucile Dumont et Edith Butler.

choix d'émissions

6:00 (2) — JEUNESSE OBLIGE — MUSIQUE CLASSIQUE : Alexis Contant, musicien canadien. 30 min.

8:30 (CBF) — CONCERT SYMPHONIQUE : L'Orchestre Symphonique de Toronto, dirigé par Seiji Ozawa, exécute des oeuvres d'Aitken et de Chopin. Soliste : Claudio Arrau, pianiste. 60 min.

9:30 (CBF) — DES LIVRES ET DES HOMMES : Interviews de Robert Gurik ("Hamlet, prince du Québec") et de Roch Carrier ("La guerre, yes sir !"). — Chroniques de poésie (recueil de Pierre Chamberland), de lettres américaines ("Quatre sous de misère", d'Yvan Gold) et de Paris. 30 min.

10:00 (6) et **10:30** (2) — NEWSMAGAZINE et CAMERA 68 : Les élections "primaires" du New Hampsire. 30 min.

10:30 (6) — THE PUBLIC EYE : Walter Lippmann discute, avec des étudiants, de la politique tant intérieure qu'étrangère des Etats-Unis. Couleur. 30 min.

11:35 (2) — CINE-CLUB : "L'Oeil du diable", d'Ingmar Bergman, avec Max von Sydow.

les films à la télévision

NOTE: Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

11.30 a.m. — Canal 2: "Le fils de d'Artagnan" (Italien, 1944). Cape et d'épée avec Gianna-Maria Canale et Carlo Ninchi — Le fils de d'Artagnan tente de démêler un ténébreux complot.

12.30 p.m. — Canal 10: "Opération dans le Pacifique" (Américain, 1951). Guerre avec John Wayne et Patricia Neal.

2.00 p.m. — Canal 10: "Mademoiselle Mozart" (Français, 1936). Comédie musicale avec Pierre Mingand et Danielle Darrieux. — Un fils de famille s'éprend d'une marchande de musique en difficultés financières.

4.30 p.m. — Canal 12: "No kidding" (Grande-Bretagne, 1961). Comédie avec Leslie Phillips, Geraldine McEwan et Noel Purcell — David Robinson et sa femme héritent d'une grande villa qu'ils décident de convertir en maison de vacances pour enfants riches.

11.15 p.m. — Canal 10: "L'oeil du monocle" (Français, 1962). Espionnage avec Paul Meurisse, Elga Andersen, Gaia Germani et Maurice Biraud.

11.30 p.m. — Canal 7: "Le temps de la peur" (Américain, 1958). Drame de guerre avec Robert Wagner et Jeffrey Hunter. — Pendant une permission, trois fusiliers marins tentent de mettre de l'ordre à leurs affaires de coeur.

11.35 p.m. — Canal 2: "L'oeil du diable" (Suédois, 1960). Comédie philosophique avec Jarl Kulle et Bibi Anderson — Le diable envoie Don Juan sur la terre pour séduire une jeune fille.

11.43 p.m. — Canal 12: "Three brave men" (Américain, 1957). Drame avec Ray Milland, Nina Foch et Ernest Borgnine — Après 22 ans de service au département de la marine, sous prétexte qu'il présente un risque au point de vue sécurité, un homme est démis de ses fonctions.

MERCREDI

11.30 a.m. — Canal 2: "Paradis et braises de feu" (Allemand, 1958). Documentaire de H. Vikto — Reportage sur le développement de l'Etat d'Israël.

12.30 p.m. — Canal 10: "Paris - New York" (Français, 1940). Comédie dramatique avec Gaby Morlay et Michel Simon — Au cours d'un voyage à bord du "Normandie", une idylle s'ébauche entre un aventurier et une passagère.

1.30 p.m. — Canal 2: "Moranbong" (Français, 1960). Drame psychologique de J.-C. Bonnardot. — Pendant la guerre de Corée, une idylle se noue entre un combattant et une jeune danseuse.

2.00 p.m. — Canal 10: "Le grand alibi" (Américain, 1950). Policier avec Jane Wyman et Marlene Dietrich. — Une jeune femme s'efforce d'aider un ami accusé de meurtre.

4.30 p.m. — Canal 12: "Captain Falcon" (1964). Aventures avec Lex Barker, Rosanna Rory et Massino Serato.

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570 • CKGM 980 • CHRS 1090 • CFOX 1470

4:00
CKAC—Nouv. Jacques Proulx
CBM— CBM—News, Lift up your hearts. Tempo
CKVL—La ligne est occupée
CJMS—Championnat provincial du disque
CFMB—Nouv., Vol 1410
CKLM—Gardez la droite, Nouv.
CHRS—Chronique des artistes

4:15
CHRS—Sports

4:30
CBF—L'avant-présent
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Flash LM
CHRS—Nouv.

4:55
CBM—Assignment
CJAD—Stock Quotations
CKVL—Première édition
CHRS—Météo

5:00
CKAC—Nouvelles, Feu vert
CBF—Radio-Journal — Présent
CBM—News, Canadian Roundup
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles
CFMB—News
CKLM—Nouv. Rufi sur l'onde
CHRS—Au soleil de l'amour,

5:15
CKAC—Vol 73
CJAD—Weather
CFMB—Sports

5:25
CKAC—Feu vert
CKVL—Sportorama

5:30
CBF—Présent
CBM—News, Sports Commentary Tempo
CJAD—News, Sports, Race Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouvelles Commentaires sportifs.
CFMB—Rapport de 5:30
CHRS—Sport

5:45
CKAC—Revue de presse, Feu vert
CJAD—What's the Score on sports
CHRS—Sports

5:55
CKVL—Nouv.
CFMB—News

6:00
CKAC—Nouv. Rapport sur la circulation
CBF—Trente minutes d'information
CBM—The World at Six
CFCF—News and Sports
CJAD—News and Sports
CKVL—Discothèque
CJMS—Le monde d'aujourd'hui
CFMB—Italian Programm
CKLM—Nouv.
CKGM—World News
CHRS—Fin des émissions
CFOX—The Roger Scott Show

6:10
CKAC—Commentaires sur l'actualité
CJAD—Leslie Roberts

6:15
CKAC—La bourse et le monde des affaires
CJAD—Stock Market
CKGM—George Morris

6:20
CKAC—Sports
CBBF—Commentaires
CJAD—Sports, Race Report

6:25
CKAD—Bon appétit, messieurs dames
CBF—Nouv.
CKVL—Sports

6:30
CBF—Radio-transistor
CBM—Province in print
CFCF—Dave Boxer Show
CJAD—Paul Reid Show
CKVL—Discothèque
CJMS—"Horizons 2,000"
CKLM—Cotations de la Bourse, les 15-70

6:40
CKAC—La santé dans votre assiette

6:45
CKAC—Bon appétit, messieurs dames
CBM—Scouts-Guide Radio Magazine
CKVL—Nouvelles. Editorial
CKLM—Nouvelles

7:00
CKAC—Le chapelet
CBF—Pousse-café
CBM—CBC News, Concern
CJAD—Ski Report
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv. Sport amateur
CKLM—Nouv.

7:15
CKAC—Evénements sociaux

7:25
CKVL—La vie sociale

7:30
CBF—Faire sa vie
CKVL—Discothèque
CKLM—Flash LM

7:45
CKAC—Musicale
CBF—Capital et travail

7:50
CKAC—Témoignages
CKVL—Radio Gazette

8:00
CKAC—Nouv., Souvenirs d'Italie
CBF—News, Les affaires de l'Etat
CBM—News, Festival Singer of Toronto
CKVL—Discothèque
CJMS—Nouv.
CKLM—Nouvelles
CFCF—Like Young

8:15
CBF—Le talon d'Eve
CKLM—Pari double

8:25
CKVL—Nouv.

8:30
CBF—Concert symphonique
CKVL—Discothèque
CFMB—German Programme
CKLM—Flash LM — Pari-double

8:59
CKVL—Nouv.

9:00
CKAC—Nouv. Avec les chouettes
CJAD—Race results
CKVL—Pour ou contre
CJMS—Les échos du Québec
CFMB—Greek Programme
CKLM—Nouv.
CKGM—Pat Burns News

9:10
CJMS—Editorial
CKGM—Pat Burns

9:20
CBM—May day rounds

9:30
CBF—Des livres et des hommes
CFMB—Portuguese Program

9:55
CKVL—Nouvelles
CJAD—Race Results

10:00
CKAC—Nouvelles Avec les chouettes
CBF—Trente minutes d'information
CJAD—Portals of Prayer
CKVL—Pour ou contre
CJMS—Nouvelles
CFMB—Programme polonais
CKVL—Nouvelles

10:15
CBF—Commentaires
CBM—Five nights a week at this time

10:30
CBF—Chefs-d'oeuvre de la musique
CBM—Antology
CKVL—Journal du soir
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM

10:45
CKAC—Nouvelles

10:59
CKAC—Musicale
CJAD—Race results
CKVL—Nouv. sportive
CJMS—Sport

11:00
CKAC—Nouvelles : Avec les chouettes
CBM—News. The Swinging Scene
CFCF—News, Weather, Sports
CJAD—The World Today
CKVL—Prière du soir
CJMS—Café Provincial, confidences
CFMB—Leçon de français
CKLM—Bulletin sportif
CKGM—World Report

11:10
CFCF—Reg Gale Show
CJAD—Leslie Roberts

11:15
CFCF—Big Bands
CJAD—Sports

11:30
CJAD—Dave Patrick Show
CJMS—Nouv.
CKLM—Flash LM
CKGM—Hank Bassior

11:55
CKAC—Nouv., Du soir au matin

12:00 — MINUIT
CKAC—Nouv., Du soir au matin
CFCF—News and Weather
CBF—Radio-Journal, Recueillement ; Au fil de la nuit
CBM—News, Music and Metaphor
CJAD—Race results
CJMS—Nouvelles : Jusqu'à l'aube
CFMB—Vol de nuit
CKLM—Sous les étoiles
CKGM—Music Till Dawn
CFOX—The Bill Lowell Show

12:55
CJMS—Nouvelles : Jusqu'à l'aube

1:00
CKAC—Nouv. Du soir au matin
CBM—News and Music
CKLM—Nouvelles

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Nouvelles, ce matin
CBF—Radio-Journal ; A la bonne heure
CBM—Concert Time, News
CFCF—Al Boliska Show
CJMS—Nouv., La voix des sans voix
CKVL—Bonjour messieurs, dames
CFMB—News ; Continental Breakfast Time
CKLM—Réveil LM : Nouvelles

6:10
CKAC—Vie quotidienne

6:15
CKAC—Ce matin
CJAD—Sports
CJMS—Insolence d'un téléphone
CKLM—Ni oui ni non

6:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Radio-Journal ; A la bonne heure
CBM—News Concert Time ; Plain Talk
CJMS—Ducharme au réveil

6:40
CFMB—The World Tomorrow
CKLM—Flash LM

6:45
CBF—Prière
CJAD—Sports
CKLM—Ni oui ni non

7:00
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—A la bonne heure ; Le réveil rural
CBM—News, Shop Talk Concert Time
CJMS—Nouvelles,
CFMB—News
CKGM—News
CHRS—Bonjour André

7:10
CHRS—Au soleil de l'amour

7:15
CJAD—Sports
CJMS—Insolences d'un téléphone
CKLM—Nouvelles sportives
CHRS—Nouv.

7:25
CKAC—Matin-Sport
CBM—Weather Forecast
CJAD—Ski Report

7:30
CKAC—Nouv., Ce matin
CBF—Nouvelles ; A la bonne heure
CBM—News, Sports Capsule, Concert Time
CJAD—Weather
CJMS—Nouvelles ; La bonne nouvelle
CFMB—News and Weather
CKLM—Flash LM
CHRS—Rive sud matin

7:40
CKAC—Moments de réflexion
CJAD—Sports, Race Report
CJMS—Editorial
CKLM—Ni oui ni non

7:45
CKAC—Météo, Ce matin
CBM—Town Talk
CHRS—Sport

7:58
CBM—Time out with Gordon Atkinson
CKVL—Nouvelles

8:00
CKAC—Nouvelles ; Rapports sur la circulation
CBF—Radio-Journal

Voir RADIO AM en page 27



Chez les Cailloux

Les Jérolas seront, avec Ginette Ravel, les invités des Cailloux à leur émission qui sera, exceptionnellement, cette semaine, présentée le jeudi au lieu du mercredi, à 10 h. 15 du soir. Couleur.







MODELISTE
GERANT DES VENTES
Important manufacturier de vêtements sport pour dames recherche homme expérimenté habile à modeler et choisir les tissus.
Salaire à discuter d'après l'expérience.
Pour rendez-vous appelez
M. MARSHALL BARD
526-0411

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la corporation de la "Ville de Dollard-des-Ormeaux" s'adressera à la Législature de Québec lors de la prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa Charte, la Loi 8-9, Elizabeth II, Chapitre 160, aux fins suivantes :

1) Permettre l'installation de fils sous et au-dessus du sol, avec leurs accessoires, qu'ils appartiennent ou non à la Municipalité, sur une lisière de terrain ayant cinq pieds de largeur longeant l'arrière et les côtés des lots subdivisés de la Municipalité.

2) Statuer que les taxes municipales et scolaires doivent être payées au préalable avant l'approbation de tout plan de subdivision ou de revision ou de toute annulation dans le livre de renvoi.

3) Permettre non seulement aux propriétaires d'immeubles mais aussi à leurs conjoints de se présenter comme Maire ou Echevin et à voter dans de telles élections et réduire la valeur immobilière des candidats à $1,000.00.

4) Permettre que les comités permanents ou spéciaux soient composés non seulement de membres du Conseil mais d'autres personnes de même.

5) Permettre au Conseil d'établir et maintenir des antennes communautaires de télévision ou de radio, pour les besoins publics ou ceux des particuliers ou corporations désirant s'en servir dans leurs maisons, bâtiments ou établissements.

6) Enlever le montant maximum de $1,500.00 que le Conseil municipal peut voter et payer pour l'encouragement des arts et des sciences, l'établissement de centres récréatifs et l'organisation de jeux et de sports.

7) Augmenter à dix le nombre d'électeurs-propriétaires présents et habiles à voter sur un règlement d'urbanisme ou de construction ou sur son amendement qui peuvent exiger un référendum.

8) Augmenter à quarante le nombre d'électeurs présents et habiles à voter sur un règlement d'emprunt à une assemblée d'électeurs-propriétaires qui peuvent exiger un référendum.
9) Et pour toutes autres fins.

VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX.
le 22 février 1968.

DUQUET, MacKAY,
WELDON, BRONSTETTER,
WILLIS et JOHNSTON,
Procureurs de la Requérante

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

"SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'UNITE DES SOINS CHRONIQUES, HOPITAL STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, P.Q."

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC

On fait savoir par la présente qu'en plus des sous-entrepreneurs en ouvrages mécaniques et d'électricité qui doivent soumettre leurs prix par le bureau des soumissions déposées du Québec le 20 mars 1968 à 3:00 p.m. (HNE), les sous-entrepreneurs pour les ouvrages de béton précoulé et précontraint devront présenter également leurs soumissions par l'entremise du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal, P.Q. au plus tard à 3:00 P. M. (H.N.E.) MERCREDI LE 20 MARS 1968, conformément au document "Standard Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects" première édition, 22 mars 1963.
La soumission devra montrer un prix séparé pour les éléments structuraux en béton précoulé et précontraint, et un prix séparé pour tous les autres éléments du béton précoulé.

A. René de Cotret,
Surveillant des Appels d'Offres.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-68-10062

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 avril 1968

Région Saint-Laurent
(Montréal et environs)

EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE LIGNES AERIENNES DE DISTRIBUTION (120 A 25,000 VOLTS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 8 mars 1968.

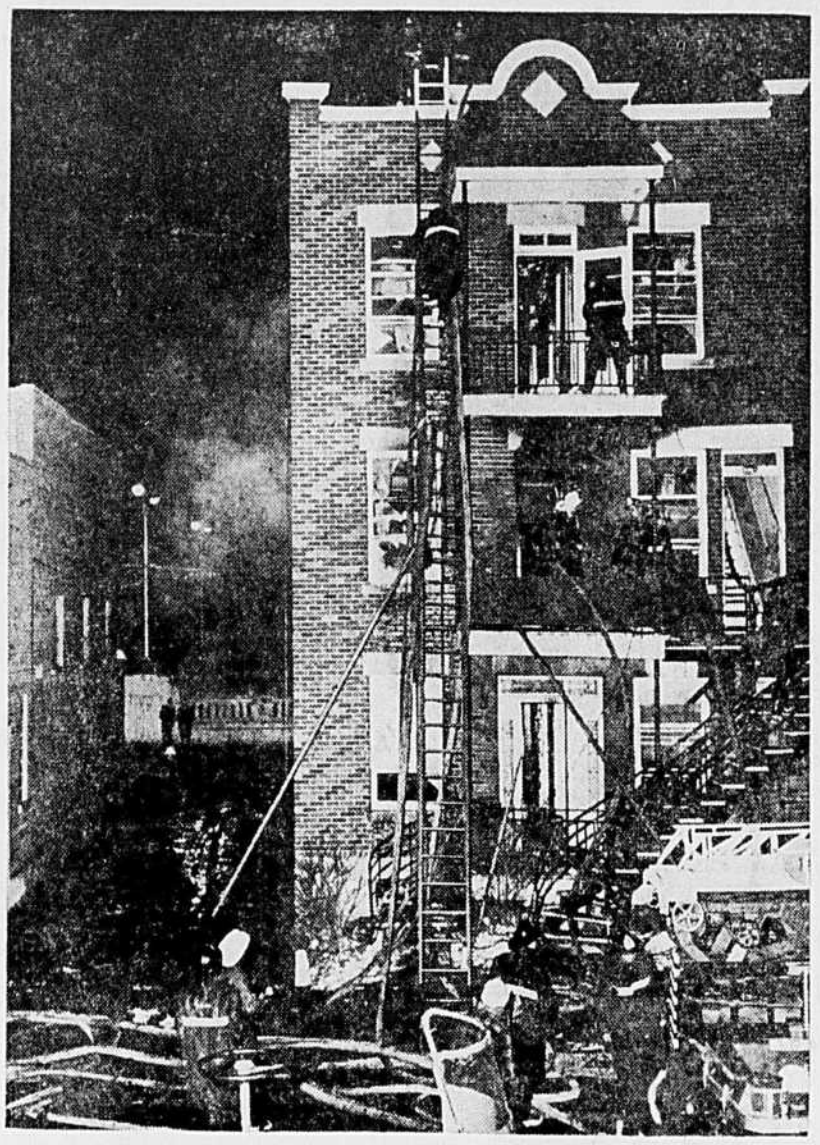


photo René Picard, LA PRESSE

Deux alertes : trois familles sur le pavé

Quelque 50 pompiers, répondant à une deuxième alerte, ont mis plus d'une heure, hier soir, à maîtriser un violent incendie qui faisait rage dans des hangars, à l'arrière du 5778 rue Cartier, au nord de la rue des Carrières. Trois familles ont dû être évacuées alors que les flammes ravageaient complètement deux logements et causaient de lourds dégâts au troisième. Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance peu après 9 h. hier soir. Vingt minutes plus tard, on sonnait une deuxième alerte. Les pompiers ont dû utiliser 15 lances pour maîtriser l'incendie. Personne n'a été blessé.

Les amateurs doivent disparaître de la politique municipale

— Robert Lussier

DOLBEAU (PC) — Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Robert Lussier, est d'avis que "l'aspect folklorique" des fonctions municipales est en voie de disparition et que les maires et les conseillers municipaux ne peuvent plus se permettre de "faire en amateur de la politique municipale".

C'est le député unioniste du Lac St-Jean, M. Léonce Desmeules, également maire de la ville d'Alma, qui a donné lecture du texte du ministre devant les membres de la Jeune Chambre de Dolbeau.

"Il suffisait autrefois d'une poignée d'employés ou d'officiers, d'après le ministre, la plupart du temps à temps partiel, pour exécuter les fonctions municipales essentielles. Et même à temps partiel, certains réussissaient à cumuler plusieurs postes. Cette époque est révolue".

Comme dans d'autres champs de l'activité, l'accomplissement des tâches municipales a subi des transformations au cours des dernières années à cause notamment de l'industrialisation, de l'urbanisation, des concentrations de population, des développements de la science et de la technique.

Découlant de ces données, M. Lussier a poursuivi en signalant que les méthodes de travail ont considérablement étendu et spécialisé le champ d'action des fonctions municipales.

Pour répondre aux besoins et à l'évolution de la chose municipale, selon le ministre des Affaires municipales, il faut dès lors faire appel à des gens spécialisés que ce soit en urbanisme, zonage, construction, planification, services d'incendie et d'eau, appareil juridique, finance, etc.

Les villes sont sous le contrôle du ministère des Affaires municipales et ce dernier se compose de quatre directions générales.

Le ministre Lussier a loué le travail qu'accomplit la Jeune Chambre en tant que corps intermédiaire auprès du gouvernement. Il a répété que le Québec attend beaucoup d'un organisme comme la Jeune Chambre.

Une usine de filtration pour trois villes de la rive sud

Les municipalités de Brossard, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et de Saint-Hubert, qui ont déjà accepté de partager le coût d'une usine de pompage, songent maintenant à construire une usine de filtration.

Ces trois municipalités de la rive sud achètent présentement leur eau de Jacques-Cartier. Pour 1968, une hausse de 7 cents les milles gallons a été annoncée, mais les municipalités desservies ont contesté cette augmentation devant la Régie des Eaux. Le jugement n'a pas encore été rendu.

Le conseil municipal de Brossard a adopté hier soir une résolution pour autoriser le conseiller juridique de la ville, Me Clermont Vermette, a préparer une requête à être présentée à la Régie des eaux pour la construction de l'usine de filtration conjointement avec Saint-Hubert et Notre-Dame-du-Sacré-Coeur.

Le maire Léon Gravel a expliqué que Brossard a déjà une prise d'eau d'environ 1,200 pieds de longueur le long du pont Champlain, avec un tuyau de 42 pouces.

Quant à l'usine de pompage dont le coût est partagé entre ces mêmes trois municipalités, la construction a débuté et les travaux devraient être complétés au printemps.

D'autre part, le conseil de Brossard adoptera bientôt un règlement au sujet du coût de construction d'un garage municipal.

Un avis de motion a été donné hier soir et les soumissions pour ce projet seront ouvertes vendredi.

Le conseil a nommé M. Martial Hébert maire suppléant pour les prochains trois mois et a approuvé la promotion des agents Jacques Gaudreau et Richard Potvin au rang de sergent.

Les trois enfants se sont-ils noyés ?

Les recherches devaient reprendre ce matin afin de repêcher le corps d'un garçonnet de 7 ans disparu sous la glace du Saint-Laurent, samedi après-midi, au pied de la rue de l'Eglise à Verdun, alors qu'il s'amusait sur la rive.

Le garçonnet, Kenneth Preston, du 1102, rue Melrose, à Verdun, a fait l'objet de recherches, hier matin, ainsi que deux autres garçonnets de Pointe-Saint-Charles, disparus depuis dimanche après-midi, alors qu'ils jouaient dans les environs.

Les opérations ont été suspendues peu avant midi, hier, à cause des glaces qui encombraient les manoeuvres des chercheurs.

Les deux enfants de Pointe-Saint-Charles ont été idendifiés comme étant Larry Costello, 9 ans, et Gordon White, 10 ans. Ils ont été vus jouant autour de wagons de chemin de fer, et on a aussi émis l'hypothèse qu'ils se soient eux-mêmes enfermés dans une cage. Toutefois, selon un porte-parole du service de police, on les croit noyés eux aussi...

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que "Les Filles de la Sagesse" s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi, aux fins suivantes: constituer en corporation les "Filles de la Sagesse", établir le siège social, définir les personnes qui deviendront membres de la corporation, les pouvoirs, droits et obligations de cette corporation, transmettre à cette nouvelle corporation les droits, pouvoirs et obligations de la corporation constituée sous la Loi 58 Victoria, chapitre 92, pourvoir à la régie interne de ses membres et à la dissolution, le cas échéant, et pour autres fins.

Montréal, le 12 février 1968.

Les procureurs des "Filles de la Sagesse",

LACROIX VIAU BELANGER
PAGE HEBERT ET MAILLOUX.

DECES



RENE GRENON

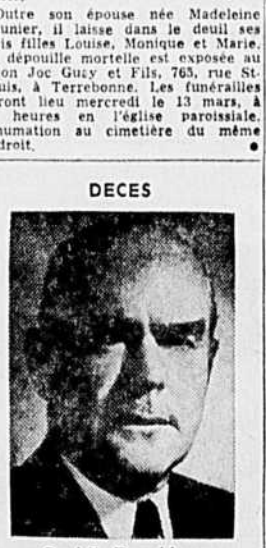
A Terrebonne, le 9 mars 1968, subitement à l'âge de 54 ans est décédé M. René Grenon. Au moment de son décès, il était vendeur chez Lionel Grenier Automobile à Terrebonne.

Homme dévoué dans différentes organisations sociales et paroissiales, il fut en outre, échevin de la ville de Terrebonne et président de la Croix-Rouge (section locale).

Chevalier de Colomb, 4e degré du conseil 3483, il venait de terminer son mandat au titre de Grand Chevalier.

Outre son épouse née Madeleine Meunier, il laisse dans le deuil ses trois filles Louise, Monique et Marie. La dépouille mortelle est exposée au Salon Joc Guay et Fils, 765, rue St-Louis, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 mars, à 15 heures en l'église paroissiale. Inhumation au cimetière du même endroit.

DECES



Paul-E. Tremblay
courtier d'assurance agréé

A Montréal, le 10 mars 1968, est décédé M. Paul-E. Tremblay, époux de Lucienne Archambault.

Lui survivent 5 soeurs : Anne-Marie, Madeleine, Thérèse (Mme Leslie Flora), de Oakville, Ontario, Marguerite (Mme Henri Lapierre), Lucille (Mme Jean-J. Bonhomme), et une belle-soeur, Mme Jean Tremblay.

M. Tremblay était avantageusement connu dans le domaine de l'assurance : vice-président (senior) et membre fondateur de Dupuis, Parizeau, Tremblay Inc., vice-président exécutif de La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, directeur, Sterling Insurance Company, directeur La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, agent général, La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris. Membre du Conseil consultatif de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur.

Né à Montréal en février 1903, de feu Joseph-Edouard Tremblay et Marie-Louise (Vachon) Tremblay, M. Tremblay avait fait ses études au collège Sainte-Marie.

M. Tremblay fut très actif dans le domaine de l'assurance : Junior à Mount Royal Assurance Company, 1922; gérant casualty, Trans-Canada Insurance Company, 1928; Foncière Transport Company, 1938; organisa la firme Paul-E. Tremblay & Compagnie agissant comme agents généraux pour La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile, Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company, Continental Casualty Company, Jersey Insurance Company, 1948; agent général, La Fédération Compagnie d'Assurance, Canadian Alliance Insurance Company, 1954; La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris, 1957; gérant général, La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

M. Tremblay était membre et gouverneur de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal; membre de la Chambre de Commerce de Montréal; membre du Board of Trade.

Il faisait partie des clubs suivants : Forest & Stream, Dorval, Qué., The Canadian Club of New York (New York, U.S.A.), Le Club de Golf Laval-sur-le-Lac, Saint-Denis, Montréal, Le Club de Réforme de Montréal, le Cercle Univeresitaire, The Montreal Thistle Curling Club, The Seigniory Club, Montebello, Lake of Two Mountain Hunt.

M. Tremblay, lors de sa mort, habitait le numéro 2, Place Trafalgar, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-B. Deslauriers Ltée, 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 8 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à Fondation du Québec des Maladies du Coeur seraient appréciés.

Deux enfants tués par des camions

Deux jeunes enfants ont été tués de façon identique, à 45 minutes d'intervalle hier après-midi, le premier à Montréal, l'autre à Lachenaie.

Denis Saint-Laurent, âgé de 7 ans, dont les parents sont domiciliés au 2070 rue Aylwin, dans l'est de la métropole, a été tué sur le coup par un camion, vers 4 h. 45 hier après-midi, en face de chez lui.

D'autre part, vers 5 h 30 hier après-midi, une bambine de 3 ans, Micheline Trudel, du 647 boul. Saint-Charles, à Lachenaie, a été heurtée par un camion, en face de chez elle.

Transportée à l'hôpital Le-Gardeur, à Repentigny, la victime succombait à ses blessures 20 minutes plus tard.

REMERCIEMENTS



J.-Arthur Deschamps

Sincères remerciements pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de J.-A. Deschamps, le 17 janvier, soit par visites au salon, offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, ou par assistance aux funérailles, etc. Les personnes qui ont oublié de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

ALARIE (Clara) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve François Alarie, née Clara Nadon. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Marie-Jeanne) — Subitement, à Outremont, le 9 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Jeanne Gagné, épouse en 1ières noces de Realino Morel, et en 2ièmes noces de feu Alfred Allard, autrefois président de la Compagnie de Biscuits Stuart. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Juliette, M. et Mme Paul-Emile Gagné, M. et Mme Maurice Gagné, M. et Mme Rolland Gagné, M. et Mme Lionel Langevin (Noëlla), M. et Mme Roger Gagné, M. et Mme Paul Marcoux (Yvette), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu marcredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (John) P.J.M. — A l'hôpital Royal Victoria, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé John Audette, époux de Ruth Craig, père de Sharon (Mme Paul Watt), de Brockville, Ontario, Wayne, Craig, Valerie, Janice, Marcia et Pamela, tous de Dorval. Il laisse 2 frères, Julien, de Regina, Sask., et Joseph, de Vancouver, C.-B., 3 soeurs, Helen (Mme A. W. Trudeau), de Ile Deschenes, Manitoba, Alice (Mère Magnille, f.m.m.) et Gertrude (Mère Gertrude-Alice, f.m.m.), de St-Laurent, Manitoba Exposé au salon
D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire.
Service à l'église Saint Veronica, de Dorval, mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière catholique de Pointe-Claire.

BERGERON (Rita) — Accidentellement à Terrebonne, le 9 mars 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme veuve Martin Bergeron, née Rita Cloutier, demeurant à Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Pierre) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Pierre Bouchard, époux d'Alina Tremblay, demeurant à 2260 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Georgianna) — A Ville-de-Laval, le 11 mars 1968 à l'âge de 86 ans est décédée Georgianna Lecours, épouse de feu Léonidas Boutin, demeurant 65, Dorchester est, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul Ste-Rose, Ste-Rose,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Ubald) — A Oka, le 10 mars 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ubald Carrière, époux de Martha Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Marie-Anne) — A Pont-Viau, le 10 mars 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Charbonneau, soeur de Napoléon Charbonneau et de Mme Georges Messier, demeurant autrefois à 65, rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault
90, boulevard Lévesque
à 8.45 h., pour se rendr à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COGHLAN (Joseph) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Coghlan, fils de feu Henry James Coghlan et de feu Alberta Ouimet, demeurant R. R. No 4, Howick. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société coopérative
de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine Est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Gilberte) — Subitement, à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Albert Corbeil, née Gilberte Auclair, demeurant à 8523 Ontario Est, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Charles) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 49 ans est décédé M. Charles Corriveau, époux d'Annette Chamberland, demeurant à 7546 Bloomfield, père bien-aimé de Marjolaine, Lyette, Laurence et Rachelle. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Antoine Corriveau et ses soeurx Huguette et Michelline, ses frères Paul, Gérard et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Suzanne) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Suzanne Harriman, épouse d'Arthur Couillard, demeurant à 655, rue Charron. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly et Fils
2035, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Lachine, le 10 mars 1968, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Arthur Daoust, époux de feu Rose-Anna Deslauriers, père d'Emile, Lucien, Yvette, Rolland et Conrad. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Edouard) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Edouard Delorme, époux de Jeanne-D'Arc Fiset, demeurant 4846 Coloniale. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Angéline)— A Hawkesbury, Ontario, le 10 mars 1968 à l'âge de 96 ans est décédée Mme veuve Alphyre Demers, née Angéline Godon. Elle laisse 4 fils Alphyre, Damien et Fernando, tous d'Hawkesbury, Philippe de Montréal, 2 filles Mme Albert Thauvette (Angéline), et Mme Jim jr Hoffman (Dora), tous d'Hawkesbury, ainsi qu'une belle-fille Mme Godefroy Demers de Boucherville, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill,
à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori d'Hawkesbury où le service sera célébré à 2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEAULT (Alberte) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, 9 mois, est décédée Mme Donat Deneault, née Alberte Demers, demeurant rue Garnier. (M. Donat Deneault est ex-navigateur de l'Assemblée Dollard, 4ième Degré des Chevaliers de Colomb). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Roger) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Dufour, employé des Postes, fils d'Albert Dufour et d'Ernestine Deslières. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNN (Alfred) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 47 ans est décédé M. Aldred Dunn, célibataire, fils de feu Edouard Dunn et d'Emilia Fournier, demeurant à 2926 Rouen; frère de Roger, Edouard, Mme Marcel Mathieu (Annette) de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côtes-des, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (Juge Louis) — A Hull, le 10 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. le juge Louis Farley, fils de feu Arthur Raymond Farley et de feu Gracia Lafond, demeurant à 78, Maurice, Hull. Outre son épouse Julienne Brisson, il laisse 2 fils et 2 filles : Justine, Brisson, Marie et Paul, tous à la maison; 1 frère : M. Rodrigue Farley, C.R., de Hull; 1 soeur : Mme Jacques Boucher, de Hull; sa belle-mère, Mme Julien Brisson, de Laprairie, Qué.; 3 belles-soeurs : Mme Rodrigue Farley, de Hull, Mme Gervaise Brisson, de Laprairie, Mme Sébastien Brisson, de Laprairie; 2 beaux-frères : l'hon. juge Jacques Boucher, de Hull, M. Sébastien Brisson, de Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert & Gauthier Enrg.,
101, rue Notre-Dame, Hull,
pour se rendre à l'église St-Benoit-Abbé, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame, Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Aldéa) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéa Galarneau, époux de Berthe Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Annette) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Annette Gratton, fille de feu Ovila Gratton et d'Alice Morin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.
6520, rue St-Denis
à 8.30 h., pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Jacques) — A Montebello, le 19 mars 1968, à l'âge de 23 ans le 19 mars 1968, à l'âge de 28 ans Gravel, fils de M. Léonard Gravel, et de Bertha Lavoie, demeurant 804, rue Albert, Chomedey (Ville Laval). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
3845, boul St-Martin Chomedey
à 9 hrs 45 pour, se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE ANNIVERSAIRE

JOUBERT (Marguerite) — A la douce mémoire d'une chère maman, Mme Marguerite Joubert, décédée le 13 mars 1948, une messe anniversaire sera chantée pour le repos de son âme, à l'Oratoire St-Joseph. Recommandée par sa fille Lucienne.

GRENON (René) — Subitement à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. René Grenon, ex-Grand Chevalier du Conseil 3483 de Terrebonne, vendeur pour Grenier Automobiles, époux de Madeleine Meunier, demeurant à 113 rue St-André, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756 St-Louis, à Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JANUSAS (Yanusas) "Isidore" — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Isidore Janusas (Yanusas), époux de feu Martha Rimeikis, père bien-aimé d'Isidore Jr, Isabel (Mme Paul Cimicud), Clément, Frances (Mme J. J. Boileau), George et Edmund (R.C.N.), ainsi que 14 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont,
à 8 h 40, pour se rendre à l'église Lithuanian St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Eugénie) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 91 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Aimé Lamarre, née Eugénie Corbeil, demeurant à 1989 rue Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Oscar) — A St-Lin-des-Laurentides, le 10 mars 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oscar Lapierre, ex-maire de Ste-Julienne-de-Montcalm, époux de feu Clérinda Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils,
256, 12e Avenue, St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Libera et inhumation à Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZIER (Zéphirin) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Zéphirin Lauzier, époux d'Yvonne Hervieux, demeurant à 2445, Ste-Catherine, est. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Achille) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Achille Leblanc, époux de Germaine Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Marcel) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Marcel Leblanc, époux de Manon Brodeur, demeurant à 8452 à Reims. Père de Christian e Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Armand) — A Ile-Perrot, Pointe-du-Moulin, le 11 mars 1968, à l'âge de 77 ans est décédé M. Armand Leduc, époux de feu Desneiges Leduc, demeurant 85 Montée Présgean, Ile-Perrot, Pointe-du-Moulin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
12, rue St-Charles, Dorion,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGER (Jean) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean Léger, époux de Jeannine Guay, demeurant à 3405 Monselet, père de Marcel, Michel, Mme Luc Dussault (Monique), Mme Claude de Pelletier (Madeleine) et Michelline. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pri

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE



RIEN DE TEL QU'UN CHANGEMENT ! FAITES TRANSFORMER VOS FOURRURES

Confiez à Simpson le soin de transformer le manteau de fourrure que vous ne portez plus, en une superbe jaquette que vous porterez dès le printemps. Vous ferez votre choix parmi une collection de nouveaux modèles 1968 dont plusieurs proviennent directement de New York !

Offrez-vous le luxe d'une nouvelle fourrure en apportant votre vieux manteau de fourrure chez Simpson, dès aujourd'hui.

• Transformation • Hollanderizing • Nouvelle doublure

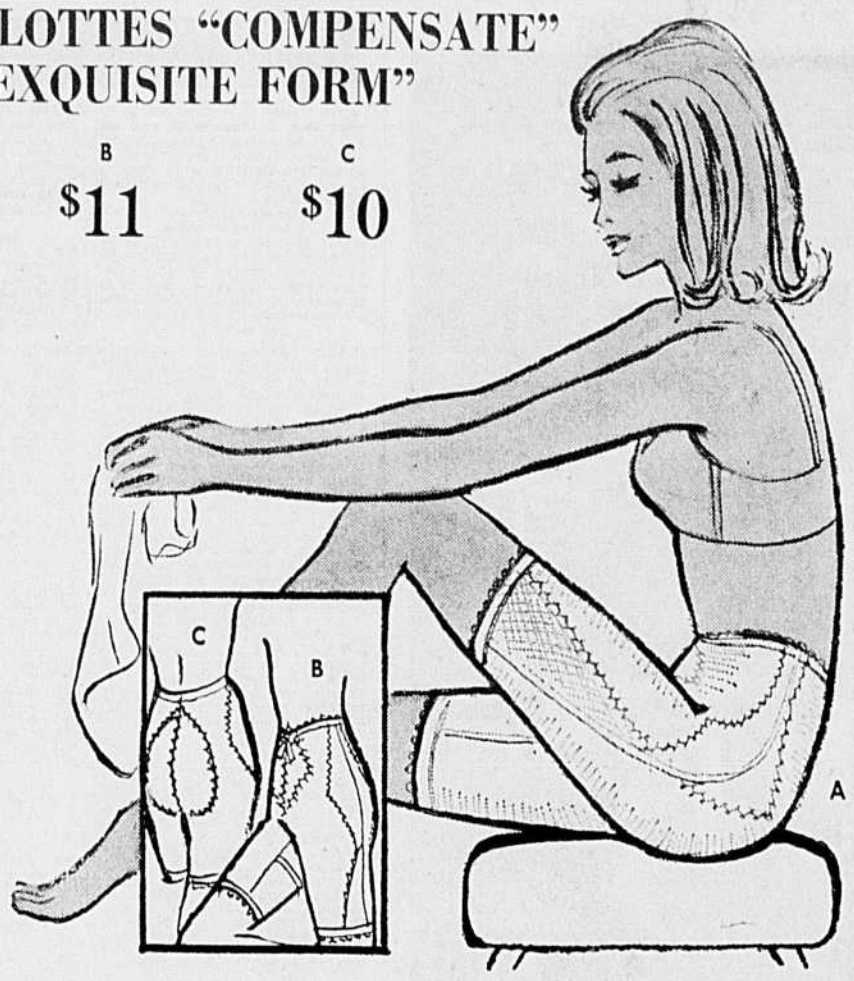
manteaux, à compter de $189
jaquettes, à compter de $99
étoles, à compter de $79

*Prix légèrement plus élevés pour transformation des fourrures de grand luxe.

SIMPSON — Salon de la fourrure (738) au troisième, en ville seulement

GAINES-CULOTTES "COMPENSATE" SIGNEES "EXQUISITE FORM"

A $14 B $11 C $10



Exquisite Form vous dévoile une conception moderne du contrôle de la silhouette, en présentant ces nouvelles gaines-culottes munies de panneaux 'Adjust-A-Thigh'* qui épousent vos propres mensurations et les redistribuent harmonieusement.

• Robuste filet Spandex et nylon • Blanc • P.M. G. et XG.

A. Gaine-culotte longue avec panneaux maxi-contrôle devant, derrière et sur les côtés. **ch. $14**

B. Gaine-culotte longue avec insertions "Adjust-A-Thigh". **ch. $11**

C. Gaine-culotte régulière comme ci-haut. **ch. $10**

Commandes postales et téléphoniques exécutées — 842-7221

SIMPSON — Vêtements de base (741) au quatrième. Aussi à Fairview



Grâce à un achat spécial en Europe, Simpson vous offre de superbes

NOUVEAUX GANTS CHEVREAU GLACÉ

Spécial $5.98 la pai.

Profitez-en pour vous procurer à prix exceptionnellement bas, les gants fins que vous porterez ce printemps et l'automne prochain.

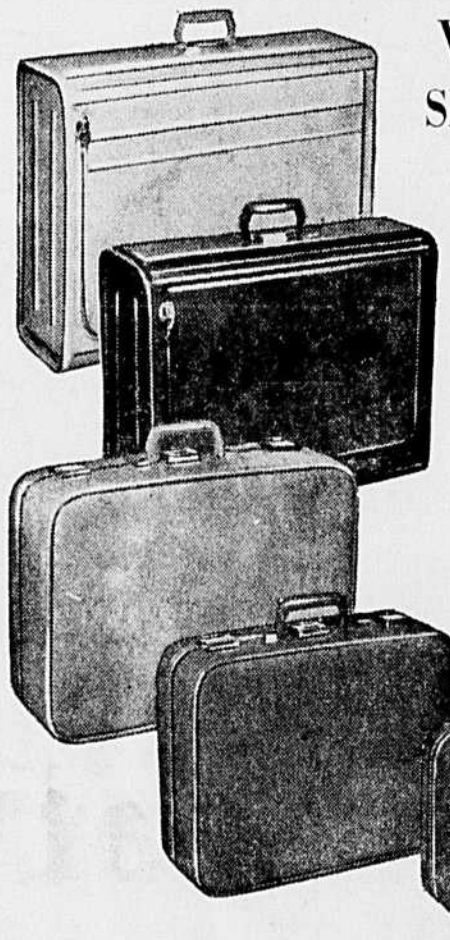
• **Coloris :** noir, brun.

• **Modèles courts :** poignets avec motifs ajourés ou avec détail de broderie sur la main. 6 à 8.

• **Modèles unis classiques :** longueur 3 boutons; 7, 7½ et 8.

Commandes postales et téléphoniques exécutées selon grandeur et coloris seulement, 842-7221

SIMPSON—Gants pour dames (708) au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview



VALISES POIDS PLUME SKYWAY POUR DAMES

Imparfaites de qual. Rég. 21.95 à 69.95

15.37 à 47.50

LA VENTE COMMENCE AUJOURD'HUI ! Simpson vous offre à prix exceptionnel un groupe de superbes valises Skyway pour dames, en vinyle moulé, léger, robuste spécialement conçues pour loger le plus possible sans encombrer. Divers modèles avec glissières et clés, avec serrure automatique ou à combinaison. Choix de dimensions et de coloris. Quelques légères imperfections n'affectent en rien l'apparence ou la durée des valises. Plusieurs modèles à exemplaire unique. **Rendez-vous tôt le matin pour faire votre choix pendant que la collection est complète.**

Valise de fin de semaine 21 po. **Imp. de qual. rég. 39.95** ch. 27.97

Valise Pullman 24 po. **Imp. de qual. rég. 49.95** ch. 34.97

Fin de semaine avec glis. 21 po. **Imp. de qual. rég. 29.95** ch. 20.97

Fourre-tout 14 po. **Imp. de qual. rég. 29.95** ch. 16.07

Pullman avec glissière 29 po. **Imp. de qual. rég. 47.50** ch. 23.75

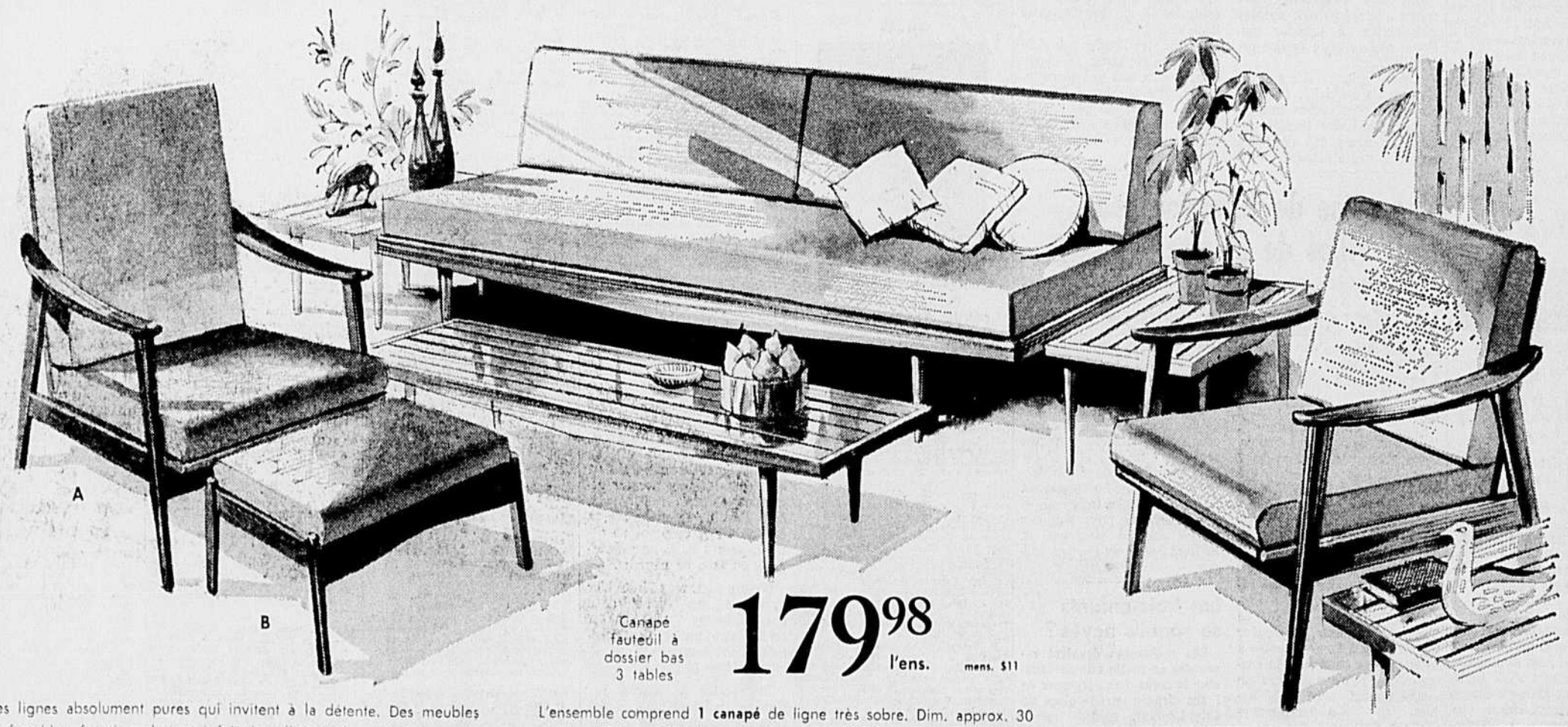
Ces articles sont sujets à vente antérieure.

Pas de commandes postales ou téléphoniques s.v.p.

SIMPSON — Rayon des valises (760) au cinquième. Aussi à Fairview

Voici comment à prix modique, on peut meubler élégamment le vivoir, la salle de jeu ou un coin bibliothèque.

ENSEMBLE DE MEUBLES MODERNES POUR VIVOIR



Canapé fauteuil à dossier bas 3 tables

179.98 l'ens. mens. $11

Des lignes absolument pures qui invitent à la détente. Des meubles confortables, fonctionnels tout à fait dans l'esprit de notre époque de super-activité. Ne manquez pas cette occasion de redécorer votre vivoir ou votre salle de jeu à prix vraiment très modique pour cinq pièces de base auxquelles vous pourrez ajouter à votre guise une note très personnelle par le choix d'éléments libres de coloris assortis ou contrastants.

L'ensemble comprend **1 canapé** de ligne très sobre. Dim. approx. 30 x 74 po. Siège pleine longueur et traversin en deux pièces amovibles. **1 fauteuil à dossier bas** avec coussins amovibles. **2 tables de bout** 19 x 30 x 13½ po. et **1 table à café** 19 x 60 x 13½ po.

• Toutes les parties composantes en bois sont finies noyer satiné.

• Généreux coussinage polymousse avec recouvrement en tissu texturé très résistant et d'allure moderne. • Coloris olive, or, orangé.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSON — Rayon des meubles (769) au sixième. Aussi à Fairview

Disponibles en éléments libres

Fauteuil à dossier bas mens. $5 ch. 39.98

A. Fauteuil à dossier haut mens. $6 ch. 49.98

B. Repose-pieds ch. 19.98

CLIENTS HORS DE MONTRÉAL

PASSEZ VOS COMMANDES PAR LE BUREAU SIMPSONS-SEARS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES BUREAUX DE VENTE AU QUÉBEC

Alma	662-3447	Chicoutimi	549-2155	Joliette	753-7423	Rimouski	723-3341	St. Jérôme	432-9791	Sherbrooke	569-9611	Val d'Or	824-3618
Amos	732-5262	Drummondville	478-8171	La Sarre	333-2381	Rivière du Loup	862-3535	Senneterre	737-2363	Sorel	743-5575	Valleyfield	373-2333
Arvida	548-8213	Granby	372-6651	La Tuque	523-4551	Rouyn	762-6581	Sept. Iles	962-2518	Thetford Mines	335-9125	Victoriaville	752-4571
Baie Comeau	296-4951	Hawkesbury	632-2771	Malartic	757-4301	Ste. Hyacinthe	774-5391	Shawinigan	537-6651	Trois Rivières	378-5481	Ville de Québec	529-9811
						St. Jean	347-5501				

CLIENTS DE LA BANLIEUE COMMANDEZ DIRECTEMENT EN COMPOSANT:

Beauharnois 268-4622 Hudson 236-5342 Vaudreuil 234-3322 (Rigaud, St. Jean, St. Jérôme, Valleyfield) ZEnith 10000

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. — JEUDI ET VENDREDI 9 H. A.M. à 9 H. P.M. — FAIRVIEW 9 H. 30 à 6 H. P.M. — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A.M. à 10 H. P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — TELEPHONE : 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 47-60 LA PRESSE SPORT / LOISIRS / BANDES DESSINEES / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 61

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Boston, le club le plus redouté dans les séries

Le Boston sera le club le plus à redouter pour le Canadien lors des séries éliminatoires du mois prochain. Ceci dit, Jean Béliveau pose une condition : si Bobby Orr est naturellement de retour au jeu. A la condition aussi qu'il soit le merveilleux joueur de défense qu'il était au début de la saison. Donc, qu'il soit en pleine forme.

Tous seront redoutables, insiste-t-il pour dire. C'est que dans les séries, les clubs jouent plus prudemment, plus défensivement. Il aurait pu ajouter que les joueurs sont plus conscients de l'importance de leur tâche et qu'ils ne fournissent pas un pitoyable rendement comme celui des Black Hawks, samedi dernier au Forum.

Le Canadien a désappointé ses admirateurs pendant les premières semaines de la saison parce qu'il ne comptait pas, du moins trop rarement pour être fructueux. Mais la fin de la disette de buts a pris fin pour le Tricolore par la suite. Celle des Maple Leafs de Toronto s'est continuée indéfiniment. Là est toute la raison pour laquelle ceux-ci sont menacés de ne pas participer aux éliminatoires, affirme encore Béliveau.

Le vétéran mentionne des noms, des chiffres : Keon, 11 buts; Stemkowski, 7; Pappin, 12, Armstrong, 13; Mahovlich, 19; Pulford, 17.

Deux seuls, le jeune Walton et Ellis ont compté plus de 20 buts. Le club n'en a enregistré que 174, soit moins que qui que ce soit. Ce n'est pas sa tenue défensive qui ait laissé à désirer. Seulement 155 buts comptés contre lui, une fiche surpassée seulement par celle du Canadien.

* * *

Ce qui réjouit Béliveau à propos du Canadien. C'est que ses trois lignes d'attaque comptent, que sa défense fait d'excellent travail et que les gardiens de buts s'acquittent bien de leur tâche. Donc, une équipe chez laquelle existe un excellent équilibre. Aussi un esprit de corps. Lui a maigri. Cela se voit à sa figure. "C'est toujours ainsi vers la fin de la saison", dit-il. Ceux qui le suivent de près depuis des années sont d'accord à prétendre que c'est alors qu'il est à son meilleur. Sa dextérité à déjouer l'adversaire, à passer la rondelle, à préparer les jeux est alors insurpassable, disent-ils.

* * *

Gadsby instructeur à Détroit ?

Dans l'ouest canadien, on laisse entendre que le vétéran Bill Gadsby deviendra l'instructeur des Red Wings de Détroit, la saison prochaine. Gadsby, dit-on, serait prêt à remplir le rôle d'ici la retraite de Gordie Howe comme joueur actif alors que celui-ci sera nommé pour diriger l'équipe. Gadsby ne voudrait pas s'éloigner pendant trop d'années de ses affaires à Edmonton de sorte qu'il serait un choix logique pour Sid Abel si Howe désire poursuivre sa carrière de joueur encore l'an prochain.

* * *

Les jambes de Mahovlich

Le fait que Frank Mahovlich ait été cédé par le Toronto au Détroit rappelle un certain commentaire de Frank Selke père, il y a quelques années. Quelqu'un lui avait demandé d'exprimer son opinion au sujet du Grand M et de Gilles Tremblay. "Mahovlich", avait-il dit, surpasse Gilles en certains talents et dans des matches il pourra accomplir des exploits inaccessibles à celui-ci. Mais Gilles sera plus utile régulièrement à son club que Mahovlich pourra jamais l'être. Il aura également une carrière plus remplie et plus fructueuse que Mahovlich car c'est le genre de joueur qui fournit un rendement régulier et qui, match après match, se dépensera pour son équipe.

* * *

Un spécialiste du hockey, auquel nous faisons part de cette fatigue que paraît tellement souvent ressentir Frank Mahovlich après deux ou trois montées successives et que le vice-président exécutif Harold Ballard des Leafs attribue à l'attitude du joueur, nous a dit qu'il faut voir là une faiblesse des jambes. "Je ne sais si vous avez remarqué ses jambes mais elles sont très minces pour un type de sa taille", nous a-t-il remarqué. "Remarquez les joueurs qui ont eu de longues carrières dans le hockey. Presque tous avaient de grosses et fortes jambes. Je doute énormément que Mahovlich ait une longue carrière. Il n'a pas les jambes pour supporter un tel corps."

* * *

Le Père Bauer surveille le Canadien

Après avoir vu le Canadien à l'oeuvre samedi, au Forum, le rév. père David Bauer, le conseiller technique de l'équipe nationale de hockey, nous disait que le type de joueur idéal dont aurait besoin son club serait Yvan Cournoyer. "Si celui-ci était seulement amateur", s'est il exclamé. "Il est tellement rapide sur patin et dans ses mouvements près du filet adverse. Il est audacieux et précis dans tout ce qu'il fait près du filet. Il a aussi l'avantage d'une taille physique qui est difficile à bloquer pour l'adversaire quand il arrive à toute vitesse et avec l'élan d'un bolide."

* * *

Du turf, le dimanche à N.Y.

Une suggestion que l'état de New York permette les courses au galop le dimanche vient d'être exprimée par le président Howard Jacobson de l'Association des propriétaires de chevaux de courses.

Elle est le résultat de l'intention prêtée au gouvernement de l'Etat de porter de 15 à 16% la taxe sur le pari mutuel, le 1% additionnel devant être partagé entre l'Etat et la somme versée en bourses pour les courses. Au lieu de cette augmentation de la taxe qui amènera une diminution dans les paris, disent les propriétaires de pur sang, l'Etat aurait dû réduire son pourcentage de 10% du mutuel à 9½. La piste reçoit 5%.

Permettre les courses le dimanche à New York serait la solution idéale, de prétendre Jacobson. La chose viendra éventuellement. Pourquoi le baseball, le football et pas les courses ? Que diront les autorités officielles ?

* * *

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ainsi la grève des employés du pari mutuel, qui a amené la piste de Yonkers à suspendre temporairement son activité, est donnée comme raison de la somme record pariée à l'hippodrome de Liberty Bell, samedi dernier, alors que les 17,444 spectateurs ont misé un montant de $1,291,209.

Sept records de paris ont été établis au cours de la soirée. Ce programme terminait la plus fructueuse semaine de courses sous harnais depuis l'ouverture de la piste Liberty Bell, il y a six ans. 69,300 amateurs ont assisté aux six réunions de la semaine et ont parié un montant de $5,231,560. Cela représentait une augmentation de 10,570 spectateurs et de $1,734,521 sur la semaine précédente.

* * *

Chaleureuses félicitations à notre confrère Jacques Beauchamp, du "Montréal-Matin", qui célèbre son 25e anniversaire dans le journalisme sportif. Pour marquer l'événement, toute une pléiade de figures sportives du hockey, des courses, du baseball, de la lutte et de d'autres sports aussi bien que des confrères des journaux, de la radio et de la télévision avaient accepté avec plaisir d'assister à la réception organisée à son journal.



téléphoto PA

Quand une Montréalaise rencontre Killy

Nu-tête, en pullover beige et pantalon gris, Jean-Claude Killy, détenteur de trois médailles d'or aux Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble, est arrivé en Amérique hier. Il a été accueilli à New York, par sa soeur, Mme Roger Micol, de Montréal, qui avait fait le voyage en avion pour embrasser son frère. Killy a reçu plusieurs offres des cinéastes américains pour tourner des films, mais il se rend directement à Aspen, Colorado pour une compétition de ski avec les amateurs.

Schranz toujours aussi rancunier

NEW YORK (PA) — L'Autrichien Karl Schranz a déclaré hier qu'il avait reçu de nombreux télégrammes et lettres, la plupart de l'Amérique, partageant l'opinion qu'il avait été une victime lors du slalom olympique attribué au Français Jean-Claude Killy.

Après avoir d'abord été déclaré vainqueur, Schranz a été ensuite disqualifié et le titre a été attribué à Killy.

Schranz et Killy étaient parmi les membres du contingent de skieurs européens qui viennent disputer les dernières épreuves en vue de l'obtention de la Coupe du Monde aux USA.

Schranz avait alors déclaré : "Ce n'est pas juste j'ai été volé." Il avait raté une barrière à cause d'un spectateur et il a ensuite enregistré le meilleur temps mais le jury avait décidé subséquemment que sa première descente devait compter.

Schranz ne digère pas encore cette décision et il a refusé de se rendre à la salle de conférence de l'aéroport pendant que Killy y était interviewé.

NEW YORK (UPI) — Jean-Claude Killy, le détenteur de trois médailles d'or aux Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble, a déclaré à son arrivée à New York hier, qu'il avait l'intention de se retirer de la compétition du ski amateur, à la fin des épreuves aux U.S.A et en Colombie Britannique.

"J'en ai assez du ski de compétition", a dit le Français. Il ne sait pas encore quelle sera la carrière qu'il embrassera.

"Je n'ai pas la moindre idée de ce que je ferai après avoir abandonné la compétition dans le ski amateur. Je veux continuer à voyager", dit-il.

Il a reçu plusieurs offres des cinéastes pour tourner des films à Hollywood, mais il les a refusées. Il est très intéressé à piloter des autos sport. Le skieur français fait partie d'un groupe de 40 athlètes européens qui prendront part à des compétitions à Sun Valley, Idaho, à Rossland, Colombie-Britannique et à Heavenly Valley, Californie.

Chez les Stampeders

CALGARY (PA) — Les Stampeders de Calgary ont annoncé qu'ils avaient embauché le secondeur de ligne Wayne Coleman, de l'Université Arizona State.

Coleman, âgé de 24 ans, a joué ailier défensif et bloqueur. La saison dernière il a été congédié par les Raiders d'Oakland, de la ligue Américaine de football.

Début d'une Canadienne au golf professionnel

TORONTO (PC) — A l'âge de six ans, Sandra Post a été témoin de son premier tournoi de golf professionnel. A l'âge de sept ans, elle a obtenu ses premiers bâtons et depuis, elle rêvait de devenir une golfeuse professionnelle.

A l'âge de 19 ans, Sandra Post a réalisé son rêve d'enfant puisque cette semaine, à compter de vendredi, elle participera à son premier tournoi professionnel, le classique Orange Blossom, qui offre une bourse globale de $12,500 à St-Petersburg, en Floride.

"Vous savez, je ressens quelque chose d'étrange, maintenant que je vais me mesurer à Marg Masters. C'est l'une de mes bonnes amies. Elle m'a même fait don de mes premiers bâtons de golf", déclare Sandra.

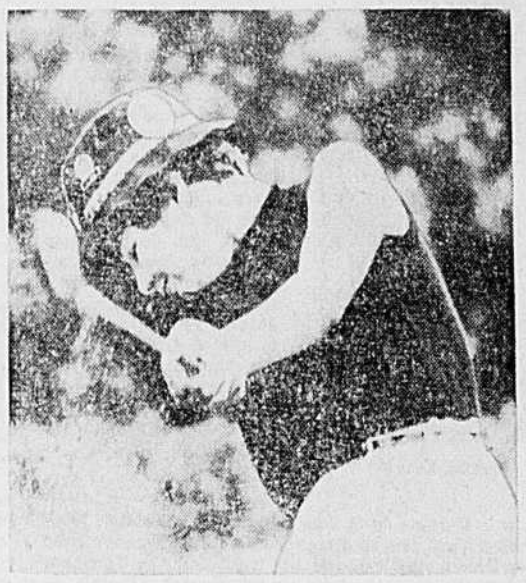
Mlle Masters, originaire d'Australie, a vécu durant quelques années à Ottawa avant de devenir une golfeuse assidue au circuit de golf professionnel féminin des Etats-Unis.

La blonde sportive, qui est devenue la première golfeuse professionnelle du Canada, a causé ses premières surprises dans le golf canadien lorsqu'à l'âge de 14 ans elle a remporté les honneurs du championnat junior de golf féminin du Canada.

"Il est assez étonnant que j'ai pu continuer mes études en dépit du golf. Chaque hiver, je me rendais en Floride afin d'y passer un mois ou deux afin de jouer au golf", a-t-elle déclaré.

Cet hiver, Sandra et toute sa famille ont décidé de se rendre en Floride avec un seul but en tête: de voir Sandra jouer assez bien au golf pour être admise au circuit professionnel. Elle a réussi surtout à cause de sa victoire dans le prestigieux tournoi du Sud de l'Atlantique, sans aucun doute le fait d'armes de sa jeune carrière.

"Une victoire dans l'un des tournois de la Floride a une grande signification pour une golfeuse", ajoute Mlle Post.



téléphoto PC

Réalisation d'un rêve

La jeune golfeuse Sandra Post réalise, à 19 ans, un rêve de jeunesse. Elle fera, cette semaine, son début dans le golf professionnel, devenant ainsi la première Canadienne à tenter sa chance au circuit professionnel de golf féminin.

Le 26 février, elle a fait parvenir sa demande d'inscription au circuit professionnel et elle a été acceptée. Puisqu'elle est considérée comme une recrue, elle devra toutefois verser une cotisation de $50 afin de participer à ses quatre premiers tournois.

Mlle Post pourra récupérer cet argent si elle se classe dans les premiers 80 pour cent lors de trois de ses quatre compétitions. S'il elle n'y parvient pas, elle devra verser un autre montant de $50 avant d'entreprendre une nouvelle série de quatre tournois.

Dans le moment, elle se lance au circuit grâce aux fonds de sa famille, mais elle est à négocier avec un commanditaire.

Entre-temps, au Canada, Marlene Stewart-Streit, l'une des meilleures golfeuses canadiennes, a émis l'opinion que la décision de Sandra Post incitera plusieurs autres golfeuses à poser un geste indentique.

"Maintenant qu'une golfeuse a décidé de tenter sa chance dans le golf professionnel, je crois que les autres hésiteront moins à imiter ce geste.

"Jusqu'à maintenant, les golfeuses canadiennes qui auraient pu ambitionner une carrière chez les pros étaient assez rares. Mais, aujourd'hui, le programme de développement des juniors est tellement amélioré que les golfeuses sont bien meilleures.

"Je suis très heureuse pour Sandra. Nous savions toutes qu'elle désirait faire carrière chez les pros", a déclaré Mme Stewart-Streit.

SEULS CEUX QUI SONT BILINGUES SONT CERTAINS D'ACQUERIR LES MEILLEURES SITUATIONS.

IL VOUS SUFFIRA DE QUELQUES SEMAINES POUR

PARLER ANGLAIS

(quel que soit votre niveau actuel)



COLLÈGE CANADIEN DU BILINGUISME

4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL

Tél. 254-6011

HORAIRES "SUR MESURE"

TEST GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

AUX PARENTS DONT LE FILS OU LA FILLE A DE LA DIFFICULTE EN ANGLAIS : DES COURS SPECIAUX SERONT ORGANISES A LEUR INTENTION AU COURS DES MOIS DE JUILLET ET AOUT. NOMBRE D'INSCRIPTIONS LIMITEES, POUR RESERVATIONS COMMUNIQUEZ AVEC NOUS DES MAINTENANT.

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL — Tél. 254-6011
Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation)
☐ en studio ☐ à domicile ☐ cours d'été
J'aimerais éprouver mes aptitudes par un test GRATUIT ☐ sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 12/3/68

Venez voir la nouvelle Epic..

Sympathique, solide, stable...

et plus encore.

En fait: une petite merveille!

Voici l'intrépide petite voiture General Motors. De dimensions modestes, elle a pourtant un intérieur spacieux. Elle est solide. Et stable avec ça! Plus longue, plus large, elle tient la route—idéalement—même dans les virages les plus serrés. Mettez l'Epic à l'essai. Vous avez le choix de deux moteurs, et tous deux peuvent être complétés par la boite de vitesses standard ou par une transmission automatique. L'Epic peut aussi être équipée à l'avant, de servo-freins assistés à disque qui la rendent encore plus agréable à conduire. Voici la petite voiture qu'on a vraiment plaisir à posséder. Economique à l'achat. Plaisante à conduire. Telle est l'Epic.

$1,834*



la nouvelle Epic

l'intrépide petite voiture General Motors

GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Chaque Epic doit faire sa marque pour recevoir cette marque

*Prix maximum suggéré, au détail, pour un sedan 2 portes avec chauffage-dégivrage, livré à MONTREAL

Le prix indiqué comprend les frais de livraison et de manutention, les taxes fédérales de vente et d'accise. Taxes provinciale et locale et droit d'immatriculation, non compris. L'Epic de luxe, la SL et la station-wagon sont offertes à un prix légèrement supérieur.

ALLEZ VOIR LA NOUVELLE EPIC CHEZ LE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET-ENVOY

Concessionnaires autorisés EPIC à Montréal :

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED — 2107 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

CLERMONT MOTOR LIMITED — 5363, rue St-Denis, 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, rue Jean-Talon, (près boul. Décarie) — 739-1911

DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — 769-4501

DUVAL MOTORS (1960) LTD. — 529 est, rue Jarry — 273-5111

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE — 680, rue Victoria, St-Lambert, Qué. — 671-5501

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE — 4411, boul. de la Concorde, Ville de Laval, Qué. — 324-4411

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 5900 est, rue Jean-Talon, 725-9811

PARKWAY MOTORS MONTREAL LTD. — Sortie 17, route Transcanadienne, St-Laurent, Qué. 332-1673

PLAMONDON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE — 1580, rue Amherst, 527-9121

SALOIS AUTOMOBILE LIMITEE — 610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué., 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2150 ouest, rue Notre-Dame, (Coin 21e Avenue) Lachine, Qué. — 637-4651

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Vietnam: sur le gril pendant six heures au Sénat, Dean Rusk ne fait aucune concession aux critiques

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a eu à faire face hier, à ses plus sévères critiques sénatoriaux, et leur a dit que "la paix du monde serait menacée" si les USA cédaient à leur méfiance, et abandonnaient les engagements qu'ils ont pris au Vietnam parce que la situation devient de plus en plus difficile.

Cependant, les sénateurs n'étaient pas de son avis. "Nos alliés nous abandonnent et notre peuple est divisé", a dit le sénateur J. William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des relations étrangères au secrétaire d'Etat dans un débat de grand style radiodiffusé de par le monde, que réclamait le sénateur depuis plusieurs mois.

"La lumière projetée par l'exemple américain autour du monde a sensiblement faibli", a dit le sénateur Fulbright, qui a affirmé que les USA avaient commis une grave erreur et qu'ils s'étaient ainsi plongés dans le marasme.

Les délibérations se déroulent dans la grande salle du caucus du sénat qui était remplie à craquer d'un public attentif, et étaient radiodiffusées de par le monde par "La Voix de l'Amérique" et radio-télédiffusées dans tout le pays.

Barrage de questions

Face à un barrage de questions des membres de la Commission, pendant deux séances qui ont duré plus de six heures, reflétant des doutes de plus en plus grands sur la validité de la politique américaine au Vietnam, M. Rusk a réaffirmé le désir de l'administration de trouver une solution pacifique. Il a également affirmé que les USA "seraient heureux que la conférence de Genève de 1954 et de 1962 se réunisse à nouveau pour amener la paix au Vietnam".

En réponse au sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, qui a expliqué son changement d'attitude face à la politique du gouvernement, M. Rusk a réaffirmé que les problèmes d'une nouvelle escalade ou d'une désescalade militaire "sont examinés complètement. Nous étudions les leçons de l'offensive du Tet. Nous étudions toutes les alternatives, le président n'est parvenu à aucune conclusion, et il n'a pris pour le moment aucune décision".

Pressé par M. Symington d'expliquer la position de l'administration sur l'envoi éventuel de nouveaux renforts, M. Rusk a affirmé que "le président n'a devant lui aucune recommandation détaillée pour une action provenant du Département de la Défense". Il a ajouté que tous les aspects du problème font l'objet d'une étude approfondie.

Le chef de la diplomatie américaine s'est efforcé de justifier la poursuite de la politique américaine par la nécessité de 1) éliminer les guerres de libération nationale contre l'indépendance des pays d'Asie du Sud-Est; 2) démontrer que les USA respectent leurs engagements afin que leurs alliés, comme leurs adversaires éventuels, en prennent bonne note; 3) donner aux petits pays d'Asie du Sud-Est la possibilité de se développer et de se renforcer et 4) d'envisager le grand problème futur de la Chine.

Le sénateur républicain du New Jersey, Clifford Case, a exprimé ses doutes sur une politique de destruction du Vietnam "qui n'est pas nécessaire en vertu de nos engagements pris par traités". M. Case s'est déclaré convaincu que cette politique est erronée quoique le secrétaire d'Etat ait affirmé qu'elle était nécessaire pour assurer la sécurité nationale américaine.

Arrêt des bombardements

Le sénateur Sherman Cooper, républicain du Kentucky, a lancé un appel pour qu'avant de prendre des décisions pour une nouvelle escalade, les USA prennent une initiative et tentent d'arrêter les bombardements pour se rendre compte si les promesses de Hanoï de négociations rapides sont fondées. M. Cooper juge la situation de "plus en plus dangereuse".

Le secrétaire d'Etat a refusé de répondre en public à toutes les questions touchant aux problèmes purement militaires et aux questions pouvant affecter la recherche des négociations. Il a cependant suggéré que des "conversations privées" pourraient se dérouler, même avant la fin des combats, pour vérifier certains points et envisager certaines modalités pour mener à la table des négociations.

La séance de l'après-midi avait été ouverte par le sénateur Frank Lausche, démocrate de l'Ohio, qui appuie la politique du gouvernement, et qui a fait appel au sénateur Fulbright pour mettre fin aux discussions et passer aux actes.

Le sénateur Lausche a notamment suggéré que la Commission propose des motions demandant le retrait des forces américaines, l'adoption de la stratégie des "enclaves" suggérée par le général Gavin ou la résolution du Congrès sur le golfe du Tonkin.

Le sénateur Karl Mundt, républicain du Dakota-Sud, s'est inquiété du niveau de discorde à l'intérieur des USA. Il s'est enquis auprès de M. Rusk sur le degré de priorité accordé à la guerre au Vietnam ou à la lutte contre la misère aux Etats-Unis. Pour le secrétaire d'Etat, les USA peuvent participer simultanément à ces deux guerres.

L'effort de M. Mundt a également porté sur la nécessité d'obtenir de l'administration une déclaration claire et nette sur les raisons de la présence américaine au Vietnam et sur les buts de la guerre. Des justifications plus grandes sont nécessaires sur le front intérieur, a déclaré M. Mundt.

Ton acerbe de la discussion

La discussion a pris un ton acerbe lorsque le sénateur William Fulbright a proposé de lever la séance et de poursuivre l'audition de M. Rusk aujourd'hui.

Le secrétaire d'Etat, se couvrant derrière un calendrier très chargé, a proposé que le débat se poursuive immédiatement ou en séance de nuit. Mais pour le président de la Commission "aucun calendrier n'est plus important que la guerre au Vietnam": il faut donc reprendre la discussion aussi vite que possible car il ne veut pas être placé "devant une décision de l'administration d'envoyer 50,000, 100,000 ou 200,000 hommes au Vietnam sans une discussion préalable devant la Commission".

Une concession de prolongation de séance ayant été faite à M. Rusk, le secrétaire d'Etat a répondu à une question du sénateur Claiborn Pell, démocrate du Rhode Island, qu'il n'existe "aucune perspective d'intervention majeure chinoise, mais qu'il ne faut pas l'éliminer complètement".



téléphoto PA

Contre-manifestants, à Varsovie

Des employés des usines d'automobiles polonaises ont paradé hier à Varsovie en guise de protestation contre les étudiants qui manifestent à l'Université de Varsovie depuis vendredi dernier. Une des pancartes à l'avant affiche les mots: "A bas la nouvelle cinquième colonne".

La pression communiste augmente au Laos et au Sud-Vietnam

d'après PA, AFP, UPI

De Vientiane, on apprend aujourd'hui que les forces communistes du Pathet Lao ont attaqué trois villes du Laos, dont Thak Hek, localité importante située sur le Mékong.

Hier, les forces communistes s'emparaient de quatre avant-postes gouvernementaux et menaçaient les principales places fortes au nord et au centre du pays. Le haut commandement laotien a admis que le village de Huei Ma, situé à environ neuf milles au sud de Tha Thy, est tombé aux mains des communistes à la suite des violentes attaques lancées dimanche après-midi par deux bataillons communistes contre la garnison gouvernementale.

De Saigon, on annonce par ailleurs que la pression vietcong s'est étendue et manifestée hier dans les cinq provinces septentrionales de la première région tactique du Sud-Vietnam où se trouveraient les éléments de sept divisions nord-vietnamiennes.

A Khe Sanh, on n'a compté au cours des dernières 24 heures que 150 obus tirés par les Nord-Vietnamiens sur les positions américaines. C'est le plus faible chiffre en trois jours.

De leur côté, les B-52 américains ont expérimenté aujourd'hui un nouveau type de bombes à retardement. Ces engins ont la propriété de démolir les galeries souterraines que les Nord-Vietnamiens continuent à creuser tout autour de la cuvette de Khe Sanh.

Ailleurs, le long de la zone tampon, soit près de Dong Ha et de Quang Tri, les troupes sud-vietnamiennes ont subi un nouvel assaut des Nord-Vietnamiens. Les Rangers ont aussitôt fait appel à un hélicoptère armé et à l'artillerie de la flotte américaine.

Les pertes sud-vietnamiennes sont qualifiées de "modérées".

Dans le delta, les Vietcong ont continué à exercer une forte pression sur la route numéro 4, essentielle au ravitaillement de la capitale.

L'aviation américaine a repris aujourd'hui ses bombardements de jour de la région de Hanoï. Le dernier raid de jour avait eu lieu le 29 février.

Un jet américain F-4 Phantom a été abattu et ses deux pilotes manquent à l'appel, annonce un porte-parole américain. C'est le 808e appareil américain abattu au Nord-Vietnam.

Les autorités communistes d'Europe de l'Est subissent le feu de la critique

d'après UPI-PA

Varsovie, en Pologne, Prague, en Tchécoslovaquie, et Bucarest, en Roumanie, sont la scène de profonds malaises politiques qui, comme une lame de fond, semblent traverser toute l'Europe de l'Est.

A Varsovie, les manifestations des étudiants n'ont pas cessé depuis vendredi dernier. La police et la milice doivent utiliser les grands moyens (matraques et gaz lacrymogène) pour disperser les manifestants qui se sont attiré l'ire de certains ouvriers qui les accusent de vouloir former une "cinquième colonne".

A Prague, un membre du politburo a fait une déclaration pour condamner la vague de critiques qui s'élèvent contre les autorités communistes et dont la presse tchécoslovaque, qui vient d'acquérir une plus grande liberté, fait grand état.

En Allemagne de l'Est, un des pays les plus pro-soviétiques qui existent, les dirigeants et les agences de presse ont condamné le mouvement d'"affranchissement" en Tchécoslovaquie où le chef du parti Antonin Novotny a été remplacé par Dubcek, considéré comme plus indépendant à l'égard de Moscou.

La Roumanie s'affirme

En Roumanie, les dirigeants du parti ont de nouveau opposé un "non" formel à Moscou au sujet du traité de non-prolifération des armes nucléaires. A Genève, où se déroule la conférence du désarmement, la délégation roumaine s'est ouvertement prononcée contre le projet soviétique.

Les Roumains ont proposé une série d'amendements au projet de traité qui portent notamment sur les garanties et le contrôle de ces armements. Affirmant une fois de plus leur volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, les Roumains proposent l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

La Roumanie propose aussi que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

En Tchécoslovaquie, la radio de Prague, délaissant un moment les problèmes nationaux, a critiqué les "camarades polonais" qui manquent d'ouverture d'esprit et de patience à l'égard des étudiants.

Cette critique a provoqué la déclaration de M. Drahomir Kolder, membre du politburo tchèque, qui a dit que la presse tchécoslovaque ne doit pas devenir la tribune des vues contradictoires au communisme.

Il a ajouté que les affaires du parti "ne doivent pas s'étaler dans les journaux et à la radio". M. Kolder a précisé qu'il valait mieux pour quiconque ne pas s'attendre à voir le parti communiste tchécoslovaque "se démettre de son rôle de leader et se dissoudre dans les débats".

Pour sa part, la presse soviétique a passé jusqu'ici sous silence cette vague de mécontentement qui traverse l'Europe de l'Est. Elle a toutefois reconnu que des difficultés avaient surgi au cours de la conférence communiste de Budapest.

Réactions de Pékin

La Chine populaire semble décidée à exploiter au maximum l'évolution de la situation politique en Europe de l'Est et l'éventuelle aggravation des rapports entre Moscou et certaines capitales socialistes, estimait-on hier dans les milieux étrangers de Pékin, à la lecture de la presse chinoise.

Certains articles stigmatisent "la nature revancharde du militarisme allemand" et "la conclusion accrue entre les revisionnistes soviétiques et les militaristes allemandes".

Grave crise ministérielle en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Juan Carlos Onganía a accepté la démission de M. Antonio Lanusse, ministre de la Défense nationale, qui s'était démis de ses fonctions à la suite de critiques adressées, mardi dernier, par le chef de l'Etat, aux responsables de l'administration nationale. Le président Ongania avait notamment déclaré que le pays se trouvait paralysé du fait du manque de dynamisme de la plupart des ministères.

Une crise ministérielle est ainsi ouverte, qui est la plus sérieuse que e pays connait depuis juin 1966, date du coup d'Etat militaire qui a porté le régime actuel au pouvoir.

Des catholiques éprouvés par le Vietcong

CITE DU VATICAN, (AFP) — Quatre ecclésiastiques et une religieuse ont été tués au Vietnam durant l'offensive du Tet. De plus, trois cents catholiques ont été déportés, et des églises et des oeuvres catholiques ont été détruites ou gravement endommagées, annonce l'agence missionnaire Fides, se basant sur des rapports fournis par des évêques vietnamiens.

Parmi les morts, on compte deux Français tués à Hué, deux Vietnamiens tués dans le diocèse de Kontum et une religieuse tuée à My Tho.

Pour ce qui est des dégâts matériels, l'agence Fides parle d'une cathédrale et d'un évêché rendus inhabitables à Pu-Cuong et à Vinh Long. A Hué, deux écoles, le petit séminaire, le foyer jésuite, la cathédrale, les églises des rédemptoristes et celle de St-François ont subi de graves dommages. Egalement endommagés la cathédrale et l'évêché de Ban Me Thuot.

Tank perdu et retrouvé à N.Y.

NEW YORK (PA) — L'armée américaine se demande pourquoi un de ses tanks M-48 de 48 tonnes a été abandonné dans le Bronx, à New York. Le tank "Patton", un produit de la deuxième guerre mondiale, reposait depuis samedi sur la plate-forme d'une remorque stationnée près d'un pont dans ce quartier newyorkais, son canon de 90 mm pointant au-dessus de la route.

Samedi soir, la police déclarait que le tank en question "avait disparu ou avait été volé". Le lendemain, elle apprit que le tank de $360,000 avait quitté l'arsenal de Long Island de la garde nationale vendredi matin et qu'il était en route vers le dépôt militaire de Letterkenny, près de Chambersburg, en Pennsylvanie. Selon un porte-parole de l'armée, le transport du tank avait été confié à la "Taylor Services Co.". Mais on se demande pourquoi les chauffeurs ont abandonné la remorque. L'armée, la police et le FBI font enquête à ce sujet.

La police dit que le réservoir d'essence du remorqueur a été vidé et que les enfants ont passé la fin de semaine à s'amuser avec ce "jouet". Quand le tank fut retrouvé, on s'aperçut qu'un télémètre de $1,000 avait disparu. La police fit enquête et trouva l'instrument à la maison d'un garçon de 15 ans.

Un séisme engloutit un village de 260 habitants au Congo

KINSHASA, (AFP-Reuter) — Un deuil national a été proclamé pour toute la journée d'aujourd'hui au Congo en raison du tremblement de terre qui, dimanche soir, a englouti les 260 habitants du village de Kazipa, près de Nyangesi, près de Bukavu.

C'est toute la population du village, hommes, femmes et enfants, qui a disparu, affirme une dépêche de l'Agence congolaise de presse. Il est pratiquement impossible de sauver les survivants éventuels. Le village était situé sur une colline nommée "Mandjwi".

La province de Kivu, dans le Congo oriental, où se trouve le village sinistré, est une région très volcanique. Nyeracongo, l'un des volcans en activité les plus connus du monde, exploré plusieurs fois par le vulcanologue français Haroun Tazieff, se trouve au nord de cette province, dans le parc Albert. Récemment, de forts épanchements de gaz s'étaient produits dans le lac Kivu. Les eaux de ce lac sont périodiquement troublées par des éruptions.

FRANCFORT
Paris
Londres
Shannon
Zurich
Glasgow
Vienne
Copenhague
MOSCOU

Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embarras du choix ... sourire de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow ... l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles—sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant—Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en 24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale—ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTRÉAL-PARIS $335
MONTRÉAL-COPENHAGUE $366

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

L'île Maurice devient souveraine

PORT-LOUIS, Ile Maurice (UPI, AFP) — La première cérémonie des fêtes de l'indépendance de l'île Maurice, le rallye de la jeunesse, s'est déroulée hier au Champ de Mars, devant une assistance peu nombreuse.

En présence du gouverneur général, de Lady Rennie Anthony Greenwood et de toutes les personnalités représentant les pays étrangers au nombre d'une cinquantaine, a eu lieu un défilé d'une cinquantaine de chars illustrant l'histoire et la vie de l'île. Des jeunes filles vêtues aux couleurs nationales rouge, bleu, jaune et vert, (symbolisant respectivement la lutte pour l'indépendance, la mer où est située l'île, le soleil de l'indépendance et l'agriculture mauricienne) ont dansé au centre d'une carte vivante de l'île Maurice.

Dans une lettre adressée au clergé et aux fidèles de l'île, le pape Paul VI déclare : "Quand l'Eglise voit un pays prendre en main sa destinée après y avoir été sagement préparé, elle ne peut que s'en réjouir comme d'une promotion humaine bien conforme aux desseins du Créateur."

Paul VI a formulé ensuite le voeu qu'une ère de paix et de tranquillité puisse s'ouvrir pour l'île qui, a-t-il souligné, a été un point de rencontre entre les civilisations européenne, africaine et asiatique.

Avant de bénir les destinataires de son message, le Souverain Pontife a formulé le voeu que la foi dont ils sont animés permette aux chrétiens d'engager un dialogue fécond avec leurs frères musulmans, hindous, bouddhistes et israélites, et que cette même foi éclaire ainsi la marche de leur histoire.

D'autre part, le gouvernement chinois a décidé de reconnaître le gouvernement de l'île Maurice, et espère que des relations amicales se développeront entre les deux pays. C'est ce que déclare M. Chou En-laï, premier ministre chinois, dans un message qu'il a adressé à M. Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de l'île, annonce l'agence Chine nouvelle à Pékin.

L'île Maurice, colonie britannique de 1,300 milles carrés seulement pour une population de plus de 800,000 habitants est située à quelque 150 milles de la Réunion, dans l'océan Indien.

Alors que sa principale richesse, le sucre, lui laisse chaque année un surplus inexporté de 250,000 tonnes, ses importations, notamment de denrées alimentaires, ne cessent de croître. Devant une telle situation, plus de 200,000 Mauriciens, groupés sous la bannière du "parti mauricien social-démocrate" du Créole Gaétan Duval étaient opposés à l'indépendance, et souhaitaient le maintien de l'assistance budgétaire de la Grande-Bretagne. Toutefois, le parti majoritaire de "l'indépendance", présidé par le premier ministre, Seewoosagur Ramgoolam, Indien d'origine, a fait campagne pour l'indépendance et l'a emporté aux élections d'août 1967.

Aussi l'affrontement entre les deux groupes se teinte d'hostilité raciale, et l'accession à l'indépendance se fait donc aujourd'hui dans des conditions inquiétantes.

Le général Cantarel nommé chef intérimaire des armées françaises

PARIS — (AF-PUPI-Reuter) — Le général de Gaulle a désigné hier le général d'armée Emile Cantarel pour assumer, à titre provisoire, les fonctions de chef d'état-major des armées à la suite de la mort du général Ailleret.

Le général Emile Cantarel n'est pas un spécialiste de l'atome comme l'était son prédécesseur mais on assure tout de même dans les milieux compétents que l'oeuvre du général Ailleret sera poursuivie. L'adjoint au chef d'état-major des armées, le général Roger Guernon, qui lui est, en théorie et en pratique, un spécialiste de ces questions et dépositaire de la pensée de son chef défunt, demeure à son poste.

La désignation du général Cantarel ne signifie pas qu'il sera nommé définitivement à ce poste mais on croit savoir que le président de la République nommerait un général proche de l'âge de la retraite pour succéder de façon permanente au général Ailleret.

C'est au général de Gaulle et au gouvernement qu'appartient le choix du nouveau chef des armées. Si le général Cantarel, qui est âgé de 59 ans, était nommé, il pourrait suivre ces affaires durant deux ans encore puisque la limite d'âge des généraux d'armée est fixée à 61 ans. Ceci lui donnerait amplement de temps pour lancer les projets de mise au point d'une force nucléaire "tous azimuts" telle que l'avait définie en octobre 67 le général Ailleret.

On souligne d'ailleurs dans les milieux proches du gouvernement de Paris que de Gaulle est déterminé à aller de l'avant avec la stratégie préconisée par le général Ailleret,

De toute façon, le général Cantarel va diriger immédiatement les travaux de la commission spéciale d'experts, choisis par son prédécesseur pour déterminer les facteurs "coût-efficacité" d'un armement nucléaire intercontinental.

Mesure de compromis sur le logement adoptée par le sénat américain

WASHINGTON (PA, AFP) — Le sénat a approuvé hier par 71 voix contre 20 un projet de loi sur les droits civiques destinés à mettre un terme à la discrimination raciale en matière de logement.

Le projet comprend également des mesures pour lutter contre les émeutes, l'accord d'une protection fédérale aux militants des droits civiques et une extension des garanties constitutionnelles pour les Américains d'origine indigène.

Il s'agit d'un projet de loi de compromis qui a exigé près de deux mois de discussions au sénat avant d'être finalement approuvé. Il doit maintenant être soumis à la Chambre des représentants avant d'avoir force de loi, mais des observateurs sont d'avis que le sort de cette législation est incertain.

Pour sa part, le président Johnson s'est félicité hier de l'adoption par le sénat du nouveau projet de loi. Affirmant que "tous les Américains peuvent être fiers de la décision rendue par le sénat, M. Johnson a exprimé l'espoir que la Chambre des représentants accordera rapidement à son tour une suite favorable au vote de la Chambre Haute.

Le sénateur démocrate du Michigan, Philip A. Hart, parrain de ce projet de loi a rendu hommage à ses collègues sénateurs qui ont accordé leur appui au premier interdit fédéral sur la discrimination dans le logement, malgré l'opposition manifestée dans un volumineux courrier.

sur CKAC/73 à 18 h 00

LUNDI, MERCREDI et VENDREDI

les informations locales et régionales

vous sont offertes par

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE

11251 est, rue Notre-Dame — Tél. 645-1651

Woolco

VENTE COMPTANT ET EMPORTEZ



1 Chaise en acier tubulaire chromé

Chaise à siège et dossier rembourrés, recouverts de vinyle lavable. Monture robuste en acier tubulaire chromé, de 1". Choix de couleurs. chacune **2.99**

2 Philodendron artificiel à feuilles dentelées

Une plante superbe entrelacée de lierre. Hauteur de 42". Retenue par un tuteur. Le tout dans un vase de papier mâché blanc. chacun **3.77**

3 Manne à linge en vinyle lavable

Manne de luxe recouverte de vinyle épais et durable, à joli motif grain de bois. Couvercle rembourré fixé avec charnières. Panneau arrière ventilé. chacune **6.33**

4 Poubelle robuste et durable

Poubelle en métal galvanisé épais. Complète avec couvercle et poignées pratiques pour le transport. Capacité de 14 gallons. chacune **2.33**

5 Economisez ! Détersif "Surf" format 5 lb – Quantité limitée

Ne manquez surtout pas cette aubaine spéciale. Boîte de 5 livres de détersif "Surf" pour la lessive. Limite de 2 boîtes par client. La boîte **.99**

VENEZ VOIR LE NOUVEAU MAGASIN WOOLCO SITUE AU 1660, BOUL. LE CORBUSSIER, CENTRE LAVAL





Woolco

Spéciaux du rayon de la PEINTURE

ECONOMISEZ! PEINTURE SUPER "Kem-Tone" SPÉCIAL D'OUVERTURE



Rég. 9.87 SPÉCIAL D'OUVERTURE gal. **8.87**

La peinture Latex lavable, pour les murs... Vous l'avez vue à la T.V.... Vous pouvez maintenant l'obtenir chez Woolco à bas prix spécial à l'occasion de l'ouverture de notre magasin ! Profitez de ces rabais et faites-en provision dès maintenant !

NOUS AVONS TOUT

DEMANDEZ KEM-GLO

Pour assortir la teinte de la peinture Super Kem-Tone de vos murs. Kem-Glo a l'aspect et se lave comme de l'émail cuit au four. Donne une surface durable, résistante. — Parfait pour cuisines, salles de bains, boiseries.



EMAIL KEM-GLO **12.47**

Les restrictions sur le tourisme américain: aucun écho au Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Lester B. Pearson n'a reçu des Etats-Unis aucune demande de collaboration pour faire observer certaines restrictions sur le tourisme américain.

C'est ce que déclarait, hier, un porte-parole du bureau du premier ministre, en commentant une dépêche du "Washington Post", selon laquelle le gouvernement américain aurait sollicité cette assistance "officieusement et prudemment" mais aurait essuyé un refus de la part du gouvernement canadien.

Selon le "Post", "les douaniers canadiens auraient fourni aux Etats-Unis les noms et adresses de tous les Américains quittant le Canada à destination de l'Europe, après avoir vérifié leurs passeports aux aéroports et dans les ports de mer".

"Cette mesure, selon le journal, aurait permis de déjouer ces Américains qui auraient voulu échapper à la taxe sur les voyages".

Le porte-parole du bureau de M. Pearson souligne que "si une requête de ce genre a déjà été formulée, elle l'a été aux échelons inférieurs à celui de ministre". Il ajoute que, d'ailleurs, le gouvernement n'aurait pu la prendre en délibéré parce que les restrictions sont encore à l'état de projet aux Etats-Unis et n'y ont pas encore force de loi.

Il semble même que les Etats-Unis l'auraient faite en vain puisqu'on est de plus en plus convaincu dans ce pays que le président Johnson n'aura pas gain de cause sur toute la ligne au Congrès.

Requête bizarre d'un accusé

Chaque jour, devant nos tribunaux, nos juges reçoivent des requêtes plus étonnantes les unes que les autres, de la part des accusés ou des témoins.

Mais l'une des plus bizarres qui aient été signalées aura sans doute été présentée au juge Marcel Gaboury, hier après-midi.

Le tribunal venait tout juste de décider qu'un jeune résidant de Saint-Constant, en banlieue sud de Montréal, s'était effectivement reconnu coupable de voies de fait contre sa propre mère.

Et il semblait des plus disposés à lui donner une "chance", eu égard aux circonstances particulières de l'affaire.

C'est en réclamant de sa maman, en effet, que celle-ci l'aide matériellement à mettre sur pied un certain commerce que le prévenu l'aurait un peu "brassée", selon l'expression de tout le monde.

Mais l'incident pourrait peut-être être oublié.

Le juge Gaboury, pour sa part, veut inciter le prévenu à quitter le domicile paternel.

Mais l'accusé, au contraire, lui demande s'il ne pourrait pas lui remettre un "papier" par lequel ses vénérables parents seraient astreints de le recevoir à bras ouverts, comme le fils prodigue.

Le tribunal se récuse évidemment.

"Ce n'est pas avec des papiers qu'on accueille les gens, dit-il. C'est avec son coeur".

Et d'ajouter:

"C'est à vos parents de décider".

Pour le moment, toutefois, le prévenu est libéré sur parole, avec les tout petits papiers que cela comporte, et le seul avertissement de la cour, c'est de laisser sa vieille maman tranquille.

La santé économique du Canada est étroitement liée à sa stabilité politique — *le ministre J.-P. Côté*

par Claude MASSON

La récente crise qui a failli renverser le gouvernement libéral du premier ministre Pearson a permis de constater que la stabilité politique du gouvernement et la stabilité économique du pays sont très étroitement liées entre elles.

Telle est, du moins, la leçon qu'a tirée de l'événement du 19 février au soir, à la Chambre des Communes, le ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté.

Le ministre explique cette relation directe entre les deux stabilités de la façon suivante:

"Lorsqu'on peut assurer la stabilité politique, le gouvernement peut prendre des mesures draconiennes pour contrôler l'économie du pays et faire face à tous les problèmes.

Or, selon lui, les deux crises existent présentement au Canada: crise parlementaire et crise financière et économique des plus graves.

M. Côté, député fédéral du comté de Longueuil, s'adressait hier, à LaBarre 500, aux membres de la Société pour le progrès de la rive sud.

Selon lui, si les milieux financiers sont placés devant un climat de confiance politique, s'ils ont confiance que le gouvernement qui dirige les destinées de l'Etat peut le faire sans nécessairement être la proie d'une simple erreur ou de l'insouciance d'un ou deux députés sur 265, s'ils croient que cette institution première qu'on apelle le Gouvernement peut administrer sans nécessairement craindre un renversement de tous les instants, s'ils croient que le gouvernement, n'ayant plus cette crainte d'une défaite imminente, est en mesure d'élaborer des politiques économiques autres que celles destinées à plaire aux électeurs, "les investisseurs créeront alors eux-mêmes une situation économique stable par le flot de capitaux qu'ils pourront mettre à la disposition du pays".

A son tour, le ministre des Postes reconnait la faiblesse des institutions parlementaires actuelles. "Le concept parlementaire que nous connaissons présentement au Canada est une des raisons principales du climat qui a régné aux Communes."

SPECIAL "ZENITH" DE 4 JOURS CHEZ DUPUIS

Commençant mercredi 13 mars. Profitez-en

ZENITH

Appareils auditifs

(FINS DE SERIES)

APPAREILS AUDITIFS A BAS PRIX

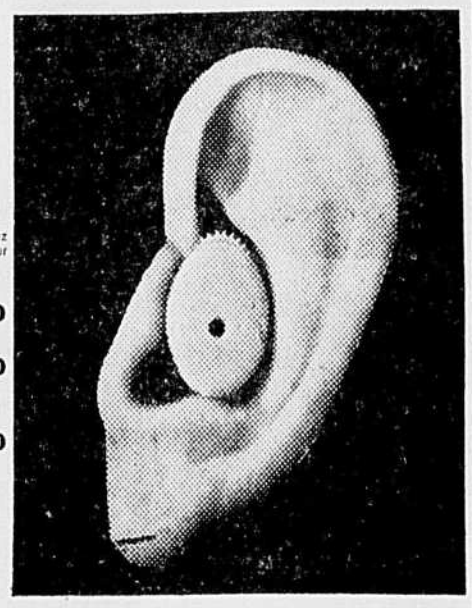
Si vous souffrez de troubles d'audition, venez consulter nos experts qui vous conseilleront pour le choix de l'appareil qui vous convient.

- Appareil à placer dans l'oreille. Prix courant : 285.00 SPECIAL DUPUIS 142.50
- Lunette auditive. Prix courant : 285.00 SPECIAL DUPUIS 155.00
- Appareil conventionnel. Prix courant : 225.00 SPECIAL DUPUIS 100.00

Vente à domicile, si désiré

COMPOSEZ : 842-5151 POSTE 316

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 901



Intérêt rétroactif à la banque Toronto-Dominion. Faites des dépôts jusqu'au 15 mars inclus et touchez l'intérêt depuis le 1er mars

L'intérêt de ces semaines additionnelles, accordé seulement aux particuliers, constitue un boni appréciable. Pour un gros intérêt d'épargne et des retraits faciles, mais sans chèques, le Compte d'Épargne-Prime est idéal.

5%

Ouvrez un Compte d'Épargne Prime à 5% immédiatement

TORONTO-DOMINION

La banque où le personnel crée toute la différence.

52 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR DANS LE GRAND MONTRÉAL

Faites vos emplettes chez Dupuis qui n'est qu'à 4 minutes de la Rive-Sud par le métro !

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français



Collant "Acrobat" extensible

PRIX CENTENAIRE

$6 chacun

C. Combinant gaine et bas extensible en Helanca* et tricot de Ban-Lon* extensible. Marine, brun, gris, beige.

* Marque déposée

Soutiens-gorge, gaines-culottes et collants "KARESS" de "GRENIER"

A. Soutien-gorge court Karess, modèle à bretelles extensibles et réglables. Bonnets A : 32 à 36; B et C : 32 à 38 — 5.50 chacun

Bonnets D : 32 à 40 — 6.50 ch.

B. Gaine-culotte à la taille, jambes longues. Panneau en dentelle de nylon renforcé devant; panneau de satin extensible aux côtés; dos tout Lycra*. Blanc. M.G.TG. — 12.00 chacune

D. Soutien-gorge Karess de dentelle. Modèle court à bretelles semi-extensibles et réglables, bonnets et dentelle de nylno légèrement coussinés de Kodel*, dos tout Lycra*. Blanc. Bonnets A et B : 32 à 36. — 5.50 chacun

E. Gaine-culotte Fortuna nylon/Lycra*. Modèle à jambes longues, panneau devant, côtés et dos renforcés. Insertion de dentelle extensible au bas de la jambe. Blanc. Tailles M., G., TG. — 15.00 chacune

* Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

PROFITEZ DE LA VENTE ANNUELLE DE BAS

Cameo

JUSQU'AU 16 MARS ECONOMISEZ 20%



Offrez-vous les superbes bas Cameo : Toute femme économe ne manquera pas de tirer avantage de notre vente annuelle de bas Cameo, les bas les plus seyants ! Ces bas connaissent un succès formidable auprès des femmes pratiques. Une fois l'an seulement, tous nos modèles vous sont offerts à prix réduit ! Choix de ravissantes teintes printanières ! Prenez soin de vos jambes tout en prenant soin de vos sous !

	Prix courant	Spécial
Bas nylon 15 deniers, tricot uni ou micro-maille	1.50	1.20 la paire 3 pour 3.50
Bas en Cantrece, talon uni ou renforcé	1.75	1.40 la paire 3 pour 4.10
Bas de soutien en Lycra°	5.95	4.75 la paire

* Marque déposée

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — Rayon 320 Rez-de-Chaussée

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — TROIS-RIVIERES • COMPOSEZ : 374-2411

La bonne table
— Page 17

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Six enfants meurent dans un incendie
— Page 10

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱10¢ | Montréal, mardi 12 mars 1968 / saint Grégoire le Grand, pape / 84e année, No 61 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques: généralement clair et froid / Min.: 15° / Max.: 25°

Coincé encore, le gouvernement récrit en vitesse son projet de loi

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a réagi, avec une vitesse supersonique, à une décision du président de la Chambre qui jugeait irrecevable, dans sa forme actuelle, le bill C-207 qui devait succéder au malheureux bill C-193 rejeté en bloc par l'Opposition le 19 février dernier.

Hier soir, à 5 h. 55 précisément, après une heure de réflexion, le président reprenait son fauteuil et se rendait à la demande de représentants de l'Opposition, notamment de l'expert en procédure du NPD, M. Stanley Knowles. Ce dernier, invoquant le règlement, avait tenté de prouver par des citations tirées de Beauchesne et une décision rendue en janvier par l'actuel président de la Chambre, dans un cas semblable, que le bill proposant une surtaxe de 3 p. cent sur le revenu des particuliers et des sociétés n'était en somme qu'une copie camouflée de son prédécesseur, le bill C-193.

A l'appui de sa décision de rejeter le bill, M. Lamoureux a souligné que, si ce projet de loi différait substantiellement du premier par l'application de la surtaxe aux sociétés aussi bien qu'aux particuliers, il contenait par ailleurs des clauses identiques qui le rendaient irrecevable. Il a donc demandé au gouvernement de présenter un nouveau bill, d'où seraient absentes les clauses 2, 3, 4 et 8.

Dès 8 heures, alors qu'on le croyait pris au dépourvu, le gouvernement donnait satisfaction au président en déposant un nouveau bill à la reprise des travaux de la Chambre. Les clauses litigieuses étaient exclues.

Le "nouveau" projet

M. Sharp a rendu public ce matin son "nouveau" projet de loi modifiant l'impôt sur le revenu. En fait, le bill C-208 reprend les principaux articles de son prédécesseur le bill C-207. Le ministre des Finances n'a fait que biffer les articles 2, 3, 4 et 8.

La surtaxe de 3 pour cent sur le revenu des particuliers et des sociétés, la perception accélérée des impôts demeurent.

Le bill C-208 ne contient que des modifications "techniques" qui devraient cependant satisfaire l'Opposition et permettre la seconde lecture.

C'est M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre qui, au moment même où le premier ministre s'apprêtait à amorcer le débat sur le bill C-207 hier après-midi, se leva pour invoquer le règlement et commencer son long réquisitoire.

En présentant ce bill, de dire M. Knowles, le gouvernement demande à la Chambre de se prononcer une deuxième fois sur une question déjà débattue et rejetée par elle. Ce bill C-207 est, dans sa substance, par au moins quatre de ses clauses, identique au bill qu'il est censé remplacer, le bill C-193. Il ne suffit pas, a ajouté le député de modifier quelques mots et quelques phrases pour changer la substance d'un bill.

Voir COINCE en page 2

Chrétien confesse une erreur de $790 millions

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — M. Jean Chrétien, ministre du Revenu national, a dû confesser hier à la Chambre des Communes que la mémoire lui a fait défaut à la télévision dimanche, lorsqu'il a dit que les réserves monétaires du Canada étaient de l'ordre de $1,700,000,000, au lieu de $2,490,000,000.

Entre autres malheurs chez les libéraux hier, il y a eu en effet celui de M. Chrétien, qui après avoir eu un genre de "déjeuner-causerie" avec le ministre des Finances, M. Sharp, a dû rectifier ainsi à la chambre certains chiffres qu'il avait erronnément mentionnés la veille à l'émission de télévision "Deux plus un".

"Je me suis trompé et j'ai commis une erreur de mémoire", a carrément admis M. Chrétien, invoquant une question de privilège.

L'opposition, par l'entremise de M. Marcel Lambert, député conservateur de Edmonton-Ouest, n'a cependant pas laissé passer l'incident aussi facilement et a voulu obtenir la version de M. Sharp lui-même et par la suite du premier ministre Pearson.

Les deux ont confirmé que M. Chrétien a donné des chiffres "inexacts" et M. Sharp a ajouté qu'il voulait "assurer la Chambre que le ministre du Revenu national n'est pas au courant de l'état des réserves monétaires".



Jean Chrétien

M. Lambert est revenu à la charge avec d'autres chiffres fournis par M. Chrétien. "Est-ce que le ministre était aussi dans l'erreur lorsqu'il a révélé que les pertes des réserves monétaires étaient de l'ordre de 25 à 30 millions par jour jusqu'au moment où le ministre a annoncé de nouveaux crédits ?"

Sur ce point, M. Sharp s'est montré beaucoup plus évasif, en répondant qu'il n'était "pas complètement au

Voir CHRETIEN en page 2



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Tentative de suicide sur le pont Jacques-Cartier

Un Montréalais de 20 ans, qui menaçait de se laisser tomber du haut de la superstructure du pont Jacques-Cartier, hier après-midi, a finalement été maîtrisé et descendu de son perchoir, après une heure d'efforts de la part des pompiers de Montréal. Le jeune homme, qui était sans travail depuis plusieurs mois, avait grimpé jusqu'au premier pignon de la structure, au-dessus du port de Montréal. La police a été alertée à 3 h. 35 hier après-midi. La circulation a été interrompue pendant que les pompiers s'amenaient avec des échelles aériennes pour tenter d'atteindre l'individu. Ce n'est qu'après des acrobaties de toutes sortes que l'on parvenait finalement à passer un câble autour du corps du désespéré et à lui faire ensuite regagner la terre ferme. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il demeure toujours en observation.

Les pires désordres depuis 11 ans

10,000 personnes manifestent à Varsovie: 300 arrestations

VARSOVIE — (AFP-PA-Reuter-UPI) — Environ 300 personnes ont été arrêtées hier à Varsovie à la suite d'une troisième journée de manifestations et de désordres, les pires qu'ait connus la Pologne communiste depuis 1957.

Des milliers de jeunes gens ont saccagé un édifice du ministère de la Culture au centre de la capitale, ont cassé des vitres et ont utilisé des meubles brisés pour combattre la police et les milices ouvrières. Le comité central du parti communiste a été l'une des cibles des manifestants, qui ont lancé des pierres, des bâtons et des bouteilles aux policiers entourant l'édifice en criant "Gestapo", "Démocratie", "Liberté" et "Constitution".

La police a finalement réussi à disperser les manifestants, estimés à 10,000, en utilisant du gaz lacrymogène, des matraques en caoutchouc et un canon à eau. A la tombée de la nuit, le calme semblait rétabli. Les voitures de police patrouillaient les rues jonchées de débris et des agents surveillaient les magasins dont les vitrines avaient été fracassées.

Selon les journaux de ce matin, 27 policiers, huit policiers auxiliaires et une vingtaine "d'activistes sociaux" ont été blessés et 300 manifestants arrêtés. Les activistes sociaux sont les membres des milices ouvrières; ils sont en civil, portent un brassard rouge et blanc et sont armés d'une matraque.

Les journaux, qui imputent les désordres d'hier aux mêmes "éléments irresponsables" qui furent à l'origine de ceux de vendredi et de samedi, soulignent que parmi les jeunes

Voir VARSOVIE en page 2

Après un bref répit, la ruée sur l'or reprend de plus belle

(AP, AFP, Reuters, UPI) — Le Département américain du Trésor a annoncé qu'il libérait $450 millions d'or de la réserve monétaire des Etats-Unis pour vente aux gouvernements étrangers, dans un effort pour stabiliser de nouveau le cours de l'or et des monnaies américaine et britannique.

Une déclaration formelle des Etats-Unis et de six autres pays dimanche à ce sujet n'avait pas réussi à endiguer la troisième "ruée vers l'or" en Europe depuis l'automne, et on s'attendait à ce que Washington pose un geste plus concret pour protéger le dollar.

En même temps, le Sénat de Washington se prépare à adopter une loi qui dégagera un autre $10 milliards de métal précieux afin de rééquilibrer le marché et de ramener l'or à son prix fixé de $35 l'once.

Malgré la nervosité évidente des marchés européens, les experts américains en questions monétaires demeurent calmes. A leur avis, les spéculations des financiers européens ne dureront pas une fois qu'il y aura suffisamment d'or sur le marché pour répondre à toute la demande, et le prix retombera à son niveau habituel.

"Il n'y a pas de raison de nous inquiéter", a simplement commenté le président du Comité sénatorial des affaires ban-

Voir OR, page 2

Vague d'agitation en Europe de l'Est

— Page 53

Gordon, déçu, quitte pour de bon la politique

OTTAWA — Pour la deuxième fois en trois ans M. Walter Gordon a résigné ses fonctions ministérielles ... réduites à peu de choses depuis son retour au cabinet en janvier 1966, soit la présidence du Conseil privé.

Non seulement le gouvernement central ne bouge pas plus qu'il ne bougeait dans le sens du nationalisme économique que préconisait M. Gordon, du temps où il était ministre des Finances en 1963, mais s'il y a eu quelque changement c'est dans le sens d'un libéralisme "un peu plus prudent et un peu plus conservateur".

Pour celui qui était en quelque sorte le pouvoir derrière le trône il y a cinq ans, c'est d'autant plus regrettable que le danger d'une mainmise étrangère (entendre américaine) sur l'économie canadienne s'est accru, que le Canada se fait exempter de contrôles sur des investissements qui peuvent encore hâter cette mainmise, qu'un rapport suggérant certaines sauvegardes soulève de fortes objections et que la Société canadienne de développement ne semble pas devoir être pour aujourd'hui.

De plus, M. Gordon souffre de douleurs cervicales qui ne lui laissent aucun répit, et qui ont même entraîné une intervention médicale majeure en novembre dernier.

Voir GORDON en page 2



C'est dans les municipalités de "l'ouest" que se trouvent les plus fortes concentrations de jeunes usagers de la drogue.

— Page 5

Premier pont du genre en Amérique

Il s'agit du pont Papineau-Leblanc qui doit relier l'île Jésus à Montréal et pour lequel des soumissions publiques seront lancées cet été.

— Page 3

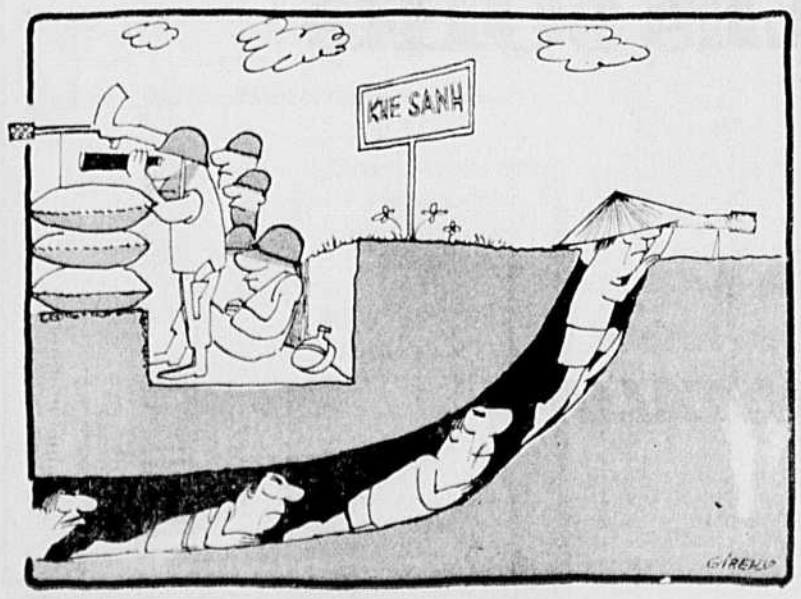
La recherche scientifique

Tandis que s'ébranle à Ottawa le comité Lamontagne sur la politique scientifique, M. Jean Lesage dit souhaiter que l'Union nationale crée dès cette session un conseil et un centre de recherche scientifique.

— Page 12

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Arts et spectacles / 24 et 25
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 56 à 58
Horoscope / 23
Informations étrangères / 53 et 55
La bonne table / 17 et 18
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 34
Nouvelles nationales / 31
Radio et télévision / 26 à 28
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23



Interrogé sur une escalade possible au Vietnam

Rusk refuse de révéler des informations qui pourraient "être utiles à l'ennemi"

WASHINGTON (UPI, PC, AFP) — Une vive discussion s'est déroulée aujourd'hui entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le sénateur William Fulbright sur la question de savoir si le Congrès devrait être consulté avant toute décision constituant une escalade militaire au Vietnam.

M. Rusk s'est refusé à "fournir à l'ennemi toutes les informations pouvant être formulées à des séances publiques... Rien ne pourrait être plus utile à Hanoï ou à Moscou," a-t-il ajouté.

A cela, le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, a rétorqué qu'il n'était pas intéressé à discuter "la tactique de cette guerre" ni à connaître le déroulement des opérations au jour le jour. Ce qui l'intéresse dit-il, c'est de savoir "si nous allons vers une nouvelle escalade dans cette guerre".

Ce vif échange est survenu dès le début de la deuxième journée d'audition du secrétaire d'Etat devant la Commission, qui l'interroge sur la politique du gouvernement au Vietnam et sur les mesures qui pourraient être prises à l'avenir. Hier, M. Rusk a été soumis à un véritable barrage de questions pendant six heures et a tenu tête aux critiques. Il a affirmé que toute la situation était examinée "de A à Z" à la suite de la récente offensive du Tet et que le président Johnson n'avait pris pour le moment aucune décision.

Le Congrès doit être consulté

Dès l'ouverture de la séance, aujourd'hui, M. Fulbright a demandé que sa commission soit consultée avant l'annonce de toute décision constituant une escalade militaire au Vietnam. Il faisait allusion aux rumeurs selon lesquelles le général Westmoreland aurait demandé

Voir RUSK, page 2

L'incident du Gabon

C'est un coup de la France car l'Afrique a bien assez de ses problèmes tribaux

— Trudeau

S'échappant d'Ottawa pour quelques heures en compagnie d'une demi-douzaine de députés libéraux, M. Pierre Elliott Trudeau, ministre fédéral de la Justice, a inauguré hier soir sa campagne à la chefterie libérale dans la région métropolitaine.

C'est dans un motel de Saint-Basile que s'est déroulée cette première réunion officielle qui rassemblait une centaine de délégués des comtés de la rive sud.

Interrogé au sujet de l'incident canado-gabonais au cours de la brève conférence de presse qui a suivi, M. Trudeau a justifié le rôle qu'il prêtait récemment au gouvernement français dans cette affaire en disant "que ces petits pays africains, comme le Gabon, en ont assez sur les bras avec leurs problèmes tribaux pour ne pas s'inquiéter de l'avenir du Québec dans la Confédération".

Il a cité à l'appui de cette affirmation sa tournée africaine de l'an dernier qui lui aurait permis de se rendre compte des nombreux problèmes qui assaillent les pays africains, "problèmes bien pires que les nôtres", a-t-il affirmé.

Ce sont ces "déductions personnelles", selon ses propres paroles, qui l'ont amené à conclure que la France avait monté le coup parce qu'elle "essaie d'influencer l'orientation constitutionnelle du Canada". Pour lui donc, l'invitation au Québec de participer à la conférence de Libreville est passée par Paris plutôt que par Ottawa.

En ce qui a trait aux prochaines conférences internationales auxquelles le Québec pourrait être invité de participer, il a suggéré que ce soit à titre d'observateur plutôt qu'à celui de nation indépendante.

C'est le seul sujet que le candidat a pu aborder assez longuement au cours d'une conférence de presse, commencée avec une heure de retard, et interrompue après une vingtaine de minutes par un péremptoire "dernière question, il faut partir", lancé par l'un des nombreux organisateurs qui l'entouraient.

L'assemblée avec les délégués avait été plus longue que prévue, car, dit M. Trudeau, "on m'a interrogé sur tous les sujets, sauf sur ma déclaration concernant le français parlé au Québec".

Un journaliste qui accompagne le ministre partout depuis le début de sa campagne s'est montré surpris du petit nombre des partisans réunis hier soir au regard des foules rassemblées par ses discours dans l'Ouest du pays. "Là comme ici, je désirais m'adresser uniquement aux délégués, a répondu M. Trudeau, mais l'enthousiasme suscité par ma candidature dans l'Ouest était tel que mes organisateurs ne pouvaient empêcher les partisans de venir m'entendre."

Au sujet de ses appuis au Québec, le ministre n'a pas été plus explicite que dans ses déclarations antécédentes. "Je jouis d'un appui solide au sein du caucus parlementaire, a-t-il dit, et mes organisateurs m'assurent d'un appui substantiel parmi les délégués du Québec lors du congrès." Il a lancé ces derniers mots en cherchant du regard l'approbation des fidèles qui s'étaient mêlés aux journalistes.

C'était la dernière question. M. Trudeau reprenait l'avion pour la capitale, puisque le nouveau mot d'ordre chez les ministériels est désormais, selon ses paroles, "la présence aux Communes est obligatoire pour tous".

"Le Canada pourrait reconnaître une troisième langue officielle"

— Page 31



téléphoto UPI

Voir, c'est croire

Sous l'oeil attentif de badauds auxquels s'est joint un vieil homme-sandwich à longue barbe blanche, une beauté britannique de 24 ans, Hazel Whitfield, démontre dans la vitrine d'un magasin de Londres, de manière extrêmement convaincante, les avantages du dernier cri de la technique en chambre à coucher : le lit aux formes électriquement ajustables.

Pas d'alcool sans repas... en France !

PARIS — Les usagers de la nouvelle autoroute Paris-Lille, dans le nord de la France, viennent de faire l'expérience d'un effet imprévu (et purement accidentel) du rapprochement France-Québec.

En effet, s'ils s'arrêtent au seul restaurant ouvert le long de la route, ils croiront se retrouver sur une autoroute du Québec un beau dimanche : la direction de l'établissement a décidé de ne servir d'alcool qu'avec un repas complet, dans l'intérêt de la "sobriété au volant". Les autres clients n'ont droit qu'à des eaux gazeuses.

Qui oserait dire que les échanges France-Québec sont "à sens unique" ?

GORDON

SUITE DE LA PAGE 1

C'était, pour lui, le temps de démissionner de nouveau et c'est ce qu'il a fait dans une lettre au premier ministre le 19 février, peu avant le rejet du désormais célèbre bill C-193. Il reconnait lui-même que son rôle dans le cabinet n'est pas particulièrement brillant et se résume à peu de choses.

"Et c'est une expérience que je ne prise pas beaucoup", dit-il.

Hauts et bas

L'expérience politique de M. Gordon a été une suite ininterrompue de succès et d'échecs depuis 1960.



Walter Gordon

Expulsé du pouvoir en 1957, le parti libéral avait fait appel à ce conseiller en administration pour l'aider à se remettre sur pied.

M. Gordon y réussit si bien qu'il était élu haut la main, à sa première tentative, dans le comté de Toronto-Davenport, aux élections nationales de 1962 et que le parti reprenait les rênes du gouvernement l'année suivante.

Nommé ministre des Finances, M. Gordon exposa ses idées économiques en long et en large mais, politiquement, les premiers essais d'application furent désastreux. Il dut renier une partie importante de son premier budget, y compris l'imposition d'une taxe qui visait à limiter la propriété étrangère au Canada. M. Gordon fut tellement critiqué aux Communes que ses chances de conserver son portefeuille paraissent à peu près nulles.

Il n'en fut rien pourtant mais il dut faire d'importantes concessions à ses adversaires et revenir à des budgets un peu plus orthodoxes.

Ce fut ensuite polémique sur polémique, non seulement à la Chambre mais aussi dans le saint des saints libéral où ses vues étaient incompatibles avec celles de collègues plus modérés.

M. Gordon ne se tint pas pour battu et continua à proposer diverses solutions à nos maux économiques, même si elles étaient jugées trop audacieuses. Il proposa notamment la création d'une société qui devait permettre aux Canadiens d'investir dans leurs propres entreprises et de s'en rendre maitres.

Entre-temps, il commit l'erreur de recommander au gouvernement d'ordonner des élections, dans l'espoir qu'il en sortirait un gouvernement majoritaire en mesure d'administrer le pays plus efficacement. Le gouvernement se retrouva gros-jean-comme-devant et M. Gordon, endossant toute la responsabilité de sa bévue, résigna ses fonctions pour retourner à la Canadian Corporate Management dont il devint président du conseil d'administration.

Le premier ministre Pearson devait le rappeler en 1966 et le nommer président du Conseil privé, poste ministériel d'importance bien secondaire. Il semble que M. Gordon aurait pu espérer quelque chose de mieux.

Il n'a cependant pas laissé percer sa déception et il a continué à oeuvrer dans la voie qui lui est devenue coutumière, présidant un comité ministériel chargé de recevoir le rapport d'une commission d'économistes.

Le rapport Watkins, déposé le 15 février, justifie en grande partie les vues de M. Gordon sur les failles de notre économie et les moyens d'y remédier mais le climat politique est tel présentement, à Ottawa, qu'il est peu probable que ce document inspire de sitôt un livre blanc sur les investissements étrangers et la propriété étrangère au Canada.

Néanmoins, le comité parlementaire des Finances, du Commerce et des Questions économiques tiendra jeudi sa première séance consacrée à l'étude du rapport et le premier témoin sera le président du groupe de recherches, le professeur Melville Watkins, de L'Université de Toronto.

M. Gordon espérait que ce rapport déclencherait un grand débat public, notamment entre les candidats au leadership libéral, mais les conclusions de la commission d'enquête n'ont fait l'objet jusqu'ici que de commentaires bien marginaux.

En retournant à la vie privée (il n'a pas décidé quand exactement), M. Gordon est bien résolu à ne pas présenter sa candidature aux prochaines élections générales.

Il ne sera pas non plus candidat à la direction du parti libéral et, sans mener de campagne pour qui que ce soit, il appuiera "tout vrai libéral de gauche aux idées progressistes".

Ce devra être quelqu'un qui soit "déterminé à diminuer l'emprise du capital étranger sur l'économie canadienne".

VARSOVIE

SUITE DE LA PAGE 1

qui ont été arrêtés, il n'y a qu'une trentaine d'étudiants. Le reste est constitué par des "houligans sans profession", habitant souvent la banlieue, et par les lycéens. Ils devront tous répondre de leurs "excès", ajoutent les journaux.

Les manifestations ont revêtu un caractère nettement plus sérieux que celles qui s'étaient produites vendredi et samedi. Elles ont eu trois centres de gravité principaux: le quartier de l'université au début de l'après-midi, les abords du comité central du parti communiste en fin d'après-midi, la partie du faubourg de Cracovie située entre l'hôtel Bristol et la vieille ville au début de la soirée. Les heurts avec la police ont été plus rudes et l'on a vu, surtout en fin d'après-midi, des jeunes gens faire face aux charges des policiers, des volontaires et des milices ouvrières avec des gourdins. Les manifestants actifs étaient des jeunes gens qui n'appartenaient pas tous aux milieux universitaires, mais il n'est pas sans intérêt de noter que de nombreux adultes se joignirent au cortège qui, vers 4 h., se dirigea vers le carrefour des Allées de Jérusalem où se trouve le comité central.

Au cours de ces manifestations, les vitrines du cinéma "Kultura" dans le secteur du ministère de la Culture, ont été brisées.

C'est devant l'église de la Sainte-Croix que les heurts les plus sérieux se sont produits: lapidé, le service d'ordre a riposté par des charges et par des grenades lacrymogènes.

La circulation était bloquée et notablement perturbée dans toutes les rues principales du centre de la ville.

Réunion des étudiants

Pendant ce temps, les étudiants réunis à l'université en présence des professeurs ont adopté une motion qui, selon des renseignements dignes de foi, demande la libération de ceux des leurs qui sont détenus et condamne l'antisémitisme. Cette motion demande en outre que la presse publie une version fidèle des événements de la fin de semaine dernière, et que soient punis les auteurs des articles de tendance agressive publiés par les journaux au sujet des manifestations. Elle exige enfin que soit connu le nom du responsable de l'intervention de la police dans l'enceinte de l'université. Ces revendications, estiment les observateurs, ne paraissent pas de nature à faciliter la solution de la crise.

Le cardinal Wyszynski choisit le silence

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a renoncé hier soir à prononcer une conférence dans l'église des étudiants, l'église Sainte-Anne, située à mi-chemin entre l'université et la vieille Varsovie. Le curé de l'église a déclaré que le cardinal n'avait pas voulu envenimer la situation. Vers 8 h. l'église était pleine de fidèles entonnant des cantiques tandis que l'odeur des gaz lacrymogènes flottait sous les voûtes. En effet, en début de soirée des incidents assez violents avaient opposé dans le quartier étudiants et policiers.

Des pierres, des débris de verre et des morceaux de bois jonchaient la chaussée. Des policiers auxiliaires et des hommes portant des brassards aux couleurs nationales, armés de matraques, pourchassaient de petits groupes de manifestants.

COINCE

SUITE DE LA PAGE 1

L'un proposait une surtaxe de 5 p. cent ; l'autre propose une surtaxe de 3 p. cent. Le chiffre n'est pas le même mais le principe de la surtaxe demeure.

M. Knowles a alors procédé à l'étude du projet de loi article par article et apporté la preuve que quatre des huit clauses du bill C-207 étaient différentes ou nouvelles mais que les quatre autres étaient identiques à d'autres du bill rejeté par la Chambre.

Or, poursuivait le député néo-démocrate, ce ne sont pas des clauses particulières, mais le bill C-193 dans son entité, que la Chambre a rejeté le 19 février dernier.

Après des interventions du député Eldon Wooliams (PC-Bowriver) du député Gordon Churchill (Ind. Winnipeg-sud-centre), du leader du Ralliement créditiste, Réal Caouette et de l'indépendant Gilles Grégoire, toutes à l'appui de M. Knowles, le leader libéral à la Chambre, M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du Bien-être, présentait l'argumentation gouvernementale.

M. MacEachen se déclara étonné que le bill C-207 fut considéré comme une copie du bill C-193 alors qu'aux yeux du gouvernement, il est presque entièrement différent. Ce bill propose une formule nouvelle de taxation. Le fardeau de la surtaxe reposait entièrement, dans le bill C-193, sur les épaules des particuliers ; il est maintenant supporté par les sociétés. Et cette surtaxe diffère non seulement dans son montant, mais dans son taux d'imposition, dans ses minima et maxima et dans la durée de son application. Et le leader libéral à la Chambre souligna d'autres points qui infirment la prétention de l'Opposition selon laquelle le bill C-207 est dans sa substance indentique au bill C-193.

Après avoir entendu la contre-argumentation du bloc gouvernemental, le président demande à la Chambre de lui accorder un temps de répit pour étudier plus à fond la situation avant de rendre sa décision.

La Chambre accéda à sa requête et se transforma en comité plénier pour discuter des crédits du ministère des Anciens combattants.

Impatienté de connaitre la décision du président, la Chambre a adopté en temps record les crédits réclamés par ce ministère.

Et à 5 h. 55 précisément, reprenant son fautueil, le président annonça à la Chambre la décision qui rejetait le bill C-207 et contraignait le gouvernement à reformuler le projet de loi.

OR

SUITE DE LA PAGE 1

caires, M. John Sparkman, après des entretiens avec le président de la Commission fédérale de la réserve monétaire et le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler.

Pendant ce temps, c'est dans une atmosphère d'une extrême nervosité que se sont déroulées les transactions sur l'or cet après-midi à la Bourse de Paris, où plus de dix tonnes de métal jaune ont été négociées. Le volume des transactions a atteint 62.2 millions de francs contre 54 millions hier et quatre millions environ par séance habituellement.

Une fois de plus, c'est le lingot qui a été le plus demandé (10,000 kilos) à 5,610 Frs contre 5,600 hier. 25,000 napoléons ont été également achetés à 52.90 Frs, inchangé. Le souverain (52 Frs contre 51.90) et la pièce de vingt dollars (270.40 contre 267.20) ont été également l'objet d'une demande importante.

A Londres, la tension s'est à nouveau accentuée ce matin au marché de l'or, après la légère détente constatée hier. Le volume des demandes des acheteurs est nettement supérieur à celui de la veille, et si, au "fixing" de l'ouverture, le chiffre d'affaires a été à peu près du même ordre qu'hier, les ordres d'achat ont continué d'affluer par la suite à un rythme accéléré.

Il est ainsi évident que la déclaration de Bâle n'a pas eu l'effet souhaité. La méfiance continue à régner et on craint, dans les milieux spécialisés, que la fièvre ne remonte à l'approche du week-end, à moins que d'ici là de nouvelles mesures draconiennes ne soient annoncées aux Etats-Unis pour accélérer le rétablissement de la balance des comptes.

Pour arrêter la spéculation, ce qu'il faut, estime-t-on à la City, c'est une action retentissante, capable de produire un effet psychologique salutaire.

Pendant ce temps, la livre se stabilisait, mais bien en bas du niveau officiel fixé par le gouvernement britannique au moment de la dévaluation de l'automne dernier. Ce matin, elle s'établissait à $2.3964, comparé au taux paritaire de $2.40.

En même temps, on remarquait que peu de gens "jouaient la hausse" de la livre en achetant des monnaies britanniques pour livraison plus tard au prix actuel du marché. Ceci semble indiquer que les financiers prévoient que la période d'instabilité des monnaies est loin d'être terminée.

CHRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

courant" de la déclaration de M. Chrétien et en redonnant l'assurance que le ministre du revenu national n'est pas avisé des changements qui se produisent au jour le jour dans les réserves monétaires.

La rumeur a couru sur la colline que ces derniers chiffres cités par M. Chrétien étaient fondés mais que le ministre des Finances tenait à les garder secrets.

Après avoir été fortement invité par le président de la Chambre à mettre fin au débat, M. Lambert s'est soumis non sans avoir lancé une dernière flèche : "Le premier ministre reconnait-il que les ministres de la couronne qui ont une mémoire fautive ne devraient pas participer à des émissions de télévision" ?

RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

d'augmenter les effectifs militaires au Vietnam de plus de 200,000 hommes.

M. Rusk a répliqué qu'il ne pouvait discuter en public des décisions qui n'ont pas encore été prises et qui appartiennent au président Johnson en sa qualité de commandant en chef. A son avis, le président s'est efforcé de consulter le Congrès "plus que tout autre président récent sur ces questions". Il considère que les vues des membres de la Commission ont été exposées clairement hier.

Avant de s'engager dans une nouvelle escalade, a soutenu le sénateur Fulbright, le gouvernement devrait consulter la Commission et le Congrès. "Il n'est pas trop tard pour reculer" avant d'élargir ce qui pourrait devenir une guerre totale "pouvant impliquer des armes nucléaires".

Le sénateur Mike Mansfield, leader démocrate au Sénat et membre de la Commission, a également exprimé le voeu qu'il y ait plus de consultations entre le président et le Sénat. "Nous aimerions être entendus," a-t-il dit.

Au cours de la séance d'hier, M. Rusk avait soutenu que "la paix du monde serait menacée" si les Etats-Unis abandonnaient les engagements qu'ils ont pris au Vietnam parce que la situation devient de plus en plus difficile.

Cependant, les sénateurs n'étaient pas de son avis. "Nos alliés nous abandonnent et notre peuple est divisé", a dit le sénateur J. William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des relations étrangères au secrétaire d'Etat dans un débat de grand style radiodiffusé de par le monde, que réclamait le sénateur depuis plusieurs mois.

"La lumière projetée par l'exemple américain autour du monde a sensiblement faibli", a dit le sénateur Fulbright, qui a affirmé que les USA avaient commis une grave erreur et qu'ils s'étaient ainsi plongés dans le marasme.

Barrage de questions

Face à un barrage de questions des membres de la Commission, pendant deux séances qui ont duré plus de six heures, reflétant des doutes de plus en plus grands sur la validité de la politique américaine au Vietnam, M. Rusk a réaffirmé le désir de l'administration de trouver une solution pacifique. Il a également affirmé que les USA "seraient heureux que la conférence de Genève de 1954 et de 1962 se réunisse à nouveau pour amener la paix au Vietnam".

En réponse au sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, qui a expliqué son changement d'attitude face à la politique du gouvernement, M. Rusk a réaffirmé que les problèmes d'une nouvelle escalade ou d'une désescalade militaire "sont examinés complètement. Nous étudions les leçons de l'offensive du Tet. Nous étudions toutes les alternatives, le président n'est parvenu à aucune conclusion, et il n'a pris pour le moment aucune décision".

Pressé par M. Symington d'expliquer la position de l'administration sur l'envoi éventuel de nouveaux renforts, M. Rusk a affirmé que "le président n'a devant lui aucune recommandation détaillée pour une action provenant du Département de la Défense". Il a ajouté que tous les aspects du problème font l'objet d'une étude approfondie.

Le chef de la diplomatie américaine s'est efforcé de justifier la poursuite de la politique américaine par la nécessité de 1) éliminer les guerres de libération nationale contre l'indépendance des pays d'Asie du Sud-Est; 2) démontrer que les USA respectent leurs engagements afin que leurs alliés, comme leurs adversaires éventuels, en prennent bonne note; 3) donner aux petits pays d'Asie du Sud-Est la possibilité de se développer et de se renforcer et 4) d'envisager le grand problème futur de la Chine.

LA MÉTÉO

MINIMUM	15
MAXIMUM	25

MONTREAL — (PC) — Voici les prévisions de la météo :

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides : ensoleillé et froid aujourd'hui. Nuageux avec possibilité de neige mercredi. Vents légers aujourd'hui et du nord-est de 20 mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Montréal, 25 et 15 ; Ottawa, 20 et 15 ; Ste-Agathe, 15 et 10.

Région des Cantons de l'Est : ensoleillé et froid aujourd'hui. Nuageux avec neige intermittente et moins froid mercredi. Vents légers aujourd'hui et du nord-est de 20 milles mercredi. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Sherbrooke, 20 et 15.

Marche à Paris contre la vente de trois hôtels

PARIS — Des couturiers renommés devaient se joindre aujourd'hui aux employés des luxueux hôtels Plaza Athénée, Georges V et La Trémoille dans une marche de protestation contre la décision de Mme François Dupré de vendre ses trois établissements à des intérêts britanniques. Mme Dupré est également l'une des propriétaires de l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Le Plaza Athénée, situé à proximité de l'ambassade du Canada, rue Montaigne, est l'hôtel où descendent la plupart des ministres et diplomates canadiens en visite à Paris. Il est considéré comme l'un des hôtels les plus huppés de la Ville Lumière.

PISCINES
SPECIAL AVANT-SAISON
24' dia. à partir de $234.00
Valeur de $359.00
* En plus filtre au sable
MCARPOOL
ST-THERESE
265 BOUL. LABELLE 625-6083

NOUVEAU
DENIS
COLA
POUR 60 CAPSULES NOUVEAU DENIS COLA.
PRIME :
1 pqt cigarettes
ou
1 paire de bas en nylon.
2/29

VOLS QUOTIDIENS

Dès le 1er avril, sept réactés Alitalia s'envoleront chaque semaine vers l'Italie. Montréal-Milan et Montréal-Rome sans escale. Service Complet unique depuis le Canada. Choisissez votre jour, puis laissez-vous glisser sur nos ailes. Gage de toute soirée Alitalia: belle nuit 'l y a.

TOUS LES SOIRS

ALITALIA

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 61

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

L'enquête sur le transport en commun réclamée par les maires de la rive sud est "pleinement justifiée"

— le ministre des Affaires municipales

par Claude MASSON

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a qualifié de "pleinement justifiée" la requête de la majorité des maires de la rive sud en vue de la tenue d'une enquête approfondie sur le problème du transport et des communications dans cette région qui fait face à Montréal.

Au sortir d'une entrevue d'une heure avec six des maires intéressés par la question, le ministre a reconnu que le transport en commun sur la rive sud est un "problème sérieux" et que le gouvernement y apportera une attention particulière.

Les maires et conseillers municipaux de la rive sud, au cours d'une longue réunion, avaient décidé, le 28 février dernier, de demander au gouvernement la mise sur pied d'une commission d'enquête chargée d'étudier le problème global des transports et communications sur le territoire urbanisé de façon continue et contiguë à la rive sud.

Cette commission d'enquête, qui devrait être créée conformément à la loi des commissions d'enquête et dont le coût devrait être défrayé totalement par le gouvernment provincial, aurait un mandat très large.

Une solution définitive

A la suite de cette enquête d'envergure, si le souhait des maires est évidemment exaucé, les municipalités décideraient quelle mesure permanente ils devraient prendre pour résoudre définitivement ce qui est considéré comme le problème numéro un dans la région: le transport en commun.

M. Lussier, qui a eu lui aussi quelques ennuis avec le problème du transport comme maire de Repentigny, a promis d'étudier la possibilité et le financement de l'enquête réclamée et qui serait à la charge de Québec.

Le dossier remis au ministre sur le sujet comporte 14 raisons qui ont motivé la demande d'enquête.

On y invoque la nécessité d'un développement rationnel de la région et l'intérêt vital des municipalités concernées "qui est mis en jeu par l'état anarchique des systèmes de transports et communications sur la rive sud".

On y parle aussi de la réglementation et du contrôle de la circulation routière et des transports en commun qui échappent en partie ou en totalité au contrôle des municipalités. "Il est illusoire pour les municipalités prises individuellement de songer à exercer efficacement un tel pouvoir."

L'enquête, selon les réclamants, dépasse même la juridiction d'un seul et même ministère provincial et c'est pourquoi la demande a été adressée au gouvernement lui-même. La Société pour le progrès de la rive sud avait déjà réclamé l'an dernier, une enquête de même envergure, mais sa demande n'avait pas eu de suite.

Actuellement, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier et Chambly Transport étend son service dans huit municipalités. La coordination est jugée totalement inadéquate.

La délégation qui a rencontré le ministre Lussier était pilotée par le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas.

La plus populeuse municipalité de la région, Jacques-Cartier, était représentée par son maire, M. Roland Therrien, même si cette ville ne fait pas partie de la Commission intermunicipale.

Les autres maires présents étaient: MM. Clovis Langlois, de Boucherville; James Darby, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur; Howard Evens, de Préville, et André Charpentier, de Lemoyne.

Le pont Papineau: premier du genre en Amérique

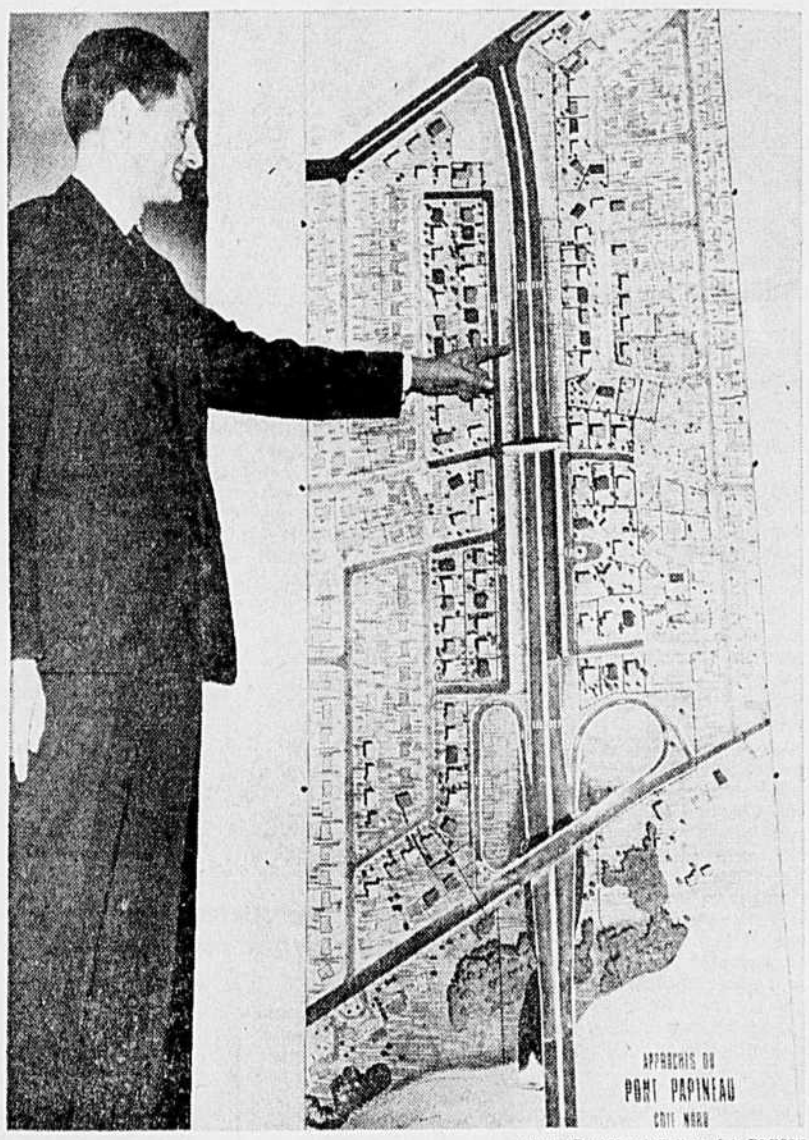


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a dévoilé hier les plans de la future voie rapide Leblanc, reliée au pont Papineau-Leblanc et à une autre voie rapide dans la métropole, qui sera probablement connue sous le nom "d'autoroute Papineau".

par Pierre VENNAT

Le fameux pont Papineau-Leblanc, qui doit relier l'île Jésus à Montréal et dont on parle depuis des années, est enfin sur le point de voir le jour.

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a annoncé hier soir devant les membres des clubs Kiwanis Laval et Optimiste Laval, réunis à un dîner-causerie conjoint, que des soumissions publiques pour sa construction seront lancées au cours de l'été.

Il a ajouté qu'il s'agira du premier pont de ce genre en Amérique.

Deux tours centrales y supporteront les câbles qui soutiendront le tablier en son milieu. Ces tours rectangulaires de cinq pieds par six seront d'une hauteur de 126 pieds.

Le ministre a également annoncé publiquement qu'une voie rapide, qu'il a baptisée "Autoroute Leblanc" (même si au fait ce n'en est pas une, puisqu'une "autoroute", au Québec, au sens légal du terme, est une voie à péage), serait greffée au pont, à Laval.

A Montréal, devait ensuite préciser le ministre en réponse aux questions, une autre voie rapide, qui pourrait porter le nom "d'autoroute Papineau", mènera au pont. Ces détails n'ont toutefois pas encore été réglés avec le Service d'urbanisme de la métropole.

Enfin, le ministre a fait une charge à fond de train contre le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, prétendant que tout ce qu'il a trouvé sur le pont Papineau, lorsqu'il est entré en fonction, ce sont des "découpures de journaux".

M. Lavoie, présent à l'assemblée d'hier soir, doit répondre au ministre ces jours-ci.

Le pont, qui sera à six voies, sera divisé par une bande centrale de neuf pieds et les études que le ministère a faites permettent à M. Lafontaine de dire que 7,500 véhicules à l'heure pourront y circuler dans les deux sens.

Il sera construit dans le prolongement de l'axe du boulevard Leblanc, à Laval et de la rue Papineau, à Montréal.

Le ministre s'est ensuite longuement attardé sur "l'Autoroute Leblanc" (terme qu'il a lui-même employé). Il n'a pas traité du tout d'une "Autoroute Papineau" dont les plans traînent dans les bureaux du Service d'urbanisme de Montréal, mais il a confirmé à LA PRESSE après sa causerie qu'une voie rapide ira sûrement du pont jusqu'au boulevard Henri-Bourassa, à tout le moins.

Il a déclaré qu'il restait encore des détails à régler avec la métropole, raison pour laquelle il n'en avait pas parlé dans sa causerie.

Il n'a pas voulu nier, ni confirmer, qu'une "Autoroute Papineau" soit envisagée, de la rive sud jusqu'au futur pont pour se prolonger sur l'"Autoroute Leblanc".

Il a dit qu'il sera possible d'accéder à cette "Autoroute Leblanc" à partir du boulevard Lévesque, à Laval, et que de tels travaux signifient nécessairement l'expropriation d'une série de maisons existantes.

Une première partie de ces plans d'expropriation "numéro 5-2S" ont été déposés "le vendredi 8 mars, à 10 h 30 du matin", devait terminer le ministre en veine de précisions, "au bureau d'enregistrement de Sainte-Rose sous le numéro 497".

Débardeurs : le juge Gold est nommé président de la Commission de conciliation

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a annoncé hier que le juge en chef associé de la Cour provinciale du Québec, le juge Alan B. Gold, avait été nommé président de la Commission de conciliation établie pour connaître les questions en litige touchant quelque 4,125 débardeurs des ports du Saint-Laurent.

Les membres désignés par la Fédération des armateurs du Canada et l'Association internationale des débardeurs n'ont pu s'entendre sur le choix d'une personne pour agir à titre de président et ont demandé au ministre de faire la nomination.



Le juge Alan B. GOLD

Selon M. Nicholson, l'expérience et le prestige du juge Gold en matière de différends du travail seront très précieux à la commission dans ses travaux.

Les autres membres de la commission sont MM. William Baker, de Lachine, désigné par la Fédération des armateurs et Louis Laberge, de Montréal, désigné par l'Association internationale des débardeurs.

Plus tard, aux Communes, M. Nicholson a exprimé l'espoir que la commission commence immédiatement ses travaux.

M. Roger Regimbal, député progressiste-conservateur d'Argenteuil - Deux - Montagnes, craint que le port ne soit complètement paralysé, ce qui paralyserait son activité pour des années à venir.

Pour sa part, M. Georges Valade, député progressiste-conservateur de Montréal-Sainte-Marie, a prié le gouvernement d'obtenir que les compagnies de navigation utilisent les ports du Saint-Laurent de façon rotative.

La préenquête sur Pincourt se poursuit

Les journalistes, qui sont évidemment les premiers à réclamer un accès sans limitation aux salles d'audience, se sont rendus compte, à la fin de journée d'hier, que la "tolérance" dont ils peuvent bénéficier dans certains cas de huis clos mitigés peut facilement jouer contre eux.

Et, pour sa part, le chroniqueur judiciaire de LA PRESSE, s'il n'avait assisté en partie à la préenquête qui s'est continuée hier, devant le juge Emile Trottier, sur l'affaire de Pincourt, aurait pu se livrer à de multiples conjectures sur la marche de cette procédure.

Mais, tenu au secret sur ce qu'il a vu et entendu, il ne peut maintenant dire autre chose que: la préenquête se poursuivra aujourd'hui.

C'est comme qui dirait la rançon de la curiosité.

Voir PINCOURT en page 6

Le Barreau sera consulté pour la nomination des juges

Me François Lajoie, c.r., bâtonnier général du Barreau du Québec, annonce "qu'un pas important sera franchi dans l'administration de la justice, par suite de la décision du ministre de la Justice du Québec de consulter le Barreau en rapport avec la nomination de nouveaux juges des tribunaux de juridiction provinciale".

Me Lajoie déclare que le ministre de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand, c.r., a en effet accepté la suggestion du comité exécutif du Barreau de permettre la formation d'un comité de sept avocats à qui le ministre soumettra les noms des avocats dont il considérera la nomination à la magistrature.

Jusqu'ici, le ministre communiquait avec le secrétariat du Barreau, pour en obtenir certains renseignements sur les nominations projetées. Cependant, le Barreau lui-même n'était pas appelé à exprimer une opinion sur les qualifications des candidats. Désormais, précise Me Lajoie, la consultation du Barreau s'effectuera selon une procédure établie.

Un pas important

"Cette mesure devrait éliminer les questions que le public se pose parfois quant aux qualifications des personnes élevées à la magistrature", dit le bâtonnier. "La décision du ministre représente un pas extrêmement important dans notre campagne visant à adapter le système juridique du Québec aux besoins de notre société moderne et à assurer que la justice soit servie de manière efficace, impartiale et équitable pour tous."

Me Lajoie fait remarquer qu'il s'agit du deuxième comité à caractère consultatif créé par suite d'une initiative du Barreau au cours des récentes semaines. La semaine dernière, il a été annoncé la formation d'un comité de 12 membres, dont six juges, cinq avocats et un notaire que le ministre consultera sur les projets de législation concernant l'administration de la Justice.

"Les membres seront choisis pour un an et leur mandat pourra être renouvelé," explique le Bâtonnier en parlant de la structure du nouveau comité. "Afin d'assurer le plus haut degré possible d'impartialité et de compétence, les membres ne devront avoir eux-mêmes aucune aspiration à la magistrature, ni être actifs dans aucun parti politique. De plus, évidemment, ils devront jouir d'une réputation professionnelle irréprochable."

Soulignant que le ministre fédéral de la Justice a mis en vigueur un système semblable en septembre dernier pour le choix des juges de cours relevant de sa juridiction, Me Lajoie dit que la proposition du Barreau du Québec est le prolongement logique d'un principe de consultation qui existait déjà.

"Le comité sera appelé à aviser sur les nominations possibles à la magistrature. On demandera ensuite au comité d'exprimer l'opinion du Barreau sur ces nominations envisagées.

"Comme dans le cas du comité chargé de faire des recommandations au ministre, sur les lois concernant l'administration de la Justice, la décision finale quant à la nomination des juges appartiendra toujours au ministre de la Justice," dit le Bâtonnier.

Me Lajoie mentionne que le Barreau ne doit pas être seul à être consulté par le ministre en ce qui a trait à la nomination des juges. Il ajoute cependant qu'étant l'unique corps représentatif de la profession juridique au Québec, le Barreau estime indispensable de pouvoir se prononcer quant à la compétence, à l'éthique et à la renommée des candidats à la magistrature et qu'il apprécie hautement la décision du ministre de la Justice.

"Nous accueillons ce nouveau comité comme un autre grand pas en avant," ajoute le Bâtonnier. "Maintenant, des cadres proprement constitués, formés d'avocats responsables et reconnus seront à la disposition du ministère de la Justice. Nous sommes convaincus que cette importante réforme se révélera profitable à tous les citoyens, en assurant que le choix des juges s'effectuera dans la province de la façon la plus judicieuse possible."

Beaudry: L'Expo a aidé la promotion industrielle du Québec pour 5 ans

JOLIETTE (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a noté que le travail de promotion industrielle fait par le Québec auprès des industriels étrangers à l'occasion de l'Expo universelle de Montréal portera fruit au cours des cinq prochaines années.

Parlant devant les membres de l'administration municipale de Joliette, auxquels s'étaient joints des hommes d'affaires, M. Beaudry a dit qu'une bonne partie des investissements qui seront effectués au Québec au cours des cinq prochaines années le seront grâce aux contacts établis sur la Terre des Hommes en 1967.

Le comité d'accueil, mis sur pied spécialement pour recevoir les hommes d'affaires de divers pays, l'année dernière, a provoqué 352 contacts personnels "qui ont donné lieu à des discussions approfondies".

La majorité des contacts ont été faits avec des chefs d'entreprise venant d'Europe et des Etats-Unis, soit 146 Européens et 90 Américains, a souligné M. Beaudry. Ce dernier a ajouté que le secteur qui a semblé intéresser le plus les visiteurs a été l'industrie mécanique. Viennent ensuite l'industrie textile, l'industrie du bois et l'industrie alimentaire.

Le ministre a fait remarquer l'avantage que retirait le Québec sur la plupart des autres provinces auprès des industriels étrangers. Beaucoup de visiteurs arrivant à l'improviste s'adressaient au Bureau du Commerce international où le représentant du comité était en bonne position pour les intéresser au Québec.

M. Beaudry a cité alors que plus de 600 dossiers sont entre les mains du ministère de l'Industrie et du Commerce et que le service d'expansion industrielle examine de près ces dossiers qui seraient de nature à intéresser de près les nouveaux investissements.

Le ministre Beaudry a révélé que neuf manufacturiers du Québec, à la suite de leur participation à l'International Building Exhibition de Londres, prévoient enregistrer des ventes globales de $1,850,000 en 1968.

Voir BEAUDRY en page 6

Déficit de l'Expo 67: quelque $295,000,000

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera probablement un déficit de $295 millions, a annoncé lundi le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Ce chiffre constituera le coût total net des livres de la Corporation canadienne de l'exposition universelle, tels que gérés conjointement par les gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Montréal.

Le fédéral doit défrayer 50 p. 100 de la dette, la province de Québec 37½ p. 100, et Montréal 12½ p. 100.

Dans son exposé, le ministre a expliqué: "L'expo a amené au Canada d'immenses bénéfi-

Voir DEFICIT en page 6

La JEC: le pavillon de la Jeunesse doit rester tel quel

A la suite des rumeurs qui circulent relatives à l'utilisation que le comité exécutif de la ville de Montréal entend faire du "Pavillon de la Jeunesse" de l'Expo, l'exécutif national de la Jeunesse étudiante catholique affirme dans un communiqué, ce qui suit:

"Il nous semble absolument important que l'expérience vécue l'année dernière au Pavillon se poursuive pour une nouvelle année. Pour nous le Pavillon a permis par la qualité, la variété des spectacles, la pertinence des conférences, échanges et discussions, par la

Voir LA JEC en page 6

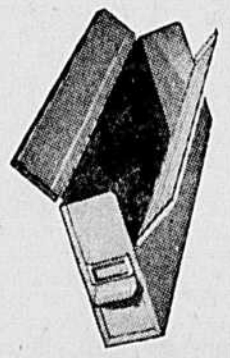
Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616


Eug. TURCOTTE Prés.
Confiez vos problèmes de pneus à des spécialistes 40 ans d'existence toujours à la sortie du pont Jacques-Cartier.
ENTREPOSAGE GRATUIT DE VOS PNEUS A NEIGE
SERVICE DE PNEUS Stadium Ltée
1871, RUE DE LORIMIER
524-1177

A. TRUDEAU Vice-prés. gén.


BOITE CLASSEUR
NOTAIRE
Indispensable à la classification des actes notariés, contrats, etc.
Format légal — dimensions: 15½" x 9½" x 4" en métal gris.
Ordinairement $7.95
Spécial PILON $6.95
à la douz.: $6.50 ch.
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT: 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Vers un tandem Turner-Trudeau ?

● Nous apprenons, de source libérale bien renseignée, que deux candidats à la direction nationale du parti, MM John Turner et Pierre Elliott Trudeau, auraient conclu une entente. En vertu de cet accord, si l'un était élu chef et, par la suite, premier ministre du Canada, l'autre serait nommé ministre de la Justice. Les deux candidats, collaborant étroitement, se seraient, toujours selon la même source, réparti l'activité de la campagne. Alors que M. Turner agit au niveau des délégués à la prochaine convention libérale, M. Trudeau, lui, se concentre sur le corps électoral canadien, en général, et fait des tournées de rassemblements publics.

Rénovations au club de golf Islesmere

● Il y aura du nouveau, cette année, au club de golf Islesmere. Neuf nouveaux trous seront ajoutés à ceux qui existent déjà. De plus, le club a décidé, par vote, de consacrer la somme de $80,000 à l'amélioration du chalet. Entre autres choses, on rénovera les salles de douches des hommes et des femmes. Le président du club est Me Jean Allaire qui, en plus de s'adonner au golf, est un excellent tennisman.

Peut-on vendre de la bière et demeurer "Lacordaire" ?

● Cas de conscience d'un épicier qui vient d'obtenir son permis de vendre de la bière et dont fait état le dernier numéro de "La Réaction", périodique publié par la société Lacordaire. Le rédacteur, dans sa réponse, lui signale que, comme membre de la société, il doit non seulement s'abstenir, mais combattre l'usage de l'alcool chez les autres. "Adressez-vous à votre comité diocésain, qui jugera", conclut le conseiller. Si notre épicier trouve si grave de vendre de la bière, il peut toujours se lancer dans l'eau de Vichy . . .

En plus que bref

. . . M. Guy-N. de Grosbois vient d'accéder à la direction de la Commission d'assurance-chômage pour la province de Québec. Agé de 52 ans et Montréalais de naissance, il devient le quatrième titulaire de ce poste depuis sa fondation, en 1940, fonction qu'il occupait à titre intérimaire depuis 1965.

. . . C'est samedi qu'aura lieu le 37e banquet annuel des gouverneurs de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, au salon Outremont de l'hôtel Bonaventure. Le conférencier invité sera le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

. . . Demain soir : avant-première de "Jaguar 1968", organisée par "Austin Sales and Service".

. . . L'émission "D'hier à demain" (canal 2, 11 h. 35, le dimanche soir), compte tenu de ce que l'on nous présente depuis plusieurs mois, devrait tout simplement s'appeler "Hier" . . .

Le collège Loyola tente d'obtenir plus de subventions

Le président du Collège Loyola, le Père Patrick Malone, s.j., a rencontré hier après-midi le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, à son bureau de Montréal. Un porte-parole du collège a qualifié l'entretien de "positif".

C'est demain que, prévoit-on, entre 1,000 et 2,000 étudiants de l'institution de l'ouest de la métropole se rendront à Québec dans le but, notamment, de demander au gouvernement de hausser les subventions per capita accordées à Loyola.

La marche des étudiants a été organisée avec l'appui des dirigeants et des professeurs du Collège Loyola qui, à titre de collège classique, reçoit des subventions de $550 par étudiant alors qu'il dispense aujourd'hui un enseignement de niveau universitaire dans quatre disciplines.

Au cours d'une assemblée qui réunissait hier quelque 1,200 étudiants, le président de l'Association des étudiants de Loyola, Graham Nevin, a expliqué ainsi le "minimum acceptable" dans les négociations avec le gouvernement :

— S'appuyant sur le fait qu'il dispense aujourd'hui un enseignement de niveau universitaire et que, pour cela, les universités du Québec reçoivent en moyenne des subventions per capita de $1,500, Loyola veut que les subventions que le gouvernement lui accorde soient haussées de $550 à $1,100.

— Loyola veut que soit créé un sous-comité au ministère de l'Education qui étudiera le statut juridique de l'institution, — toujours considérée comme un collège classique au ministère. Les étudiants, les professeurs et les administrateurs participeraient aux travaux de ce sous-comité.

— Loyola, qui affirme être endetté de quelque $8 millions, réclame enfin l'octroi d'une partie des $35 millions accordées annuellement aux universités de la province pour leur programme de construction. On devrait tenir compte de l'importance "réelle" de l'institution, déclare-t-on.

Le cinéaste Claude Fournier affirme ne pas avoir été menacé

Se défendant d'avoir reçu des menaces de certains membres de la petite pègre montréalaise, le cinéaste Claude Fournier vient de déclarer qu'il ne tournera pas le film "Monica-la-Mitraillette", dans lequel devait jouer Dominique Michel, du moins dans la version actuelle du scénario de Jean-Pierre Lefebvre.

Il a qualifié de fantaisie les nouvelles parues hier et en fin de semaine dans plusieurs journaux de la métropole, selon lesquelles des menaces lui auraient été proférées par des amis de "Monica-la-Mitraillette" (Monica Proietti), le sommant de ne pas tourner de film sur la vie de celle-ci.

"Depuis qu'il a été annoncé que je tournerais ce film, j'ai été en contact avec les membres de la famille de Monica Proietti", souligne le cinéaste montréalais, ajoutant que : "Dès le début, la famille a montré des réticences surtout à cause des trois enfants qui survivent à leur mère et de toute la publicité qui, disent-ils, leur a fait depuis le début un tort considérable".

M. Fournier a dit que sa décision de ne plus tourner le film a été prise à l'issue d'un entretien qu'il eut, il y a une quinzaine de jours, avec Rita Proietti, soeur cadette de la jeune femme de 26 ans qui est tombée, le 19 septembre 1967, sous les balles de la police de Montréal-Nord.

Le cinéaste a tenu à souligner qu'il lui a également semblé que la famille Proietti était prête à empêcher par tous les moyens légaux qu'un film soit tourné sur la vie de Monica, afin de protéger l'avenir de ses enfants.

"Comme la famille, je trouve déplorable que tout ce qui touche de près à feu Monica Proietti-Smith soit entouré d'un tel déploiement de publicité. Mais si ma vie avait été en danger, j'aurais demandé l'aide des autorités, plutôt que de m'en remettre à la publicité des journaux", termine Claude Fournier.

Des enseignants veulent une enquête

Trois syndicats d'enseignants affiliés à la CSN réclameront lundi prochain, au cours d'une conférence de presse, une enquête complète sur tous les aspects du statut de l'enseignant québécois.

Les syndicats réclameront que l'enquête porte, en particulier, sur la situation économique, juridique et sociale de l'enseignant: formation et perfectionnement, sécurité d'emploi, niveaux de salaire, évaluation de la qualification, régime syndical, consultation et participation.

C'est ce que révèle un mémoire de 54 pages qui sera rendu public par le Syndicat professionnel des enseignants, le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec et les syndicats du secteur des Collèges d'enseignement général et professionnel.

Le mémoire du SPE, du SPECQ et du secteur "Cégep" est prêt depuis décembre 1967 et s'adresse au premier ministre Johnson et au ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal. Tous deux ont été invités à la conférence de presse que donneront, à Québec, les trois syndicats.

FAITS divers

Vol d'un camion chargé de cigarettes

La police de Montréal et la Sûreté provinciale poursuivent leurs efforts en vue de retrouver un chargement de cigarettes d'une valeur de $22,252 que des voleurs ont emporté avec un camion-remorque valant à lui seul $29,000, vers 6 heures ce matin, dans un terrain de stationnement de la compagnie Husband Transport, au 6850 ouest, rue Saint-Jacques, dans la métropole.

Aucune violence n'a entouré le vol de la cargaison et du camion, qui porte le nom de ses propriétaires en grandes lettres sur ses flancs d'aluminium.

Blessé au cours d'un hold-up de $26,883

La police recherche intensément trois individus qui ont blessé le propriétaire de la compagnie George Wiener Tobacco Ltd., du 2310, rue Benney, M. Norman Greenspoon, à qui ils ont volé, vers 1 h 10 hier après-midi, une somme évaluée à $26,883.14.

M. Greenspoon a été attaqué à coups de crosse de revolver à la tête, alors qu'il allait déposer les recettes de la compagnie à la banque.

Il a été transporté à l'hôpital Reine-Elisabeth, où l'on a signalé que son état était satisfaisant, ses blessures n'étant que légères. Aucun coup de feu n'a été tiré au cours de l'attentat.

La victime transportait dans sa serviette une somme de $2,000 en argent ainsi qu'un nombre de chèques dont la valeur se chiffre à $24,883.14.

Les bandits ont pris la fuite en direction ouest, sur le boulevard de Maisonneuve. Quelques instants plus tard, on devait retrouver leur auto abandonnée rue Coffee, mais sans trace des occupants ni du butin volé.

L'évadé Colligan s'avoue coupable

SANTA-MONICA (PA-PC) — Roy Colligan, 52 ans, qui s'était évadé du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en septembre 1966 alors qu'il purgeait une peine de réclusion "à vie" plus vingt ans, s'est reconnu coupable de tentative de cambriolage, hier, devant un juge de Santa-Monica, en Californie.

Arrêté le 17 décembre dernier dans un grand magasin de Santa-Monica, où il s'était introduit nuitamment avec un complice, Colligan, alias James McCormack, a été renvoyé aux cellules jusqu'au 5 avril, date à laquelle le juge doit rendre sa sentence.

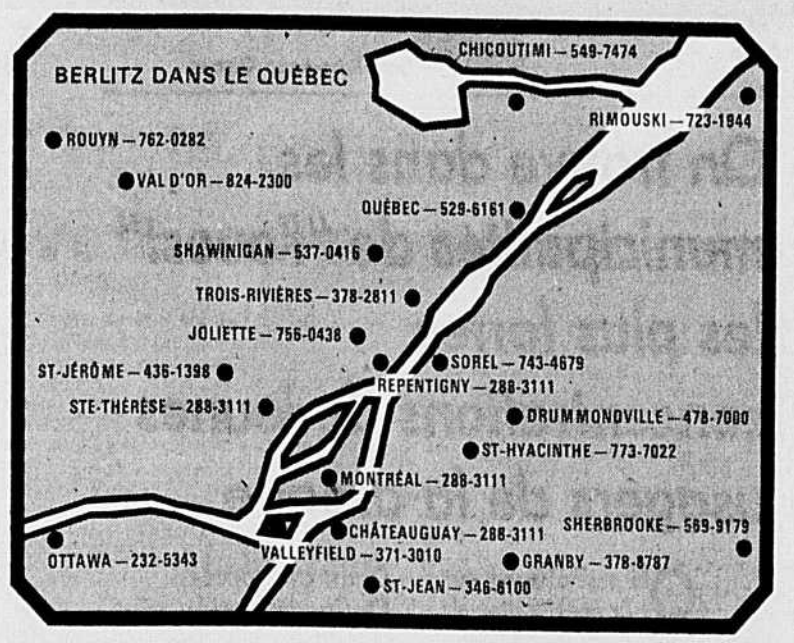
L'avocat de Colligan, Me Léo Foster, a dit qu'il espérait que son client serait déporté au Canada avant la date fixée. L'individu s'était évadé le 21 septembre 1966 d'un hôpital où on l'avait transféré du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

Conférence de l'Alliance française

L'Alliance française de Montréal tiendra sa sixième réunion de la saison 67-68 à l'hôtel Ritz-Carlton, le lundi 18 mars prochain, à 8 hres 45 p.m.

M. Jan Doat, metteur en scène, professeur et écrivain, et M. André Muller, professeur et comédien directeur artistique de la section française à l'école nationale de Théâtre du Canada ont intitulé leur conférence "Dialogue sur le théâtre".

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir. — Toute l'année.

Écoles Berlitz Langues Vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____

☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél.: _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR. 12/3/68

Vous allez acheter une maison ou un chalet?

Adressez-vous dès maintenant chez Viceroy et toute l'isolation des planchers et du toit sera installée gratis.

Un cadeau de $300.

Et vous aurez dans votre maison ou dans votre chalet la meilleure isolation thermique que nous puissions vous fournir.

Une diversité de modèles qui dépasse tout ce que vous pouvez imaginer.

Il vous suffit de visiter notre parc d'exposition indiqué ci-dessous.

Vous n'y perdrez pas votre temps.



Viceroy
Nous travaillons dur pour mieux construire.
Visitez notre parc d'exposition, 1365 boulevard LaBelle, Chomedy, Laval, Québec. 688-9950.

BEAUDRY

SUITE DE LA PAGE 3

Le ministère de l'Industrie et du Commerce entend poursuivre ses efforts dans ce sens, a poursuivi M. Beaudry, puisqu'il organisera en 1968 la participation des manufacturiers du Québec à l'International Dairy Show à Londres, au Salon des Sports, du Camping et des Meubles de jardin à Cologne, au Salon international du Prêt-à-porter féminin à Paris et au Salon international de l'Alimentation à Paris également.

Le ministre a réitéré la volonté de l'Office du Crédit industriel de financer les entreprises de transformation qui sont en mesure de contribuer au développement économique du Québec ou d'une de ses régions en particulier.

PINCOURT

SUITE DE LA PAGE 3

Il n'en reste pas moins que les témoignages, tout le long de la journée, se sont rapidement succédé, chaque témoin étant interrogé de façon succincte (pour les besoins de cette procédure purement préliminaire) par le procureur spécial de la poursuite, Me Claude Wagner.

Une demi-douzaine de compagnies, toutes un peu reliées les unes aux autres, apparaissent dans la dénonciation présentée à la cour au début de la semaine dernière. Il est cependant possible que, si des accusations sont portées, des individus pourraient également être inculpés des manoeuvres préliminairement imputés aux firmes qu'ils dirigent.

DEFICIT

SUITE DE LA PAGE 3

ces nets. Conséquemment, c'était un bon investissement sur le plan national bien qu'un déficit substantiel en tant que projet isolé".

Les éléments suivants ne figurent pas au déficit de l'Expo :

● une augmentation du revenu de tourisme d'environ $490 millions;

● une augmentation approximative de $238 millions en revenus de taxes à tous les paliers de gouvernement, taxes créées par les dépenses sur l'Expo;

● les actifs transférés aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de l'ordre de $74 millions;

● un investissement de $20 millions de la part des participants étrangers à l'Expo;

● les bénéfices intangibles apportés au commerce extérieur et à la réputation du Canada à l'étranger.

LA JEC

SUITE DE LA PAGE 3

participation active de plusieurs jeunes, une expression vraie et authentique de la jeunesse.

Si le pavillon était uni à l'entreprise privée ou utilisé à des fins commerciales, il ne pourrait plus selon nous jouer son rôle propre et ne serait plus "le Pavillon de la Jeunesse".

De plus une telle décision mettrait fin prématurément, au projet actuellement à l'étude, d'un Centre international de la Jeunesse, projet auquel nous continuons de donner notre appui.

VERSAILLES-FORD VOUS INVITE A VERSAILLES

GAGNEZ UN VOYAGE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES...

par AIR CANADA



Le Concours "Château de Versailles" est ouvert chez Versailles-Ford. Deux couples gagnants s'envoleront pour Paris, Versailles et les châteaux de la Loire. Ils passeront quinze jours inoubliables, toutes dépenses payées et logeront au luxueux hôtel Ambassador. Tentez votre chance chez Versailles-Ford et laissez-vous tenter par une des magnifiques Ford 1968. Jusqu'à 100 chances de gagner sur l'achat d'une voiture neuve ou l'évaluation de votre auto actuelle d'ici le 30 avril 1968.

veux, veux pas . . . il faudra bien qu'on nous imite un jour !

Versailles FORD Sales Ltée

Falcon•Fairlane•Mustang•Ford•Thunderbird•Anglia•Cortina•camions Ford
4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180



téléphoto PC

Des pompiers retirent un petit cadavre des restes d'une maison où un incendie a tué une femme et ses six enfants, ce matin, à l'angle des avenues Wilson et Keele, à North York, en banlieue de Toronto. Le père et mari des victimes, seul survivant de la famille, a vainement tenté d'obtenir l'assistance d'automobilistes passant sur les lieux du tragique incendie.

Une femme et ses six enfants périssent dans un incendie en banlieue de Toronto

TORONTO. (PC) — Une femme et ses six enfants en bas âge ont trouvé la mort dans un incendie qui a dévasté ce matin une petite maison de North York, en banlieue nord-ouest de Toronto. Seul le mari et père des victimes, David Lumsden, 26 ans, un opérateur de station-service, a survécu à la tragédie.

Un policier a déclaré que six ou huit automobilistes passant sur les lieux ont ignoré les appels à l'aide que M. Lumsden, nu dans la rue et atteint de brûlures au premier et au second degrés, leur lançait.

Les flammes ont éclaté vers 5 h 30 ce matin et se sont rapidement propagées à travers la maison de bois qu'occupaient les Lumsden. Les six enfants sont David, 5 ans, Kathleen, 6 ans, et Keith, 7 ans, Kevin, 4 ans, Tracy, 2 ans et un bébé de six mois. Leurs restes ont été découverts en divers endroits de l'habitation dévastée. Mme Lumsden, Diane, a succombé dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital.

On l'avait secourue un peu plus tôt alors qu'elle gisait devant la porte d'une chambre où l'un de ses enfants a péri dans son berceau et un policier a vainement tenté de la ranimer en pratiquant la respiration bouche-à-bouche. La famille Lumsden louait la maison depuis l'été dernier.

Le premier policier parvenu sur les lieux du sinistre a conduit M. Lumsden à l'hôpital Western où un porte-parole a déclaré qu'il souffrait de brûlures sur 30 à 40 p. cent du corps.

De son côté, le policier, l'agent Ronald Bollick, a révélé que durant son voyage dans la voiture de patrouille, M. Lumsden n'avait cessé de dire "ils refusaient de s'arrêter, ils refusaient de s'arrêter" en parlant des automobilistes passés sur la scène de l'incendie. Il perdait sa peau brûlée et pleurait en parlant de sa femme et de ses enfants dans la maison en flammes, a dit le policier.

L'incendie est le pire à survenir dans la région de Toronto depuis 1963, alors que huit enfants et leurs parents ont péri dans les flammes.

Levée de l'excommunication contre les catholiques membres de la Franc-maçonnerie

CHICAGO (PA) — Un groupe d'évêques des pays scandinaves a obtenu du Saint-Siège que soit levée l'excommunication dont sont l'objet tous les catholiques faisant partie de la Franc-maçonnerie internationale.

C'est ce que prétend le "Chicago Daily News", dans une dépêche émanant du Vatican. Ce journal précise que la mesure, bien qu'elle n'ait donné lieu à aucun décret particulier, a déjà force de loi en Norvège, en Suède et au Danemark.

L'excommunication formelle des Francs-maçons date de 1918. Une bulle émise cette année-là décrétait que sont frappés de l'excommunication tous les catholiques qui "deviennent membres de la secte maçonnique ou font partie de sociétés secrètes conspirant contre l'Eglise ou les autorités légitimes".

Progrès rapide des négociations entre GM et ses employés

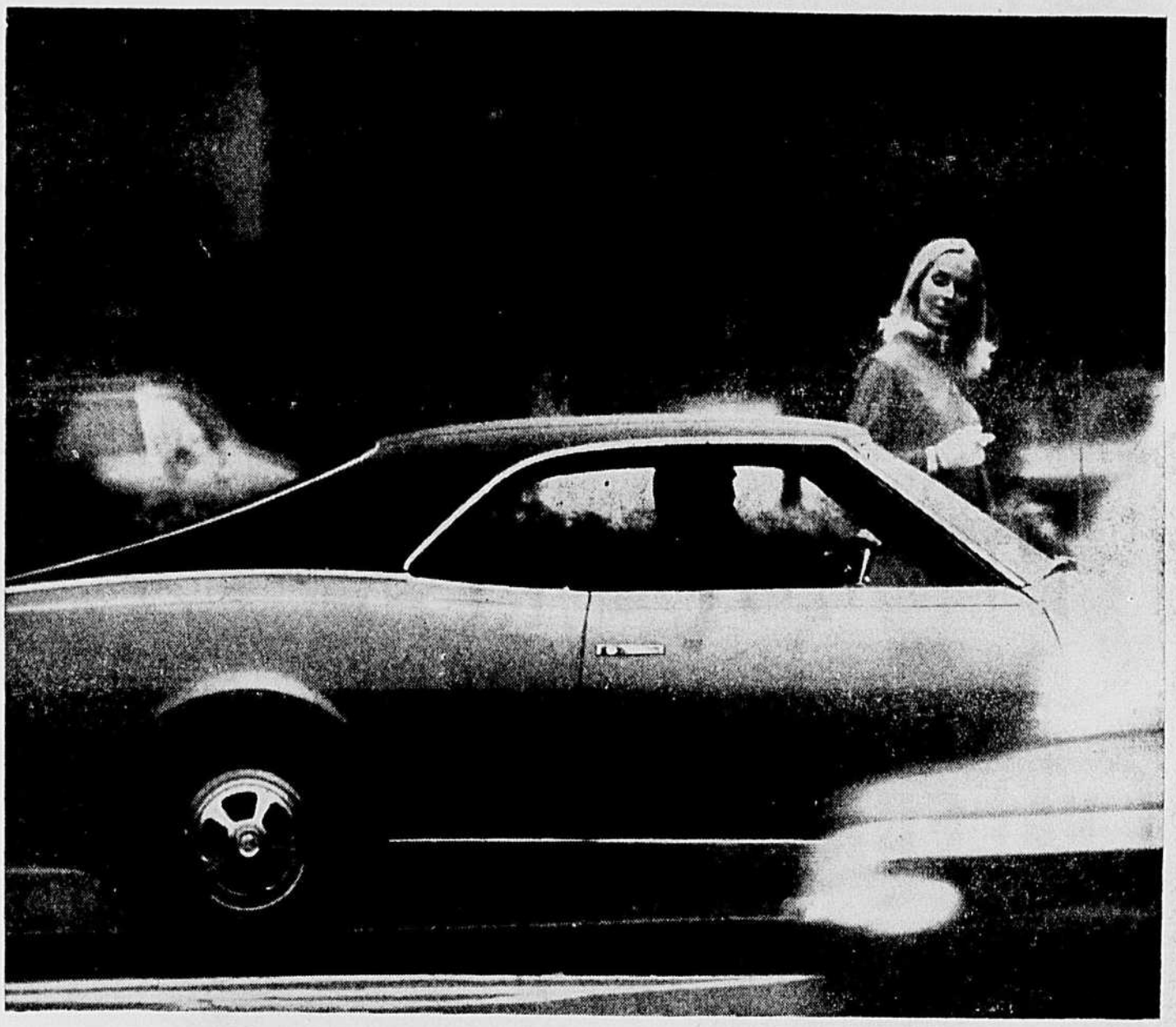
TORONTO. — La société General Motors of Canada Ltd et le syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC) ont passablement déblayé le terrain, hier, sur une des deux principales pierres d'achoppement qui prolongent la grève des 23,000 employés de cette entreprise au Canada.

La compagnie et les négociateurs de l'usine d'Oshawa pour les ouvriers, ont réglé l'épineuse question du respect de l'ancienneté dans le cas de mises à pied à court terme.

Il reste cependant à trouver un moyen terme en ce qui concerne le maintien en marche de la ligne de production pendant les périodes de repos. Le système en vigueur au Canada fait que pour ces périodes, la ligne de production arrête tandis qu'aux Etats-Unis, chaque homme est remplacé individuellement pour sa période de repos, ce qui ne produit pas d'interruption.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour mettre fin à cette grève qui se prolonge depuis un mois et demi. Les 1,900 ouvriers de l'usine de Sainte-Thérèse, en banlieue de Montréal sont touchés par l'arrêt de travail.

HOTEL QUEEN'S
Le chef: NORMAN GROULX
vous offre tous les jours
SON DÎNER SPÉCIAL
D'HOMMES D'AFFAIRES
À partir de $1.90
Réservation Maître d'Hôtel Léon
866-2531
700 RUE WINDSOR



Bien des rêves
se réalisent avec un prêt
de la Banque de Commerce.

Jacques, par exemple,
a sa fougueuse sportive.

Quels que soient vos désirs: auto, appareil photo, bateau ou tapis, comblez-les grâce à un prêt bancaire de la Banque de Commerce... où l'on connait bien son monde. C'est un autre service *confidentiel* de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Et pourquoi pas!





Y en aura pas d'annonce...

lui, y connaît ça!



sa bière, y a rien qui Labatt

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Regards sur

La Tannerie

C'est une boutique . . . c'est une collection de charme, toute une panoplie de vêtements cuir, jeunes, nouveaux, follement "chics", irrésistibles : pantalons, costumes-pantalons, vestes, blousons et jupes des séparables inséparables . . .d'un classicisme raffiné et d'une recherche élégante dans les plus petits détails; manteaux et redingotes parés de fantaisie métal . . . mode longue ou courte; jumpers et robes sans manches de style ajusté ou ample et ceintures toutes sortes. Venez, vous aimerez la boutique, vous aimerez les vêtements, vous aimerez la haute qualité des cuirs, vous aimerez les coloris, vous aimerez LA TANNERIE.



La Tannerie . . . C'est là que se vendent les plus beaux vêtements et articles de cuir.

A) Jupe et veste assorties d'un grand chic. Tailles 5 à 13. Brun painté. **Chacune** ***$30***

B) Costume-pantalon 3 pièces, parures de métal. Tailles 10 à 14 dans le lot. Bleu Paris, crème, marine ou poil de chameau. ***$120***

C) Manteau à col chinois, en cuir d'aspect "antique", poches à glissière. Tailles 8 à 16. Brun painé. ***$120***

D) Redingote à martingale et parure fantaisie de métal. Tailles 5 à 13. Brun patiné. ***$90***

E) Manteau avec doublure de peluche fixée d'une glissière, fermetures de métal. Taille 10. Brun. ***$120***

LA TANNERIE — ETAGE-MODE, AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE SEULEMENT

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 61

TROUVEZ
L'emploi qui vous convient
dans les annonces classées de
LA PRESSE



téléphoto PC

Entraînement pour la course

Le moins connu des candidats à la succession de M. Pearson, M. Lionel Laframboise, d'Elliot Lake, prend la course au leadership très au sérieux, au point de s'entraîner dans un gymnase où il a donné hier une conférence de presse. Selon M. Laframboise les seuls candidats sérieux dans cette course sont lui-même, bien entendu, Paul Martin et Robert Winters.

Le recours à la télévision pour annoncer les politiques affaiblit le contrôle du peuple sur le gouvernement — *Stanfield*

TORONTO (PC) — La décision récente prise par le gouvernement de passer outre au Parlement et d'annoncer sa politique à la télévision a pour effet d'affaiblir le contrôle que le peuple devrait exercer sur son propre gouvernement, a déclaré hier le leader conservateur, M. Robert Stanfield.

"...Dans notre système de gouvernement responsable, si le Parlement siège et que le gouvernement a une décision à annoncer, il existe une première responsabilité, qui est de présenter l'affaire d'abord au Parlement", a déclaré M. Stanfield dans un discours prononcé lors d'une réunion conjointe du Men's Canadian Club et de l'Association des prospecteurs.

"Si cela est omis, si le débat au Parlement doit être remplacé par des monologues à la télévision, il s'agit là d'un nouveau coup porté au pouvoir du Parlement."

M. Stanfield faisait allusion aux apparitions à la télévision, le mois dernier, de M. Lester Pearson, peu de temps après la défaite subie par le gouvernement sur un bill visant à l'augmentation des impôts, et de M. Sharp, la semaine dernière, relativement à l'introduction de nouvelles mesures fiscales en remplacement du bill défait.

Ajournement

M. Stanfield a fait remarquer que M. Pearson avait tout d'abord demandé aux Communes un ajournement de 24 heures "et 90 minutes après, il s'est lancé dans un discours pour la défense de son gouvernement, à la télévision". Quant à M. Sharp, il a annoncé les nouvelles mesures fiscales au cours d'une conférence de presse "75 minutes apres que le Parlemennt eût levé la séance pour la journée", et il paraissait à la télévision, le même soir.

M. Stanfield a déclaré qu'il semble que "l'on peut s'attendre à une utilisation de plus en plus grande des communications à sens unique relativement aux politiques gouvernementales, et une tendance de plus en plus grande à passer outre au Parlement".

Selon M. Stanfield, cette attitude aura pour effet d'affaiblir le contrôle du peuple sur le Parlement.

"Comment l'auditoire de la télévision pourra-t-il empêcher un gouvernement d'adopter un mauvais bill? Quelles limites un auditoire peut-il imposer à une bureaucratie ambitieuse et insensible?

"Et le plus grave: quel pouvoir un auditoire possède-t-il d'agir?"

A la télévision, de déclarer M. Stanfield, "un premier ministre peut exposer son cas sans subir l'inconvénient de la contradiction". Même si des intervieweurs l'interrogent, "il a quand même plus de contrôle sur les événements qu'il n'en aurait au Parlement".

"L'affrontement personnel des débats parlementaires est notre sauvegarde la plus efficace contre un gouvernement autoritaire; les studios de télévision ne sauraient être des substituts."

Le leader conservateur a également déclaré que le gouvernement devrait faire montre de plus de réserve dans ses dépenses et ne pas proposer des augmentations de taxes pour les individus et les sociétés. Il a ajouté que ces mesures contribueraient à l'inflation et au chômage, à une époque où ces deux devraient être enrayés.

Les exigences du Québec en matière constitutionnelle ne créent pas un climat défavorable à l'industrie — Maurice Bellemare

TROIS-RIVIERES — Il est faux, a affirmé hier M. Maurice Bellemare, de prétendre, comme certains se plaisent à le faire depuis quelque temps, que les exigences du Québec en faveur de ses droits constitutionnels éloignent les hommes d'affaires, disposés à investir de l'argent chez nous. C'est à mon sens, a-t-il précisé, un argument plutôt fondé sur un désir de semer la panique, que sur la réalité, dans le dessein de forcer le Québec à renoncer à ses aspirations légitimes.

Le ministre du Travail et député de Champlain s'adressait aux membres du club Kiwanis à Trois-Rivières. Selon M. Bellemare, la question constitutionnelle ne doit pas servir d'épouvantail en vue d'empêcher le Québec de réclamer ses droits. Ce n'est pas le seul sujet à mériter la considération. On doit aussi tenir compte de la montée industrielle. Le climat dans les relations de travai est tout aussi important, a dit le ministre.

A ce sujet, il a soutenu que l'image de la société au travail "peut produire un effet déterminant sur les investissements nouveaux, principaux générateurs de prospérité. Par voie de conséquence, c'est nuire au Québec, si on fait en sorte que les relations entre patrons et salariés semblent constamment dans une atmosphère survoltée".

A cet égard, le député de Champlain a lancé une flèche à la presse, qu'il a blâmé de "faire grand état du déclenchement des prèves, mais pas assez, lorsqu'elles prennent fin". Suivant les statistiques du ministre, 152 arrêts de travail sont survenus l'an passé, alors que 1,693 copies de contrats collectifs avaient été déposées au ministère du Travail. "C'est donc dire que seulement le dixième des contrats, négociés en 1967, ont abouti à une impasse. On a constaté une diminution en journées ouvrables perdues, bien qu'il y ait eu plus de grèves, que durant l'année précédente. Le nombre des journées ouvrables perdues a baissé de 1,955,432 à 1,625,359."

D'autre part, M. Bellemare a annoncé de prochaines modifications au code du travail, durant la session en cours. La nouvelle rédaction "reconnaîtra aux travailleurs un droit au travail et la liberté de travailler en tout temps".

Winters démissionnera de son poste avant le congrès

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, espère toujours quitter le cabinet avant la dernière étape de la campagne pour la chefferie libérale.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre a laissé entendre que le Parlement pourrait bien interrompre ses travaux d'ici la fin de la semaine.

A ce moment, M. Winters demandera au premier ministre, M. Lester Pearson, de lui permettre de se désister.

Le ministre du Commerce a déjà soumis sa démission, laissant à la discrétion de M. Pearson le moment de l'accepter, pour se donner le champ libre avant la fin de la campagne.

Le congrès doit avoir lieu à Ottawa du 4 au 6 avril.

M. Winters, qui a passé la fin de semaine dans les Provinces maritimes, affirme y avoir trouvé un immense appui. Toutefois, ses partisans déclarés s'étaient déjà engagés envers d'autres candidats quand M. Winters s'est désisté de la course à la chefferie, en janvier.

Radio-Canada enverra 275 personnes au congrès libéral

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — La société Radio-Canada couvrira pour la radio et la télévision le congrès de nomination du parti libéral, les 4-5-6 avril prochains, à Ottawa.

Mais elle n'y assignera pas 600 personnes comme on l'a prétendu.

Radio-Canada, dans un communiqué, affirme qu'elle aura sur place une équipe de 275 techniciens, commentateurs et reporters qui assureront, dans les deux langues officielles, la couverture de cette rencontre de 2,472 délégués libéraux chargés d'élire le nouveau leader du parti libéral et successeur du premier ministre Pearson.

L'équipe de Radio-Canada sera chargée de réaliser les émissions de cinq services distincts: télévisions de langue anglaise et de langue française, radios de langue anglaise et de langue française et service international des pays étrangers. En plus du reportage du Congrès, l'équipe de Radio-Canada réalisera certaines émissions spéciales sur les activités qui précéderont ou feront suite au congrès.

Le Canada pourrait reconnaître une troisième langue officielle — *Pierre Elliott Trudeau*

WINNIPEG (PC) — Le Canada pourrait à l'avenir reconnaître une troisième langue officielle, a dit M. Trudeau, ministre de la Justice.

Au cours d'une réception à laquelle assistaient près de 400 libéraux, le candidat à la direction du parti libéral, a déclaré qu'il est nécessaire de voir le Canada comme une société pluraliste.

Dans l'intérêt de l'unité nationale, il est impérieux de reconnaître le français et l'anglais comme langues officielles, mais cela ne devrait pas signifier que les langues des minorités seraient ignorées.

"Un jour pourrait arriver où un troisième groupe linguistique manifesterait une prédominance dans notre pays et j'espère qu'il bénéficiera de la reconnaissance officielle si la confédération doit survivre" a dit M. Trudeau.

Le Parlement doit bouger plus rapidement

Le cabinet fédéral est encore "un peu divorcé d'avec le Parlement, et le Parlement d'avec le pays", a plus tard déclaré à Toronto le ministre de la Justice, au cours d'une interview à la télévision.

M. Trudeau a ajouté que le Parlement devra apprendre à bouger plus rapidement et à se mettre au pas avec le reste du pays.

"Le pays, le dollar et les affaires ne peuvent attendre que nous, au Parlement, discutions et argumentions pendant 10 jours, a-t-il déclaré, faisant évidemment allusion à la crise qui a suivi la défaite, par 84 à 82, le mois dernier, du bill de surtaxe de cinq pour cent. "Cette crise aurait dû être réglée en 48 ou 72 heures, au plus. Nous avons besoin d'un nouveau système de règlements... nous devons agir rapidement."

M. Trudeau a refusé de faire des prédictions concernant la date qu'il fixerait pour les élections, s'il sortait vainqueur de la convention pour le leadership du parti libéral, à Ottawa.

Et s'il ne remporte pas la victoire ? "Je m'amuse beaucoup dans la politique et je serais ravi de continuer à m'occuper du ministère, a-t-il répondu. Je ferais un très bon député de l'arrière-banc, même si je ne suis pas au ministère."

La productivité avant les mesures sociales — *Eric Kierans*

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — L'ancien ministre québécois du Revenu, M. Eric Kierans, a déclaré hier qu'il était plus urgent, à l'heure actuelle, d'édifier des politiques d'accroissement de la productivité nationale plutôt que de multiplier les mesures sociales.

M. Kierans, candidat à la chefferie du parti libéral, a déclaré au cours d'une entrevue que "le Canada doit maintenant se concentrer autour de la création d'une aisance et d'emplois de façon à créer pour l'avenir un niveau de vie et de services élevé".

Selon l'ancien président de la Fédération libérale du Québec, il faut insister sur la production plutôt que sur les mesures sociales parce que dans ce dernier domaine, il est devenu impossible de tenir ses promesses à cause de la situation économique.

"On peut considérer de deux façons la production d'un pays: la manière de créer la richesse et la façon de l'utiliser. Depuis quelques années, nous avons surtout insisté sur la redistribution de la richesse. Si nous ne devenons pas plus productifs, nous n'aurons plus de ressources à distribuer".

M. Kierans a ajouté que l'unité nationale était un problème aussi aigu que la productivité nationale. Quand les anglophones et les francophones ont formé la Confédération, a-t-il ajouté, ils l'ont fait pour préserver leur culture et maintenir une indépendance à l'égard des Etats-Unis. Les francophones peuvent garder leur culture française au Canada, a poursuivi M. Kierans, mais ne le pourraient pas dans une atmosphère américaine.

M. Kierans a par ailleurs déclaré qu'il approuvait la décision du premier ministre, M. Daniel Johnson, de remettre à après la course au leadership libéral fédéral les discussions entourant l'incident du Gabon.

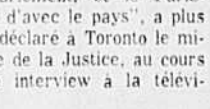
"J'approuve la décision de M. Johnson... et j'approuverai la conduite du premier ministre tant qu'il ne posera pas un autre geste qui aura pour but d'humilier le pays", a-t-il noté.

Par ailleurs, il a soutenu que la cause des difficultés politiques du pays résidait dans les disparités économiques qui existent entre les différentes régions canadiennes.

Le chômage est une plaie, a dit M. Kierans, et pour le contrecarrer, il faut augmenter la productivité du pays afin de réduire au minimum les risques encourues par la dévaluation de la livre sterling et les restrictions américaines.

De son côté, le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a soutenu à Saint-Jean, Terre-Neuve, que le Conseil économique du Canada devrait s'occuper des problèmes de la disparité régionale. Il parlait, hier, devant des délégués de Terre-Neuve au congrès de la direction du parti libéral.

JE MANQUAIS D'ENTREGENT...



Je suis un professionnel. Mes clients viennent me voir à mon bureau. Depuis toujours, j'étais convaincu de ma compétence et de la qualité de mes services.

Pourtant je sentais que je pouvais devenir plus heureux et plus prospère avec plus d'entregent.

J'ai alors décidé de suivre le cours de culture humaine et maîtrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Maintenant, je peux converser avec mes clients et m'en faire de nouveaux. Je sais les rendre à l'aise, les accueillir avec chaleur, leur inspirer confiance, les comprendre et en être compris, les convaincre de mes idées, les persuader de mes conseils, les influencer par ma personnalité. De plus, je peux maintenant participer activement à différentes associations où je rends service tout en me faisant connaître. C'est vraiment merveilleux !

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (homme ou femme) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès." C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mercredi le 13 mars, vendredi le 15 mars ou lundi le 18 mars à 8 heures p.m. (seul soir disponible actuellement), à l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600, rue Berri, et prenez l'ascenseur). Venez en métro, descendez Berri-De-Montigny et prenez la sortie Ontario. Pour obtenir plus de détails, signalez : 842-8186.

PISCINES
RESIDENTIELLES et COMMERCIALES
Pensez à la belle saison
Documentation gratuite
SPORT LAB
4 Boul. Martin Pont-Viau Laval
TEL. 667-8712



940 AUTOS A VENDRE

ARBOUR AUTO LTEE

Dépositaire Rambler

10300 boul. Pie-IX — 323-4330

En extra spécial cette semaine

67 COUGAR, tout équipée, bas millage, comme neuve $2,995

65 CORVAIR MONZA, h.-t. vitesses au plancher, en très bon ordre $1,195

65 COMET, 2 portes, automatique, radio, très propre, très bon mécanisme $1,395

65 OLDSMOBILE Delta 88, 4 ptes, équipée au grand complet. Condition voiture neuve $1850

65 AMBASSADOR convertible, sièges baquets, console, équipée au grand complet, aubaine $2,095

66 AMBASSADOR, hardtop, entièrement équipée. Vrai bijou d'auto $2,195

66 MUSTANG, manuel au plancher, V-8, excellent sur tous rapports $2,195

66 RENAULT R.8 automatique, radio, vaut la peine d'être vue $1095

64 CLASSIC 660, 6 cyl., automatique, radio, parfait état sur tous rapports $1,095

63 BUICK, Le Sabre, 4 portes, hardtop, très propre, mécanisme parfait $1,095

66 DODGE Coronet, 6 cyl., aut., radio, très propre $1595

67 AMBASSADOR, 4 portes, V-8, tous servos, 35,000 milles de garantie ou 4 ans $2,895

65 FORD, Galaxie 500, conv., entièrement équipée. Vraie belle voiture $1,895

63 FORD Fairlane aut., radio, 6 cyl., condition exceptionnelle $850

63 VALIANT, station-wagon, automatique, radio, peinture neuve, en très bonne condition $950

Plusieurs autres modèles 1962 à 1967

Financement facile I.A.C.

Achetez d'une maison de confiance.

10300 boul. Pie-IX — 323-4330

ANGLIA 64, 4 portes, parfait ordre, $375. Trailer Canadian Tire $85. 821-6994.

ATTENTION — Si vous désirez une voiture usagée, achetez en toute confiance d'un vendeur autorisé. Prix normaux. Prix et intérêts non souffles. Nous sommes en affaires depuis plus de 42 ans à la même adresse. Rendez-nous visite chez Hamelin et Frères au 3731 Notre-Dame est et Nicolet. Dépositaire de Mercury, Meteor, Comet, Cougar. Camions ou un vaste choix vous attend. 527-1811. De 9 h à 10 h p.m. Tous les jours samedi de 9 h à 5 h p.m.

AUBAINE, Renault R-8, automatique, 1966, parfaite condition, cause transfert. 676-6782.

AUSTIN, 1100, 1963, 27,000 milles, excellente condition $700. 731-8015.

AUSTIN 1100, 1965, moteur et transmission refaits à neuf. 322-4522.

AUSTIN Cambridge station-wagon 1962, automatique, tous accessoires, radio, peu de parcours, carrosserie et moteur en très bon état, aucune rouille, particulier, $375. 273-5356.

AUSTIN 1100, 1965, très propre, $40 comptant, $40 par mois. Financerons nous-mêmes. 689-5316

AUSTIN Healy, 3,000, accidentée, moteur-transmission 19,000 milles. Soir 523-9577.

AVEZ-VOUS besoin d'acheter une voiture neuve ou usagée, consultez Gilles Fontaine, 254-4961.

BAGNOLE, non voyons. Valiant V-200 automatique, 1963-$700. 725-3350.

BALANCE Chrysler Plymouth, Dodge 1967. Escompte 35 pour cent à 40 pour cent. R. Tremblay, 351-5725, 351-4020.

BATTERY rebuilt, 12 volts, $6.40, ouvert le soir. Dixon Battery, 1030, La Gauchetière est. 842-3040.

BUICK 1965, 17,000 milles, très bonne condition, tout équipée, 389-1920.

BUICK 1962, Le Sabre, sedan, équipé, excellente condition, 41,000 milles, garage, dois vendre $675. DU. 1-7795.

BUICK 1966 convertible, Skylark, bas millage, entièrement équipée, très très propre. Demander Roland, 274-7497.

BUICK 1963, Wildcat, convertible, complètement équipé, excellente condition. 389-1891, 323-3799.

BUICK Riviera 1965, équipée de A à Z. Un seul propriétaire. Seulement 30,000 milles, comme neuve. Echange ou léger comptant accepté. Inf. 739-0773.

BUICK ELECTRA 1966, 4 portes, hardtop, automatique, V-8, servo-freins, direction, vitres et sièges électriques. Demandez M. Brasseur. 727-1440.

BOB BARNABÉ INC.

LE DETAILLANT LE PLUS PARTICULIER DE MONTREAL

PRESENTE LE PLUS BEL INVENTAIRE D'AUTOS USAGEES QUE VOUS PUISSIEZ TROUVER. Nos lieux COMPTENT TOUJOURS des AUTOS de tout PREMIER CHOIX.

NOTRE SEUL EMPLACEMENT : 7645, rue LEMANS, SAINT-LEONARD

A 10 minutes de conduite de n'importe quel endroit dans l'île. Sortie Lacordaire, au sud du Métropolitain, 1ère rue au nord de Jean-Talon

CORVETTE 1968, Sting Ray, décapotable, de moins de 2,000 milles, moteur V8 de 327 pouces cubes, 4 vitesses au plancher, radio AM/FM, freins à disques assistés, Positraction, et nombre d'autres particularités. Fini rouge impeccable, toit blanc, intérieur rouge. Votre dernière chance d'acquérir cette magnifique voiture sport par suite de la fin de la production pour cette année. **$6999**

'67 MUSTANG 2 plus 2, hardtop, fastback, fini vert foncé et noir, sièges baquets, V-8, automatique, radio, excellents pneus, seulement 11,000 milles, parcours reel, pleine continuation de la garantie. **$3099**

'66 COMET CYCLONE GT, hardtop 2 portes, excellent état, automatique, sièges baquets, console, 390 pouces cubes, V-8, radio, très peu de parcours, équipement d'origine. **$2399**

'64 IMPERIAL Crown, 4 portières, hardtop. Vous ne pouvez trouver pareille auto à aucun prix. C'est une auto d'une telle élégance que toute description est superflue. Munie de tous accessoires et servo, comprenant oeil magique. Gris fusain avec intérieur en cuir blanc. **$2199**

PAS DE COMPTANT — Assurance feu — vol — collision comprise dans les paiements effectués à seulement une compagnie de finance.

OLDSMOBILE '65 Dynamic. Cette superbe voiture gris fusain, paraissant aussi bien qu'elle est en bon état, est un hardtop 4 portes pourvu de transmission automatique, servo-freins, servo-direction, excellents pneus et radio. Intérieur vinyle bleu immaculé. Prix seulement **$1999**

CADILLAC 1967, Fleetwood Brougham, sedan 4 portes, superbe fini turquoise foncé, intérieur même couleur, toit vinyle noir, radio stéréophonique AM/FM, coffre à fermoir à distance, contrôle de vitesse de croisière, glace à rayons adoucissants, barrures de porte, sièges inclinables à 6 positions, pneus blancs Premium. Le summum en élégance. N'a roulé que pendant 8 mois, 11,000 milles. Pleine contribution de la garantie de 5 ans du manufacturier. Prix de liste d'origine de plus de $11,000. Un achat pour la vie. **$6899**

'68 TORINO GT décapotable, 390 po. cu., 2 barils, V-8, automatique, direction-freins assistés, stéréo AM/FM, pneus larges à ligne rouge. Fini rouge contrastant avec rayures noires, sièges baquet noirs. **$3999**

'66 CHRYSLER New Yorker, hardtop 4 portes, d'un noir encore brillant, toit vinyle turquoise foncé, intérieur à l'état de neuf. Automatique, tous servo-mécanismes, vitres de fenêtres électriques, volant inclinable, rétroviseur à télécommande, radio et pneus flanc blanc d'excellente qualité. 22,000 milles. Toujours bien entretenue. **$2999**

Pleine garantie de 90 jours Toutes autos parfaitement hiverisées. Service d'examen sur rouage d'entraînement complet avant la livraison.

'66 RENAULT R-8 de luxe. Entièrement parfait état. Radio, très bons pneus. Excellent fini sans tache ni cloque. **$1099**

'64 FAIRLANE "500", sedan, deux tons de beige et blanc, intérieur rouge, 6 cylindres, transmission standard, radio, peu de parcours. **$1299**

'66 FORD station-wagon Country Squire 10 passagers. Turquoise brillant et intérieur cuir assorti. Propriété d'administrateur qui change d'auto tous les deux ans. 390 pouces cubes, V-8, servo-freins, servo-direction, radio automatique, pneus flanc blanc et autres caractéristiques. **$2799**

'61 CHEVROLET BelAir, station-wagon, 6 cylindres, automatique, radio, mécanique parfaite. Bon marché et économique pour le transport de toute la famille. **$299**

'62 COMET Custom coach. Millage extrêmement bas de 30,000 milles pour l'année. 6 cylindres, transmission ordinaire. Fini noir parfait avec toit blanc. Aucune trace de rouille. Mécaniquement parfaite. Superbe seconde voiture. **$699**

'63 VOLVO 122S, sedan, fini fusain d'origine, intérieur rouge, radio, pneus neufs, toujours remisée et bien entretenue par un seul propriétaire. **$1399**

'64 CHRYSLER Windsor décapotable, d'un beau blanc hermine avec toit noir et intérieur noir et blanc. Automatique, tous servos, radio, pneus flancs blancs et plusieurs autres suppléments. Bas parcours, échange d'un seul propriétaire, état d'auto neuve. Valeur exceptionnelle. **$1499**

'63 PONTIAC sedan, Strato Chief. Impeccable fini noir, très propre, intérieur rouge. Bien entretenue par un seul propriétaire, 6 cylindres, radio automatique, pneus blancs. **$999**

'64 CHRYSLER Saratoga, 4 portières, hardtop; cette superbe auto d'administrateur de teinte turquoise a un intérieur turquoise hors série. Servo-direction, freins et glaces, automatique et radio. Garantie de manufacture encore en vigueur. **$1599**

PONTIAC '66, Custom Sport, deux portes, hardtop, fini or original, sièges tonneaux noirs; comme neuve; V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio, pneus blancs avec toit de vinyle; une auto extraordinaire pour un acheteur très difficile. **$2499**



'63 OLDSMOBILE F-85 Cutlass 2 portes, hardtop, état impeccable partout, 23,000 milles, bien entretenu par famille ayant 2 autos. Fini noir parfait, sièges baquet rouge et console. Radio, automatique, disques de roues, pneus blancs. Doit être vue pour l'apprécier. **$1899**

THUNDERBIRD '65 Landau deux portes, hardtop. Turquoise brillant avec toit vinyle blanc, moteur 390, 4 cylindres, automatique, verre teinté, radio à réverbérateur, servo-direction, servo-freins, fenêtres électriques, sièges baquet avec appuis-tête et nombre d'autres extra de luxe. **$2999**

'64 CHRYSLER Newport 4 portes sedan, 31,000 véritable millage certifié. Fini blanc jamais repeint, intérieur bleu. Auto d'un gérant de banque. Tout à fait impeccable. V-8, radio, automatique. **$1599**

'63 ACADIAN Beaumont sport de luxe GT. Une autre aubaine. Une décapotable de 4 ans aussi neuve que le jour qu'elle a quitté la salle de montre. Moteur 6 cylindres, automatique, radio, pneus blancs. Fini marocain noir, sièges baquet tan contrastants. **$1099**

'66 COMET 202 sedan, V-8, automatique, radio. A toujours servi comme 2e voiture. 20,000 milles. Mécanique parfaite. **$1899**

'62 MORRIS "850" station wagon. Carrosserie en excellent état, mécanique parfaite. Gardée en garage, un seul propriétaire. **$399**

'67 CAMARO "SS", hardtop deux portes. Hugger 350 h.p. de Chevrolet, boîte de transmission Muncie 4 vitesses au plancher, freins à disques, radio boutons-poussoirs, grandes lignes rouges ovales et nombreuses autres particularités. Bas parcours de 13,000 et reste de garantie. Couleur or, raies noires de rally, sièges baquet noirs. **$3199**

CADILLAC '60, Sedan de Ville, aussi propre qu'au sortir de salle de montre; tous servo, y compris les glaces. Toujours dans garage, un seul propriétaire qui n'a fait qu'à peine 44,000 milles. Faut la voir. **$799**

'63 MERCURY S55 décapotable. Fini bleu, sièges baquets, bleus, V-8, aut., tout équipée. **$1199**

'62 FIAT Multipla sedan, cette auto exceptionnelle, un seul propriétaire, est en excellent état. On ne trouvera que quelques voitures de ce modèle. Il faut la voir pour l'apprécier. **$599**

'66 OLDSMOBILE Toronado. Distinguée et très élégante. Hardtop 2 portes, de luxe, état de neuf. Fini citrouille cendré sans aucune marque. Intérieur de cuir noir. Tous accessoires imaginables y compris radio AM/FM, sièges et fenêtres électriques. Peu de parcours. Bien entretenue. **$3499**

'63 CHRYSLER Windsor, sedan. Fini noir, intérieur de cuir bleu importé d'une grande richesse, tout servo-mécanisme, automatique, radio, excellents pneus. **$1299**

'66 SUNBEAM ALPINE CVT. Si vous cherchez une voiture hors de l'ordinaire, celle-ci vous plaira. Fini rouge à toit noir jais. Mécanique parfaite. Pneus blancs, sièges baquets. **$1499**

Du comptant pour votre auto ou camion quelle que soit la marque. Les meilleurs prix accordés pour toutes Corvettes de modèle récent.

'62 MERCURY Monterey, 4 portes hardtop, auto très solide, toujours bien entretenue, mécanisme parfait, tous servos, radio, automatique **$699** et pneus neufs.

'58 PLYMOUTH BELVEDERE, hardtop 2 portes, dans le même état qu'un modèle 1966, nullement rouillée, extérieur noir parfait, V-8, automatique, radio, mécanique en excellent état. Faut la voir. **$399**

'60 MERCEDES, Benz, Diesel 190D. Perfection sous tous rapports sont les seuls mots pour décrire l'état de cette auto. Extérieur noir, intérieur très propre. Radio excellents pneus. **$599**

'62 CHEVROLET Biscayne sedan, 6 cylindres, automatique, turquoise et intérieur s'harmonisant. Spécial pour mécanicien, seulement **$399**

'64 CHEVELLE Malibu, hardtop 2 portes, fini marron Honduras, intérieur rouge très élégant. Moteur 6 cylindres, automatique, radio, pneus à flanc blanc. Parcours 28,000 milles, auto bien entretenue. Voiture économique pour plusieurs saisons. **$1399**

'64 VOLKSWAGEN 1300 De Luxe, coach, gris d'origine, chaufferette à gaz, radio, pneus neufs. Un seul propriétaire, peu de parcours. Etat excellent. **$799**

'64 VOLKS 1500 TS coupé. Une rare beauté. Blanc avec intérieur rouge. Véhicule étonnamment propre. **$1199**

'60 CHEVROLET, Van à marche-pied, modèle P 2542. Carrosserie aluminium 12 pieds. Pneus excellents, moteur neuf. Etat impeccable. **$699**

'63 CHRYSLER Super Sport, HT 2 portes, V-8, freins et direction assistés, radio, pneus à paroi blanche. Fini turquoise, sièges baquet et console. Dossier de service entretien. 38,000 milles. **$1299**

'61 CHRYSLER IMPERIAL, hardtop 4 portes. Immaculée, intérieur et extérieur. Tous servo-mécanismes, il va sans dire, y compris radio. Etincelant fini noir avec intérieur sur commande en cuir naturel plissé. Cette voiture d'administrateur est présentement disponible pour seulement **$1199**

'62 VOLKSWAGEN de luxe, radio, chaufferette au gaz. Carrosserie très robuste, mécanisme en parfait état. **$499**

OUVERT de 9 a.m. à 10 heures le soir. Fermé le dimanche

'61 BUICK Spécial, sedan de luxe, V-8, automatique, radio, pneus blancs. Servo-direction, servo-freins. Une compacte exempte d'accident, serait une excellente 2e auto. **$699**

Demandez à nos clients s'ils sont 100% satisfaits. Un de nos représentants qualifiés vous rendra visite avant que vous achetiez une auto d'occasion et vous réaliserez la meilleure transaction de votre vie. Judicieux conseils sur dépréciations à éviter garanties. Financement et autres.

IAC **FINANCE IAC — SIGNALEZ 256-9068**

Achetez en confiance d'un agent autorisé MASSON MOTOR LTEE

1968 FIAT 124, sedan, radio am/fm, ceinture sécurité, miroir de côté, lave-vitre, 1,500 milles, démonstrateur, garantie de voiture neuve $1,995

1968 FIAT 850, sedan, automatique, neuf (garantie du manufacturier) $1,595

1966 OLDSMOBILE, 2 portes, hard top, condition A-1 au complet $2,495

1966 DODGE, sedan, automatique $1,225

1963 CORVAIR, sedan, radio $ 295

1962 AUSTIN Cambridge, radio $ 195

1962 CHRYSLER, 2 portes, h.t. accidenté $ 225

MASSON MOTOR LTEE
Votre vendeur autorisé FIAT
2122, ONTARIO EST
COIN De LORIMIER — 527-9295

Spécial

8251 B

1963 PLYMOUTH SEDAN, V-8, RADIO, MODELE FURY, BONNE CONDITION.

PRIX $950. — DU. 7-3878

FAUT VOIR

8273

CHRYSLER SEDAN, WINDSOR, 1964, TOUT EQUIPEE.

PRIX $1375. — DU. 7-3878

BUICK 1956 à vendre, en bonne condition, PO. 7-8556.

BUICK Wildcat 1964, 4 portes, hardtop, tout équipé, un seul propriétaire, $50 comptant, balance $40 par mois.
M. LAFOREST — 273-4212

BUICK Wildcat 1963, hardtop, 2 portes, tout équipée, 384-9528.

BUICK 1965, Spécial, $1695. Buick 1964, Wildcat, 2 portes, hardtop, en vente, termes faciles. 276-5022.

BUICK 1965, convertible, comme neuve, tout équipée, bas millage. 645-1986.

BUICK 1960, 2 portes, hardtop, équipée, comme neuve, particulier, 381-4935.

BUICK convertible, 1963, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, très belle voiture, $50 comptant, balance termes faciles.
M. ALBERT — 273-4211

CADILLAC 1965, Sedan de Ville, original, radio AM/FM. 381-5945.

CADILLAC Eldorado, 1960, en parfaite condition. 849-1718.

CADILLAC 64, convertible, Coupé de Ville, blanc, intérieur rouge. Station Wagon Plymouth Fury II, 1967, tout équipée. Chevrolet 1968, 8, automatique. Pontiac 66, automatique, 6. 1 seul propriétaire, 667-2295

CADILLAC, 1960, hardtop, 2 portes, originale, excessivement propre. 677-3038.

CADILLAC 1960 convertible tout équipée, pneus neufs, $550. 332-2095 ou après 6 h, 747-3115, demandez André.

FARGO 1966

TRANSIVAN

Avec moteur de 145 c.v., transmission automatique, moteur récemment remis au point, repeinturé en bleu pâle, avec 4 pneus blancs tout neufs; c'est un camion en parfait état, prêt à rouler et à ce prix vous ne devez pas le manquer aujourd'hui. Seulement $1250.

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH
731-3708
6100 BOUL. DECARIE
(angle Van Horne)

AVIS AU PUBLIC

- VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT ?
- VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ?
- NOUS ALLONS VOUS CHERCHER SANS AUCUNS FRAIS
- TOUS CREDITS ACCEPTES
- UN SEUL COUP DE TELEPHONE SUFFIT — APPELEZ IMMEDIATEMENT.

Monsieur Boyer
PERSONNELLEMENT
- AUCUN COMPTANT REQUIS

669-5206 — 384-4007-8

Attention ! A ne pas manquer.

1201 R

DODGE TRANSI VAN 1967, SEULEMENT 7,000 MILLES. BALANCE DE GARANTIE CHRYSLER.

PRIX $2275. — DU. 7-3878

A qui la chance

8258 A

CHRYSLER SEDAN 1961, ENTIEREMENT EQUIPEE.

PRIX $425 — DU. 7-3878

CAMARO 1967, convertible, tout équipée, originale 10,000 milles. Pleine garantie de GM. Accepterais petit comptant. Balance 36 mois. Appelez 739-4735.

CAMARO 1968, flambant neuve, entièrement équipée, pleine garantie de "GM". Meilleur prix en ville. Demandez R. Thivierge, 274-7497.

CAUSE DECES
Pontiac 2 portes, 1964, automatique, impeccable, bas millage, conditions acceptées. 331-5686.

CHARGER 1967 383, V-8, 4 barils, automatique, power steering, power brakes, roues magnésium, radio, excellente condition. 11,000 milles. $3,000. 642-5530.

CHERCHEZ plus, reprises finance 1957 à 1967, termes acceptés 522-1982.

CHEVELLE, CONVERTIBLE 1966, S.S. couleur bleu tout équipé, avec siège-baquet et console, comme neuf, particulier, intérêt banquaire. Echange acceptée. 667-0931.

CHEVROLET 1962, Impala, convertible, équipée, $11 comptant, $36 mois. 849-9461.

CHEVROLET 66 Biscayne coach 6 cylindres automatique, radio, très propre. Léger paiement initial, jusqu'à 30 mois pour payer. 527-1811.

CHEVROLET 1963, Bel Air, très propre très bon mécanisme, taxe licence, comme comptant, $38 par mois. 729-2016.

CHEVROLET 1965 Super Sport, 2 portes hardtop, sièges baquets, tout équipé, comme comptant taxe et licence, continuez les paiements si désiré. 729-2016.

CHEVROLET 1962, standard, radio, parfaite condition, $375, avant 4. 524-5750.

CHEVROLET 64, sedan, automatique, très propre, radio, aubaine, 387-2143.

CHEVROLET 1960, Biscayne, parfaite condition. 254-4879.

CHEVROLET 1962 Impala, convertible, $850. Après 6 heures, 389-6632, 322-4483.

CHEVROLET Biscayne, 1967, automatique, V-8, 2 portes, radio. Soir 728-7203.

CHEVROLET 1962, automatique 6, propre, $425, 4 portes, 725-8571.

CHEVROLET 1965, Impala SS, décapotable, 327, sièges baquets, radio, freins et direction assistés, rouge à intérieur blanc. 525-2367.

CHEVROLET 1965, 6 cylindres, standard, 40,000 milles. Sacrifierais $1,400. 526-5611.

CHEVROLET 1958, Impala, très propre, bonne condition, $175. Particulier. Avant 6 heures, 368-6452.

CHEVROLET 1958 Biscayne, 8, automatique, excellente condition. $175. 2172 Wolfe.

DU NOUVEAU ? ? ?

CHEZ JARRY FORD

AUCUN COMPTANT

POUR NOS VOITURES USAGEES, VERIFICATION DES CREDITS PAR TELEPHONE, NE TARDEZ PAS, COMPOSEZ

274-8330-38

DEMANDER

M. MONTAGNE — M. LEFORT

EXTRA SPECIAL

8236 A

CHRYSLER 1962, SEDAN, TRES PROPRE, ENTIEREMENT EQUIPEE.

PRIX $850. — DU. 7-3878

Vraie aubaine

8248

DODGE PICK-UP 1965, ½ TONNE, AVEC BOITE LONGUE.

PRIX $1075. — DU. 7-3878

CHEVROLET 1961 équipée, comme neuve, 31,000 milles. $475. Garantie. 481-2723.

CHEVROLET, Impala 1963, convertible, tout équipé, parfaite condition, particulier, CL. 5-5724.

CHEVROLET 1965 Biscayne, 4 portes, 6 automatique, excellent mécanisme, exceptionnellement propre, partout; 29,000 milles; pas rouille, toujours dans garage; conduite par dame, $1175. Particulier, 274-8406.

CHEVROLET 1965, automatique, $1,325, $11 comptant, $54 mois. 849-9461.

CHEVROLET 1964, automatique, radio, $925, $11 comptant, $39 mois. 849-9461.

CHEVROLET 1964, V-8, pneus neufs, excellente condition. Termes possibles, $995, 861-6691.

CHEVROLET 1963, Bel-Air, automatique, radio, parfaite condition, termes faciles, 523-1122.

CHEVROLET Impala, Halliday sedan, tout équipé, propre, comme neuf, vraie chance. 279-6301, Beaudoin.

CHEVROLET 1962, convertible, Impala, très propre, presque neuf, bas millage, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35 par mois. 725-7566.

CHEVROLET Impala 1964, hardtop, 8 cylindres, automatique, 4 portes, servo-freins, servo-direction, radio, très propre. Après 5 heures p.m. et fins de semaine. Dorion. 234-2411.

CHEVROLET 1964, Impala V-8, convertible Super-Sport, jamais sortie l'hiver, comme neuve, 2 mois, finançons, 523-1122.

CHEVROLET 1963, Impala, hardtop 2 portes, tous accessoires, pas de comptant. 481-8141.

CHEVROLET 1965, convertible, entièrement équipée. Magnifique voiture, demander M. Pavant, 274-7497.

CHEVROLET 1966, station-wagon, tout équipée, peu de parcours, garantie, 481-8141.

CHEVROLET Impala 1966, hardtop, sedan, équipée, 8, excellente, $1,975. RA. 7-2785.

CHEVROLET Impala station wagon 63, très bonne condition, V-8, automatique, radio, $950. 322-4522.

CHEVROLET 1964
Equipée (6), automatique, radio, impeccable, cause voiture neuve. Particulier, 376-5760.

CHEVROLET Caprice 1966, station wagon, original. 381-5945.

CHEVY II, Nova, 1962, très propre, automatique, bas millage, $625, 4909-5e Avenue, Rosemont 522-4468.

CHEVY II, Nova 67, 13,000 milles, hardtop, 2 portes, radio, comme neuve. R. Leprohon, 274-7497.

SPECIAL
IMPERIAL CHRYSLER 1966, 4 PORTES, HARDTOP, TOUT EQUIPEE. FAUT VENDRE. ECHANGE ACCEPTE ET TERMES SI DESIRES. J. M. CADORETTE, 526-4411.

CHRYSLER 1965, hardtop, 2 portes, tout équipée, bonne condition, 721-1694.

★ ATTENTION ★

JE SUIS LA FINANCE

6½% D'INTERET

M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE: CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDANS, STATION-WAGON, COMPACTES, POUR BALANCE DE PAIEMENTS. AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

APPELER PERSONNELLEMENT

M. Normand 527-8861, local 51

CHRYSLER 1966, sedan 300, 4 portes, tout équipé, magnifique voiture. Petit comptant, continuez les paiements si désiré, 729-2016.

CHRYSLER 1965, modèle 300, peinture originale, très belle voiture, équipement complet. 322-4522.

CHRYSLER New Port 2 portes hard top 1963, démonstrateur. Tout équipé, échange et termes acceptés. Maurice Dupuy, 254-4961.

CHRYSLER 1960 Windsor, hardtop 2 portes, très propre. Soir 721-8344.

CHRYSLER 1964, tous accessoires, pas de comptant, 30 mensualités, 481-8141.

CHRYSLER 1964, convertible, garantie un an, $1,800. — 768-4485.

CITROEN 1966, D-S-M-19, rembourrage cuirette, bonne auto, $1,700, 684-2230.

CITROEN 1965, 1966, 1967. Garantie 100% par compagnie. 376-6080.

COMERO 1968, flambant neuve, entièrement équipée, pleine garanie de "GM". Meilleur prix en ville. Demander R. Thivierge, 274-7497.

COMET sedan, 6 cylindres, 1964, très bonne condition. 331-8779.

COMET 1964, modèle 404, automatique, radio, $1075, petit comptant, CR. 6-5022.

COMET 1964, Caliente, V-8, stationwagon, radio, servos, termes si désirés, $1,125, 861-6691.

COMET 1962, tout équipée, comme neuve, 29,000 milles, $475. 481-2723.

COMET 64, V-8, standard, radio, $75 comptant, $49 mensuel. 259-4677.

COMET, sedan 1962, radio, automatique, mécanisme parfait, sacrifierais, $450. 322-6095.

COMET 1964, automatique, radio, $895, comptant $11; mois $38. 849-9461.

COMET 1966, Cyclone toit vinyle V-8, 390, servo-freins - direction, radio, sièges baquets, 2 portes hardtop, automatique, particulier, 389-8245.

COMMANDER 1965, équipement complet, échange et conditions, garantie. 481-8141.

COUNTRY Square Ford, station wagon 1966, comme neuve, 26000 milles, tout équipée, $2,400, 722-4737.

CONVERTIBLE Ford 1964, Galaxie, V-8, tout équipée, votre échange comme premier paiement. 527-1811.

CONVERTIBLE Acadian, 1962, automatique, sièges baquets, $595. Termes faciles. 276-5022.

CONVERTIBLE, Meteor 1964, équipée, propriétaire dame, soir seulement: 331-7768.

CONVERTIBLE Parisienne 1962, toit et peinture neufs, très bonne condition. Conduite par dame, cause départ. Jour 886-0952, soir 844-1610.

CONVERTIBLE Monterey, 1961, equipée, très propre. Bonne condition. 688-9298. Soir.

BUICK 1965

WILDCAT
HARDTOP 4 PORTES

Avec servo-direction et freins, glaces électriques; radio AM-FM, volant basculant; fini gris argent satin, avec intérieur en cuir noir, toit en vinyle noir et pneus blancs à semelle épaisse. Cette auto d'administrateur est bonne, belle, elle n'est pas chère et comporte une garantie d'une année entière pour seulement $2150.

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH
731-3708
6100, boul. Décarie
(angle Van Horne)

ATTENTION !

8244 A

1966 DODGE, MODELE 440, 2 PORTES HARDTOP, 6 CYLINDRES, AUTOMATIQUE, RADIO, AVEC GARANTIE.

PRIX $1895. — DU. 7-3878

Venez profiter

8297

DODGE 1965, SEDAN, V-8, AUTOMATIQUE, SERVO-FREINS, SERVO-DIRECTION, TRES PROPRE.

PRIX $1395. — DU. 7-3878

CONVERTIBLE, Ford Futura, 1963, 6 cylindres, automatique, mécanisme A-1, pneus neufs, très propre, $800; 669-9448.

CONVERTIBLE Chevrolet 1966, couleur turquoise, 8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, sièges-baquet et console, pneus blancs, 20,000 milles, garantie 100 p. 100. Echange accepté, particulier, intérêts bancaire, pas comptant accepté. Vous verrez jamais convertible plus propre et meilleur. 667-0931.

CORVAIR 66, Monza, 2 portes hardtop, automatique, bon état. 435-0681.

CORVAIR 1963, comme neuf, un seul propriétaire, $575 comptant. 521-0268.

CORVAIR 1965, 2 portes, hardtop, tout équipée, turbo fire; voiture de garde-malade. Parfaite condition, moteur neuf. Demander M. Payant, 274-7497.

CORVAIR Monza, 1966, hardtop, bucket seats, moteur 6 cylindres, 4 carburateurs. Aubaine, 526-5611.

CORVAIR 65, 2 portes, hardtop, 6, automatique, radio, 1 seul conducteur, très bon état. R. Leprohon, 274-7497.

CORVAIR Corsa 1965, siège baquet, transmission manuelle $11 semaine. 376-6081.

COUGAR 1967 GT, tout équipée, plus haut prix pour échange, termes faciles, 527-1811.

COUGAR 1967 automatique, servo direction, freins. Toit vinyle, $3,000. 387-2259.

DAME vendrait Falcon 1962, très propre, $450, 256-2883, après 6 heures.

DAME vendrait Dodge 1966, état neuf, 725-1316 après 5 heures.

DART 1967, équipée, 15,000 milles, $2,400. Particulier. 766-3057.

DATSUN 65, sedan, très propre, 4 portes, après 5, 525-3436.

DE $75 A $195	
PONTIAC 1960 SEDAN	$100.
CHEVROLET 1960 SEDAN	$100.
CHEVROLET 1960 CONV.	$ 75.
PONTIAC 1953 SEDAN	$ 75.
CORVAIR 1962 PROPRE	$195.
FORD 1962 SEDAN	$100.
FARGO PANEL 1962	$100.

INFORMATION : 689-5316

DEMONSTRATEUR Plymouth Fury-3, 2 portes hard top, tout équipé. Terme et échange acceptés. A prix d'aubaine, Léo Lescarbeau, 254-4961.

DODGE 60 condition parfaite. 254-1719.

DODGE 1964, hardtop, 2 portes, modèle 440, très propre. Prix à discuter. 331-2589, 521-3238.

DODGE 1962, $250. BONNE CONDITION. 766-0998.

DODGE 1966, convertible, Polara, 8 cylindres, automatique, servo-freins, servo-direction, 376-0722.

DODGE Dart 1967, bas millage, balance de garantie, échange accepté. Maurice Fontaine, 254-4961.

DODGE 1963, en très bonne condition, voiture particulier, peinture neuve, 5 pneus neufs, 6 cylindres, automatique, moteur neuf. Inf.: M. Charron, 521-3432, 8 à 6 heures.

DODGE Charger de luxe 1968, $3,891, faut vendre pour succession, millage 300 milles seulement. Demandez ou appelez gérant V. Desrosiers ou Wilfrid Pagé au PO. 6-3571. Faites offre comptant, termes ou échange.

EPIC 1966, radio, très propre, 12,000 milles, $40 comptant, $40 par mois. Financerons nous-mêmes. 689-5316.

ENVOY 1964
Spécial de luxe, radio, bas millage, excellente condition, particulier, 376-5760.

ENVOY station 1964, 26,000 milles, sacrifierais cause 2e voiture. 722-3061.

FAIRLANE 500, 62, Ford, 4 portes, automatique, pneus neufs. 523-8928.

FAIRLANE 66, sedan 6 cylindres, automatique, très propre. Termes faciles, échange accepté, 527-1811.

FALCON 1964, V-8, AUTOMATIQUE, SEDAN, RADIO. 271-6227.

FALCON 1960, 6 standard, radio, $200, 321-0787.

FALCON 1963, automatique, radio, faut sacrifier bon état, particulier, 270-2329.

FALCON 1964, automatique, radio, 2 portes, $875, petit comptant, CR. 6-5022.

FALCON 1966, 2 portes, toit de vinyle, très peu de millage, $200 comptant, termes faciles, 725-7566.

FALCON 1962, tous accessoires, peu de parcours. Pas de comptant, garantie 90 jours. 481-8141.

FALCON 1966, 289, V-8, transmission heavy duty, radio. Parfait état. 334-8925.

FALCON 1967, démonstrateur, garantie 5 ans, $100 comptant, $75 par mois. Financerons nous-mêmes, 689-5316.

FALCON 1963 sedan, 6, automatique, radio, très propre, $725. 521-4784.

FALCON 1962, sedan, tout équipée, bonne condition, particulier, $300, 722-6113.

FALCON 1963, convertible, V-8, automatique, radio, à l'état de neuf, $40 comptant, $40 par mois. Financerons nous-mêmes, 689-5316.

FALCON 1966, excellente condition, sacrifierais $1,475, plan de finance si désiré. 861-6691.

FALCON 1967, démonstrateur. A rabais. Termes. Echange. G. Bélanger, 937-3561.

FORD Custom, coupé, 1967, tout équipée, vrai bijou, balance de garantie, vraie chance: 279-6301, Beaudoin.

FORD GALAXIE 1963, bonne condition, 1850 Nicolet, 525-2559.

FORD Falcon 1962, un seul propriétaire, prix raisonnable. 527-1419.

FORD Galaxie 1963, équipée, 8 cylindres, automatique, propre, particulier, 323-3934.

FORD 1962, sedan 8 cylindres, automatique, radio, 42,000 milles originales Seulement $650. 376-0722.

FORD Galaxie, 1961, 8, automatique, équipée, comme neuve, $300, 271-7386.

FORD custom 1965, V-8, 4 portes, sedan servo-direction, toit vinyle, radio, très propre. 384-7169.

FORD sedan, 1962, peinture neuve, bon mécanisme, prix d'aubaine, 6544 Henri-Julien.



Nous avons inventé la Vente parfaite d'autos usagées !

- vous payez le même prix que celui offert aux concessionnaires d'autos !
- notre plus vaste collection d'autos usagées jamais réunie !
- une garantie d'auto usagée doublement sûre !

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre auto . . . rapportez-la. Nous l'échangerons GRATUITEMENT !

Liste des autos usagées

2720A	'66 PONTIAC décapotable, V-8, auto., servo-direction et freins.	$2250	1145	'64 BUICK ELECTRA 225 tout équipée.	$1634
2111A	'66 OLDSMOBILE DELTA décapotable, radio, auto., servo-freins, direction et vitres.	$2710	2056A	'64 CHEVROLET BEL-AIR sedan, automatique, 6 cylindres.	$1450

MODELISTE
GERANT DES VENTES
Important manufacturier de vêtements sport pour dames recherche homme expérimenté habile à modeler et choisir les tissus.
Salaire à discuter d'après l'expérience.
Pour rendez-vous appelez
M. MARSHALL BARD
526-0411

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la corporation de la "Ville de Dollard-des-Ormeaux" s'adressera à la Législature de Québec lors de la prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa Charte, la Loi 8-9, Elizabeth II, Chapitre 160, aux fins suivantes :

1) Permettre l'installation de fils sous et au-dessus du sol, avec leurs accessoires, qu'ils appartiennent ou non à la Municipalité, sur une lisière de terrain ayant cinq pieds de largeur longeant l'arrière et les côtés des lots subdivisés de la Municipalité.

2) Statuer que les taxes municipales et scolaires doivent être payées au préalable avant l'approbation de tout plan de subdivision ou de revision ou de toute annulation dans le livre de renvoi.

3) Permettre non seulement aux propriétaires d'immeubles mais aussi à leurs conjoints de se présenter comme Maire ou Echevin et à voter dans de telles élections et réduire la valeur immobilière des candidats à $1,000.00.

4) Permettre que les comités permanents ou spéciaux soient composés non seulement de membres du Conseil mais d'autres personnes de même.

5) Permettre au Conseil d'établir et maintenir des antennes communautaires de télévision ou de radio, pour les besoins publics ou ceux des particuliers ou corporations désirant s'en servir dans leurs maisons, bâtiments ou établissements.

6) Enlever le montant maximum de $1,500.00 que le Conseil municipal peut voter et payer pour l'encouragement des arts et des sciences, l'établissement de centres récréatifs et l'organisation de jeux et de sports.

7) Augmenter à dix le nombre d'électeurs-propriétaires présents et habiles à voter sur un règlement d'urbanisme ou de construction ou sur son amendement qui peuvent exiger un référendum.

8) Augmenter à quarante le nombre d'électeurs présents et habiles à voter sur un règlement d'emprunt à une assemblée d'électeurs-propriétaires qui peuvent exiger un référendum.

9) Et pour toutes autres fins.

VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX,
le 22 février 1968.

DUQUET, MacKAY,
WELDON, BRONSTETTER,
WILLIS et JOHNSTON,
Procureurs de la Requérante

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

"SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'UNITE DES SOINS CHRONIQUES, HOPITAL STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, P.Q."

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC

On fait savoir par la présente qu'en plus des sous-entrepreneurs en ouvrages mécaniques et d'électricité qui doivent soumettre leurs prix par le bureau des soumissions déposées du Québec le 20 mars 1968 à 3:00 p.m. (HNE), les sous-entrepreneurs pour les ouvrages de béton précoulé et précontraint devront présenter également leurs soumissions par l'entremise du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal, P.Q. au plus tard à 3:00 P. M. (H.N.E.) MERCREDI LE 20 MARS 1968, conformément au document "Standard Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects" première édition, 22 mars 1963.
La soumission devra montrer un prix séparé pour les éléments structuraux en béton précoulé et précontraint, et un prix séparé pour tous les autres éléments du béton précoulé.

A. René de Cotret,
Surveillant des Appels d'Offres.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-68-10062

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 avril 1968

Région Saint-Laurent
(Montréal et environs)

EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE LIGNES AERIENNES DE DISTRIBUTION (120 A 25,000 VOLTS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :

B. LACASSE — W. E. JOHNSON

Montréal, le 8 mars 1968.

Les amateurs doivent disparaître de la politique municipale

— Robert Lussier

DOLBEAU (PC) — Le ministre québécois des Affaires municipales, M. Robert Lussier, est d'avis que "l'aspect folklorique" des fonctions municipales est en voie de disparition et que les maires et les conseillers municipaux ne peuvent plus se permettre de "faire en amateur de la politique municipale".

C'est le député unioniste du Lac St-Jean, M. Léonce Desmeules, également maire de la ville d'Alma, qui a donné lecture du texte du ministre devant les membres de la Jeune Chambre de Dolbeau.

"Il suffisait autrefois d'une poignée d'employés ou d'officiers, d'après le ministre, la plupart du temps à temps partiel, pour exécuter les fonctions municipales essentielles. Et même à temps partiel, certains réussissaient à cumuler plusieurs postes. Cette époque est révolue".

Comme dans d'autres champs de l'activité, l'accomplissement des tâches municipales a subi des transformations au cours des dernières années à cause notamment de l'industrialisation, de l'urbantsation, des concentrations de population, des développements de la science et de la technique.

Découlant de ces données, M. Lussier a poursuivi en signalant que les méthodes de travail ont considérablement étendu et spécialisé le champ d'action des fonctions municipales.

Pour répondre aux besoins et à l'évolution de la chose municipale, selon le ministre des Affaires municipales, il faut dès lors faire appel à des gens spécialisés que ce soit en urbanisme, zonage, construction, planification, services d'incendie et d'eau, appareil juridique, finance, etc.

Les villes sont sous le contrôle du ministère des Affaires municipales et ce dernier se compose de quatre directions générales.

Le ministre Lussier a loué le travail qu'accomplit la Jeune Chambre en tant que corps intermédiaire auprès du gouvernement. Il a répété que le Québec attend beaucoup d'un organisme comme la Jeune Chambre.

Vente à l'encan de 126 autos à la fourrière municipale

La ville de Montréal tiendra demain une autre vente à l'encan et offrira aux acheteurs éventuels 126 automobiles non réclamées.

La vente aux enchères se tiendra à la fourrière municipale, 1700, rue Sauvé, annonce M. Emile Guertin, surintendant de la division de la récupération au Service des achats et magasins.

L'encan se tiendra à compter de 10 h. du matin.

Les intéressés pourront visiter les lieux à partir de 8 h. du matin.

Les trois enfants se sont-ils noyés ?

Les recherches devaient reprendre ce matin afin de repêcher le corps d'un garçonnet de 7 ans disparu sous la glace du Saint-Laurent, samedi après-midi, au pied de la rue de l'Eglise à Verdun, alors qu'il s'amusait sur la rive.

Le garçonnet, Kenneth Preston, du 1102, rue Melrose, à Verdun, a fait l'objet de recherches, hier matin, ainsi que deux autres garçonnets de Pointe-Saint-Charles, disparus depuis dimanche après-midi, alors qu'ils jouaient dans les environs.

Les opérations ont été suspendues peu avant midi, hier, à cause des glaces qui encombraient les manoeuvres des chercheurs.

Les deux enfants de Pointe-Saint-Charles ont été idendifiés comme étant Larry Costello, 9 ans, et Gordon White, 10 ans. Ils ont été vus jouant autour de wagons de chemin de fer, et on a aussi émis l'hypothèse qu'ils se soient eux-mêmes enfermés dans une cage. Toutefois, selon un porte-parole du service de police, on les croit noyés eux aussi

Deux enfants tués par des camions

Deux jeunes enfants ont été tués de façon identique, à 45 minutes d'intervalle hier après-midi, le premier à Montréal, l'autre à Lachenaie.

Denis Saint-Laurent, âgé de 7 ans, dont les parents sont domiciliés au 2070 rue Aylwin, dans l'est de la métropole, a été tué sur le coup par un camion, vers 4 h. 45 hier après-midi, en face de chez lui.

D'autre part, vers 5 h 30 hier après-midi, une bambine de 3 ans, Micheline Trudel, du 647 boul. Saint-Charles, à Lachenaie, a été heurtée par un camion, en face de chez elle.

Transportée à l'hôpital Le-Gardeur, à Repentigny, la victime succombait à ses blessures 20 minutes plus tard.

La Société généalogique

La Société généalogique canadienne-française aura pour invité, le mercredi 13 mars prochain, madame François Boulay qui parlera de "Robert Boulay, l'ancêtre et sa descendance". Tous les fervents de la généalogie et plus particulièrement les membres de la famille Boulay sont invités à assister à cette causerie qui aura lieu à la bibliothèque municipale de Montréal, à 8 hrs 30 p.m. L'entrée est libre à tous.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que "Les Filles de la Sagesse" s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi, aux fins suivantes: constituer en corporation les "Filles de la Sagesse", établir le siège social, définir les personnes qui deviendront membres de la corporation, les pouvoirs, droits et obligations de cette corporation, transmettre à cette nouvelle corporation les droits, pouvoirs et obligations de la corporation constituée sous la Loi 58 Victoria, chapitre 92, pourvoir à la régie interne de ses membres et à la dissolution, le cas échéant, et pour autres fins.

Montréal, le 12 février 1968.

Les procureurs des "Filles de la Sagesse".

LACROIX VIAU BELANGER
PAGE HEBERT ET MAILLOUX.

Nécrologie

SIR ROBERT LAYCOCK

WISENTON, ANGLETERRE, (UPI) — Le major général Sir Robert Laycock est décédé, hier, à l'âge de 60 ans à la

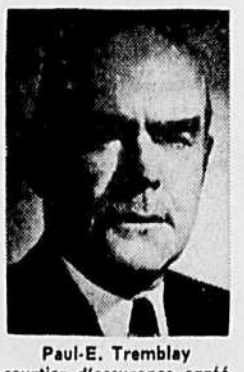


suite d'une chute qu'il fit alors qu'il revenait de l'église, en route vers son domicile. L'ancien gouverneur de Malte et chef des opérations britanniques à la fin du deuxième conflit mondial, Sir Robert Laycock, qui avait pour surnom "Laycock le chanceux", a été le chef des commandos anglais et, il s'est signalé lors de sa tentative de capturer le célèbre général Rommel dans les déserts du nord de l'Afrique.

Cinéma dévalisé

Un bandit solitaire et armé d'un revolver s'est enfui en emportant une somme de $63, peu avant 9 h hier soir, à l'issue d'un vol commis au cinéma canadien, au 1204 est, rue Ste-Catherine. La victime, Mlle Danielle Bilodeau, 21 ans, caissière, n'a pas été blessée par son agresseur.

DECES



Paul-E. Tremblay
courtier d'assurance agréé

A Montréal, le 10 mars 1968, est décédé M. Paul-E. Tremblay, époux de Lucienne Archambault.

Lui survivent 5 soeurs : Anne-Marie, Madeleine, Thérèse (Mme Leslie Flora), de Oakville, Ontario, Marguerite (Mme Henri Lapierre), Lucille (Mme Jean-J. Bonhomme), et une belle-soeur, Mme Jean Tremblay.

M. Tremblay était avantageusement connu dans le domaine de l'assurance : vice-président (senior) et membre fondateur de Dupuis, Parizeau, Tremblay Inc., vice-président exécutif de La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, directeur, Sterling Insurance Company, directeur La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, agent général, La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris, Membre du Conseil consultatif de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur.

Né à Montréal en février 1903, de feu Joseph-Edouard Tremblay et Marie-Louise (Vachon) Tremblay, M. Tremblay avait fait ses études au collège Sainte-Marie.

M. Tremblay fut très actif dans le domaine de l'assurance : Junior à Mount Royal Assurance Company, 1922; gérant casualty, Trans-Canada Insurance Company, 1928; Foncière Transport Company, 1938; organisa la firme Paul-E. Tremblay & Compagnie agissant comme agents généraux pour La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile, Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company, Continental Casualty Company, Jersey Insurance Company, 1948; agent général, La Fédération Compagnie d'Assurance, Canadian Alliance Insurance Company, 1954; La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris, 1957; gérant général, La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

M. Tremblay était membre et gouverneur de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal; membre de la Chambre de Commerce de Montréal; membre du Board of Trade.

Il faisait partie des clubs suivants : Forest & Stream, Dorval, Qué., The Canadian Club of New York (New York, U.S.A.), Le Club de Golf Laval-sur-le-Lac, Saint-Denis, Montréal, Le Club de Réforme de Montréal, le Cercle Universitaire, The Montreal Thistle Curling Club, The Seigniory Club, Montebello, Lake of Two Mountain Hunt.

M. Tremblay, lors de sa mort, habitait le numéro 2, Place Trafalgar, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 8 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à Fondation du Québec des Maladies du Coeur seraient appréciés. ●

Naissances

BOUCHARD — Pierre-G. et Louise annoncent la naissance d'un fils, à l'hôpital Ste-Justine le 9 mars 1968. La mère et le fils se portent bien.

PANACCIO — Le docteur et Mme Nicolas Panaccio, née Cécilia McKale sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, au University Hospital, Cleveland Ohio, le 10 mars 1968. Première petite-fille pour le docteur et Mme Lucien Panaccio et Mme Claire McKale.

Fermeture du tunnel Wellington

La voie "Verdun-Montréal" du tunnel Wellington est fermée à toute circulation de 10 h. du soir à 6 h. du matin.

Il en sera ainsi jusqu'à jeudi inclusivement, apprend-on de M. Jacques Barrière, directeur du Service de la circulation.

Durant les heures de fermeture du tunnel Wellington, les automobilistes devront emprunter le pont de la rue des Seigneurs et de la rue Mill.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALARIE (Clara) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve François Alarie, née Clara Nadon. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Marie-Jeanne) — Subitement, à Outremont, le 9 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Jeanne Gagné, épouse en 1ières noces de Realino Morel, et en 2ièmes noces de feu Alfred Allard, autrefois président de la Compagnie de Biscuits Stuart. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Juliette, M. et Mme Paul-Emile Gagné, M. et Mme Maurice Gagné, M. et Mme Rolland Gagné, M. et Mme Lionel Langevin (Noëlla), M. et Mme Roger Gagné, M. et Mme Paul Marcoux (Yvette), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu marcredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (John) P.J.M. — A l'hôpital Royal Victoria, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé John Audette, époux de Ruth Craig, père de Sharon (Mme Paul Watt), de Brockville, Ontario, Wayne, Craig, Valerie, Janice, Marcia et Pamela, tous de Dorval. Il laisse 2 frères, Julien, de Regina, Sask., et Joseph, de Vancouver, C.-B., 3 soeurs, Helen (Mme A. W. Trudeau), de Ile Deschenes, Manitoba, Alice (Mère Magnille, f.m.m.) et Gertrude (Mère Gertrude-Alice, f.m.m.), de St-Laurent, Manitoba Exposé au salon
D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire.
Service à l'église Saint Veronica, de Dorval, mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière catholique de Pointe-Claire.

BERARD (J.-Adrien)—A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Adrien Bérard, courtier en assurances, époux de feu Yvonne Dupré, demeurant sur la 15e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rita) — Accidentellement à Terrebonne, le 9 mars 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme veuve Martin Bergeron, née Rita Cloutier, demeurant à Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Pierre) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Pierre Bouchard, époux d'Alina Tremblay, demeurant à 2260 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Edgar) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Edgar Cloutier, ex-employé à la Défense Nationale, époux de Jeanne Desautels, demeurant 1569 Laurier est, père de Diane (Mme Jacques Legault) et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COGHLAN (Joseph) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Coghlan, fils de feu Henry James Coghlan et de feu Alberta Ouimet, demeurant R. R. No 4, Howick. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société coopérative
de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine Est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Gilberte) — Subitement, à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Albert Corbeil, née Gilberte Auclair, demeurant à 8525 Ontario Est, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 , et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Charles) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 49 ans est décédé M. Charles Corriveau, epoux d'Annette Chamberland, demeurant à 7546 Bloomfield, père bien-aimé de Marjolaine, Lyette, Laurence et Rachelle. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Antoine Corriveau et ses soeurs Huguette et Micheline, ses frères Paul, Gérard et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Zéphirin) — A Sherbrooke, le 11 mars 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé le docteur Zéphirin Côté, époux de Laurette Sévigny, demeurant à 2350, Des Cascades, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Brien & Fils Inc.
243, boul Queen Nord
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Boniface, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière St-Michel, de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Suzanne) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Suzanne Harriman, épouse d'Arthur Couillard, demeurant à 655, rue Charron. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly et Fils
2035, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Lachine, le 10 mars 1968, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Arthur Daoust, époux de feu Rose-Anna Deslauriers, père d'Emile, Lucien, Yvette, Rolland et Conrad. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIGNON (Desneiges) — A Verdun, le 11 mars 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Davignon, née Desneiges Robillard, demeurant 3866, avenue Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue De L'Eglise, Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Edouard) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Edouard Delorme, époux de Jeanne-D'Arc Fiset, demeurant 4846 Coloniale. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Angéline)— A Hawkesbury, Ontario, le 10 mars 1968 à l'âge de 96 ans est decédée Mme veuve Alphyre Demers, née Angéline Godon. Elle laisse 4 fils Alphyre, Damien et Fernando, tous d'Hawkesbury, Philippe de Montréal, 2 filles Mme Albert Thauvette (Angéline), et Mme Jim jr Hoffman (Dora), tous d'Hawkesbury, ainsi qu'une belle-fille Mme Godefroy Demers de Boucherville, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill,
à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori d'Hawkesbury où le service sera célébré à 2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEAULT (Alberte) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, 9 mois, est décédée Mme Donat Deneault, née Alberte Demers, demeurant rue Garnier. (M. Donat Deneault est ex-navigateur de l'Assemblée Dollard, 4ième Degré des Chevaliers de Colomb). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Roger) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Dufour, employé des Postes, fils d'Albert Dufour et d'Ernestine Deslières. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNN (Alfred) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 47 ans est décédé M. Alfred Dunn, célibataire, fils de feu Edouard Dunn et d'Emilia Fournier, demeurant à 2926 Rouen; frère de Roger, Edouard, Mme Marcel Mathieu (Annette) de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côteges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

REMERCIEMENTS



J.-Arthur Deschamps

Sincères remerciements pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de J.-A. Deschamps, le 17 janvier, soit par visites au salon, offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, ou par assistance aux funérailles, etc. Les personnes qui ont oublié de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. ●

FARLEY (juge Louis) — A Hull, le 10 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. le juge Louis Farley, fils de feu Arthur Raymond Farley et de feu Gracia Lafond, demeurant à 78, Maurice, Hull. Outre son épouse Julienne Brisson, il laisse 2 fils et 2 filles : Justine, Brisson, Marie et Paul, tous à la maison; 1 frère : M. Rodrigue Farley, C.R., de Hull; 1 soeur : Mme Jacques Boucher, de Hull; sa belle-mère, Mme Julien Brisson, de Laprairie, Qué.; 3 belles-soeurs : Mme Rodrigue Farley, de Hull, Me Gervaise Brisson, de Laprairie, Mme Sébastien Brisson, de Laprairie; 2 beaux-frères : l'hon. juge Jacques Boucher, de Hull, M. Sébastien Brisson, de Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert & Gauthier Enrg.,
101, rue Notre-Dame, Hull,
pour se rendre à l'église St-Benoit-Abbé, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame, Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Aldéa) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéa Galarneau, époux de Berthe Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Annette) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Annette Gratton, fille de feu Ovila Gratton et d'Alice Morin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.
6520, rue St-Denis
à 8.30 h., pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Jacques) — A Montebello, le 10 mars 1968, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement Jacques Gravel, fils de M. Léonard Gravel, et de Bertha Lavoie, demeurant 804, rue Albert, Chomedey (Ville Laval). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
3845, boul St-Martin Chomedey
à 9 hrs 45 pour, se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (René) — Subitement à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. René Grenon, ex-Grand Chevalier du Conseil 3483 de Terrebonne, vendeur pour Grenier Automobiles, époux de Madeleine Meunier, demeurant à 113 rue St-André, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756 St-Louis, à Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

JANUSAS (Yanusas) "Isidore" — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Isidore Janusas (Yanusas), époux de feu Martha Rimeikis, père bien-aimé d'Isidore Jr, Isabel (Mme Paul Cimicud), Clément, Frances (Mme J. J. Boileau), George et Edmund (R.C.N.), ainsi que 14 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 111ème Ave, Rosemont,
à 8 h 40, pour se rendre à l'église Lithuanian St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marcel) — A Lachine, le 11 mars 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Marcel Lalonde, époux de Marie-Jeanne Daoust, père de Camille, Jean-Claude et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Eugénie) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 91 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Aimé Lamarre, née Eugénie Corbeil, demeurant à 1989 rue Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Oscar) — A St-Lin-des-Laurentides, le 10 mars 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oscar Lapierre, ex-maire de Ste-Julienne-de-Montcalm, époux de feu Clérinda Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils,
258, 12e Avenue, St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Libera et inhumation à Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZIER (Zéphirin) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Zéphirin Lauzier, époux d'Yvonne Hervieux, demeurant à 2445, Ste-Catherine, est. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Achille) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Achille Leblanc, époux de Germaine Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J.-S. Vallée Ltée
2548, rue Beaubien Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC-BISSON (Exilia) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée Exilia Vallée, épouse en 1ères noces de feu Cyrille Bisson, et en 2ièmes noces de feu Pierre Leblanc. Elle laisse dans le deuil 2 filles Mme Alphonse Trahan (Blanche), Mme Philippe Galipeau (Germaine), 1 fils Alfred Bisson, 1 bru Mme Alfred Bisson (Marguerite), demeurant 1008 Marie-Anne. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
318 Est, rue Rachel
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Marcel) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Marcel Leblanc, époux de Manon Prodeur, demeurant à 8452 Reims. Père de Christian et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ON PARLE D'EUX

M. George Carpenter, mieux connu sous le nom de **Izaak Hunter,** son nom de plume comme auteur de la chronique sur la chasse et la pêche dans la **"Gazette"**, se verra décerner le trophée de conservation "Carling du Québec", jeudi, au **Salon du Sportsman** ... le trophée Carling, a été offert pour la première fois en 1956 pour rendre hommage à l'homme qui, dans l'opinion des juges, a le plus contribué à la conservation des forêts, des sols et des cours d'eau du Québec ... ce trophée est considéré comme l'un des plus hauts tributs qu'un véritable sportsman puisse recevoir dans la belle province... **Mlle Mireille Caza,** l'une des meilleures raquettes du club de badminton du **Centre Immaculée-Conception,** se rendra à Victoria, Colombie-Britannique... **Jacques Favero,** vaincu dimanche à Grossinger, lors des championnats mondiaux de sauts de barils, défendra son championnat canadien, le 29 mars, à l'arena d'Outremont ...



Mireille Caza

x x x x

Dans le domaine du football canadien, la retraite de **Hugh Campbell** n'a pas pris les **Roughriders de Regina** par surprise ... Les Riders comptent déjà sur trois candidats de classe, soit **Pat Brosnan,** qui évoluait en 1967 avec les **Castors** de Montréal, de la ligue Continentale. **Jason Franci** qui a remplacé **Jim Worden** adéquatement l'an dernier et de **Ron Parson,** le troisième choix au repêchage des Raiders d'Oakland, en 1966... Les Riders ont aussi annoncé la mise sous contrat de **Lance Fletcher,** un demi, **Barry Alday** un garde et **Alan Ford,** un demi ... Campbell a quitté les Riders afin d'accepter le poste d'instructeur auprès de l'équipe de l'Université **Washington State** ... Par ailleurs, les **Eskimos d'Edmonton** ont fait savoir que l'une des recrues qu'ils cherchaient le plus à obtenir, **Greg Pipes,** un bloqueur défensif, de l'Université Baylor, avait signé son contrat en vue de la saison 1968 ... Pipes a été choisi au sein de l'équipe All-America de 1967 et fut le 12e choix des **Bills de Buffalo** lors du récent repêchage ... De plus, l'assistant instructeur **Joe Spencer** a remis sa démission pour accepter un poste avec les **Jets de New York ...**

x x x x

Vendredi soir, au restaurant Butch Bouchard, se terminera la série de quatre courses de voile organisée par le **Club Nautique Deux-Montagnes** ... **Marcel Létourneau** traitera alors du "réglage du bateau et des règlements de circulation"... Lors des cours précédents, plus de 150 personnes ont assisté régulièrement à ces cours ... La direction du centre d'éducation physique et de plein air **EDPHY** annonce la nomination de **Gilles Parent** au poste de chef des spécialistes ... Au curling, la **France** sera représentée par l'équipe du skip **Pierre Boan,** du club Mont d'Arbois et la **Suède** sera représentée par l'équipe de **Gaeta de Karlstad,** dirigée par le skip **Kjell Grengmark,** lors de la compétition du **Balai d'Argent** Air Canada, qui aura lieu à l'arena de **Pointe-Claire,** du 20 au 23 mars ... Huit pays seront en lice, dont le **Canada,** les **Etats-Unis,** l'**Ecosse,** la **Norvège,** la **Suisse** et l'**Allemagne** ... Le club de ski **Belle-Neige** organise une soirée au profit de l'équipe nationale de ski du Canada ... Ceux qui sont intéressés à obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec **Pierre Guy,** à 868-1888 ...

Les prochains Jeux exigeront temps et argent de nos athlètes

Pour les représentants du Canada aux Jeux olympiques d'été de 1968 à Mexico, les deux plus grands obstacles sont les montagnes et l'argent.

Jim Worrall, président de l'Association olympique canadienne, et le Dr Paul P. Hauch, l'un de ses vice-présidents, sont préoccupés par ces problèmes pendant que les meilleurs athlètes du pays se préparent aux Jeux qui auront lieu du 12 au 27 octobre.

Worrall, avocat torontois qui faisait partie de l'équipe olympique du Canada en 1936, voudrait recueillir $500,000 de fonds du public canadien.

Quant au Dr Hauch, de London, en Ontario, il suit à titre de médecin l'équipe de 1968 et étudie le problème que représenteront pour les athlètes les jeux tenus à 7,350 pieds d'altitude.

Worrall se dépense depuis 20 ans à récolter des fonds pour le sport amateur et pour financer l'AOC, tâches qui occupent le plus clair de son temps comme président de l'association.

En vertu de la loi sur le sport amateur, l'AOC obtient du gouvernement fédéral un octroi couvrant la moitié des frais de déplacement, de chambre et pension pour les équipes canadiennes participant aux Olympiques et aux Jeux panaméricains.



Jim Worral

Un demi-million

"Ce montant ne couvre que le tiers du coût réel. Nous devons tâcher de trouver le reste nous-mêmes."

L'AOC a lancé une campagne de souscription d'un objectif de $500,000 vers la fin de l'an dernier. Les dons proviennent de plusieurs régions du pays mais le ruisseau qu'ils représentent devrait se changer en torrent, considère M. Worrall.

"Nous avons eu de la chance auprès des provinces, uxquelles nous avons demandé un octroi direct. L'Ontario, par exemple, nous a donné $15,000."

Le grand public commence à contribuer : les employés de la compagnie de téléphone Bell, à Montréal, ont à mettre sur pied un comité qui verra à obtenir $1 de chacun des 40,000 employés de la société.

L'appui des compagnies commence aussi à se manifester : la compagnie de produits alimentaires Kraft organise une campagne visant à réunir $50,000 pour le fonds Olympique.

Une bonne partie de l'argent récolté ira à un fonds de réserve que Worrall espère créer pour aider les associations de sport amateur affiliées à l'AOC à mettre sur pied des programmes d'entrainement en vue des Olympiques et autres rencontres internationales.

Au domaine de la recherche précédant les Jeux olympiques, le Dr Hauch s'est rendu, à la fin de 1967, avec les 22 Canadiens de l'équipe aux Petits jeux olympiques de Mexico.

Effets à long terme

Il s'est rendu compte que l'altitude ne nuisait pas aux athlètes participant à des compétitions courtes exigeant un effort immédiat, mais qu'elle était un inconvénient pour les concurrents d'épreuves de longue haleine et que la récupération était plus difficile et plus longue dans l'atmosphère à oxygène raréfié qu'au niveau de la mer.

"Il sera plus que jamais nécessaire de nous assurer que nos athlètes de choix seront dans la meilleure condition physique possible, a dit le Dr Hauch.

"L'athlète qui ne se conforme pas à ces exigences peut devoir rester tout simplement chez lui."

Il prévoit des résultats record dans les épreuves qui durent moins d'une minute comme les lancers du poids, du disque, du marteau et du javelot, les sauts en hauteur et à la perche, le lever de poids.

Les athlètes, selon lui, profiteront de la densité moindre de l'atmosphère qui réduit la résistance de l'air de 25 pour cent.

"Tous ceux choisis pour faire partie de l'équipe de 1968 : athlètes, entraineurs et autres, devront accepter le fait que les Jeux exigeront d'eux un sacrifice sans précédent de temps et d'argent", dit-il.

Dans son rapport à l'AOC, le médecin recommande une période d'entrainement en haute altitude pour l'équipe canadienne. Pour des épreuves comme les courses sur des distances de plus de 400 mètres, il suggère que les équipiers travaillent ensemble durant deux semaines au Canada, puis trois ou quatre semaines en haute altitude au Mexique.

Bureau à Montréal

L'entrainement au Canada devrait, selon lui, se faire à des altitudes variant de 6,000 à 12,000 pieds.

Le fonds de $500,000 n'est que le plus récent objectif poursuivi par Worrall. Sous sa direction, l'AOC a de plus nommé un directeur à temps plein et créé un siège social permanent à Montréal, pour faire suite à l'établissement de la Maison olympique de l'Expo 67.

Son travail l'a mené dans plusieurs parties du monde : comme adjoint au chef de mission des équipes canadiennes aux Olympiques de Londres en 1948 et d'Helsinki en 1952 ; comme chef de mission à Melbourne, en Australie, en 1956, et à Rome en 196.

Depuis lors, les Jeux et réunions du Comité olympique international l'ont amené à se rendre à Sao Paulo, Baden-Baden, Innsbruck, Tokyo, Rome et Mexico.

Entre-temps, il a réussi à écrire une lettre de remerciement à une fille de Cobourg, en Ontario, qui avait versé 5.25 au fonds.

La question qu'on lui pose le plus souvent : "Quand le Canada recevra-t-il les Jeux olympiques ?"

Il n'en sait rien. "Banff, dit-il, a été bien reçu lors de sa première tentative, en 1964, et on nous a encouragés à essayer encore. Mais dès l'assemblee suivante, les choses étaient changées. D'abord le Japon avait fait très bonne impression en présentant les Jeux d'été de 1964 et l'on songeait que Sapporo devrait recevoir les Jeux d'hiver parce qu'il avait manqué les jeux qu'on lui avait accordés pour 1940.

La conservation

"Deuxièmement, les efforts des protecteurs de la faune, qui ne voulaient pas voir les Jeux dans un parc national canadien, nous ont beaucoup nui. Les Jeux d'été de 1972 auront lieu à Munich et pourraient quitter l'Europe à nouveau en été ? Les Etats-Unis déploieront de gros efforts pour obtenir les Jeux cette année-là, 200e anniversaire de leur indépendance.

"Mais je pense que le Canada a une bonne chance. Nous n'avons jamais reçu les Jeux bien que nous soyions entrés dans le mouvement dès ses débuts. Nos possibilités sont bien connues, nous sommes appréciés et l'Expo et les Jeux panaméricains de l'an dernier appuieront notre cause. Nous devons une fière chandelle à Winnipeg.

"Toronto, Montréal et Hamilton ont déposé des lettres déclarant leur intention de demander les Jeux d'été de 1976. Banff et Vancouver ont demandé les Jeux d'hiver. La décision, quant aux deux villes qui déposeront la requête officielle du Canada, sera prise par l'Association olympique canadienne lors d'une assemblée spéciale des directeurs en août. La décision du Comité olympique international devrait être rendue publique en 1970."

Il considère qu'une souscription réussie cette année, suivie de bons résultats des Canadiens à Mexico, sont essentiels à la cause canadienne.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Rochester à Québec

LIGUE PROVINCIALE SENIOR
St-Hyacinthe à Victoriaville (Demi-finale "A" 4 de 7, égale 2 à 2)
Sherbrooke à Drummondville (Drummondville mène 3 à 1, demi-finale "B" 4 de 7)

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO
St. Catharines à Canadien Jr (Premier match de la demi-finale "B" 4 de 7)
Peterborough à Niagara Falls (Premier match de la demi-finale "D" 4 de 7)

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC
Shawinigan à Drummondville (Premier match, finale 4 de 7)

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"
Laval à Verdun (Finale 4 de 7, égale 1 à 1)

LIGUE MONTREAL JUNIOR
St-Leonard à St-Michel (St-Michel mène 1 à 0, finale 4 de 7)

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC
Rive-Sud à St-Hubert (Demi-finale "A" 3 de 5, égale 1 à 1)
Verdun à Montréal (Montréal mène 3 à 1, série de 8 points)

TOURNOI BANTAM
St-Jean-Berchams vs L'Equipe (6 heures 15)
St-Lambert à St-Barnadin (7 heures 30)
St-Bernard vs St-Hyacinthe (8 heures 45)

LIGUE DES PARCS DE MONTREAL
Hurricanes vs Immaculée (14 et 15 ans) (Immaculée mène 1 à 0, finale 2 de 3)
Rosemont vs St-Alphonse (12 et 13 ans) (Finale 2 de 3)

HIER

Immaculée 3, Hurricanes 0

CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	P	C	Pts
Hershey	33	23	7	247	210	73
Springfield	28	27	8	214	236	64
Providence	25	30	9	210	244	59
Baltimore	23	27	10	200	206	56

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	31	22	9	221	197	71
Cleveland	27	24	13	213	213	67
Québec	27	27	10	232	210	64
Buffalo	25	26	11	200	206	61

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC
(FINAL)

Iberville	25	11	4	198	161	54
J.-Cartier	19	15	5	166	183	43
Laprairie	17	18	5	148	137	39
Pte-aux-Tr.	17	19	4	166	148	38
Cowansville	14	22	4	165	191	32
St-Michel	13	20	6	157	180	32

LIGUE LAVAL JUNIOR

Laval-des-Rap.	17	6	4	114	62	38
Collège-Laval	18	8	0	100	60	36
Chomedey	15	8	3	110	70	33
Duvernay	12	12	3	106	92	27
Ste-Rose	10	11	5	81	75	25
St-François	8	14	5	71	119	21
Pont-Viau	7	14	5	84	93	19
Ste-Dorothée	5	19	3	60	155	13



En vedette aux Etats-Unis

La charmante jeune joueuse Andrée Martin, classée au troisième rang au Canada, fait partie de l'équipe de tennis du collège Mississippi State. Elle en est à sa deuxième année. Elle a porté les couleurs de son institution dans le récent tournoi de la Floride.

Deux autres matches des Flyers, à Québec

QUEBEC (PC) — Les Flyers de Philadelphie présenteront leurs deux prochains matches réguliers de la ligue Nationale de hockey au Colisée de Québec.

La nouvelle a été communiquée, hier, par Henri Bertrand, le directeur des relations extérieures des As de Québec de la ligue Américaine.

Donc, les Flyers seront les hôtes, à Québec, des Kings de Los Angeles, jeudi soir, et des Maple Leafs de Toronto, dimanche soir.

Les Flyer sont devenus l'équipe nomade de la ligue Nationale depuis que le toit de leur magnifique Spectrum, à Philadelphie, a été fortement endommagé par les vents violents.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet des autres matches que les Flyers doivent présenter au Spectrum, mais qu'ils ne pourront y présenter tant que les travaux de réparations ne seront pas terminés.

Dimanche dernier, les Flyers ont blanchi les North Stars du Minnesota au compte de 2-0, devant près de 11,000 personnes au Colisée.

On croit savoir qu'une réunion des magnats de la ligue Nationale aura lieu, d'ici la fin de la semaine, afin de statuer sur l'avenir des Flyers.

Le président des Flyers, Bill Putnam, a déclaré avoir reçu des offres d'au moins 10 villes canadiennes et américaines afin d'héberger son équipe, entre autres de Winnipeg, Ottawa, Vancouver, Chicago et Toronto.

Les Flyers devront, d'ici la fin du calendrier régulier, présenter deux autres matches ailleurs qu'à Philadelphie, soit contre les Blues de St-Louis, le 28 mars et contre les Pingouins de Pittsburgh, le 30 mars.

Ce qui inquiète le plus la direction des Flyers, c'est qu'en plus de perdre des recettes locales, l'équipe doit constamment évoluer à l'étranger.

Avec seulement neuf matches à disputer d'ici la fin du calendrier régulier, les Flyers occupent le premier rang, mais seulement huit points les séparent du cinquième rang et des Pingouins de Pittsburgh. Une courte série d'insuccès pourrait avoir comme effet de reléguer les Flyers au cinquième rang et ils seraient ainsi exclus des séries d'après-saison.

Bien que les Flyers conservent l'espoir de participer à ces séries, reste encore le problème de savoir s'ils pourront disputer des matches à Philadelphie. Les travaux de réparations du Spectrum doivent durer de six à huit semaines. Donc, il serait possible que les Flyers ne rentrent à Philadelphie qu'une fois la saison terminée.

FORUM
CE SOIR à 8 heures p.m.
HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ELIMINATOIRES
STE-CATHERINE vs CANADIENS
PRIX : SIEGES RESERVES : Loges, Promenade et Mezzanine : $2.50 — Amphithéâtre: $2.00 — Cercles: $1.50
ADMISSION GENERALE : $1.00 — ENFANTS : 50 sous DANS LES SECTIONS NON RESERVEES SEULEMENT. Billets MAINTENANT en vente.

Les Seals à Vancouver

TORONTO. (PC) — Selon le Telegram de Toronto, les Seals de Oakland, de la division de l'Ouest de la Ligue nationale de hockey, seraient vendus dès cette semaine à un groupe d'hommes d'affaires canadiens et transférés à Vancouver pour la saison 1968-1969.

Maniago au rancart

QUEBEC (UPI) — Le gardien de but Cesare Maniago, des North Stars du Minnesota, s'est fracturé la mâchoire lorsqu'il a été atteint par une rondelle, dimanche soir. C'est ce qu'a révélé le médecin hier après l'avoir examiné.

Toutefois, il n'y a pas de dislocation, et il est possible qu'il puisse jouer mercredi soir, en portant un masque, a déclaré un porte-parole du club.

A la fin de la première période du match de dimanche que le Minnesota a perdu par 2-0 aux mains du Philadelphie, Maniago a été atteint par une rondelle lancée par Don Blackburn. Il tomba sur la glace, se releva et retomba de nouveau.

Il passa la nuit à l'Hôpital St-Enfants-Jésus, sous observation, car on découvrit une commotion et une fracture. Garry Bauman termina le match pour Minnesota et alloua les deux buts.

Après être reparti en avion avec l'équipe, hier, Maniago devait être examiné par le médecin du club, le Dr Frank Seidel.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI

Détroit à Los Angeles

DEMAIN

Toronto à St-Louis
Boston à New York
Détroit à Oakland
Pittsburgh à Chicago
Philadelphie à Minnesota

JEUDI

New York à Canadien
Los Angeles à Philadelphie

HIER

Aucun match à l'affiche

CLASSEMENTS

(Division Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
CANADIEN	65	37	18	10	206	139	84
New York	65	33	20	12	199	163	78
Boston	66	33	23	10	236	197	76
Chicago	66	30	21	15	193	187	75
Toronto	64	27	28	9	174	155	63
Détroit	64	23	31	10	212	221	56

(Division Ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Philad'phie	65	27	28	10	152	158	64
Los Angeles	65	28	31	6	177	206	62
St-Louis	64	24	27	13	153	161	61
Minnesota	65	24	28	13	163	201	61
Pittsburgh	64	22	30	12	164	188	56
Oakland	67	15	38	14	139	193	44

COMPARAISON EST-OUEST

DANS L'EST

	J	G	P	N	P	C	Pts
Est	68	50	13	5	278	148	105
Ouest	68	13	50	5	148	278	31

DANS L'OUEST

Est	65	30	25	11	181	152	71
Ouest	65	25	30	11	152	181	61

TOTAL

Est	133	80	38	16	459	300	176
Ouest	133	38	80	16	300	459	92



Photo LA PRESSE

Laperrière au Salon du Sportsman

Inactif pour les trois prochains matches, Jacques Laperrière a obtenu d'encourageantes nouvelles, hier, après avoir rendu visite à un spécialiste. Il souffre d'une séparation de l'épaule. Au cours de la soirée, il s'est rendu au Salon du Sportsman en compagnie d'un ami Jos Soro.







téléphoto PA

Contre-manifestants, à Varsovie

Des employés des usines d'automobiles polonaises ont paradé hier à Varsovie en guise de protestation contre les étudiants qui manifestent à l'Université de Varsovie depuis vendredi dernier. Une des pancartes à l'avant affiche les mots : "A bas la nouvelle cinquième colonne".

La critique pertube l'unité des pays d'Europe de l'Est

d'après UPI-PA

Varsovie, en Pologne, Prague, en Tchécoslovaquie, et Bucarest, en Roumanie, sont la scène de profonds malaises politiques qui, comme une lame de fond, semblent traverser toute l'Europe de l'Est.

A Varsovie, les manifestations des étudiants n'ont pas cessé depuis vendredi dernier. La police et la milice doivent utiliser les grands moyens (matraques et gaz lacrymogène) pour disperser les manifestants qui se sont attiré l'ire de certains ouvriers qui les accusent de vouloir former une "cinquième colonne".

A Prague, un membre du politburo a fait une déclaration pour condamner la vague de critiques qui s'élèvent contre les autorités communistes et dont la presse tchécoslovaque, qui vient d'acquérir une plus grande liberté, fait grand état.

En Allemagne de l'Est, un des pays les plus pro-soviétiques qui existent, les dirigeants et les agences de presse ont condamné le mouvement d'"affranchissement" en Tchécoslovaquie où le chef du parti Antonin Novotny a été remplacé par Dubcek, considéré comme plus indépendant à l'égard de Moscou.

La Roumanie s'affirme

En Roumanie, les dirigeants du parti ont de nouveau opposé un "non" formel à Moscou au sujet du traité de non-prolifération des armes nucléaires. A Genève, où se déroule la conférence du désarmement, la délégation roumaine s'est ouvertement prononcée contre le projet soviétique.

Les Roumains ont proposé une série d'amendements au projet de traité qui portent notamment sur les garanties et le contrôle de ces armements. Affirmant une fois de plus leur volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, les Roumains proposent l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

La Roumanie propose aussi que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

En Tchécoslovaquie, la radio de Prague, délaissant un moment les problèmes nationaux, a critiqué les "camarales polonais" qui manquent d'ouverture d'esprit et de patience à l'égard des étudiants.

Cette critique a provoqué la déclaration de M. Drahomir Kolder, membre du politburo tchèque, qui a dit que la presse tchécoslovaque ne doit pas devenir la tribune des vues contradictoires au communisme.

Il a ajouté que les affaires du parti "ne doivent pas s'étaler dans les journaux et à la radio". M. Kolder a précisé qu'il valait mieux pour quiconque ne pas s'attendre à voir le parti communiste tchécoslovaque "se démettre de son rôle de leader et se dissoudre dans les débats".

Pour sa part, la presse soviétique a passé jusqu'ici sous silence cette vague de mécontentement qui traverse l'Europe de l'Est.

Moscou rejette les objections roumaines

GENEVE — (UPI, PA) — L'Union soviétique a rejeté aujourd'hui à Genève les demandes de la Roumanie visant à modifier le traité américano-soviétique sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le négociateur soviétique, M. Alexei A. Roshchin, sans prononcer le nom de la Roumanie, a repoussé toutes les modifications proposées par la délégation roumaine au cours de ce qui peut être considéré comme un nouveau geste d'indépendance du gouvernement de Bucarest à l'égard de l'Union soviétique.

M. Roshchin a notamment repoussé les objections selon lesquelles le traité pourrait violer la souveraineté d'une nation. Il a précisé que l'accord n'empêche aucun pays qui renonce aux armes nucléaires de procéder au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont présenté hier à la conférence du désarmement un projet conjoint qu'ils espèrent être la version définitive du traité qui pourra être présenté aux Nations unies.

Les amendements proposés par les Roumains portaient également sur les garanties et le contrôle des armes nucléaires. Affirmant une fois de plus sa volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, la Roumanie a proposé l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

Les Roumains avaient également proposé que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

Plusieurs pays non nucléaires ont exprimé des réserves au sujet du texte du traité américano-soviétique. Certains de ces pays gardent l'espoir de pouvoir apporter des améliorations au cours des débats sur cette question à l'Assemblée générale des Nations unies.

Afin d'en faire un document "flexible", le délégué américain William Foster a proposé que le texte soit revisé tous les cinq ans.

Le vote au New Hampshire aujourd'hui soumet les candidats présidentiels à un test de popularité

MANCHESTER, New Hampshire (UPI, PA, AFP) — Deux aspirants à la présidence des Etats-Unis, le sénateur Eugene McCarthy et l'ancien vice-président Richard Nixon, se présentaient aujourd'hui devant les électeurs de l'Etat du New Hampshire au cours des élections primaires dans cet Etat américain.

Les élections primaires permettent aux candidats des partis, républicain et démocrate, de mesurer leur popularité auprès des électeurs. MM. McCarthy (démocrate) et Nixon (républicain) n'ont pas d'adversaires officiels, mais le pourcentage du vote qu'obtiendra chacun d'eux permettra de déceler la popularité d'autres aspirants à la présidence au sein de leurs partis respectifs.

Le problème pour M. Nixon était de savoir quel pourcentage pourrait obtenir son principal adversaire éventuel, le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York, à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Le spectre du Vietnam

D'autre part, le pourcentage du vote que devait obtenir chez les démocrates le sénateur McCarthy, adversaire farouche de la guerre au Vietnam, devait indiquer dans quelle proportion les électeurs démocrates du New Hampshire condamnent la politique vietnamienne du président Johnson.

Les candidats de chaque parti ne seront choisis qu'au cours de l'été prochain. Les républicains tiendront leur congrès pour désigner leur candidat à Miami Beach, tandis que celui des démocrates se déroulera à Chicago. Les élections primaires permettent aux aspirants à la présidence, comme on l'a dit plus haut, d'avoir une idée de leur popularité auprès des électeurs de leurs partis respectifs, à quelques mois des congrès d'investiture.

Dans le camp républicain, le gouverneur Rockefeller ne s'est pas porté candidat. Toutefois, une campagne vigoureuse a été menée auprès des électeurs enregistrés sur les listes du parti républicain pour que son nom soit inscrit sur les bulletins de vote.

M. Nixon a évalué à environ 33 pour cent le pourcentage que pourrait obtenir M. Rockefeller. Selon un journaliste qui suit de près les élections primaires du New Hampshire, les partisans de l'ex-vice-président sont surtout en apparence de solides citoyens locaux, mûrs et prospères. Leur aspect contraste avec celui du public du sénateur McCarthy où l'on retrouve un grand nombre de jeunes venus souvent d'universités situées hors de l'Etat du New Hampshire pour l'aider bénévolement dans sa campagne, des enseignants, des travailleurs manuels et des petits employés.

A quelques heures de l'ouverture du scrutin, on se livrait hier soir aux pronostics suivants chez les démocrates: de 25 à 30 pour cent des électeurs démocrates pour le sénateur McCarthy, le président Johnson, candidat non-déclaré, ayant son nom inscrit sur la moitié des bulletins de vote.

Le sénateur McCarthy n'a pas bénéficié, et cela se comprend, des appuis de la "machine" démocrate. Au cours d'une conférence de presse hâtivement convoquée hier matin, le sénateur s'en est pris à son collègue du New Hampshire, le sénateur Thomas McIntyre, en lui reprochant de l'avoir traité de défenseur des insoumis et des déserteurs.

M. McCarthy a affirmé qu'il avait simplement, au cours de la campagne qu'il mène dans le New Hampshire, préconisé une législation "sélective" qui permettrait d'accorder le statut d'objecteur de conscience aux jeunes refusant de servir au Vietnam, même s'ils se sont réfugiés à l'étranger.

Manifestation contre la Rhodésie au Kenya

NAIROBI, (Reuter, PA, AFP) — Les étudiants de la capitale du Kenya ont protesté aujourd'hui contre les récentes exécutions de Noirs en Rhodésie devant l'ambassade britannique à Nairobi.

Arborant des pancartes où l'on peut lire "Pendez Smith et Wilson, les meurtriers" ou encore "Smith, souvenez-vous de ce qui est arrivé à Verwoerd", les étudiants ont marché sur l'édifice du haut-commissariat. Malgré leurs tentatives pour pénétrer dans l'édifice, ils ont été repoussés par la police.

On sait que deux autres Noirs, reconnus coupables de meurtre politique d'un chef de tribu en 1965, ont été pendus hier à Salisbury. Il s'agit de MM. Francis Chiresa et Taka Jeremiah.

Ces nouvelles exécutions ont soulevé à nouveau l'indignation et la colère de la Grande-Bretagne et virtuellement mis fin aux espoirs de pourparlers avec le régime sécessionniste de M. Smith.

Le secrétaire du Commonwealth, M. George Thompson, a déclaré à Londres que la pendaison de deux autres Noirs, après celle de trois autres il y a cinq jours, indiquait clairement le mépris du gouvernement Smith à l'égard des lois.

Par ailleurs à l'ONU, le groupe africain a décidé, à l'issue d'une réunion tenue hier après-midi, de demander d'urgence une réunion du Conseil de sécurité pour examiner l'ensemble de la question rhodésienne.

De son côté, le secrétaire général U Thant a fait publier une déclaration exprimant l'horreur que lui inspirent de telles exécutions. Il a tenu à réitérer son indignation devant ces mesures qui défient l'opinion mondiale.

A Nouvelle Delhi, où a lieu la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, on a observé aujourd'hui, à la demande du délégué du Chili, une minute de silence à la mémoire des "combattants de la liberté" exécutés en Rhodésie.

Grave crise ministérielle en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Juan Carlos Ongania a accepté la démission de M. Antonio Lanusse, ministre de la Défense nationale, qui s'était démis de ses fonctions à la suite de critiques adressées, mardi dernier, par le chef de l'Etat, aux responsables de l'administration nationale. Le président Ongania avait notamment déclaré que le pays se trouvait paralysé du fait du manque de dynamisme de la plupart des ministères.

Une crise ministérielle est ainsi ouverte, qui est la plus sérieuse que e pays connait depuis juin 1966, date du coup d'Etat militaire qui a porté le régime actuel au pouvoir.

Un séisme engloutit un village de 260 habitants au Congo

KINSHASA, (AFP-Reuter) — Un deuil national a été proclamé pour toute la journée d'aujourd'hui au Congo en raison du tremblement de terre qui, dimanche soir, a englouti les 260 habitants du village de Kazipa, près de Nyangesi, près de Bukavu.

C'est toute la population du village, hommes, femmes et enfants, qui a disparu, affirme une dépêche de l'Agence congolaise de presse. Il est pratiquement impossible de sauver les survivants éventuels. Le village était situé sur une colline nommée "Mandjwi".

La province de Kivu, dans le Congo oriental, où se trouve le village sinistré, est une région très volcanique. Nyeracongo, l'un des volcans en activité les plus connus du monde, exploré plusieurs fois par le vulcanologue français Haroun Tazieff, se trouve au nord de cette province, dans le parc Albert. Récemment, de forts épanchements de gaz s'étaient produits dans le lac Kivu. Les eaux de ce lac sont périodiquement troublées par des éruptions.

L'île Maurice devient souveraine

PORT-LOUIS, Ile Maurice (PA, UPI, AFP) — Le drapeau national de l'île Maurice flotte aujourd'hui à la place de l'Union Jack sur le "Champ de Mars" où se déroulent les fêtes qui marquent l'accession de l'île à l'indépendance. Une nation, petite et pauvre, mais libre a vu le jour.

Après 89 ans de présence française et 154 ans d'administration britannique l'île accède à l'indépendance. En présence du gouverneur général, de lady Rennie Anthony Greenwood et de toutes les personnalités représentant les pays étrangers au nombre d'une cinquantaine, a eu lieu un défilé de chars illustrant l'histoire de la vie de l'île.

Le ministre britannique Anthony Greenwood a dû remplacer à la dernière minute la princesse Alexandra, qui devait représenter la souveraine, en raison des menaces de violence entre Musulmans et Créoles. Ces derniers s'opposent à l'indépendance.

Des jeunes filles vêtues aux couleurs nationales, rouge, bleu, jaune et vert, (symbolisant respectivement la lutte pour l'indépendance, la mer où est située l'île, le soleil de l'indépendance et l'agriculture mauricienne) ont dansé au centre d'une carte vivante de l'Ile Maurice.

La cérémonie a cependant lieu dans une atmosphère tendue d'une part, des milliers d'opposants, obéissant au mot d'ordre de leur leader, M. Gaétan Duval, s'abstiennent de participer aux fêtes de l'indépendance. D'autre part, les agitateurs continuent leurs activités d'une manière sporadique et les incendies, les agressions et les arrestations se multiplient.

Dans une lettre adressée au clergé et aux fidèles de l'île, le pape Paul VI déclare : "Quand l'Eglise voit un pays prendre en main sa destinée après y avoir été sagement préparé, elle ne peut que s'en réjouir comme d'une promotion humaine bien conforme aux desseins du Créateur."

Paul VI a formulé ensuite le voeu qu'une ère de paix et de tranquillité puisse s'ouvrir pour l'île qui, a-t-il souligné, a été un point de rencontre entre les civilisations européenne, africaine et asiatique.

Avant de bénir les destinataires de son message, le Souverain Pontife a formulé le voeu que la foi dont ils sont animés permette aux chrétiens d'engager un dialogue fécond avec leurs frères musulmans, hindous, bouddhistes et israélites, et que cette même foi éclaire ainsi la marche de leur histoire.

D'autre part, le gouvernement chinois a décidé de reconnaître le gouvernement de l'île Maurice, et espère que des relations amicales se développeront entre les deux pays. C'est ce que déclare M. Chou En-lai, premier ministre chinois, dans un message qu'il a adressé à M. Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de l'île, annonce l'agence Chine nouvelle à Pékin.

L'île Maurice, colonie britannique de 1,300 milles carrés seulement pour une population de plus de 800,000 habitants est située à quelque 150 milles de la Réunion, dans l'océan Indien.

Alors que sa principale richesse, le sucre, lui laisse chaque année un surplus inexporté de 250,000 tonnes, ses importations, notamment de denrées alimentaires, ne cessent de croitre. Devant une telle situation, plus de 200,000 Mauriciens, groupés sous la bannière du "parti mauricien social-démocrate" du Créole Gaétan Duval étaient opposés à l'indépendance, et souhaitaient le maintien de l'assistance budgétaire de la Grande-Bretagne. Toutefois, le parti majoritaire de "l'indépendance", présidé par le premier ministre, Seewoosagur Ramgoolam, Indien d'origine, a fait campagne pour l'indépendance et l'a emporté aux élections d'août 1967.

FRANCFORT
Paris
Londres
Shannon
Zurich
Glasgow
Vienne
Copenhague
MOSCOU

Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embarras du choix . . . sourire de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow . . . l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles—sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant—Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en 24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale—ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTRÉAL-PARIS $335

MONTRÉAL-COPENHAGUE $366

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA



téléphoto PA

Contre-manifestants, à Varsovie

Des employés des usines d'automobiles polonaises ont paradé hier à Varsovie en guise de protestation contre les étudiants qui manifestent à l'Université de Varsovie depuis vendredi dernier. Une des pancartes à l'avant affiche les mots : "A bas la nouvelle cinquième colonne".

La critique pertube l'unité des pays d'Europe de l'Est

d'après UPI-PA

Varsovie, en Pologne, Prague, en Tchécoslovaquie, et Bucarest, en Roumanie, sont la scène de profonds malaises politiques qui, comme une lame de fond, semblent traverser toute l'Europe de l'Est.

A Varsovie, les manifestations des étudiants n'ont pas cessé depuis vendredi dernier. La police et la milice doivent utiliser les grands moyens (matraques et gaz lacrymogène) pour disperser les manifestants qui se sont attiré l'ire de certains ouvriers qui les accusent de vouloir former une "cinquième colonne".

A Prague, un membre du politburo a fait une déclaration pour condamner la vague de critiques qui s'élèvent contre les autorités communistes et dont la presse tchécoslovaque, qui vient d'acquérir une plus grande liberté, fait grand état.

En Allemagne de l'Est, un des pays les plus pro-soviétiques qui existent, les dirigeants et les agences de presse ont condamné le mouvement d'"affranchissement" en Tchécoslovaquie où le chef du parti Antonin Novotny a été remplacé par Dubcek, considéré comme plus indépendant à l'égard de Moscou.

La Roumanie s'affirme

En Roumanie, les dirigeants du parti ont de nouveau opposé un "non" formel à Moscou au sujet du traité de non-prolifération des armes nucléaires. A Genève, où se déroule la conférence du désarmement, la délégation roumaine s'est ouvertement prononcée contre le projet soviétique.

Les Roumains ont proposé une série d'amendements au projet de traité qui portent notamment sur les garanties et le contrôle de ces armements. Affirmant une fois de plus leur volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, les Roumains proposent l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

La Roumanie propose aussi que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

En Tchécoslovaquie, la radio de Prague, délaissant un moment les problèmes nationaux, a critiqué les "camarales polonais" qui manquent d'ouverture d'esprit et de patience à l'égard des étudiants.

Cette critique a provoqué la déclaration de M. Drahomir Kolder, membre du politburo tchèque, qui a dit que la presse tchécoslovaque ne doit pas devenir la tribune des vues contradictoires au communisme.

Il a ajouté que les affaires du parti "ne doivent pas s'étaler dans les journaux et à la radio". M. Kolder a précisé qu'il valait mieux pour quiconque ne pas s'attendre à voir le parti communiste tchécoslovaque "se démettre de son rôle de leader et se dissoudre dans les débats".

Pour sa part, la presse soviétique a passé jusqu'ici sous silence cette vague de mécontentement qui traverse l'Europe de l'Est.

Moscou rejette les objections roumaines

GENEVE — (UPI, PA) — L'Union soviétique a rejeté aujourd'hui à Genève les demandes de la Roumanie visant à modifier le traité américano-soviétique sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le négociateur soviétique, M. Alexei A. Roshchin, sans prononcer le nom de la Roumanie, a repoussé toutes les modifications proposées par la délégation roumaine au cours de ce qui peut être considéré comme un nouveau geste d'indépendance du gouvernement de Bucarest à l'égard de l'Union soviétique.

M. Roshchin a notamment repoussé les objections selon lesquelles le traité pourrait violer la souveraineté d'une nation. Il a précisé que l'accord n'empêche aucun pays qui renonce aux armes nucléaires de procéder au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont présenté hier à la conférence du désarmement un projet conjoint qu'ils espèrent être la version définitive du traité qui pourra être présenté aux Nations unies.

Les amendements proposés par les Roumains portaient également sur les garanties et le contrôle des armes nucléaires. Affirmant une fois de plus sa volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, la Roumanie a proposé l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

Les Roumains avaient également proposé que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

Plusieurs pays non nucléaires ont exprimé des réserves au sujet du texte du traité américano-soviétique. Certains de ces pays gardent l'espoir de pouvoir apporter des améliorations au cours des débats sur cette question à l'Assemblée générale des Nations unies.

Afin d'en faire un document "flexible", le délégué américain William Foster a proposé que le texte soit revisé tous les cinq ans.

Le vote au New Hampshire aujourd'hui soumet les candidats présidentiels à un test de popularité

MANCHESTER, New Hampshire (UPI, PA, AFP) — Deux aspirants à la présidence des Etats-Unis, le sénateur Eugene McCarthy et l'ancien vice-président Richard Nixon, se présentaient aujourd'hui devant les électeurs de l'Etat du New Hampshire au cours des élections primaires dans cet Etat américain.

Les élections primaires permettent aux candidats des partis, républicain et démocrate, de mesurer leur popularité auprès des électeurs. MM. McCarthy (démocrate) et Nixon (républicain) n'ont pas d'adversaires officiels, mais le pourcentage du vote qu'obtiendra chacun d'eux permettra de déceler la popularité d'autres aspirants à la présidence au sein de leurs partis respectifs.

Le problème pour M. Nixon était de savoir quel pourcentage pourrait obtenir son principal adversaire éventuel, le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York, à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Le spectre du Vietnam

D'autre part, le pourcentage du vote que devait obtenir chez les démocrates le sénateur McCarthy, adversaire farouche de la guerre au Vietnam, devait indiquer dans quelle proportion les électeurs démocrates du New Hampshire condamnent la politique vietnamienne du président Johnson.

Les candidats de chaque parti ne seront choisis qu'au cours de l'été prochain. Les républicains tiendront leur congrès pour désigner leur candidat à Miami Beach, tandis que celui des démocrates se déroulera à Chicago. Les élections primaires permettent aux aspirants à la présidence, comme on l'a dit plus haut, d'avoir une idée de leur popularité auprès des électeurs de leurs partis respectifs, à quelques mois des congrès d'investiture.

Dans le camp républicain, le gouverneur Rockefeller ne s'est pas porté candidat. Toutefois, une campagne vigoureuse a été menée auprès des électeurs enregistrés sur les listes du parti républicain pour que son nom soit inscrit sur les bulletins de vote.

M. Nixon a évalué à environ 33 pour cent le pourcentage que pourrait obtenir M. Rockefeller. Selon un journaliste qui suit de près les élections primaires du New Hampshire, les partisans de l'ex-vice-président sont surtout en apparence de solides citoyens locaux, mûrs et prospères. Leur aspect contraste avec celui du public du sénateur McCarthy où l'on retrouve un grand nombre de jeunes venus souvent d'universités situées hors de l'Etat du New Hampshire pour l'aider bénévolement dans sa campagne, des enseignants, des travailleurs manuels et des petits employés.

A quelques heures de l'ouverture du scrutin, on se livrait hier soir aux pronostics suivants chez les démocrates: de 25 à 30 pour cent des électeurs démocrates pour le sénateur McCarthy, le président Johnson, candidat non-déclaré, ayant son nom inscrit sur la moitié des bulletins de vote.

Le sénateur McCarthy n'a pas bénéficié, et cela se comprend, des appuis de la "machine" démocrate. Au cours d'une conférence de presse hâtivement convoquée hier matin, le sénateur s'en est pris à son collègue du New Hampshire, le sénateur Thomas McIntyre, en lui reprochant de l'avoir traité de défenseur des insoumis et des déserteurs.

M. McCarthy a affirmé qu'il avait simplement, au cours de la campagne qu'il mène dans le New Hampshire, préconisé une législation "sélective" qui permettrait d'accorder le statut d'objecteur de conscience aux jeunes refusant de servir au Vietnam, même s'ils se sont réfugiés à l'étranger.

Manifestation contre la Rhodésie au Kenya

NAIROBI. (Reuter, PA, AFP) — Les étudiants de la capitale du Kenya ont protesté aujourd'hui contre les récentes exécutions de Noirs en Rhodésie devant l'ambassade britannique à Nairobi.

Arborant des pancartes où l'on peut lire "Pendez Smith et Wilson, les meurtriers" ou encore "Smith, souvenez-vous de ce qui est arrivé à Verwoerd", les étudiants ont marché sur l'édifice du haut-commissariat. Malgré leurs tentatives pour pénétrer dans l'édifice, ils ont été repoussés par la police.

On sait que deux autres Noirs, reconnus coupables de meurtre politique d'un chef de tribu en 1965, ont été pendus hier à Salisbury. Il s'agit de MM. Francis Chiresa et Taka Jeremiah.

Ces nouvelles exécutions ont soulevé à nouveau l'indignation et la colère de la Grande-Bretagne et virtuellement mis fin aux espoirs de pourparlers avec le régime sécessionniste de M. Smith.

Le secrétaire du Commonwealth, M. George Thompson, a déclaré à Londres que la pendaison de deux autres Noirs, après celle de trois autres il y a cinq jours, indiquait clairement le mépris du gouvernement Smith à l'égard des lois.

Par ailleurs à l'ONU, le groupe africain a décidé, à l'issue d'une réunion tenue hier après-midi, de demander d'urgence une réunion du Conseil de sécurité pour examiner l'ensemble de la question rhodésienne.

De son côté, le secrétaire général U Thant a fait publier une déclaration exprimant l'horreur que lui inspirent de telles exécutions. Il a tenu à réitérer son indignation devant ces mesures qui défient l'opinion mondiale.

A Nouvelle Delhi, où a lieu la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, on a observé aujourd'hui, à la demande du délégué du Chili, une minute de silence à la mémoire des "combattants de la liberté" exécutés en Rhodésie.

Grave crise ministérielle en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Juan Carlos Ongania a accepté la démission de M. Antonio Lanusse, ministre de la Défense nationale, qui s'était démis de ses fonctions à la suite de critiques adressées, mardi dernier, par le chef de l'Etat, aux responsables de l'administration nationale. Le président Ongania avait notamment déclaré que le pays se trouvait paralysé du fait du manque de dynamisme de la plupart des ministères.

Une crise ministérielle est ainsi ouverte, qui est la plus sérieuse que ce pays connaît depuis juin 1966, date du coup d'Etat militaire qui a porté le régime actuel au pouvoir.

Un séisme engloutit un village de 260 habitants au Congo

KINSHASA. (AFP-Reuter) — Un deuil national a été proclamé pour toute la journée d'aujourd'hui au Congo en raison du tremblement de terre qui, dimanche soir, a englouti les 260 habitants du village de Kazipa, près de Nyangesi, près de Bukavu.

C'est toute la population du village, hommes, femmes et enfants, qui a disparu, affirme une dépêche de l'Agence congolaise de presse. Il est pratiquement impossible de sauver les survivants éventuels. Le village était situé sur une colline nommée "Mandjwi".

La province de Kivu, dans le Congo oriental, où se trouve le village sinistré, est une région très volcanique. Nyeracongo, l'un des volcans en activité les plus connus du monde, exploré plusieurs fois par le vulcanologue français Haroun Tazieff, se trouve au nord de cette province, dans le parc Albert. Récemment, de forts épanchements de gaz s'étaient produits dans le lac Kivu. Les eaux de ce lac sont périodiquement troublées par des éruptions.

L'île Maurice devient souveraine

PORT-LOUIS, Ile Maurice (PA, UPI, AFP) — Le drapeau national de l'île Maurice flotte aujourd'hui à la place de l'Union Jack sur le "Champ de Mars" où se déroulent les fêtes qui marquent l'accession de l'île à l'indépendance. Une nation, petite et pauvre, mais libre a vu le jour.

Après 89 ans de présence française et 154 ans d'administration britannique l'île accède à l'indépendance. En présence du gouverneur général, de lady Rennie Anthony Greenwood et de toutes les personnalités représentant les pays étrangers au nombre d'une cinquantaine, a eu lieu un défilé de chars illustrant l'histoire de la vie de l'île.

Le ministre britannique Anthony Greenwood a dû remplacer à la dernière minute la princesse Alexandra, qui devait représenter la souveraine, en raison des menaces de violence entre Musulmans et Créoles. Ces derniers s'opposent à l'indépendance.

Des jeunes filles vêtues aux couleurs nationales, rouge, bleu, jaune et vert, (symbolisant respectivement la lutte pour l'indépendance, la mer où est située l'île, le soleil de l'indépendance et l'agriculture mauricienne) ont dansé au centre d'une carte vivante de l'Ile Maurice.

La cérémonie a cependant lieu dans une atmosphère tendue d'une part, des milliers d'opposants, obéissant au mot d'ordre de leur leader, M. Gaétan Duval, s'abstiennent de participer aux fêtes de l'indépendance. D'autre part, les agitateurs continuent leurs activités d'une manière sporadique et les incendies, les agressions et les arrestations se multiplient.

Dans une lettre adressée au clergé et aux fidèles de l'île, le pape Paul VI déclare : "Quand l'Eglise voit un pays prendre en main sa destinée après y avoir été sagement préparé, elle ne peut que s'en réjouir comme d'une promotion humaine bien conforme aux desseins du Créateur."

Paul VI a formulé ensuite le voeu qu'une ère de paix et de tranquillité puisse s'ouvrir pour l'île qui, a-t-il souligné, a été un point de rencontre entre les civilisations européenne, africaine et asiatique.

Avant de bénir les destinataires de son message, le Souverain Pontife a formulé le voeu que la foi dont ils sont animés permette aux chrétiens d'engager un dialogue fécond avec leurs frères musulmans, hindous, bouddhistes et israélites, et que cette même foi éclaire ainsi la marche de leur histoire.

D'autre part, le gouvernement chinois a décidé de reconnaître le gouvernement de l'île Maurice, et espère que des relations amicales se développeront entre les deux pays. C'est ce que déclare M. Chou En-lai, premier ministre chinois, dans un message qu'il a adressé à M. Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de l'île, annonce l'agence Chine nouvelle à Pékin.

L'île Maurice, colonie britannique de 1,300 milles carrés seulement pour une population de plus de 800,000 habitants est située à quelque 150 milles de la Réunion, dans l'océan Indien.

Alors que sa principale richesse, le sucre, lui laisse chaque année un surplus inexporté de 250,000 tonnes, ses importations, notamment de denrées alimentaires, ne cessent de croître. Devant une telle situation, plus de 200,000 Mauriciens, groupés sous la bannière du "parti mauricien social-démocrate" du Créole Gaétan Duval étaient opposés à l'indépendance, et souhaitaient le maintien de l'assistance budgétaire de la Grande-Bretagne. Toutefois, le parti majoritaire de "l'indépendance", présidé par le premier ministre, Seewoosagur Ramgoolam, Indien d'origine, a fait campagne pour l'indépendance et l'a emporté aux élections d'août 1967.

FRANCFORT
Paris
Londres
Zurich
Shannon
Glasgow
Vienne
Copenhague
MOSCOU

Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embarras du choix ... sourire de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow ... l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles—sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant—Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en 24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale—ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTRÉAL-PARIS $335
MONTRÉAL-COPENHAGUE $366

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

La pression communiste commence à se faire sentir au Laos comme au Vietnam

d'après PA, AFP, UPI

De Vientiane, on apprend aujourd'hui que les forces communistes du Pathet Lao ont attaqué trois villes du Laos, dont Thak Hek, localité importante située sur le Mékong.

Hier, les forces communistes s'emparaient de quatre avant-postes gouvernementaux et menaçaient les principales places fortes au nord et au centre du pays. Le haut commandement laotien a admis que le village de Huei Ma, situé à environ neuf milles au sud de Tha Thy, est tombé aux mains des communistes à la suite des violentes attaques lancées dimanche après-midi par deux bataillons communistes contre la garnison gouvernementale.

De Saigon, on annonce par ailleurs que la pression vietcong s'est étendue et manifestée hier dans les cinq provinces septentrionales de la première région tactique du Sud-Vietnam où se trouveraient les éléments de sept divisions nord-vietnamiennes.

A Khe Sanh, on n'a compté au cours des dernières 24 heures que 150 obus tirés par les Nord-Vietnamiens sur les positions américaines. C'est le plus faible chiffre en trois jours.

De leur côté, les B-52 américains ont expérimenté aujourd'hui un nouveau type de bombes à retardement. Ces engins ont la propriété de démolir les galeries souterraines que les Nord-Vietnamiens continuent à creuser tout autour de la cuvette de Khe Sanh.

Ailleurs, le long de la zone tampon, soit près de Dong Ha et de Quang Tri, les troupes sud-vietnamiennes ont subi un nouvel assaut des Nord-Vietnamiens. Les Rangers ont aussitôt fait appel à un hélicoptère armé et à l'artillerie de la flotte américaine.

Les pertes sud-vietnamiennes sont qualifiées de "modérées".

Dans le delta, les Vietcong ont continué à exercer une forte pression sur la route numéro 4, essentielle au ravitaillement de la capitale.

L'aviation américaine a repris aujourd'hui ses bombardements de jour de la région de Hanoï. Le dernier raid de jour avait eu lieu le 29 février.

Un jet américain F-4 Phantom a été abattu et ses deux pilotes manquent à l'appel, annonce un porte-parole américain. C'est le 808e appareil américain abattu au Nord-Vietnam.

Des catholiques éprouvés par le Vietcong

CITE DU VATICAN, (AFP) — Quatre ecclésiastiques et une religieuse ont été tués au Vietnam durant l'offensive du Tet. De plus, trois cents catholiques ont été déportés, et des églises et des oeuvres catholiques ont été détruites ou gravement endommagées, annonce l'agence missionnaire Fides, se basant sur des rapports fournis par des évêques vietnamiens.

Parmi les morts, on compte deux Français tués à Hué, deux Vietnamiens tués dans le diocèse de Kontum et une religieuse tuée à My Tho.

Pour ce qui est des dégâts matériels, l'agence Fides parle d'une cathédrale et d'un évêché rendus inhabitables à Pu-Cuong et à Vinh Long. A Hué, deux écoles, le petit séminaire, le foyer jésuite, la cathédrale, les églises des rédemptoristes et celle de St-François ont subi de graves dommages. Egalement endommagés la cathédrale et l'évêché de Ban Me Thuot.

Le général Cantarel nommé chef intérimaire des armées françaises

PARIS — (AF-PUPI-Reuter) — Le général de Gaulle a désigné hier le général d'armée Emile Cantarel pour assumer, à titre provisoire, les fonctions de chef d'état-major des armées à la suite de la mort du général Ailleret.

Le général Emile Cantarel n'est pas un spécialiste de l'atome comme l'était son prédécesseur mais on assure tout de même dans les milieux compétents que l'oeuvre du général Ailleret sera poursuivie. L'adjoint au chef d'état-major des armées, le général Roger Guernon, qui lui est, en théorie et en pratique, un spécialiste de ces questions et dépositaire de la pensée de son chef défunt, demeure à son poste.

La désignation du général Cantarel ne signifie pas qu'il sera nommé définitivement à ce poste mais on croit savoir que le président de la République nommerait un général proche de l'âge de la retraite pour succéder de façon permanente au général Ailleret.

C'est au général de Gaulle et au gouvernement qu'appartient le choix du nouveau chef des armées. Si le général Cantarel, qui est âgé de 59 ans, était nommé, il pourrait suivre ces affaires durant deux ans encore puisque la limite d'âge des généraux d'armée est fixée à 61 ans.

Mesure de compromis sur le logement adoptée par le sénat américain

WASHINGTON (PA, AFP) — Le sénat a approuvé hier par 71 voix contre 20 un projet de loi sur les droits civiques destinés à mettre un terme à la discrimination raciale en matière de logement.

Le projet comprend également des mesures pour lutter contre les émeutes, l'accord d'une protection fédérale aux militants des droits civiques et une extension des garanties constitutionnelles pour les Américains d'origine indigène.

Il s'agit d'un projet de loi de compromis qui a exigé près de deux mois de discussions au sénat avant d'être finalement approuvé. Il doit maintenant être soumis à la Chambre des représentants avant d'avoir force de loi, mais des observateurs sont d'avis que le sort de cette législation est incertain.

Pour sa part, le président Johnson s'est félicité hier de l'adoption par le sénat du nouveau projet de loi. Affirmant que "tous les Américains peuvent être fiers de la décision rendue par le sénat, M. Johnson a exprimé l'espoir que la Chambre des représentants accordera rapidement à son tour une suite favorable au vote de la Chambre Haute.

Le sénateur démocrate du Michigan, Philip A. Hart, parrain de ce projet de loi a rendu hommage à ses collègues sénateurs qui ont accordé leur appui au premier interdit fédéral sur la discrimination dans le logement, malgré l'opposition manifestée dans un volumineux courrier.

sur CKAC/73 à 18 h 00

LUNDI, MERCREDI et VENDREDI

les informations locales et régionales

vous sont offertes par

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE

11251 est, rue Notre-Dame — Tél. 645-1651

Woolco

VENTE COMPTANT ET EMPORTEZ



1 Chaise en acier tubulaire chromé

Chaise à siège et dossier rembourrés, recouverts de vinyle lavable. Monture robuste en acier tubulaire chromé, de 1". Choix de couleurs. chacune **2.99**

2 Philodendron artificiel à feuilles dentelées

Une plante superbe entrelacée de lierre. Hauteur de 42". Retenue par un tuteur. Le tout dans un vase de papier mâché blanc. chacun **3.77**

3 Manne à linge en vinyle lavable

Manne de luxe recouverte de vinyle épais et durable, à joli motif grain de bois. Couvercle rembourré fixé avec charnières. Panneau arrière ventilé. chacune **6.33**

4 Poubelle robuste et durable

Poubelle en métal galvanisé épais. Complète avec couvercle et poignées pratiques pour le transport. Capacité de 14 gallons. chacune **2.33**

5 Economisez ! Détersif "Surf" format 5 lb – Quantité limitée

Ne manquez surtout pas cette aubaine spéciale. Boîte de 5 livres de détersif "Surf" pour la lessive. Limite de 2 boîtes par client. La boîte **.99**

VENEZ VOIR LE NOUVEAU MAGASIN WOOLCO SITUE AU 1660, BOUL. LE CORBUSSIER, CENTRE LAVAL



ECONOMISEZ! PEINTURE SUPER "Kem-Tone" SPÉCIAL D'OUVERTURE



Rég. 9.87 SPECIAL D'OUVERTURE gal. **8.87**

La peinture Latex lavable, pour les murs... Vous l'avez vue à la T.V.... Vous pouvez maintenant l'obtenir chez Woolco à bas prix spécial à l'occasion de l'ouverture de notre magasin ! Profitez de ces rabais et faites-en provision dès maintenant !

NOUS AVONS TOUT

DEMANDEZ KEM-GLO

Pour assortir la teinte de la peinture Super Kem-Tone de vos murs. Kem-Glo a l'aspect et se lave comme de l'émail cuit au four. Donne une surface durable, résistante. — Parfait pour cuisines, salles de bains, boiseries.



EMAIL KEM-GLO **12.47**



économie & finance — LA PRESSE

L'interdépendance régionale élargit le champ de la décentralisation du pouvoir de décision

— Arthur Smith

par Roger MARCEAU

Selon le président du Conseil économique du Canada, l'indépendance dans l'interdépendance constitue le fondement de plusieurs défis auxquels nous devons faire face de nos jours. M. Arthur Smith estime non seulement que la reconnaissance de notre interdépendance avec le reste du monde renforcit la capacité du pays d'agir comme une nation indépendante, mais aussi que la reconnaissance de de l'interdépendance régionale nous permettra d'élargir le champ de la décentralisation des centres de décision au pays.

Le président du CEC, qui s'adressait hier aux membres du Canadian Club de Montréal, a précisé que c'est uniquement dans cette "ambiance créatrice" que nous pouvons réaliser pleinement le développement de notre économie et aussi celui des diverses régions du pays.

La décentralisation du pouvoir de décision constitue, de dire M. Smith, un trait majeur de l'économie canadienne, ce qui est grandement approprié à la situation canadienne comportant de grandes diversités régionales.

L'économiste estime que nous pourrons maintenir une décentralisation des pouvoirs de décision en autant que nous reconnaitrons le fait d'une interdépendance toujours croissante.

Dans ses rapports annuels, le Conseil économique du Canada a mis l'accent sur la nécessité d'une participation régionale à la croissance économique si nous voulons atteindre les objectifs désirés.

M. Smith a souligné que, comme notre économie se dirige vèr la maturité, les problèmes du maintien d'une participation régionale adéquate dans la croissance économique nationale deviennent plus difficiles et complexes.

On reconnait depuis longtemps, dit-il, qu'il existe de fortes différences dans les niveaux moyens de revenu par habitant et la productivité dans les diverses régions du Canada. Cependant, malgré divers efforts et politiques, il estime que peu de progrès n'a été fait dans la réduction de ces disparités.

Depuis plus de quatre décennies, les Canadiens qui vivent en Ontario et à l'ouest de cette province ont des revenus généralement sensiblement plus élevés que la moyenne canadienne, alors que ceux qui habitent au Québec et dans les provinces maritimes ont des revenus inférieurs à la moyenne. Cependant, de dire M. Smith, les Canadiens de toutes les régions sont plus prospères quand l'économie du pays est forte et vigoureuse.

Réaliser deux objectifs

La croissance nationale elle-même ne pourra cependant pas, selon l'économiste, permettre de réduire les disparités de revenus qui se sont manifestées dans les régions du Canada.

La réduction de ces disparités ne se réalisera que par un ensemble de politiques visant à promouvoir, de façon continue, un taux de croissance plus élevé dans les régions à bas revenus par rapport à l'ensemble du pays.

M. Smith estime que nous devons, de ce fait, chercher à réaliser en même temps les deux objectifs d'une croissance plus satisfaisante dans chaque région et une expansion rapide de l'économie nationale dont chacun pourra bénéficier.

Eviter certaines mesures

La réalisation de ce but nous dicte, de poursuivre le président du CEC, d'éviter les mesures restrictives qui constituent une entrave à la libre circulation des biens, du capital, du travail et des entreprises aussi bien à l'intérieur des provinces qu'entre elles.

M. Smith déclare que ces mesures n'ont pas seulement pour effet de ralentir le développement de l'économie nationale, mais elles finiront par détruire les objectifs régionaux.

Sur le plan international, le conférencier a souligné qu'une forte interdépendance du Canada avec le reste du monde nous a aidé à réaliser des choses qui autrement, c'est-à-dire dans une économie plus isolée, n'auraient pu l'être.

Interdépendance internationale

M. Smith précise cependant qu'il est certain que l'interdépendance internationale ne procure pas toujours à l'économie nationale l'environnement souhaitable. Il existera inévitablement de problème de réconciliation des objectifs et intérêts nationaux aux conditions et aux forces internationales. De tels problèmes, de dire M. Smith, peuvent devenir très sérieux lorsque la situation internationale devient défavorable.

Il estime également qu'il se présentera inévitablement, de temps à autre, diverses formes de frictions dans les relations internationales, qu'elles s'accompagneront de pressions visant à adopter des mesures restrictives et isolationnistes; mais l'histoire, dit-il, de même que l'analyse économique révèlent que les politiques d'isolation sont davantage susceptibles de nuire à un pays que de l'aider à long terme, de réduire sa capacité d'être réellement indépendant, et d'imposer des sacrifices à la population.

A. BILLET LTEE — NOMINATIONS



Marcel Bergeron, B.Sc.Com.



André Racine, Ing.

M. Jean-Louis Bourret, ingénieur, Directeur Général, a le plaisir d'annoncer les nominations suivantes : M. Marcel Bergeron, B.Sc. Com., au poste de Secrétaire-Trésorier et M. André Racine, ingénieur, au poste de Vice-Président des Opérations. La compagnie A. Billet Ltée exploite un commerce de béton préparé, d'excavation et de pierre concassée dans la ville de Laval et dans le Montréal métropolitain. •

L'accroissement de la demande d'aluminium peut se poursuivre jusqu'à la fin du printemps

NEW YORK (PA) — La demande d'aluminium est à la haue et certain dirigeant dans cette industrie pensent apparemment que cette tendance va se poursuivre au moins jusqu'à la fin du printemps.

Les besoins accrus de l'industrie et la constitution de stocks de couverture contre une grève possible à l'expiration des contrats de travail actuels sont probablement à l'origine de cette demande, écrit le quotidien spécialisé de l'industrie des métaux, American Metal Market.

De source professionnelle, les tôles fines et fortes ne peuvent plus être obtenues que pour livraison juin.

Pourparlers avec les syndicats

Les pourparlers entre les syndicats et les principaux producteurs du pays doivent commencer le mois prochain, vraisemblablement à New York, le contrat actuel venant à expiration le 1er juin.

M. John D. Harper, président de Aluminum Co. of America a déclaré qu'il s'attend à ce que les expéditions de sa société excède de six à sept pour cent celles de 1967. Certaines autres sources vont jusqu'à parler de 10 pour cent et plus.

Dans l'intervalle, les principaux producteurs américains de cuivre et les syndicats en grève se sont réunis la semaine dernière sous l'impulsion du président Johnson et ont repris les négociations pour mettre fin à la grève qui dure depuis 34 semaines.

La grève, à la date de vendredi, aura causé la perte de production d'environ 1,250,000 tonnes de cuivre raffiné.

Les importations de produits ouvrés à base de cuivre et laiton ont atteint en janvier le chiffre record de 28,596,000 livres.

Au secteur de l'acier, le magazine professionnel Steel écrit que l'impact réel des importations d'acier aux Etats-Unis ne se fera vraiment sentir qu'en avril ou mai, après la ré-ouverture de la navigation sur les Grands lacs.

A cette époque les marchés du Midwest deviendront plus accessibles aux livraisons d'outre-mer, signale le magazine.

Les importations d'acier en janvier ont atteint 1,100,000 tonnes indique Steel soit une augmentation de 41 pour cent sur janvier 1967.

A ce taux, le rythme de 1968 dépasse celui de 1967 de 15 pour cent, année durant laquelle le chiffre record de 11,500,000 tonnes d'acier avait été importé. Au cours de la grève de 1965, les importations avaient grimpé à 4,000,000 de tonne.

Le magazine souligne que la menace d'importations accrues crée une pression en vue de rapidement signer une convention de travail dans l'industrie sidérurgique. Les négociations officielles débuteront en juin.

Plusieurs producteurs ont annoncé l'octroi de crédits aux clients dans un effort en vue de réduire les importations, écrit Steel.

Dans le domaine de l'automobile les ventes sont également florissantes. La production de la semaine dernière est évaluée à 179,900 voitures, en hausse de 13.6 pour cent sur les 158,403 assemblées au cours de la même semaine de 1967.

Le virement des actions Carbec et Matachewan a été élevé hier

Après leur première journée de réadmission à la Bourse Canadienne hier lundi, les actions des sociétés minières Carbec et Matachewan ont donné lieu à des transactions assez actives.

Carbec a clôturé à 65 cents après un virement de 141,850 actions, tandis que Matachewan a fini à 62 cents après des transactions couvrant 211,269 actions.

Les deux titres miniers avaient fait l'objet d'une suspension de la cote le 17 novembre dernier.

Nomination chez WILLIAM M. MERCER LTD.



M. J. Bruce MacDonald

M. J. Bruce MacDonald a été nommé vice-président de William M. Mercer Limited, actuaires-conseils. M. MacDonald, qui fait partie du personnel de la compagnie à Montréal depuis 1965, est membre de l'Institut canadien des actuaires, de la Société des actuaires et de l'American Academy of Actuaries. •



RAPPORTS FINANCIERS

Alcan Aluminum

Le bénéfice net de la société Alcan Aluminum Ltd pour son exercice 1967 ressort à $65,100,000 ou $1.94 l'action, à comparer à $77,700,000 ou $2.43 l'action en 1966, indique le rapport annuel que la société a fait tenir à ses actionnaires.

Le rapport attribue la baisse des bénéfices nets en grande partie à l'inflation, à des ventes moins élevées et à une baisse du bénéfice d'exploitation.

Les revenus ont totalisé $995,100,000 alors que lors de l'exercice précédent elles avaient porté sur $1,007,300,000. Les ventes elles-mêmes ont compté pour $915,200,000 au lieu de $929,500,000 en 1966.

La production de la plus importante filiale, Aluminum Co. of Canada est passée de 788,500 tonnes en 1966 à 877,000 tonnes en 1967.

Moore Corporation

Le total des ventes de Moore Corporation, Limited, au cours de son exercice annuel terminé le 31 décembre 1967 s'est chiffré à $306,665,095, soit une augmentation de 10 pour cent par rapport au total de 1966 de $278,733,871.

Le bénéfice net s'est accru, de son côté, de 9.3 pour cent, passant de $26,859,854 en 1966 à $29,358,647 en 1967. Ces chiffres représentent respectivement $1.04 et 95 cents par action.

Les dividendes affectés à l'exercice ont porté sur 43¼ cents par action contre 36 9/16 en 1966, représentant des déboursés globaux respectifs de $12,204,302 et $10,331,182. Les investissements de l'exercice ont totalisé $18,643,996.

Domtar

La société Domtar annonce une baisse de bénéfice net pour son exercice 1967, qui se traduit par $9,113,877 ou 60 cents l'action, à rapprocher de $16,484,374 ou $1.10 l'action pour l'exercice 1966.

Les ventes de 1967 ont également baissé, avec $428,003,663 comparativement à $430,058,659 en 1966.

Commentant la réduction du dividence, le rapport annuel destiné aux actionnaires mentionne que la baisse d'activité dans le secteur des pâtes et papiers, secteur qui représente 64 pour cent des ventes de la compagnie justifie cette mesure de prudence.

Nova Scotia Light

Le bénéfice net de Nova Scotia Light and Power Co. Ltd., a atteint un sommet au cours de l'exercice 1967, avec $3,466,470, ce qui représente une augmentation de 6.8 pour cent, indique le rapport destiné aux actionnaires.

Les ventes d'électricité ont totalisé 1,162,436 kilowatt-heures, comparativement à 1,068,373 pour l'exercice précédent.

Les opérations de transport urbain de la compagnie pour la ville de Halifax ont amené une perte de $202,420 au cours de l'exercice. Le remplacement des troleybus et des autobus-diesel d'ici 1970 amènera des investissements de $2,000,000 signale le rapport.

LA COMPAGNIE DONOHUE LIMITEE

AVIS

Actions privilégiées, 6¼% cumulatif, rachetables, série 1967

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de Trente-Neuf Point Zéro Six Deux Cinq Cents (39.0625 cents) a été déclaré sur les actions privilégiées 6¼% cumulatif, rachetables, série 1967 (de la valeur au pair de $25 chacune) de la compagnie, lequel dividende sera payable le 1er mai 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 15 avril 1968.
Par ordre du conseil d'administration,
R. ST-LAURENT,
Secrétaire
QUEBEC, QUE.
Le 8 mars 1968.

157e DIVIDENDE
trimestriel consécutif
12¢ par action
payable le 15 avril 1968
aux actionnaires
inscrits le 29 mars 1968
Compagnie
GUARANTY TRUST
du Canada
A. B. RAMSAY
Directeur général

Le Tiers monde a adopté son projet touchant les préférences tarifaires

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Les pays du Tiers monde ont finalement adopté lundi leur projet de résolution sur le problème des préférences tarifaires pour leurs produits manufacturés qui constitue le point crucial de la Conférence mondiale du commerce (CNUCED).

Ce texte qui va au-delà de la "Charte d'Alger" parait aux pays développés difficilement acceptable parce qu'il limite leur souveraineté et parce qu'il inclut les produits agricoles transformés (conserves, jus et farines) dans le système de préférences.

Le projet sera soumis aujourd'hui aux représentants des pays développés. Il fera ensuite l'objet de négociations au niveau des chefs de délégations à partir de jeudi prochain.

Les principaux points du système envisagé par les soixante-dix-sept sont les suivant:

—Mise en application au plus tard le 1er janvier 1970.

—Tous les pays du groupe des soixante-dix-sept en bénéficieront.

—Des exceptions temporaires pourront être admises sous le contrôle d'un comité spécial de la CNUCED et non du GATT.

—Les pays développés pourront faire jouer une clause de sauvegarde en cas de perturbation de leur marché. Sauf à l'encontre des pays les moins développés.

—Les pays développés devront prendre des mesures pour adapter leurs structures industrielles à la nouvelle situation.

—Le système est prévu pour une durée de vingt ans alors que les pays de l'OCDE avaient proposé dix ans.

L'adoption de ce projet avait été précédée par de longues négociations entre pays latino-américains et les pays africains qui bénéficient déjà de préférences tarifaires dans le cadre de l'association au Marché commun ou du Commonwealth. Le projet stipule que le système général à créer assure à ces pays des avantages au moins équivalents à ceux que leur donnent les préférences spéciales actuelles qui seraient suspendues pour une durée de cinq ans.

Quant aux préférences inverses, c'est-à-dire celles dont jouissent actuellement les pays du Marché commun sur les marchés de leurs associés africains, elles devraient être "alignées" sur celles du nouveau système de préférence c'est-à-dire en fait éliminées à la suite de consultations bilatérales.

Ce texte dur dans son inspiration mais diplomatique dans sa réaction reflète les divergences d'opinion parmi les pays en voie de développement. La tendance la plus dure menée par l'ambassadeur Azeredo da Silveira, chef de la délégation brésilienne, voudrait que la Conférence se prononce par un vote qui rejeterait nécessairement les pays développés dans la minorité.

Le projet bien qu'adopté ne pourrait être appliqué mais deviendrait une sorte de manifeste politique pour le Tiers monde. Le chef des modérés est sans conteste l'argentin Raul Prebisch, secrétaire général de la CNUCED et créateur du groupe des soixante-dix-sept. Prebisch écarte l'idée d'un vote et recherche l'unanimité pour obtenir des résultats pratiques.

M. Janesz Stanovnic, chef de la délégation yougoslave, pour sa part appuie actuellement M. Prebisch mais si la politique de modération "ne paie pas", il se rallierait à l'idée d'une manifeste politique.

Enfin M. K.B. Lall, secrétaire général du ministère indien du Commerce et chef de la délégation indienne, soutient complètement les efforts de conciliation de M. Prebisch.

Trois étudiants ont participé à la ruée vers l'uranium

TORONTO (PC) — Trois étudiants de quatrième année en administration des affaires à l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto pensent qu'ils sont peut-être les propriétaires d'une fortune : ils viennent de jalonner un terrain de 40 acres au cours de la ruée vers l'uranium le 19 février, à Elliott Lake.

Les étudiants ont investi $45. Pendant deux semaines, ils ont étudié les rapports géologiques et les cartes topographiques de la région et, après 30 heures de prospection, ils ont abouti à leur concession actuelle du Lac Ompa.

Déjà, ils ont refusé une offre de $5,000 pour leur concession car, comme ils l'affirment, "nous sommes peut-être propriétaires d'une fortune et nous sommes prêts à tout perdre ou à tout gagner."

Equipés d'un fusil à air comprimé pour se protéger des intrus éventuels, ils ont dû faire à pied le tour de leur terrain de 40 acres et se faire un sentier entre les piquets placés aux quatre coins de la concession.

Le jalonnement officiel commençait à midi le 19 février et les trois étudiants ont terminé ce jalonnement le même jour à 10.01 heures du soir.

En enregistrant leur concession les étudiants ne possèdent que les droits minéraux et non le terrain. Ils projettent d'y travailler cet été. S'ils peuvent efectuer 200 jours de travail minier au cours des cinq prochaines années, ils pourront alors louer le terrain pour les 21 années suivantes.

Les chemins de fer des E.-U. demandent une hausse des tarifs

WASHINGTON (AFP) — Les compagnies de chemins de fer américaines ont demandé lundi à la Commission du commerce inter-Etats d'autoriser un relèvement de 3 à 10 pour cent de leurs tarifs marchandises. La demande des compagnies prévoit notamment une augmentation de 5 à 6 pour cent du prix du transport des produits alimentaires.

Les tarifs marchandises avaient été relevés de 3 pour cent l'an dernier. Les compagnies estiment que la nouvelle hausse, qui devrait leur rapporter environ 500 millions de dollars par an, est rendue nécessaire par l'augmentation des coûts d'exploitation en 1967.

Nomination chez McKim, Benton & Bowles



RAYMOND P. BELANGER
M.S., C.A.A.P.

M. J. L. Foley, directeur du bureau de Montréal, annonce que M. Raymond P. Bélanger a été promu à la direction des chefs de publicité de l'agence à Montréal. •

AUCUN DOUTE...
L'EMPLOYEUR
AVISE
a recours au C.M.C.
de sa localité

● POUR RECRUTER DES TRAVAILLEURS QUALIFIES
● POUR L'ENTREVUE
● POUR LA SELECTION DE CANDIDATS
● POUR L'ORIENTATION DES TRAVAILLEURS
● POUR LES SERVICES D'UN CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE

Tous ces services sont à votre disposition
GRATUITEMENT
à votre
Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

305 ouest, Dorchester (Vente et Commercial)	879-5200	800 Place Victoria, ste 904 (Exécutif et Professionnel)	879-5227
9310 St-Laurent, ste 1001	382-2781	79 ouest, St-Charles, Longueuil	677-4971
3450 est, rue Ontario	527-3181	2150 rue St-Joseph, Lachine	637-4451
1179 rue Bleury	879-4740	1035 rue Galt, Verdun	769-8951
1 Place Laval, Ville Laval	663-5910	Centre d'Achats Pointe-Claire	695-9311

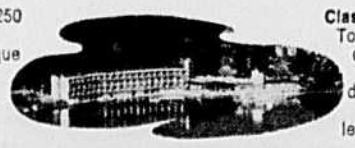
l'Esterel
l'université des Laurentides?

PRESQUE!
l'Esterel offre aux hommes d'affaires l'atmosphère calme et détendue d'un campus universitaire, qui rend le congrès le plus acharné ou la séance d'études la plus poussée fort agréable à suivre.

Situation idéale: à 50 milles de Montréal, par l'autoroute des Laurentides. C'est près, mais suffisamment éloigné pour que ça empêche vos gens d'aller voir ce qui se passe ailleurs et de faire "l'école buissonnière".

Campus: pour 250 "étudiants" ou moins. Quelle que soit leur importance, tous les groupes jouissent de la même prévenance de la part de notre personnel.

La table: *La cuisine française* à son meilleur. Pas trop lourde (car il faut "étudier"), mais abondante et raffinée.



Classes modernes: Toutes nos salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne.

Demandez-nous d'organiser votre prochain congrès. Nous vous parlerons en même temps de notre spécialité "Retour aux études". Ecrivez à Paul Hurtubise, directeur général de l'Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cté Terrebonne, Québec, ou composez 866-8224 *(c'est une ligne téléphonique directe de Montréal).*

À l'Esterel, ON EST D'AFFAIRES

Pour être mis en vente par ENCAN PUBLIC
ORDINATEURS IBM

MODELE ou CODE et DESCRIPTION : 1403 - type 6 - 9107024 — machine imprimante 1402 - 5 - 9105015 — perforeuse et lecteur de cartes : 1401 — G13 — 9104085 — mécanographe central, 0083 - 1 - 9102072 — trieuse; 0077 - 1 - 9101830 — collateur; 0059 - 2 - 9701147 — vérifieuse; 0056 - 1 - 9140364 — vérifieuse; 0056 - 1 - 9109059 — vérifieuse; 0029 - A22 - 9703158 — perforeuse; 0026 - 1 - 9117512 — perforeuse; 0024 - 1 - 9131559 — perforeuse; 0024 - 1 - 9131559 — perforeuse; 0024 - 1 - 9110193 — perforeuse.
Ces machines appartiennent à IBM qui en assure le service et sont d'usage courant dans une importante institution financière canadienne.
On peut soumissionner sur chaque machine séparément et l'acquérir sur cette base.
LA VENTE AURA LIEU à 11 h. a.m. le 20 MARS 1968
au 8585, boul. St-Laurent, Montréal, troisième étage.
CONDITIONS : comptant
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à
Immobilia Inc., 750, boul. Laurentien, Montréal 9, Québec — Tél. : 744-4985

NOMINATION A LA FLEETWOOD



M. J. John KAY, C.A., R.I.A.

M. Henry Galler, C.A., vice-président administratif de Fleetwood Corporation, annonce la nomination de M. J. John Kay comme vice-président du service des finances. M. Kay, qui entra à la compagnie récemment, apporte une grande expérience en administration et en finance, à son nouveau poste. M. Kay est membre de l'Institut québécois des comptables agréés et de la Société des comptables industriels et en prix de revient de Québec. Cette nomination fait partie du programme complet d'expansion de Fleetwood en prévision des développements futurs de l'industrie électronique, particulièrement dans le domaine des loisirs familiaux et de la couleur. •

Le marché hypothécaire a peu varié en février

Le marché hypothécaire a peu varié au cours de février, les taux restant élevés avec certaines hausses dans la deuxième quinzaine du mois pour certains secteurs. Les fonds offerts sont restés sensiblement identiques à ceux de janvier, communique The Mortgage Insurance Company of Canada dans son bulletin mensuel.

Les fonds en provenance de la loi nationale sur l'habitation ont continué de manquer presque partout. A Montréal, des 20 prêteurs approchés, 8 notent des offres de fonds suffisantes, 4 signalent une pénurie et 8 n'avaient aucun fonds de la LNH.

A Toronto, un sondage auprès de 23 compagnies de prêts a donné : 3 compagnies ont reçu suffisamment de fonds, 8 en ont manqué et 12 n'en ont pas eu du tout.

L'offre de fonds conventionnels, surtout pour les habitations, continue de s'améliorer par rapport à la LNH. Quinze des 29 régions approchées rapportent un volume adéquat de fonds pour des l'habitation, alors que 4 prêts conventionnels pour villes seulement ont reçu un bon approvisionnement en fonds LNH.

A Montréal, sur 20 compagnies approchées, 8 eurent un volume suffisant de fonds conventionnels, contre 12 qui en ont manqué. A Toronto, 11 ont déclaré avoir eu des fonds suffisants et 12, insuffisants.

Une amélioration dans les fonds disponibles a été signalée à Saint-Jean, N.-B., Sudbury, Vancouver et Victoria, tandis que des fonds insuffisants sont notés pour Ottawa, Peterborough, Oshawa, London et Sarnia.

Les taux d'intérêt ont eu tendance à monter dans diverses régions au cours du mois. Le taux LNH a varié entre 8¼ et 8⅝ pour cent, avec une plus grande quantité de prêts dans la zone 8½ et 8⅝ pour cent. Les taux conventionels ont oscillé entre 8½ et 9½ pour cent, avec la plupart entre 8¾ et 9 pour cent.

Des hausses du taux ont été signalées à Halifax, St-Jean, N.-B., Montréal, Kingston, Ottawa, Toronto, Hamilton, North Bay, Windsor, Sarnia, Regina, Saskatoon, Calgary, Vancouver et Victoria.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
2¾ 15 juin	1968	98½	99
5 1er oct.	1968	98¼	99½
5¾ 1er oct.	1969	98⅛	99¼
5 1er juin	1971	94½	95½
5 1er juillet	1970	96¼	97
5 1er oct.	1973	90	91
5½ 1er oct.	1975	90¼	91¼
6 1er avril	1971	98	99
6¼ 1er dec	1973	96¾	98
3¼ 1er juin	1976	76	77
5½ 1er aout	1980	88½	89½
4½ 1er sept.	1983	76¼	77¼
5¾ 1er mai	1990	81¾	82¾
5¾ 1er sept.	1992	88¼	89½
5½ 1er oct.	1969	98¼	98¾
4¼ 1er sept.	1972	89	90
CNR 2⅞ 15 sept	1969	94¼	95¼
CNR 5½ 15 dec	1971	93¼	94¼
CNR 1er fev. 4	1981	73	74
CNR 5¾ 1er jan.	1985	86¾	87¾
CNR 5 1er oct.	1987	76½	77½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alb Uni 7 1er dec 1989-92		97	98
BC Elec 6½ 1er avril 1990		91	92½
Man. Hyd. 7 15 nov 1985-87		96½	97½
N. Brunsw 7½ 3 jan. 1993		98½	99½
Newfound 7¼ 1er nov 1987		94	96
N. Ecasse 7 1er dec 1987		97	98
Ont. Hyd 6½ 20 sept 1985-89		94	95
I.P.E. 7½ 4 jan. 1988		98	99
Que. 7½ 1er dec 1972-86-89		99¾	100¼
Quebec 7½ 1er jan. 1978		99	99½
Que. 7½ 15 jan. 1985		96	96½
MUNICIPALITES			
Montreal 7 1er jan. 1992		89	91
Metro Tor 7 1er nov. 1987		98	99
CONVERTIBLES			
TC Pipe Line 5	1989	85	87
W Coast x-c'pon 5½	1988	92	94
C. Petrofina 4	1972	84	86
Inland NG 5½	1977	84	87
Pac Pete 5	1977	85	88
Simpson's 5½	1979	140	—
INDUSTRIES			
Abitibi 7½	1987	97	99
Alum of Can 4½	1973	88½	90½
Algoma Steel 5¼	1978	83	85
BA Oil 5⅛	1977	83	85
Brazilian Tr 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	86	88
CPR 5	1983	79	81
CR Foncier 5¾	1985	78	80
Dom Stores 5½	1976	89	91
Domtar 6¾	1987	90	92
Eaton Acc 5¾	1985	84½	86½
Imp Oil 7⅛	1988	100	101
Indus Acc 6¾	1984	93	95
Roy Tr Mort 6	1975	88	90
Roynat 6¼	1981	88	90
Shell Oil 5⅞	1977	91	93
St Law Cor 5	1978	82	84
Simpson's 4¾	1978	88	90
Triad 4¾	1971	90	—
Weston G 6¾	1987	91	93
Woodward 5¾	1985	82	84
SERVICES PUBLICS			
Atlas Gas 5¾	1985	82¼	84
Ang Can Tel 6	1983	87	—
Bell Tel 6¼	1978	92	—
Bell Tel 5½	1982	83	—
Bell Tel 5¾	1984	84	86
Bell Tel 6⅜	1981	99½	—
Bell Tel 3¾	1979	72	74
Bell Tel 6¾	1992	93½	94½
Bowater Pro. 3¾	1980	71	74
Brazilian 4¾	1970	95	—
BC Teleph 6¾	1991	88	90
Calgary Pow 5¼	1982	84	—
Cdn Elec 4	1968	97	—
Cdn Wes NG 5⅜	1983	83	85
Cons Gas 5¾	1984	83	85
Cons Gas 5	1978	83	—
Gs Lakes P 5¾	1977	87	89
Lakeland NG 6	1982	76	—
Marit Elect 5⅜	1983	87	—
NFLD Lt et P 5½	1978	85	—
Northwr Ut 5½	1988	79	—
N Ont NG 5¾	1982	78	—
Northern Tel 5¾	1983	84	—
Que NG 7	1990	86½	—
Que NG 6	1988	77	—
Que Tel	1989	94	—
TC Pipeline 585 9	1987	81	84
Union G 5½	1977	85	87
IMMEUBLES			
Eatons Realty 5	1978	84	—
Eaton's Retailties 3½	1968	99½	—
Loblaw 5½	1983	84	—
Steinberg Prop 6	1984	83	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Amerada Petroleum Corp.	$0.75	init.	30- 4-68	15-4-68
Anglo-Scan. Invest. C. of Can (ord.)	$0.27½	tr.	19- 3-68	21-3-68
id. (priv)	$0.3475	tr.	1- 5-68	15-4-68
Donohue Bros. (6¼% priv/1967)	$0.390625	tr.	1- 5-68	15-4-68
Howard Smith Paper Mills ($2 priv)	$0.50	tr.	1- 5-68	1-4-68
Renold Chains Canada "A"	$0.27	tr.	1- 4-68	15-3-68
id.	$028	tr.	2- 7-68	14-6-28
id.	$0.27	tr.	1-10-68	16-9-68
Sobey's Stores "A"	$0.06	tr.	15- 4-68	1-4-68
Trans-Canada Corp. Fund	$0.10	tr.	1- 4-68	16-3-68
Viau Ltée (priv)	1%	tr.	30- 3-68	18-3-68
id. (ord)	$0.20	tr.	1- 4-68	18-3-68

Emission de 250,000 actions de Marigot

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Montréal, la société Marigot Investments Limited a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la Commission des valeurs mobilières du Québec de lancer une émission de 250,000 actions ordinaires, sans valeur nominale.

Les actions sont offertes par unités comportant chacune quatre actions ordinaires et un droit de souscription (warrant).

Le prix de vente de l'action seule est de $4 et celui de l'unité de 4, y compris le warrant, est de $16.

Le warrant permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de $5, avant la clôture des affaires le 30 avril 1970, et au prix de $7 par la suite, jusqu'au 30 avril 1973.

Le prospectus annonçant l'offre publique indique que des fonds résultant de l'opération, soit $1,000,000 moins les frais de courtage et autres évalués à $75,000, une somme de $550,000 minimum sera déposée en fiducie, plus $150,000 provenant d'une émission d'obligations qui sera placée en privé par une filiale. Si le total de $700,000 n'est pas atteint d'ici le 30 avril 1968, les souscripteurs seront intégralement remboursés.

La société Marigot Investments Limited est une société québécoise fondée par M. K.R. Patrick, ancien président fondateur de la compagnie Canadian Aviation Electronics, de Montréal.

Marigot Investments Limited est une compagnie de gestion qui possède plusieurs filiales dont Marigot Nassau Limited, elle-même contrôlant diverses autres entreprises aux Bahamas. La compagnie montréalaise détient également tout le capital-actions de Les Réserves du Nord Ltée et Far Hills Inn Ltd, situées dans la province de Québec.

Le but de l'émission est destiné, selon le prospectus, à rembourser $200,000 à Everest Investments Limited; $100,000 pour réduire le prêt bancaire d'une filiale; $75,000 pour créer un fonds de roulement à une autre filiale; $225,000 pour développer des terrains qui sont propriété, dans les Caraïbes, des filiales spécialisées dans le courtage immobilier, à Ste-Lucie, Antigua et Trinidad. Le solde du montant est destiné à rembourser ou avancer des sommes à des filiales et $136,000 iront au trésor de la compagnie.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : McIntosh AC, 3 po. et plus, $4 ; $2.75 à $3 le boisseau ; 2¼ et plus, $1.75 à $2 ; commerciales, $1.15 ; Wolfe River, $1.50 à $1.75 ; Russet, $3.50 à $4 ; Cortland, $1.75 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 lb ; $1.50 les 12 cellos de 2 lb.

Carottes : $4.25 à $4.50 les 50 lb ; $3.25 à $3.50 les 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Choux verts : $1.50 à $2 les 50 lb.

Oignons : jaunes, gros, $3 à $3.25 les 50 lb ; moyens, $2.75 à $3 les 50 lb ; $3.50 les 24 cellos de 2 lb ; rouges, $2.75 à $3 les 50 lb ; $2 les 12 cellos de 2 lb.

Pommes de terre : $1 à $1.10 les 50 lb.

Panais : $2.50 à $2.75 les 12 cellos ; $2.75 le boisseau ou 24 cellos de 2 lb.

Poireaux : gros $2.25 à $2.50 la doz. ; moyens, $1.75 la doz.

Rutabaga : No 1, $1.25 à $1.40 les 50 lb ; No 2, .75 les 50 lb. et $1.75 le minot.

Marché des bestiaux

PC — Les prix des bestiaux ont été stables, lundi, comparés à ceux de la semaine dernière, aux marchés montréalais. La demande était bonne et le commerce modérément actif.

Les **arrivages :** 436 bêtes à cornes, 583 veaux, 50 porcs, 35 moutons et agneaux.

Les **bouvillons** de choix se vendaient de $26.75 à $27.35, ceux de bonne qualité, de $25.75 à $26.50, ceux de qualité moyenne, de $24.75 à $25.50, ceux de qualité commune, de $21.50 à $24.50.

Les taures de qualité moyenne se vendaient de $20.50 à $22.50, celles de qualité commune, de $17.75 à $18.

Les **vaches** de bonne qualité se vendaient de $18.25 à $20.25, celles de qualité moyenne, de $17 à $18.25, celles de qualité commune, de $15.50 à $16.75, celles destinées à la mise en conserve se vendaient de $13.75 à $15.75.

Les **taureaux** de qualité moyenne se vendaient de $19.50 à $21.25.

Les **veaux** de bonne qualité se vendaient de $38 à $43.25, ceux de qualité moyenne, de $30.50 à $37.50, ceux de qualité commune, de $18 à $32.50.

Les prix des **porcs** n'ont pas été établis.

Les **moutons** de bonne qualité se vendaient $9.00 les cent livres.

CARRIERES et PROFESSIONS

GÉRANT GÉNÉRAL (VENTE)

Compagnie de vente directe demande Exécutif ambitieux avec solide instruction pour diriger organisation de vente.

Expérience appréciée.

Envoyez curriculum vitae indiquant salaire actuel à :

CASE 10571 LA PRESSE
Discrétion assurée

UNION CARBIDE CHIMISTE ANALYTIQUE

Union Carbide Canada Limited requiert les services d'un chimiste analytique pour le laboratoire de l'usine située à Montréal-Est.

Cette position est ouverte aux chimistes diplômés possédant un minimum de trois années d'expérience en chimie analytique, organique et minérale. Les candidats devront connaître les méthodes d'analyse chimique aussi bien que les méthodes instrumentales telles que la photométrie spectrale, la chromophotographie des gaz et l'absorption atomique.

Les tâches consisteront à analyser des échantillons spéciaux pour l'étude des problèmes d'exploitation, l'amélioration du rendement et le service aux clients; ces analyses viseront aussi le perfectionnement des méthodes et de l'équipement. Le titulaire devra faire preuve d'initiative personnelle dans l'organisation et l'accomplissement de ses tâches.

S'il vous plait, soumettre votre candidature par écrit en mentionnant âge, degré d'instruction et expérience à :

J. B. Ward
UNION CARBIDE CANADA LIMITED
Chemicals and Resins
C. P. 700
Pointe-aux-Trembles, P.Q.

INGÉNIEUR DES MÉTHODES
(Industrial Engineer)
(TRAITEMENT : JUSQU'A $13,000)

LE POSTE :

L'ingénieur des méthodes fera partie des cadres et, par ses fonctions sera placé au coeur des problèmes de plus en plus complexes d'une entreprise en pleine expansion.

Le candidat choisi se joindra à notre équipe d'ingénieurs des méthodes et participera à la mise au point et à la coordination, à l'échelle provinciale, de programme d'amélioration des méthodes dans les domaines de la construction, de l'exploitation et de l'entretien.

Il devra formuler des observations et des recommandations et voir à la mise en oeuvre de méthodes de travail améliorées.

L'HOMME :

ingénieur diplômé de 29 à 35 ans, ayant au moins quatre (4) années d'expérience récente en organisation industrielle.

Qualités requises : initiative, aptitudes pour la création et désir d'assumer des responsabilités importantes. Bonne connaissance de la langue française.

A NOTER :

Toute demande demeure strictement confidentielle. Les candidats intéressés devront se procurer, par écrit, une formule de demande d'emploi en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 68-10J-9.

HYDRO-QUEBEC
Direction Embauchage — 12e étage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 1, Qué.

THE SHAWINIGAN ENGINEERING COMPANY LIMITED DEMANDE

INGENIEUR-ELECTRICIEN

Responsable de l'application de systèmes de contrôle direct (real-time) sur ordinateur pour des projets de génie.
Expérience requise : cinq ans au moins dont deux ans dans l'application des ordinateurs aux systèmes de commande dans l'industrie, ou dans les compagnies d'utilité publique.

INGENIEUR EN PLANIFICATION

Sera chargé de l'innovation dans des systèmes avancés de contrôle pour la coordination des méthodes de planification et d'étude des coûts, ainsi que de la mise en oeuvre de ces systèmes pour des projets techniques de grande envergure.
Expérience requise dans la planification de projets par les méthodes CPM, PERT ou PERT/COST et les techniques de répartition des ressources. Devra posséder de trois à cinq ans d'expérience dans la construction, ou la conception de projets. Connaissance de la méthode de programmation FORTRAN désirable. Une bonne conaissance de l'anglais sera utile.

Prière de poser sa candidature par écrit ou de s'adresser en personne au :
Directeur du Personnel
The Shawinigan Engineering Company Limited
C.P. 3010, Station B 620 ouest, boulevard Dorchester
Montréal 2, P.Q.
Téléphone : 878-9311, poste 289

CARRIÈRES et PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. Nous accorderons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases et du retour du courrier coûte .50 pour la durée de l'annonce et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à :
874-7245, 7246 ou 7258
Demandez . . .
Mlle Paulette Frégeau
ou écrivez à :
La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal

ANALYSTE EN PLANIFICATION
JUSQU'A $11,000

Notre client est une entreprise de fabrication et de distribution de produits durables pour le consommateur. Etablie depuis longtemps et hautement respectée, cette entreprise a pris un essor considérable ces dernières années et a des plans précis pour continuer cet essor.

Le candidat choisi fera partie du groupe senior de planification des réalisations et de la production au siège social. Ses occupations seront variées et exaltantes comportant des études spéciales sur le fonctionnement et les problèmes aux niveaux de la direction et de la production. Ses principales responsabilités seront dans le domaine de la planification à long terme et des techniques commerciales relatives aux progrès de l'entreprise et à l'établissement de nouvelles possibilités de production, de l'analyse économique des changements majeurs ou de l'addition à la capacité actuelle de production, l'analyse des nouveaux procédés et du marché.

Il doit avoir un esprit d'analyse, de l'initiative et connaître l'économie commerciale. La connaissance de la recherche opérationnette serait appréciée. Il devra avoir une compétence universitaire ou professionnelle. Le candidat idéal aura complété des études post-universitaires dans le domaine de l'administration commerciale et aura une bonne connaissance des problèmes de fabrication. Veuillez mentionner le dossier MR-8555.

H. V. CHAPMAN & ASSOCIATES LIMITED
CONSEILS EN PLACEMENT DE PERSONNEL DE DIRECTION
SUITE 3325, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3 • TELEPHONE 866-8391

CONTROLEUR D'HOPITAL PSYCHIATRIQUE

L'HOPITAL SAINT-CHARLES DE JOLIETTE
requiert les services d'un contrôleur des finances

En résumé, cette fonction de cadre supérieur consiste à surveiller et diriger les services comptables, l'admission et les fonctions de crédit et de collection, transports et communications, autoriser et contrôler les déboursés, interpréter les registres comptables aux administrateurs, participer à la préparation du Budget et des politiques budgétaires, planifier le travail de bureau, coordonner le travail du service de la comptabilité avec les autres départements de l'hôpital, et enfin exécuter les travaux connexes.

La ligne d'autorité de cette fonction est directe avec le Directeur Général adjoint.

QUALIFICATIONS EXIGEES

Maîtrise ou licence en Sciences Commerciales ou membre en règle d'une association reconnue de comptables professionnels, et expérience de quelques années dans le milieu hospitalier.

Toute approbation de salaire sur ce poste est sujette à l'accord des Services Psychiatriques du Ministère de la Santé.

Tout candidat qualifié devra fournir un curriculum vitae complet et l'adresser comme suit :

M. le directeur,
HOPITAL SAINT-CHARLES,
JOLIETTE, P. Qué.

Un commerce bien à vous ? OUI !

La plus grande organisation mondiale de nettoyage à sec par concession est prête à vous aider à démarrer. Soyez votre propre patron, assurez-vous un bon revenu et de la sécurité en tant que propriétaire d'un magasin One Hour "Martinizing". Aucune expérience en commerce de nettoyage à sec n'est nécessaire. Notre offre complète comprend l'entraînement, le fonctionnement du magasin, l'équipement — le support du plus grand programme de publicité de cette industrie, à l'année longue. Vous gérez votre magasin selon un système qui a fait ses preuves (nous avons près de 20 ans d'expérience en attribution de franchises). Strictement au comptant sans livraison, ni crédit, n iproblème d'inventaire. Les magasins sont situés près de tous les centres résidentiels et endroits publics — idéaux comme propriété directe ou par absentéisme. Nous avons plus de 2,500 magasins de par le monde — une moyenne de six autres ouvrent chaque semaine. Environ $14,000 vous lancent en affaires. Demandez tous les détails.

MARTIN SALES,
CASE 10549 LA PRESSE

One Hour "Martinizing." LE MIEUX EN FAIT DE NETTOYAGE A SEC.
(R) Marque de certification enreg. Marques de commerce canadiennes libres.

CHEFS DE SERVICE PRODUCTION

Le Défi . . .

L'essor continu et un programme de diversification d'une importante entreprise manufacturière située à Montréal ont nécessité la création de postes-clés dans les domaines suivants :

— Usinage de précision
— Conception et fabrication d'outillage
— Fabrication et assemblage de métal en feuille
— Génie manufacturier
— Contrôle de la production

Chaque titulaire recevra immédiatement des responsabilités de gérance et dirigera son département avec la collaboration d'une équipe compétente de surintendants.

Les Candidats . . .

Leurs revenus se situent entre $11,000 et $13,000 et ils ont acquis une expérience au niveau de la surveillance dans l'industrie manufacturière. Possédant un entrainement universitaire ou technique, ils désirent se joindre à une organisation utilisant des techniques modernes de fabrication. Ils possèdent un haut degré d'initiative et des qualités de chef et aspirent à des postes supérieurs dans le domaine technique pour une entreprise canadienne reconnue par son essor.

Vous référant au dossier D78-11-242, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

NEW YORK
7 vols quotidiens vers New York

MONTRÉAL À NEW YORK

7:00 a.m. — 8:15 a.m. (Kennedy)
9:50 a.m. — 11:03 a.m. (Kennedy)
1:05 p.m. — 2:15 p.m. (Kennedy)
3:15 p.m. — 4:21 p.m. (Newark)
4:30 p.m. — 5:45 p.m. (Kennedy)
5:45 p.m. — 7:04 p.m. (Kennedy)
10:05 p.m. — 11:09 p.m. (Newark)

Appelez votre agent de voyages ou 849-4721
EASTERN

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Salaire initial jusqu'à $10,000

Le Défi . . .

L'importance grandissante de la fonction "PERSONNEL" dans le développement d'une entreprise renommée nécessite la création d'un poste adjoint au directeur. Initialement, le titulaire sera chargé d'élaborer et d'administrer un système de dossiers pour tous les employés de la compagnie. Il sera aussi responsable de l'administration du fonds de retraite et il participera au recrutement et à la sélection du personnel, à l'administration des salaires et à la préparation des négociations collectives. Lieu de travail : Siège Social à Montréal.

Le Candidat . . .

Il est âgé de 25 à 35 ans, bilingue et il possède une bonne formation académique doublée de quelques années d'expérience dans le domaine du personnel. Intelligent et travailleur, il peut s'acquitter immédiatement de responsabilités importantes. Il est à la recherche d'un poste dans une entreprise en plein essor où l'occasion lui sera fournie de se développer pleinement et de se bâtir une brillante carrière dans le domaine du personnel.

Vous référant au dossier AB78-11-240, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Revenus aux environs de $8,000 + auto

Le Défi . . .

Plusieurs postes intéressants sont disponibles à la suite de nombreuses promotions internes et des progrès continus d'une entreprise manufacturière d'envergure nationale. Après une courte période d'orientation, les titulaires auront la responsabilité de promouvoir les produits à un groupe de clients sélectionnés. Ils joueront un rôle de premier plan dans la réalisation des programmes de MARKETING en contribuant à la recherche du marché, à la promotion des ventes et aux expositions commerciales. Toutes les dépenses sont payées plus d'excellents avantages sociaux.

Les Candidats . . .

Ces diplômés universitaires recherchent une organisation jeune et progressive qui leur fournira l'occasion de se développer dans les domaines de la vente et de la mise en marché et de progresser vers des postes administratifs supérieurs. Ils ont déjà de l'expérience dans la vente ou le goût et les aptitudes pour une telle carrière. Ils sont bilingues, énergiques, ambitieux et capables de communiquer efficacement. Un territoire leur sera assigné dans la région de Québec.

Vous référant au dossier D78-11-241, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à :

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL : Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	67⅜	6¾	—
Algoma	—	17⅛	17	—
Alcan	2100	25⅞	25⅞	25⅞
Alcan 4¼	—	33	33	—
Asbestos	—	19¼	19	—
Atl Sug	—	8¾	8½	—
Bq CN	600	10⅛	10⅛	10⅛
Bq d'Epargne	—	8¾	8¾	—
Bq Imp-C	700	12¾	12¾	12¾
Bq Mont	200	10½	10½	10½
Bq N-E	—	15⅜	15¼	—
Bq PC	—	7⅞	7¾	—
Bq Roy	—	14¼	14	—
Bq Tor-D	—	13½	13½	—
Bell Phone	—	42¼	42	—
Brazil	—	13¾	13⅝	—
BC Forest	—	13½	13	—
BC Forest 6 p.c.	—	47⅞	47⅞	—
BC Phone	—	57¾	57¾	—
Brinco	—	340	330	—
Bruck (B)	—	9⅛	9⅛	—
Cal Pow	—	20¼	20¼	—
Cal P 5.40 pr	—	99½	99½	—
Can Cem	—	26	26	—
CD Sugar	—	24½	24½	—
C Iron	—	15⅞	15¾	—
CSL Pr	—	5⅛	5⅛	—
C Brew	—	8	7¾	—
C Brew B	—	40	40	—
CI Pow	—	31	31	—
C Marconi	—	5½	5⅜	—
CPR	400	50½	50⅜	50½
CPR 3 pr	—	9¾	9¼	—
CPI pr	—	21¼	21⅛	—
Central D	—	16½	16¼	—
Chemcell	—	6⅞	6¾	—
Chem 1.75	—	25	25	—
Col Cell	—	325	325	—
Cominco	1900	24⅛	24	24
C Bath	—	15⅞	15⅞	—
Corpex	—	5	400	—
Crush I	—	14	13¾	—
Dist Seag	—	40½	40¼	—
D Bridge	—	13	13	—
D Corset	—	8¼	8¼	—
Do Fasco	—	16⅜	16⅛	—
D Glass	—	8¾	8⅝	—
Dosco	—	10⅛	9⅞	—
D Stores	—	15⅞	15⅞	—
Domtar	—	8¾	8⅛	—
D Text	—	14¾	13¾	—
Du Pont	—	25	25	—
Falcon	—	94⅞	94¾	—
Fam Play	—	45½	45	—
Fraser	—	18¼	18	—
Freiman	—	500	500	—
Fulcrum Pr	—	7⅜	7¼	—
Glengair	—	225	225	—
GL Paper	—	16¾	16¾	—
Hawk Sidd	—	325	325	—
Home A	—	20⅜	20⅜	—
Home B	—	21½	21½	—
Hud Bay M	—	56¾	56¼	—
HBC	—	20⅜	20⅜	—
Husky Oil	—	19½	9¼	—
Husky D w	—	10½	10½	—
Imp Oil	—	62¾	62⅜	—
Imp Tob	—	13½	13⅛	—
Ind Accep	—	18¼	18	—
IAC 4 p.c.	—	70	70	—
Inglis	—	11½	11½	—
Int Nickel	—	113¼	113¼	—
Int Util	—	37½	37½	—
Int Util Pr	—	37¾	37⅝	—
Inter PL	—	19¼	19¼	—
Invest Gr A	—	7⅜	7⅜	—
Jamaica PS	—	70	69	—
Lmntagne A	200	300	300	300
Levy	—	32	31½	—
Loblaw A	—	6⅛	6	—
Loblaw B	—	6⅛	6⅛	—
Loeb M	—	12½	12½	—
MacLaren A	—	13¾	13¾	—
MacMillan	500	18⅞	18⅞	18⅞
Marit Elec	—	26	26	—
Marit Tel	—	19⅜	19⅜	—
Markbrough	—	5⅞	5⅞	—
Markbrah W	—	310	310	—
Massey F	—	15⅛	15	—
Melchers	—	30½	30½	—
McAllister	—	9	8⅞	—
Met Stores	—	29½	29½	—
Molson A	—	16¼	16	—
Mtl Loco	—	10⅜	10⅜	—
Moore Corp	500	27½	27½	27½
Nat Contain	—	5½	5½	—
NFLD Light	—	8¼	8¼	—
Noranda	400	46⅜	45⅞	46⅛
NS LP	—	9	8⅞	—
Ogilvie	—	20½	20½	—
Ogilvie Pr	—	29	29	—
Oshawa (A)	—	29⅞	29⅞	—
Pac Pete	—	17⅜	17⅛	—
Pow Corp	700	6½	6½	6½
Pow C	—	33	33	—
Price	—	9⅞	9¾	—
QN Gas	—	10⅛	10⅛	—
Que Phone	—	14⅜	14½	—
Rio Algom	—	30½	30	—
Rolland (A)	—	7½	7½	—
Rothmans	—	25	25	—
Royal Trust	—	16¼	16¼	—
Salada F	—	9¾	9¾	—
Scott LaS	—	14½	14½	—
Shell Can	—	27⅞	27	—
Shell I Pr	—	28¼	28¼	—
Shell I w	—	11¾	11¾	—
Shop Save	—	11	11	—
Simpsons	—	32	31¾	—
Sogemines	—	14	14	—
Southam	—	42½	42½	—
Steel Can	—	18⅞	18½	—
Steinbg (A)	—	17	16⅞	—
Texaco Can	—	27¼	26¾	—
T Grp (A)	—	7¾	7¾	—
Tr-C Pl	400	25⅛	25⅛	25⅛
Tr-C Pl Pr	—	43¼	43	—
Tr Mt Pl	—	15¾	15	—
Triad Oil	—	252	250	—
Un Carbide	—	17½	17⅜	—
U Westburne	—	6	6	—
Versafood	—	13½	13½	—
Viau	—	11⅛	11	—
Walk GW	—	32¼	31¾	—
WCoast Tr	—	22¾	22¾	—
Weston (A)	—	13	13	—
Zeller's	—	42	42	—

Bourse Canadienne

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	38500	100	96	98
Alax	—	15	15	—
Am B Bel	—	10	10	—
Ameranium	—	4	4	—
A Metro E	200	340	340	340
Anthonian	—	10½	10	—
Baker Talc	1000	27	27	27
Bateman	—	8½	8½	—
Beauce Pl	—	8	8	—
Bellechasse	—	7	7	—
Beth Copper	1100	775	775	775
Bl Bon	—	280	280	—
Bruce-Presto	—	8½	7½	—
Bruneau	—	16	15	—
Burnt Hill	14000	62	61	62
Camflo	200	600	600	600
Camp Chib	—	975	960	—
C Magnesite	500	28	28	28
Cannon M	—	31	30	—
Carbec	7500	72	69	71
Cartier-Q	—	10	10	—
Chemalloy	—	405	390	—
C Copper	—	5½	5½	—
Chipman	—	10	9	—
Coastal M	—	7	7	—
Commodore	—	450	410	—
Cominga	—	5	4½	—
C Canoraam	—	15½	15½	—
C Manitoba	—	73	67	—
C Mogador	—	15½	15	—
C N Pac	—	50	50	—
C Persh	—	35	35	—
CQ Smelt	—	248	240	—
C Virginia	—	80	75	—
Credo	—	29	28	—
Dauphin	—	16	16	—
Delta E	—	330	330	—
D Exp	—	15	15	—
D Lease	—	17½	17½	—
Domco	—	9½	9½	—
Dumagami	—	45	45	—
Dumont	—	15	14	—
Duvan D	—	13	13	—
Eagle G	2500	420	420	420
Fab Met	—	7	7	—
Fano	—	5½	5	—
Fontana	—	7	7	—
FT Reliance	2000	43	43	43
Glen Lake	—	250	240	—
Grissol	—	470	465	—
Imbrex	—	450	450	—
James Bay	—	78	73	—
Keltic Mng	—	14	14	—
Kiena	200	145	145	145
Kodiac Pet	—	105	100	—
Lambt A	—	16	16	—
Lingside	—	4½	4½	—
Louanna G	—	16	15	—
Matachwn	1600	68	67	68
Merrill	—	236	236	—
Midepsa	500	240	240	240
Mistngo	1000	18	18	18
Mt Pleast	—	13	13	—
Muscocho	—	15½	15	—
Native Min	—	8½	8½	—
N Glacier	—	28	28	—
Newrich	—	12	12	—
NA Rare M	—	26½	26½	—
Opem Ex	—	31	30	—
Pat Silver	—	27	26	—
Paudash	—	4½	4½	—
Peace Riv	—	470	470	—
Pennbec	500	7½	7½	7½
Peso S	—	205	205	—
Phoenix O	—	325	325	—
Pitt Gold	—	5½	5	—
Que Chib	—	40	40	—
Que Expl	500	20	20	20
Queenston	—	25	22	—
RA Pete	—	113	110	—
Rusty L	—	10	9½	—
St-L Colum	—	150	150	—
Shawining Mng	—	37	35	—
Silver Reg	—	15	15	—
Silver Sum	1000	16	16	16
Silver T	—	47	45	—
Sobeys (A)	—	8	8	—
Soco	—	45	45	—
S Dufault	—	19	18½	—
Spartan Air	—	105	100	—
Stairs Ex	—	17	12	—
Subeo	—	200	195	—
Superpack	—	9¾	9¾	—
Surlaga	1700	250	250	250
Tache	—	7	7	—
Tazin	—	19½	19½	—
Terrex M	15000	69	69	69
Tib Expl	—	4	4	—
Titan	—	11½	11½	—
Trsterre	—	16½	16	—
Un Obalski	—	139	139	—
Upton Copp	1000	21	21	21
Waite Dufault	—	17	17	—
Westairs	—	11	11	—
West Hill	—	27	27	—
West Tin	—	12	12	—
Wisconsin	—	25½	25	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 11 mars	+.85	—1.19	+.42	+.41	+.05
Clôture 11 mars	154.19	122.85	117.49	144.50	70.34
Haut — 1968	171.25	134.51	128.54	159.59	86.14
Bas — 1968	151.83	122.51	117.07	142.74	70.09
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

vancouver

11 mars 1968

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Al Steel A	500	$7	7	7	
Cdn Brew	200	$8	8	8	
Cominco	75	$24⅜	24⅜	24⅜	
Cuningham	100	$12¼	12¼	12¼	
Fst Nat Mtg	1150	445	440	445	—5
Fst Nat Wts	200	275	270	275	—5
Lafarge	400	$11⅜	11⅜	11⅜	
Madill	100	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Mass Fer	100	$15	15	15	
Neon	2307	015⅜	15½	15½	
Okan H	400	375	375	375	+10
Pac W Air	12003	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Power Corp	900	$6½	6½	6½	
Sun A	1150	$30¼	30	30	
Tr Mtn	150	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Westpac	400	490	480	490	+5
Whitepass	50	527	27	27	
Wdward A	200	$17	16¾	16¾	— ¼

BANQUES

C Imp C	1100	$13	12¾	13	+ ⅛

PETROLES

Bata	13750	72	68	68	—4
Castle	500	48	48	48	—
Comercial	1500	35	35	35	+1
Five Star	17000	25	24	24	—1
Futurity	15000	33½	30½	30½	—2½
Merit Oil	17000	27	26	27	+1
Merland	3000	40	39	39	—1
Midland	5500	7	6½	6½	
PR Pete	2500	29	28½	29	+ ½
Plains	3000	32	31	32	
R Am Pete	11700	115	110	115	+5
RC Ven	3000	42	42	42	+3
Shore	10700	40	37	38	
Sunlite	2500	220	200	200	—15
Stampede	15100	157	148	153	+3

MINES

Ace	10500	32	32	32	
Adera	13100	62	60	61	
Atlas	1100	300	290	295	
Anuk	2000	24	23	23	—1
Arctic	19800	335	325	335	—5
Arlington	3500	31	30	30	
Alwin	4000	180	178	180	+5
Agassiz	13500	92	81	90	—10
Benson	1000	19	19	19	—1
Bethex	1150	55	55	55	—3
Bornite	3000	28	26½	26½	—1½
Brenda	3050	745	725	745	+10
Blue Star	1000	7½	7½	7½	— ½
Brenmac	1000	29	29	29	—1
Buttle	6500	67	65	65	—2
Capri	1000	22	22	22	
Car Gold	7500	42	41	42	
Casc Moly	500	85	85	85	
Casino	168200	98	92	93	+4
Chataway	1000	29	29	29	+1
Cst Sil	1000	37	37	37	—1
C Skeena	4500	52	51	52	
C Mckiney	1000	22	21½	21½	— ½
C Pot	9000	15	14	15	+1
Cop Ridge	7500	34	32	33	
Cowichan	1000	24	24	24	
Churchill	4100	225	223	225	
Croydon	11800	57	56	56	
Churchill	4100	225	223	225	
Crown Sil	7000		6½	6	6 + ½
C Cons	4500	5	5	5	— ½
Dolly	4800	58	56	57	
Dundee	9800	17	17	17	+1
Dynasty	1300	825	810	810	—20
Earlcrest	6000	27	26	27	+1
Ft Rel	1000	37	37	37	+5
Galaxy	8000	27	26	26	—1
Gencona	5000	12	12	12	
General	1000	16	16	16	
Giant Ex	5000	42	41	42	+1
Granduc	300	630	630	630	—10
Gold West	1500	51	50	51	—2
Hogan	3000	27	25	26	+1
Homestke	7500	23	22	22	—1
HBM Sil	1000	16	16	16	+1
Hurley	40100	146	141	145	+5
Iskut	2500	40	39	40	
IP Metal	1800	169	165	165	—5
Jericho	500	9	9	9	—1
Jersey	1000	26	26	26	
Jaye	1000	16	16	16	
Kamloops	3500	10½	10½	10½	
Lornex	1100	720	715	720	
Lytton	10000	128	120	125	—1
Largo	32500	44	39	42	+3
Ldn Pr	1500	9½	9½	9½	
Madrona	10300	96	88	88	—3
Magnum	18000	166	157	164	+9
Mid West	10300	25	24	25	+1
Moly Mines	2000	18	16	18	+2
Min Mtn	1500	50	50	50	
Mt Wash	500	14	14	14	
Minex	1500	20	19	19	
Nat Nickel	34700	79	73	77	+4
Nadina	500	100	100	100	
Native	4000	29	28	28	
New Imp	2000	340	330	335	—15
N Privateer	7000	17	17	17	
Northlode	23900	107	102	107	+5
New Ind	2500	26	26	26	+ ½
Norcan	10000	25	25	25	—2
New Cronin	3000	15	14	15	
Pat Sil	500	27	27	27	+1
Peel	2500	13½	12	12	—1
Peso	200	210	202	202	—8
Pyramid	3000	121	115	118	
Pac Sil	1000	11½	11½	11½	+ ⅛
Polaris	6000	16	15½	16	
Quatsino	5500	16	15	15	
Rodstrm	12000	40	38	38	—1
Ring Hills	3000	29	29	29	
Sandoh	19800	23	22	23	— ½
Sil Arrow	6500	20	20	20	
Sil Ridge	3500	18	18	18	—1
Sil Srd	4900	67	64	67	+4
Sil Lee	1500	125	125	125	
Silback	1000	27	25	27	+2
Sil Butte	8000	14½	14	14½	+ ½
Sil Twon	1000	44	44	44	—9
Stall	1200	150	140	140	—10
South Seas	2000	170	170	170	—1
TC Ex	4700	148	145	145	
Tay	2000	22	21	22	+1
Torwest	31800	55	52	54	
Trojan	6000	24	23	23	—2
Taylor Br	1000	24	24	24	—1
Terr Ur	3000	40	39	40	
Ventures	2000	32	31	32	+1
Venus	21200	110	108	110	+1
Van Metal	2000	18½	18	18½	+1½
W Cst Res	4000	70	69	69	—2
W Bvr	1000	5	5	5	
W Mines	1500	238	235	238	+3
Westland	11000	110	107	110	+5
W Ex	11000	43	42	42	—2
Yukon	2700	28	27	28	

Total des ventes : 939,162.

cote des grains

11 mars 1968

Marché à terme :

WINNIPEG

LIN :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	3.55½	3.55½	3.54⅜	3.54⅜
Juil.	3.56⅜	3.56½	3.55⅞	3.56
Oct.	3.43	3.43⅝	3.43	3.43¼

GRAINE DE COLZA :

Mars	—	—	—	2.25
Mai	2.28	2.28	2.27⅝	2.27⅞
Juil.	2.30⅜	2.30½	2.29¾	2.29⅞
Nov.	2.33½	2.33½	2.32⅝	2.32⅝

AVOINE :

Mai	.95	—	—	.95
Juil.	.95	—	—	.95
Oct.	—	—	—	.95

ORGE :

Mai	1.27	—	—	1.27
Juil.	1.26¾	—	—	1.26¾
Oct.	—	—	—	1.26⅞

SEIGLE :

Mai	1.41¾	1.42⅛	1.41	1.41⅛
Juil.	1.37⅛	1.37⅜	1.36	1.36
Oct.	1.38	1.38	1.37⅛	1.37⅛

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw et ex 3 cw .92¼ ; 3 cw et ex 1 fourragère .91⅝ ; 1 fourragère .90¼ ; 2 fourragère .87⅝ ; 3 fourragère .80¼ ; fourragère mélangée .57.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang, 1 cw 2-rang et 2 cw 2-rang 1.23 ; 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.23¼ ; 2 fourragère 1.21 ; 3 fourragère 1.16.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.40¾ ; 3 cw 1.35⅜ ; 4 cw 1.21 ; ergoté 1.01¢ ; sur voie 1.38½.

LIN : 1 cw 3.49¾ ; 2 cw 3.46 ; 3 cw 3.18⅜ ; sur voie 3.50.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.25 ; No 2 Cdn 2.10.

Marché du lin :

Prix comptant : 3.35¼.

CHICAGO

FEVES DE SOYA :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Mars	2.72½	2.72½	2.72	2.72
Mai	2.76⅝	2.76¼	2.76⅜	2.76½
Juil.	2.79½	2.79⅞	2.79⅜	2.79⅝
Août	2.76½	2.78¼	2.78½	2.78½
Sep.	2.73⅞	2.73¼	2.73⅜	2.73½
Nov.	2.71	2.71¼	2.70⅞	2.71
Jan.	2.74⅜	2.75	2.74⅜	2.74¼

BLE :

Mars	1.48¾	1.48¾	1.48¾	1.48½
Mai	1.52¼	1.52¼	1.51⅞	1.52
Juil.	1.53¼	1.53¾	1.53	1.53⅜
Sep.	1.56⅜	1.57	1.56⅜	1.56⅜
Déc.	1.61⅞	1.62¼	1.61½	1.62¼

MAIS :

Mars	1.18¼	1.18⅜	1.18	1.18⅛
Mai	1.22	1.22	1.21½	1.21¾
Juil.	1.25⅞	1.25⅞	1.26⅛	1.25¼
Sep.	1.27½	1.27½	1.27	1.27
Déc.	1.27⅜	1.27⅜	1.27	1.27

AVOINE :

Mars	.80¼	.80½	.79¾	.80½
Mai	.76½	.76¾	.76¼	.76⅜
Juil.	.73½	.73⅝	.73	.73⅜
Sep.	.72	.72⅛	.71⅜	.72⅛
Déc.	.74⅛	.74⅜	.74⅛	.74⅜

SEIGLE :

Mars	1.22	1.22¼	1.21¾	1.21¾
Mai	1.25	1.25	1.24	1.24
Juil.	1.26½	1.26⅝	1.25½	1.25½
Sep.	1.28	1.28	1.27¼	1.27¼
Déc.	1.32	1.32	1.31¼	1.31¼

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points .62 ; 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros .44, coloré .44½.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 18 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19½ ; autre catégorie pour nourrissage 14 à 14½.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14½, poudre de lait 6¼ à 6¾.

Pommes de terre : prix de gros : Québec $1 à $1.10 les 50 livres, I.-P.-E. $2 à $2.10 les 75 livres, $1.45 à $1.50 les 50 livres, .37 à .39 les 10 livres, N.-B. $1.10 à $1.15 les 50 livres, .28 à .30 les 10 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 47.3 ; A-gros 44.5 ; A-moyens 42-2 ; A-petits 34-1.

du parquet de la bourse

Tendance mixte, indécise à l'ouverture

La séance est peu animée et peu de changements sont enrégistrés à l'ouverture de la **Bourse de Montréal** ce matin.

Canadien Pacifique s'élève de ⅜ à 50½ et Cominco fléchit de ⅜ à 24. Power Corporation malgré une augmentation de ses revenus annuels se replie de ⅛ à 6½. La banque Canadienne Nationale, Trans-Canada Pipe Line et Macmillan Bloedel fléchissent de ⅛ respectivement. Alcan est inchangé à 25⅞.

Les mines et pétroles spéculatifs à la Bourse Canadienne sont plus animés et généralement en hausse. Carbec Mines et Matachewan Gold réinstallées depuis hier matin après avoir été suspendues depuis le 17 novembre dernier, s'élèvent de 6 cents à 71 cents et de 4 cents à 67 respectivement. Camflo gagne 50 cents à 6.00, Eagle Gold 15 à 4.20 et Agassiz 7 à 98 cents. Aux Industrielles, American Metro Enterprises gagne 40 cents à 3.40.

* * *

TORONTO (PC) — Les aurifères se sont raffermies à l'ouverture de la Bourse ce matin alors que la fièvre de l'or a repris de plus bel en Europe.

Cette ruée vers l'or avait perdu de l'ampleur lundi à la suite de la déclaration formulée à Bâle en fin de semaine par les représentants de sept pays du pool de l'or garantissant qu'ils continueraient à maintenir le prix de l'or à $35 l'once en devises américaines.

Dix minutes après l'ouverture de la séance, ce matin, l'indice des aurifères avait grimpé de 2.92 à 236.40 alors qu'il avait encaissé la veille une baisse de 8 points.

Campbell Red Lake baisse de 2½ à 39 et Dome de 3½ à 80. Camflo a gagné 25 cents à 6.05.

* * *

Mixte et indécise à l'ouverture, la tendance des cours se replie légèrement en cours de matinée à **Wall Street.**

Les hausses l'emportent sur les baisses par le nombre d'environ 160 titres mais malgré cela l'indice Dow Jones des industrielles clé s'inscrit à 841.37, en baisse de 1.67.

Chrysler, Raytheon, Republic Corp. et Monogram Industries se replient de plus de 1 point chacun; Xerox et Control Data de 2 points chacun.

Les "blues" suivantes marquent de légers déclins: General Motors, Eastman Kodak, American Smelting, General Foods, Swift et Lorillard.

Les aurifères remontent encore une fois, notamment Homestake d'environ 4 points.

* * *

LONDRES — Ton ferme aux aurifères mais lourd aux industrielles. La reprise des mines d'or qui s'est esquissée tard hier après-midi, s'est accentuée aujourd'hui parallèlement à la fermeté à New York et du prix du métal jaune mais les gains sont dans l'ensemble modestes comparativement à ceux enrégistrés vendredi dernier.

Aux industrielles, une faiblesse initiale tend à se dissiper lentement mais l'indice, peu avant la clôture, cédait toujours 0.6 point.

* * *

PARIS — La fièvre est encore montée de quelques degrés cet après-midi sur le marché de l'or de la Bourse de Paris. Les transactions ont atteint en effet 62.2 millions de francs contre 54 millions hier, soit plus de 10 tonnes de métal jaune négocié. On se rapproche ainsi rapidement du record enregistré le 15 décembre dernier avec 14 tonnes et 84 millions de francs d'échanges.

Les mines d'or, de leur côté, assez irrégulières depuis quelque temps, se redressent vivement notamment les mines sud-africaines. Quant aux valeurs françaises, elles continuent à progresser sensiblement dans une atmosphère détendue.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	12	14
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Acanic	2	5
Albatross	15	20
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1⅛
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	3	5
Bona Chib	5	10
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	39	44
Bracemac	15	17
Burrex	11	14
Castle Tin	62	65
Chibtown	35	45
Clearwater	20	25
Columbia River	40	45
Can Javelin	9½	10⅛
Cuvier	3	5
De Lesseps	58	62
Dasson	—	10
Doral	12	20
Dubisson	2	4
Ducros	60	70
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	6	9
Gaspe Copper	44	46
Gaspesia	—	25
Gibson	3	8
Gold Star	4	8
Grt Lake Nickel	3 80	4 00
Hucamp	55	65
Independent	3	5
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	45
Jack Waite	1	3
Jubilee	1 25	1 40
Juma	8	10
Kewagama	6	9
Kukatush	5 00	6 00
Lake Beaver	24	27
Leeds Metal	6	10
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Marlex	19	24
Main Oka	5	10
Mt Cartier	44	54
Mariner	25	30
Martin Bird	¼	1½
Mattagami Ex	—	5
Milado	—	10
Molybia	20	25
Noganda	15	25
Nat. Malartic	3 00	3 20
Nemrod	15	25
New Assoc. Dev	5½	8½
New Baska	15	20
New Insco	25	28
New Lorie	10	12
New Miller	4	7
New Pascalis	30	35
Nipiron	65	75
Norque	5	8
North Beaudulac	39	42
Nouvelle	42	52
Oklend	1	2
Olympus	—	25
Prado	3 15	3 30
Pyrotex	2 30	2 40
Quejo	3	6
Radio Hill	50	60
Ran Lux	—	25
Rand Mat	5	7
Seaway	2	4
Scott Chip	1	2
Scandia Mng	5	15
Starlight	¼	1½
Sullico	5 25	5 75
Thunder Bay	1 90	2 10
Timrod	43	53
United Chib	—	40
Waco Pete	4	7
Watson Lake	2	4
Wm Levs	2	4
Young Dave	13	15

SECTION INDUSTRIELLE
Source : Kippen and Co.

Baie d'Economie Que	5 75	6 50
B. C. Molyb wts	6 50	7 00
Captain Internt	5 875	6 125
Carrier Sh

La bonne table
— Page 17

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Six enfants meurent dans un incendie
— Page 10

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mardi 12 mars 1968 / saint Grégoire le Grand, pape / 84e année, No 61 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques : généralement clair et froid / Min. : 15° / Max. : 25°

Un autre aérobus américain est détourné vers Cuba!

MIAMI, (PA, UPI) — Un DC-8 des "National Airlines" avec 59 personnes à son bord a été détourné de sa route en plein vol et dirigé vers Cuba. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par l'Agence fédérale de l'aviation.

L'avion qui se rendait de San Francisco à Miami a été saisi en vol peu après avoir décollé de Tampa. Son équipage ne s'est pas mis en rapport radio avec l'agence de l'aviation civile de sorte que l'on ignore exactement ce qui est devenu du jet transcontinental.

Une communication reçue par l'agence fédérale par le téléphone direct entre les deux villes qui relie l'agence aux autorités cubaines a permis d'apprendre que l'avion du vol 2b a atterri sans encombre à la Havane à 12 h 36.

Il s'agit du deuxième aérobus à être dérouté en moins de trois semaines. Le 21 février, un appareil de la "Delta Air Lines" a été saisi en plein vol et obligé de se poser à la Havane. Il transportait 102 passagers et 7 membres d'équipage. Un homme armé, Lawrence Rhodes, l'avait obligé à changer de route.

Le directeur régional de la compagnie, M. Paul Boatman, a précisé que l'avion transportait 52 passagers et 7 membres d'équipage. C'est alors qu'il survolait Fort Meyers, sur les côtes sud-ouest de la Floride, que l'avion a dévié de sa route et s'est dirigé vers Cuba.

"Nous n'avons eu aucun contact avec l'avion jusqu'à ce qu'il atterrisse à La Havane, a dit M. Boatman. Nous n'avons aucune indication sur l'identité ou le nombre de personnes qui ont participé à l'opération."



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Tentative de suicide sur le pont Jacques-Cartier

Un Montréalais de 20 ans, qui menaçait de se laisser tomber du haut de la superstructure du pont Jacques-Cartier, hier après-midi, a finalement été maîtrisé et descendu de son perchoir, après une heure d'efforts de la part des pompiers de Montréal. Le jeune homme, qui était sans travail depuis plusieurs mois, avait grimpé jusqu'au premier pignon de la structure, au-dessus du port de Montréal. La police a été alertée à 3 h. 35 hier après-midi. La circulation a été interrompue pendant que les pompiers s'amenaient avec des échelles aériennes pour tenter d'atteindre l'individu. Ce n'est qu'après des acrobaties de toutes sortes que l'on parvenait finalement à passer un câble autour du corps du désespéré et à lui faire ensuite regagner la terre ferme. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il demeure toujours en observation.

Le gouvernement récrit en vitesse son projet de loi

Chrétien confesse une erreur de $790 millions

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — M. Jean Chrétien, ministre du Revenu national, a dû confesser hier à la Chambre des Communes que la mémoire lui a fait défaut à la télévision dimanche, lorsqu'il a dit que les réserves monétaires du Canada étaient de l'ordre de $1,700,000,000, au lieu de $2,490,000,000.

Entre autres malheurs chez les libéraux hier, il y a eu en effet celui de M. Chrétien, qui après avoir eu un genre de "déjeuner-causerie" avec le ministre des Finances, M. Sharp, a dû rectifier ainsi à la chambre certains chiffres qu'il avait erronnément mentionnés la veille à l'émission de télévision "Deux plus un".

"Je me suis trompé et j'ai commis une erreur de mémoire", a carrément admis M. Chrétien, invoquant une question de privilège.

L'opposition, par l'entremise de M. Marcel Lambert, député conservateur de Edmonton-Ouest, n'a cependant pas laissé passer l'incident aussi facilement et a voulu obtenir la version de M. Sharp lui-même et par la suite du premier ministre Pearson.

Les deux ont confirmé que M. Chrétien a donné des chiffres "inexacts" et M. Sharp a ajouté qu'il voulait "assurer la Chambre que le ministre du Revenu national n'est pas au courant de l'état des réserves monétaires".

M. Lambert est revenu à la charge avec d'autres chiffres fournis par M. Chrétien. "Est-ce que le ministre était aussi dans l'erreur lorsqu'il a révélé que les pertes des réserves monétaires étaient de l'ordre de 25 à 30 millions par jour jusqu'au moment où le ministre a annoncé de nouveaux crédits ?"



Jean Chrétien

Sur ce point, M. Sharp s'est montré beaucoup plus évasif, en répondant qu'il n'était "pas complètement au courant" de la déclaration de M. Chrétien et en redonnant l'assurance que le ministre du revenu national n'est pas avisé des changements qui se produisent au jour le jour dans les réserves monétaires.

La rumeur a couru sur la colline que ces derniers chiffres cités par M. Chrétien étaient fondés mais que le

Voir CHRETIEN en page 2

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a réagi, avec une vitesse supersonique, à une décision du président de la Chambre qui jugeait irrecevable, dans sa forme actuelle, le bill C-207 qui devait succéder au malheureux bill C-193 rejeté en bloc par l'Opposition le 19 février dernier.

Hier soir, à 5 h. 55 précisément, après une heure de réflexion, le président reprenait son fauteuil et se rendait à la demande de représentants de l'Opposition, notamment de l'expert en procédure du NPD, M. Stanley Knowles. Ce dernier, invoquant le règlement, avait tenté de prouver par des citations tirées de Beauchesne et une décision rendue en janvier par l'actuel président de la Chambre, dans un cas semblable, que le bill proposant une surtaxe de 3 p. cent sur le revenu des particuliers et des sociétés n'était en somme qu'une copie camouflée de son prédécesseur, le bill C-193.

A l'appui de sa décision de rejeter le bill, M. Lamoureux a souligné que, si ce projet de loi différait substantiellement du premier par l'application de la surtaxe aux sociétés aussi bien qu'aux particuliers, il contenait par ailleurs des clauses identiques qui le rendaient irrecevable. Il a donc demandé au gouvernement de présenter un nouveau bill, d'où seraient absentes les clauses 2, 3, 4 et 8.

Dès 8 heures, alors qu'on le croyait pris au dépourvu, le gouvernement donnait satisfaction au président en déposant un nouveau bill à la reprise des travaux de la Chambre. Les clauses litigieuses étaient exclues.

Le "nouveau" projet

M. Sharp a rendu public ce matin son "nouveau" projet de loi modifiant l'impôt sur le revenu. En fait, le bill C-208 reprend les principaux articles de son prédécesseur le bill C-207. Le ministre des Finances n'a fait que biffer les articles 2, 3, 4 et 8.

La surtaxe de 3 pour cent sur le revenu des particuliers et des sociétés, la perception accélérée des impôts demeurent.

Le bill C-208 ne contient que des modifications "techniques" qui devraient cependant satisfaire l'Opposition et permettre la seconde lecture.

C'est M. Stanley Knowles, néo-démocrate de Winnipeg-nord-centre qui, au moment même où le premier ministre s'apprêtait à amorcer le débat sur le bill C-207 hier après-midi, se leva pour invoquer le règlement et commencer son long requisitoire.

En présentant ce bill, de dire M. Knowles, le gouvernement

Voir COINCE en page 2



C'est dans les municipalités de "l'ouest" que se trouvent les plus fortes concentrations de jeunes usagers de la drogue.

— Page 5

Premier pont du genre en Amérique

Il s'agit du pont Papineau-Leblanc qui doit relier l'île Jésus à Montréal et pour lequel des soumissions publiques seront lancées cet été.

— Page 3

La recherche scientifique

Tandis que s'ébranle à Ottawa le comité Lamontagne sur la politique scientifique, M. Jean Lesage dit souhaiter que l'Union nationale crée dès cette session un conseil et un centre de recherche scientifique.

— Page 12

Les pires désordres depuis 11 ans

10,000 personnes manifestent à Varsovie: 300 arrestations

VARSOVIE — (AFP-PA-Reuter-UPI) — Environ 300 personnes ont été arrêtées hier à Varsovie à la suite d'une troisième journée de manifestations et de désordres, les pires qu'ait connus la Pologne communiste depuis 1957.

Des milliers de jeunes gens ont saccagé un édifice du ministère de la Culture au centre de la capitale, ont cassé des vitres et ont utilisé des meubles brisés pour combattre la police et les milices ouvrières. Le comité central du parti communiste a été l'une des cibles des manifestants, qui ont lancé des pierres, des bâtons et des bouteilles aux policiers entourant l'édifice en criant "Gestapo", "Démocratie", "Liberté" et "Constitution".

La police a finalement réussi à disperser les manifestants, estimés à 10,000, en utilisant du gaz lacrymogène, des matraques en caoutchouc et un canon à eau. A la tombée de la nuit, le calme semblait rétabli. Les voitures de police patrouillaient les rues jonchées de débris et des agents surveillaient les magasins dont les vitrines avaient été fracassées.

Selon les journaux de ce matin, 27 policiers, huit policiers auxiliaires et une vingtaine "d'activistes sociaux" ont été blessés et 300 manifestants arrêtés. Les activistes sociaux sont les membres des milices ouvrières; ils sont en civil, portent un brassard rouge et blanc et sont armés d'une matraque.

Les journaux, qui imputent les désordres d'hier aux mêmes "éléments irresponsables" qui furent à l'origine de ceux de vendredi et de samedi, soulignent que parmi les jeunes qui ont été arrêtés, il n'y a qu'une trentaine d'étudiants. Le reste est constitué par des "houligans sans profession", habitant souvent la banlieue, et par les lycéens. Ils devront tous répondre de leurs "excès", ajoutent les journaux.

Les manifestations ont revêtu un caractère nettement plus sérieux que celles qui s'étaient produites vendredi et samedi. Elles ont eu trois centres de gravité principaux: le quartier de l'université au début de l'a-

Voir VARSOVIE en page 2

Vague d'agitation en Europe de l'Est

— Page 53

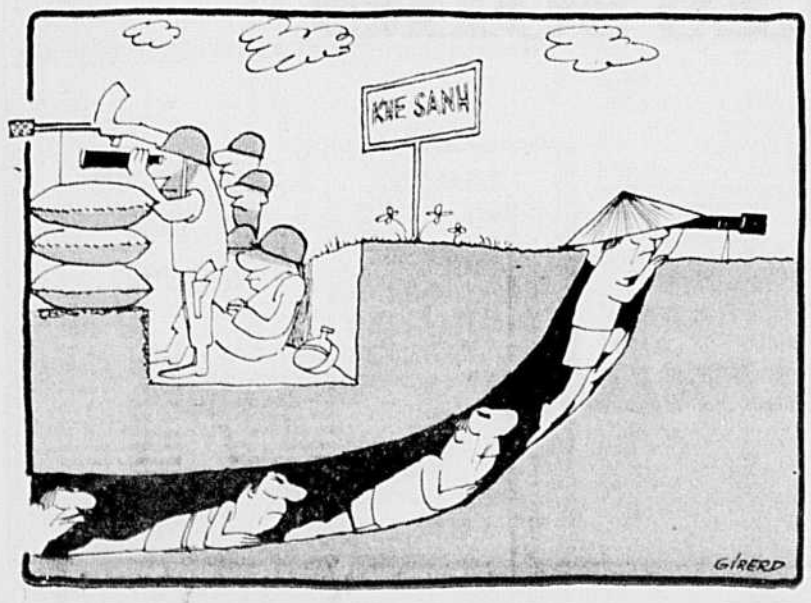
Après un bref répit la ruée sur l'or reprend

(AP, AFP, Reuters, UPI) — Le Département américain du Trésor a annoncé qu'il libérait $450 millions d'or de la réserve monétaire des Etats-Unis pour vente aux gouvernements étrangers, dans un effort pour stabiliser de nouveau le cours de l'or et des monnaies américaine et britannique.

Une déclaration formelle des Etats-Unis et de six autres pays dimanche à ce sujet n'avait pas réussi à endiguer la troisième "ruée vers l'or" en Europe depuis l'automne, et on s'attendait à ce que Washington pose un geste plus concret pour protéger le dollar.

En même temps, le Sénat de Washington se prépare à adop-

Voir OR, page 2



Pendant que Rusk répond à Fulbright

Johnson au peuple américain: "Ne cédez pas au désespoir"

WASHINGTON. (UPI, PA, AFP) — Le président Johnson a conseillé aux Américains aujourd'hui de ne pas devenir les victimes du désespoir en ce qui concerne le Vietnam, et il a lancé un appel en faveur d'un appui national aux politiques de guerre contre "les défis qui montent".

Le président prenait la parole à la Maison Blanche après avoir décoré de la médaille d'honneur deux "marines", héros au Vietnam. Ses remarques, toutefois, semblaient dirigées contre un événement qui se déroulait simultanément à l'autre bout de l'avenue Pennsylvanie où la Commission sénatoriale des Affaires étrangères soumettait à M. Dean Rusk à un barrage de questions au sujet de la poltique américaine au Vietnam.

Le président a dit: "Je crois que si nous nous montrons fermes et patients, et si nous ne devenons pas les victimes volontaires de notre désespoir, si nous ne nous départons jamais de ce qui est juste face aux défis croissants, nous ne faillirons jamais."

Le président paraissait particulièrement sombre durant son allocution. Sans doute parce qu'il venait de consacrer de longues heures de discussions à l'intérieur de l'administration et parce qu'il avait vu à la télévision l'interrogatoire auquel M. Rusk était soumis à la Commission Fullbright.

Dean Rusk sur la sellette

En effet, une vive discussion s'est déroulée aujourd'hui entre le secrétaire d'Etat et le sénateur William Fulbright sur la

Voir RUSK, page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 44
Arts et spectacles / 24 et 25
Bandes dessinées / 52
Courrier "Que faire ?" / 22
Décès, naissances, etc. / 45
Editorial / 4
Finance / 56 à 58
Horoscope / 23
Informations étrangères / 53 et 55
La bonne table / 17 et 18
Les secrets de polichinelle / 22
Loisirs et récréation / 52
Mots croisés / 34
Nouvelles nationales / 31
Radio et télévision / 26 à 28
Sports / 47 à 51
Tribunaux / 7
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Votre médecin / 23

L'incident du Gabon

C'est un coup de la France car l'Afrique a bien assez de ses problèmes tribaux

— Trudeau

S'échappant d'Ottawa pour quelques heures en compagnie d'une demi-douzaine de députés libéraux, M. Pierre Elliott Trudeau, ministre fédéral de la Justice, a inauguré hier soir sa campagne à la chefferie libérale dans la région métropolitaine.

C'est dans un motel de Saint-Basile que s'est déroulée cette première réunion officielle qui rassemblait une centaine de délégués des comtés de la rive sud.

Interrogé au sujet de l'incident canado-gabonais au cours de la brève conférence de presse qui a suivi, M. Trudeau a justifié le rôle qu'il prêtait récemment au gouvernement français dans cette affaire en disant "que ces petits pays africains, comme le Gabon, en ont assez sur les bras avec leurs problèmes tribaux pour ne pas s'inquiéter de l'avenir du Québec dans la Confédération".

Il a cité à l'appui de cette affirmation sa tournée africaine de l'an dernier qui lui aurait permis de se rendre compte des nombreux problèmes qui assaillent les pays africains, "problèmes bien pires que les nôtres", a-t-il affirmé.

Ce sont ces "déductions personnelles", selon ses propres paroles, qui l'ont amené à conclure que la France avait monté le coup parce qu'elle "essaie d'influencer l'orientation constitutionnelle du Canada". Pour lui donc, l'invitation au Québec de participer à la conférence de Libreville est passée par Paris plutôt que par Ottawa.

En ce qui a trait aux prochaines conférences internationales auxquelles le Québec pourrait être invité de participer, il a suggéré que ce soit à titre d'observateur plutôt qu'à celui de nation indépendante.

C'est le seul sujet que le candidat a pu aborder assez longuement au cours d'une conférence de presse, commencée avec une heure de retard, et interrompue après une vingtaine de minutes par un péremptoire "dernière question, il faut partir", lancé par l'un des nombreux organisateurs qui l'entouraient.

L'assemblée avec les délégués avait été plus longue que prévue, car, dit M. Trudeau, "on m'a interrogé sur tous les sujets, sauf sur ma déclaration concernant le français parlé au Québec".

Un journaliste qui accompagne le ministre partout depuis le début de sa campagne s'est montré surpris du petit nombre des partisans réunis hier soir au regard des foules rassemblées par ses discours dans l'Ouest du pays. "Là comme ici, je désirais m'adresser uniquement aux délégués, a répondu M. Trudeau, mais l'enthousiasme suscité par ma candidature dans l'Ouest était tel que mes organisateurs ne pouvaient empêcher les partisans de venir m'entendre."

Au sujet de ses appuis au Québec, le ministre n'a pas été plus explicite que dans ses déclarations antécédentes. "Je jouis d'un appui solide au sein du caucus parlementaire, a-t-il dit, et mes organisateurs m'assurent d'un appui substantiel parmi les délégués du Québec lors du congrès." Il a lancé ces derniers mots en cherchant du regard l'approbation des fidèles qui s'étaient mêlés aux journalistes.

C'était la dernière question. M. Trudeau reprenait l'avion pour la capitale, puisque le nouveau mot d'ordre chez les ministériels est désormais, selon ses paroles, "la présence aux Communes est obligatoire pour tous".

"Le Canada pourrait reconnaître une troisième langue officielle"

— Page 31



téléphoto UPI

Voir, c'est croire

Sous l'oeil attentif de badauds auxquels s'est joint un vieil homme-sandwich à longue barbe blanche, une beauté britannique de 24 ans, Hazel Whitfield, démontre dans la vitrine d'un magasin de Londres, de manière extrêmement convaincante, les avantages du dernier cri de la technique en chambre à coucher : le lit aux formes électriquement ajustables.

Le voyage de Johnson en France est retardé

PARIS (Reuter) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, se rendra en France tel que prévu cette année mais le voyage, qui devait avoir lieu en avril, a été retardé en raison de divers engagements de part et d'autre.

A la délégation générale du Québec à Paris, on croit maintenant que M. Johnson ne se rendra en France qu'en juillet ou septembre. Le premier ministre aurait exprimé l'espoir de passer au moins une semaine dans ce pays pour y discuter une foule de questions avec les autorités françaises.

Marche à Paris contre la vente de trois hôtels

PARIS — Des couturiers renommés devaient se joindre aujourd'hui aux employés des luxueux hôtels Plaza Athénée, Georges V et La Trémoille dans une marche de protestation contre la décision de Mme François Dupré de vendre ses trois établissements à des intérêts britanniques. Mme Dupré est également l'une des propriétaires de l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Le Plaza Athénée, situé à proximité de l'ambassade du Canada, rue Montaigne, est l'hôtel où descendent la plupart des ministres et diplomates canadiens en visite à Paris. Il est considéré comme l'un des hôtels les plus huppés de la Ville Lumière.

Charles Jordan victime des Egyptiens ?

PARIS (AFP) — L'affaire de Charles Jordan, vice-président du "JOINT" (comité juif-américain de bienfaisance), mort à Prague en août dernier dans des circonstances obscures, a rebondi hier. Selon la revue de l'émigration tchécoslovaque "Svedectvi", publiée à Paris en langue tchèque, Jordan aurait été victime d'un attentat commis par un représentant diplomatique de l'Egypte dans la capitale tchécoslovaque.

La revue déclare tenir ce renseignement d'un journaliste de Prague présent à une réunion d'information au cours de laquelle M. Vladimir Koucki, secrétaire du comité central du parti communiste tchécoslovaque, aurait mis les responsables de la presse du parti au courant des résultats de l'enquête sur la mort de Jordan.

M. Koucki aurait révélé que la police avait attaché un agent en civil à la personne de Jordan pour assurer sa surveillance.

Le 17 août, ne voyant pas redescendre Jordan de son hôtel, l'agent pensa que celui-ci s'était couché et rentra chez lui. Or, quelques minutes plus tard, cette fois sans surveillance, Jordan sortait de l'hôtel pour ne plus jamais revenir.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 20
MAXIMUM : 25

MONTREAL, (PC) — Voici les prévisions météorologiques :

Synopsis

Une zone de haute pression accompagnée d'une crête a donné du temps clair et froid au sud-ouest de la province, la nuit dernière. Cette zone se déplace lentement vers le nord-est et on prévoit du temps généralement ensoleillé dans l'est de la province aujourd'hui.

Une tempête en provenance du Kentucky se déplace toutefois vers le nord-est et devrait atteindre les Grands Lacs demain matin.

Une autre tempête se forme sur la côte de la Virginie et devrait atteindre les Maritimes mercredi. De la pluie et de la neige précéderont cette tempête. On prévoit une lourde précipitation au nord de l'Etat de New York et dans les Maritimes, et de la neige dans le sud-ouest du Québec et dans le Bas Saint-Laurent.

Prévisions régionales

Montréal, Outaouais et Laurentides : nuageux avec neige commençant ce soir ou cette nuit, et se changeant en chutes de neige demain après-midi. Le ciel se dégagera demain soir. Vents légers, puis vents du nord-est de 15 milles cette nuit et du nord de 20 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, 20 et 25; Ottawa-Hull et Sainte-Agathe, 15 et 25.

Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : généralement ensoleillé et froid aujourd'hui et demain. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum demain à Val d'Or et Rouyn-Noranda, 5 sous zéro et 10 au-dessus; Témiscamingue, zéro et 15.

Cantons de l'Est et Québec : nébulosité croissante cet après-midi et neige commençant au cours de la nuit et se changeant en chutes de neige demain après-midi. Vents du nord-est de 15 milles cette nuit et du nord de 20 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain à Sherbrooke et Québec, 15 et 25.

Mauricie et Lac-St-Jean : généralement ensoleillé et froid aujourd'hui. Demain, généralement nuageux et moins froid. Vents légers aujourd'hui puis du nord-est de 20 milles demain. Minimum cette nuit et maximum demain à La Tuque et Chicoutimi, 10 et 20.

Pas d'alcool sans repas... en France !

PARIS — Les usagers de la nouvelle autoroute Paris-Lille, dans le nord de la France, viennent de faire l'expérience d'un effet imprévu (et purement accidentel) du rapprochement France-Québec.

En effet, s'ils s'arrêtent au seul restaurant ouvert le long de la route, ils croiront se retrouver sur une autoroute du Québec un beau dimanche : la direction de l'établissement a décidé de ne servir d'alcool qu'avec un repas complet, dans l'intérêt de la "sobriété au volant". Les autres clients n'ont droit qu'à des eaux gazeuses.

Qui oserait dire que les échanges France-Québec sont "à sens unique" ?

Cinéma dévalisé

Un bandit solitaire et armé d'un revolver s'est enfui en emportant une somme de $63, peu avant 9 h hier soir, à l'issue d'un vol commis au cinéma canadien, au 1204 est, rue Ste-Catherine. La victime, Mlle Danielle Bilodeau, 21 ans, caissière, n'a pas été blessée par son agresseur.



PISCINES
SPECIAL AVANT-SAISON
24' dia. à partir de $234.00
Valeur de $359.00
* En plus filtre au sable
MCARPOOL
265 BOUL. LABELLE 625-6083

CHRETIEN

SUITE DE LA PAGE 1

ministre des Finances tenait à les garder secrets.

Après avoir été fortement invité par le président de la Chambre à mettre fin au débat, M. Lambert s'est soumis non sans avoir lancé une dernière flèche : "Le premier ministre reconnait-il que les ministres de la couronne qui ont une mémoire fautive ne devraient pas participer à des émissions de télévision" ?

OR

SUITE DE LA PAGE 1

ter une loi qui dégagera un autre $10 milliards de métal précieux afin de rééquilibrer le marché et de ramener l'or à son prix fixé de $35 l'once.

Malgré la nervosité évidente des marchés européens, les experts américains en questions monétaires demeurent calmes. A leur avis, les spéculations des financiers européens ne dureront pas une fois qu'il y aura suffisamment d'or sur le marché pour répondre à toute la demande, et le prix retombera à son niveau habituel.

"Il n'y a pas de raison de nous inquiéter", a simplement commenté le président du Comité sénatorial des affaires bancaires, M. John Sparkman, après des entretiens avec le président de la Commission fédérale de la réserve monétaire et le secrétaire au Trésor, M. Henry Fowler.

Pendant ce temps, c'est dans une atmosphère d'une extrême nervosité que se sont déroulées les transactions sur l'or cet après-midi à la Bourse de Paris, où plus de dix tonnes de métal jaune ont été négociées. Le volume des transactions a atteint 62.2 millions de francs contre 54 millions hier et quatre millions environ par séance habituellement.

Une fois de plus, c'est le lingot qui a été le plus demandé (10,000 kilos) à 5,610 Frs contre 5,600 hier. 25,000 napoléons ont été également achetés à 52.90 Frs, inchangé. Le souverain (52 Frs contre 51.90) et la pièce de vingt dollars (270.40 contre 267.20) ont été également l'objet d'une demande importante.

A Londres, la tension s'est à nouveau accentuée ce matin au marché de l'or, après la légère détente constatée hier. Le volume des demandes des acheteurs est nettement supérieur à celui de la veille, et si, au "fixing" de l'ouverture, le chiffre d'affaires a été à peu près du même ordre qu'hier, les ordres d'achat ont continué d'affluer par la suite à un rythme accéléré.

Il est ainsi évident que la déclaration de Bâle n'a pas eu l'effet souhaité. La méfiance continue à régner et on craint, dans les milieux spécialisés, que la fièvre ne remonte à l'approche du week-end, à moins que d'ici là de nouvelles mesures draconiennes ne soient annoncées aux Etats-Unis pour accélérer le rétablissement de la balance des comptes.

Pour arrêter la spéculation, ce qu'il faut, estime-t-on à la City, c'est une action retentissante, capable de produire un effet psychologique salutaire.

Pendant ce temps, la livre se stabilisait, mais bien en bas du niveau officiel fixé par le gouvernement britannique au moment de la dévaluation de l'automne dernier. Ce matin, elle s'établissait à $2.3964, comparé au taux paritaire de $2.40.

En même temps, on remarquait que peu de gens "jouaient la hausse" de la livre en achetant des monnaies britanniques pour livraison plus tard au prix actuel du marché. Ceci semble indiquer que les financiers prévoient que la période d'instabilité des monnaies est loin d'être terminée.

COINCE

SUITE DE LA PAGE 1

demande à la Chambre de se prononcer une deuxième fois sur une question déjà débattue et rejetée par elle. Ce bill C-207 est, dans sa substance, par au moins quatre de ses clauses, identique au bill qu'il est censé remplacer, le bill C-193. Il ne suffit pas, a ajouté le député de modifier quelques mots et quelques phrases pour changer la substance d'un bill. L'un proposait une surtaxe de 5 p. cent ; l'autre propose une surtaxe de 3 p. cent. Le chiffre n'est pas le même mais le principe de la surtaxe demeure.

M. Knowles a alors procédé à l'étude du projet de loi article par article et apporté la preuve que quatre des huit clauses du bill C-207 étaient différentes ou nouvelles mais que les quatre autres étaient identiques à d'autres du bill rejeté par la Chambre.

Or, poursuivait le député néo-démocrate, ce ne sont pas des clauses particulières, mais le bill C-193 dans son entité, que la Chambre a rejeté le 19 février dernier.

Après des interventions du député Eldon Wooliams (PC-Bowriver) du député Gordon Churchill (Ind. Winnipeg-sud-centre), du leader du Ralliement créditiste, Réal Caouette et de l'indépendant Gilles Grégoire, toutes à l'appui de M. Knowles, le leader libéral à la Chambre, M. Allan MacEachen, ministre de la Santé et du Bien-être, présentait l'argumentation gouvernementale.

M. MacEachen se déclara étonné que le bill C-207 fut considéré comme une copie du bill C-193 alors qu'aux yeux du gouvernement, il est presque entièrement différent. Ce bill propose une formule nouvelle de taxation. Le fardeau de la surtaxe reposait entièrement, dans le bill C-193, sur les épaules des particuliers ; il est maintenant supporté par les sociétés. Et cette surtaxe diffère non seulement dans son montant, mais dans son taux d'imposition, dans ses minima et maxima et dans la durée de son application. Et le leader libéral à la Chambre souligna d'autres points qui infirment la prétention de l'Opposition selon laquelle le bill C-207 est dans sa substance indentique au bill C-193.

Après avoir entendu la contre-argumentation du bloc gouvernemental, le président demande à la Chambre de lui accorder un temps de répit pour étudier plus à fond la situation avant de rendre sa décision.

La Chambre accéda à sa requête et se transforma en comité plénier pour discuter des crédits du ministère des Anciens combattants.

Impatienté de connaître la décision du président, la Chambre a adopté en temps record les crédits réclamés par ce ministère.

Et à 5 h. 55 précisément, reprenant son fautueil, le président annonça à la Chambre la décision qui rejetait le bill C-207 et contraignait le gouvernement à reformuler le projet de loi.

RUSK

SUITE DE LA PAGE 1

question de savoir si le Congrès devrait être consulté avant toute décision constituant une escalade militaire au Vietnam.

M. Rusk s'est refusé à "fournir à l'ennemi toutes les informations pouvant être formulées à des séances publiques... Rien ne pourrait être plus utile à Hanoï ou à Moscou," a-t-il ajouté.

A cela, le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, a rétorqué qu'il n'était pas intéressé à discuter "la tactique de cette guerre" ni à connaître le déroulement des opérations au jour le jour. Ce qui l'intéresse, dit-il, c'est de savoir "si nous allons vers une nouvelle escalade dans cette guerre".

Ce vif échange est survenu dès le début de la deuxième journée d'audition du secrétaire d'Etat devant la Commission, qui l'interroge sur la politique du gouvernement au Vietnam et sur les mesures qui pourraient être prises à l'avenir. Hier, M. Rusk a été soumis à un véritable barrage de questions pendant six heures et a tenu tête aux critiques. Il a affirmé que toute la situation était examinée "de A à Z" à la suite de la récente offensive du Tet et que le président Johnson n'avait pris pour le moment aucune décision.

Le Congrès veut être consulté

Dès l'ouverture de la séance, aujourd'hui, M. Fulbright a demandé que sa commission soit consultée avant l'annonce de toute décision constituant une escalade militaire au Vietnam. Il faisait allusion aux rumeurs selon lesquelles le général Westmoreland aurait demandé d'augmenter les effectifs militaires au Vietnam de plus de 200,000 hommes.

M. Rusk a répliqué qu'il ne pouvait discuter en public des décisions qui n'ont pas encore été prises et qui appartiennent au président Johnson en sa qualité de commandant en chef. A son avis, le président s'est efforcé de consulter le Congrès "plus que tout autre président récent sur ces questions". Il considère que les vues des membres de la Commission ont été exposées clairement hier.

Avant de s'engager dans une nouvelle escalade, a soutenu le sénateur Fulbright, le gouvernement devrait consulter la Commission et le Congrès. "Il n'est pas trop tard pour reculer" avant d'élargir ce qui pourrait devenir une guerre totale "pouvant impliquer des armes nucléaires".

Le sénateur Mike Mansfield, leader démocrate au Sénat et membre de la Commission, a également exprimé le voeu qu'il y ait plus de consultations entre le président et le Sénat. "Nous aimerions être entendus," a-t-il dit.

Au cours de la séance d'hier, M. Rusk avait soutenu que "la paix du monde serait menacée" si les Etats-Unis abandonnaient les engagements qu'ils ont pris au Vietnam parce que la situation devient de plus en plus difficile.

Cependant, les sénateurs n'étaient pas de son avis. "Nos alliés nous abandonnent et notre peuple est divisé", a dit le sénateur J. William Fulbright, président de la Commission sénatoriale des relations étrangères au secrétaire d'Etat dans un débat de grand style radiodiffusé de par le monde, que réclamait le sénateur depuis plusieurs mois.

"La lumière projetée par l'exemple américain autour du monde a sensiblement faibli", a dit le sénateur Fulbright, qui a affirmé que les USA avaient commis une grave erreur et qu'ils s'étaient ainsi plongés dans le marasme.

Barrage de questions

Face à un barrage de questions des membres de la Commission, pendant deux séances qui ont duré plus de six heures, reflétant des doutes de plus en plus grands sur la validité de la politique américaine au Vietnam, M. Rusk a réaffirmé le désir de l'administration de trouver une solution pacifique. Il a également affirmé que les USA "seraient heureux que la conférence de Genève de 1954 et de 1962 se réunisse à nouveau pour amener la paix au Vietnam".

En réponse au sénateur Stuart Symington, démocrate du Missouri, qui a expliqué son changement d'attitude face à la politique du gouvernement, M. Rusk a réaffirmé que les problèmes d'une nouvelle escalade ou d'une désescalade militaire "sont examinés complètement. Nous étudions les leçons de l'offensive du Tet. Nous étudions toutes les alternatives, le président n'est parvenu à aucune conclusion, et il n'a pris pour le moment aucune décision".

Pressé par M. Symington d'expliquer la position de l'administration sur l'envoi éventuel de nouveaux renforts, M. Rusk a affirmé que "le président n'a devant lui aucune recommandation détaillée pour une action provenant du Département de la Défense". Il a ajouté que tous les aspects du problème font l'objet d'une étude approfondie.

Le chef de la diplomatie américaine s'est efforcé de justifier la poursuite de la politique américaine par la nécessité de 1) éliminer les guerres de libération nationale contre l'indépendance des pays d'Asie du Sud-Est; 2) démontrer que les USA respectent leurs engagements afin que leurs alliés, comme leurs adversaires éventuels, en prennent bonne note; 3) donner aux petits pays d'Asie du Sud-Est la possibilité de se développer et de se renforcer et 4) d'envisager le grand problème futur de la Chine.

Réunion des étudiants

Pendant ce temps, les étudiants réunis à l'université en présence des professeurs ont adopté une motion qui, selon des renseignements dignes de foi, demande la libération de ceux des leurs qui sont détenus et condamne l'antisémitisme. Cette motion demande en outre que la presse publie une version fidèle des événements de la fin de semaine dernière, et que soient punis les auteurs des articles de tendance agressive publiés par les journaux au sujet des manifestations. Elle exige enfin que soit connu le nom du responsable de l'intervention de la police dans l'enceinte de l'université. Ces revendications, estiment les observateurs, ne paraissent pas de nature à faciliter la solution de la crise.

Le cardinal Wyszynski choisit le silence

Le cardinal Stefan Wyszynski, primat de Pologne, a renoncé hier soir à prononcer une conférence dans l'église des étudiants, l'église Sainte-Anne, située à mi-chemin entre l'université et la vieille Varsovie.

Le curé de l'église a déclaré que le cardinal n'avait pas voulu envenimer la situation. Vers 8 h. l'église était pleine de fidèles entonnant des cantiques tandis que l'odeur des gaz lacrymogènes flottait sous les voûtes. En effet, en début de soirée des incidents assez violents avaient opposé dans le quartier étudiants et policiers.

VARSOVIE

SUITE DE LA PAGE 1

près-midi, les abords du comité central du parti communiste en fin d'après-midi, la partie du faubourg de Cracovie située entre l'hôtel Bristol et la vieille ville au début de la soirée. Les heurts avec la police ont été plus rudes et l'on a vu, surtout en fin d'après-midi, des jeunes gens faire face aux charges des policiers, des volontaires et des milices ouvrières avec des gourdins. Les manifestants actifs étaient des jeunes gens qui n'appartenaient pas tous aux milieux universitaires, mais il n'est pas sans intérêt de noter que de nombreux adultes se joignirent au cortège qui, vers 4 h., se dirigea vers le carrefour des Allées de Jérusalem où se trouve le comité central.

Au cours de ces manifestations, les vitrines du cinéma "Kultura" dans le secteur du ministère de la Culture, ont été brisées.

C'est devant l'église de la Sainte-Croix que les heurts les plus sérieux se sont produits: lapidé, le service d'ordre a riposté par des charges et par des grenades lacrymogènes.

La circulation était bloquée

VOLS QUOTIDIENS

Dès le 1er avril, sept réactés Alitalia s'envoleront chaque semaine vers l'Italie. Montréal-Milan et Montréal-Rome sans escale. Service Complet unique depuis le Canada. Choisissez votre jour, puis laissez-vous glisser sur nos ailes. Gage de toute soirée Alitalia: belle nuit 'l y a.

TOUS LES SOIRS

ALITALIA

LA PRESSE BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 12 MARS 1968 — 84e ANNEE — No 61

TAPIS Les meilleures aubaines se trouvent à la maison
AU MILLION DE TAPIS ET TUILES
Tél. 273-9983

L'enquête sur le transport en commun réclamée par les maires de la rive sud est "pleinement justifiée"

— le ministre des Affaires municipales

par Claude MASSON

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a qualifié de "pleinement justifiée" la requête de la majorité des maires de la rive sud en vue de la tenue d'une enquête approfondie sur le problème du transport et des communications dans cette région qui fait face à Montréal.

Au sortir d'une entrevue d'une heure avec six des maires intéressés par la question, le ministre a reconnu que le transport en commun sur la rive sud est un "problème sérieux" et que le gouvernement y apportera une attention particulière.

Les maires et conseillers municipaux de la rive sud, au cours d'une longue réunion, avaient décidé, le 28 février dernier, de demander au gouvernement la mise sur pied d'une commission d'enquête chargée d'étudier le problème global des transports et communications sur le territoire urbanisé de façon continue et contiguë à la rive sud.

Cette commission d'enquête, qui devrait être créée conformément à la loi des commissions d'enquête et dont le coût devrait être défrayé totalement par le gouvernment provincial, aurait un mandat très large.

Une solution définitive

A la suite de cette enquête d'envergure, si le souhait des maires est évidemment exaucé, les municipalités décideraient quelle mesure permanente ils devraient prendre pour résoudre définitivement ce qui est considéré comme le problème numéro un dans la région: le transport en commun.

M. Lussier, qui a eu lui aussi quelques ennuis avec le problème du transport comme maire de Repentigny, a promis d'étudier la possibilité et le financement de l'enquête réclamée et qui serait à la charge de Québec.

Le dossier remis au ministre sur le sujet comporte 14 raisons qui ont motivé la demande d'enquête.

On y invoque la nécessité d'un développement rationnel de la région et l'intérêt vital des municipalités concernées "qui est mis en jeu par l'état anarchique des systèmes de transports et communications sur la rive sud".

On y parle aussi de la réglementation et du contrôle de la circulation routière et des transports en commun qui échappent en partie ou en totalité au contrôle des municipalités. "Il est illusoire pour les municipalités prises individuellement de songer à exercer efficacement un tel pouvoir."

L'enquête, selon les réclamants, dépasse même la juridiction d'un seul et même ministère provincial et c'est pourquoi la demande a été adressée au gouvernement lui-même. La Société pour le progrès de la rive sud avait déjà réclamé l'an dernier, une enquête de même envergure, mais sa demande n'avait pas eu de suite.

Actuellement, la Commission de transport de Montréal dessert Longueuil et une partie de Jacques-Cartier et Chambly Transport étend son service dans huit municipalités. La coordination est jugée totalement inadéquate.

La délégation qui a rencontré le ministre Lussier était pilotée par le maire de Longueuil et président de la Commission intermunicipale de la rive sud, M. Marcel Robidas.

La plus populeuse municipalité de la région, Jacques-Cartier, était représentée par son maire, M. Roland Therrien, même si cette ville ne fait pas partie de la Commission intermunicipale.

Les autres maires présents étaient: MM. Clovis Langlois, de Boucherville; James Darby, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur; Howard Evens, de Préville, et André Charpentier, de Lemoyne.

Le pont Papineau: premier du genre en Amérique

par Pierre VENNAT

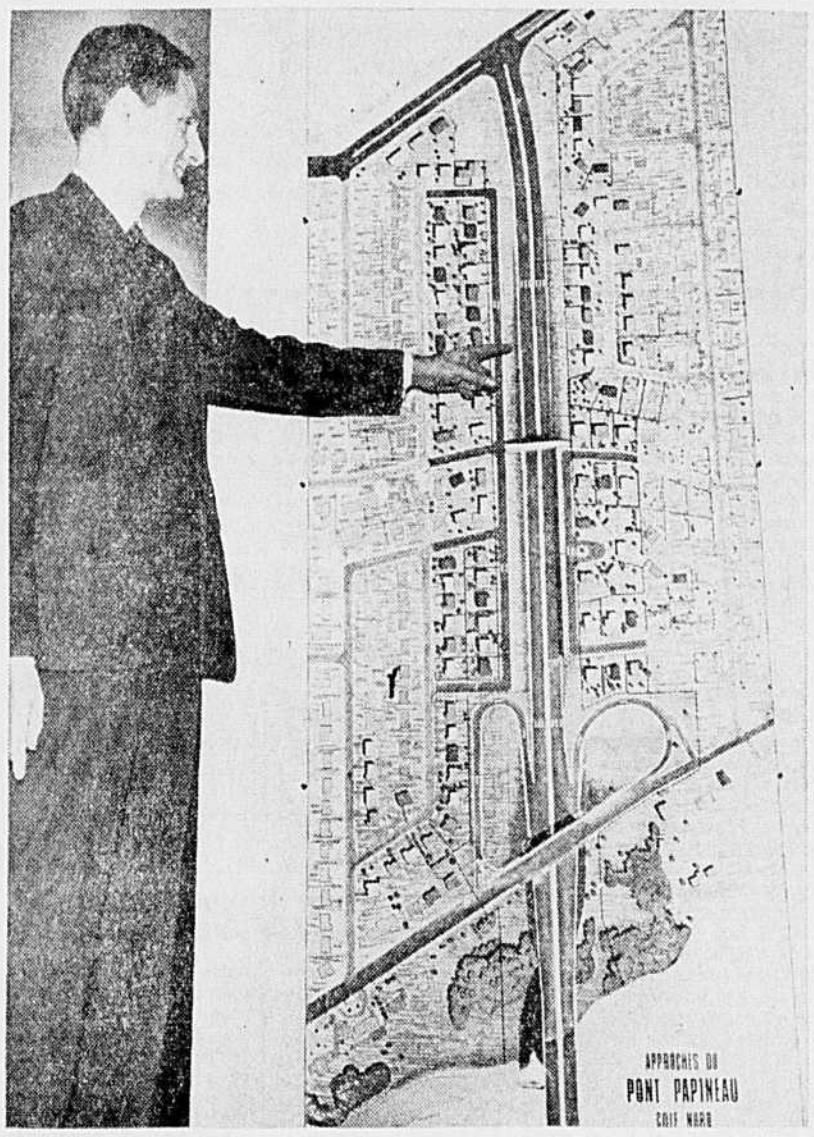


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a dévoilé hier les plans de la future voie rapide Leblanc, reliée au pont Papineau-Leblanc et à une autre voie rapide dans la métropole, qui sera probablement connue sous le nom "d'autoroute Papineau".

Le fameux pont Papineau-Leblanc, qui doit relier l'île Jésus à Montréal et dont on parle depuis des années, est enfin sur le point de voir le jour.

Le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, a annoncé hier soir devant les membres des clubs Kiwanis Laval et Optimiste Laval, réunis à un dîner-causerie conjoint, que des soumissions publiques pour sa construction seront lancées au cours de l'été.

Il a ajouté qu'il s'agira du premier pont de ce genre en Amérique.

Deux tours centrales y supporteront les câbles qui soutiendront le tablier en son milieu. Ces tours rectangulaires de cinq pieds par six seront d'une hauteur de 126 pieds.

Le ministre a également annoncé publiquement qu'une voie rapide, qu'il a baptisée "Autoroute Leblanc" (même si au fait ce n'en est pas une, puisqu'une "autoroute", au Québec, au sens légal du terme, est une voie à péage), serait greffée au pont, à Laval.

A Montréal, devait ensuite préciser le ministre en réponse aux questions, une autre voie rapide, qui pourrait porter le nom "d'autoroute Papineau", mènera au pont. Ces détails n'ont toutefois pas encore été réglés avec le Service d'urbanisme de la métropole.

Enfin, le ministre a fait une charge à fond de train contre le député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, prétendant que tout ce qu'il a trouvé sur le pont Papineau, lorsqu'il est entré en fonction, ce sont des "découpures de journaux".

M. Lavoie, présent à l'assemblée d'hier soir, doit répondre au ministre ces jours-ci.

Le pont, qui sera à six voies, sera divisé par une bande centrale de neuf pieds et les études que le ministère a faites permettent à M. Lafontaine de dire que 7,500 véhicules à l'heure pourront y circuler dans les deux sens.

Il sera construit dans le prolongement de l'axe du boulevard Leblanc, à Laval et de la rue Papineau, à Montréal.

Le ministre s'est ensuite longuement attardé sur "l'Autoroute Leblanc" (terme qu'il a lui-même employé). Il n'a pas traité du tout d'une "Autoroute Papineau" dont les plans trainent dans les bureaux du Service d'urbanisme de Montréal, mais il a confirmé à LA PRESSE après sa causerie qu'une voie rapide ira sûrement du pont jusqu'au boulevard Henri-Bourassa, à tout le moins.

Il a déclaré qu'il restait encore des détails à régler avec la métropole, raison pour laquelle il n'en avait pas parlé dans sa causerie.

Il n'a pas voulu nier, ni confirmer, qu'une "Autoroute Papineau" soit envisagée, de la rive sud jusqu'au futur pont pour se prolonger sur l'"Autoroute Leblanc".

Il a dit qu'il sera possible d'accéder à cette "Autoroute Leblanc" à partir du boulevard Lévesque, à Laval, et que de tels travaux signifient nécessairement l'expropriation d'une série de maisons existantes.

Une première partie de ces plans d'expropriation "numéro 5-2S" ont été déposés "le vendredi 8 mars, à 10 h 30 du matin", devait terminer le ministre en veine de précisions, "au bureau d'enregistrement de Sainte-Rose sous le numéro 497".

Débardeurs : le juge Gold est nommé président de la Commission de conciliation

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a annoncé hier que le juge en chef associé de la Cour provinciale du Québec, le juge Alan B. Gold, avait été nommé président de la Commission de conciliation établie pour connaître les questions en litige touchant quelque 4,125 débardeurs des ports du Saint-Laurent.

Les membres désignés par la Fédération des armateurs du Canada et l'Association internationale des débardeurs n'ont pu s'entendre sur le choix d'une personne pour agir à titre de président et ont demandé au ministre de faire la nomination.

Selon M. Nicholson, l'expérience et le prestige du juge Gold en matière de différends du travail seront très précieux à la commission dans ses travaux.

Les autres membres de la commission sont MM. William Baker, de Lachine, désigné par la Fédération des armateurs et Louis Laberge, de Montréal, désigné par l'Association internationale des débardeurs.

Plus tard, aux Communes, M. Nicholson a exprimé l'espoir que la commission commence immédiatement ses travaux.

M. Roger Regimbal, député progressiste-conservateur d'Argenteuil - Deux - Montagnes, craint que le port ne soit complètement paralysé, ce qui paralyserait son activité pour des années à venir.

Pour sa part, M. Georges Valade, député progressiste-conservateur de Montréal-Sainte-Marie, a prié le gouvernement d'obtenir que les compagnies de navigation utilisent les ports du Saint-Laurent de façon rotative.

Pierre Vallières contre-interroge le témoin Demers

Par Maurice MORIN

Après avoir été trois jours sur la sellette, le témoin "déclaré hostile" Serge Demers a terminé, au cours de la matinée, sa déposition . . . pour la Couronne, au procès de Pierre Vallières, inculpé du meurtre simple de Thérèse Morin, âgée de 64 ans, tuée dans l'explosion d'une bombe, le 5 mai 1966, dans les bureaux de la manufacture de chaussures H.-B. La-Grenade, au 2496 est, de la rue Rachel.

Mais à la levée de l'audience, Demers était toujours dans le box étant contre-interrogé par l'inculpé lui-même à qui Me Bernard Mergler, un de ses conseillers juridiques (l'autre est Me Robert Lemieux), lui a soufflé . . . à plusieurs reprises des questions qui, pour la plupart, ont soulevé des objections de la part de Me Louis Paradis, procureur de la Couronne, objections qui ont été maintenues, le juge Yves Leduc, président de l'instruction, ayant décrété "qu'il s'agissait du "ouï-dire" tout simplement".

En réponse aux questions du procureur de la poursuite, Demers a répété que chaque fois qu'il avait déposé soit au cours d'une enquête du coroner, de

Voir VALLIERES en page 6

Le second procès d'Yvon Dupuis dure dix minutes

Les procès d'Yvon Dupuis, c'est le cas de le dire, se suivent sans se ressembler.

En tout cas en durée.

Le premier qu'il avait subi, il y a deux ans, à Sherbrooke, avait duré six semaines bien comptées.

Et il avait été marqué, on s'en rappellera, par des incidents percutants, des plaidoyers enflammés, et une fin nettement dramatique.

Par la suite, l'ancien ministre d'Etat à Ottawa en avait appelé de la décision du juge de première instance, et le plus haut tribunal de la province devait ordonner un second procès en invoquant principalement l'attitude du procureur de la Couronne d'alors et les directives au jury données par le président de la cour d'assises.

Ce second procès, selon le cours régulier des choses, devait s'instruire le 25 du présent mois.

Mais, ce matin, et le procureur spécial de la Couronne, Me Claude Guérin, et les procureurs de la défense, Mes Paul Martineau, François Chapados et Raymond Daoust, se sont présentés devant le juge en chef intérimaire Redmond Roche, pour reclamer que le procès s'instruise immédiatement, devant le premier juge disponible, d'une façon superexpéditive.

On proposait en effet que toute la preuve présentée au premier procès, ainsi que le dossier conjoint préparé pour la cour d'appel, soit mis devant le nouveau juge. Et que ce dernier décide à partir de cette preuve et des notes écrites, et des arguments verbaux qui pourraient lui être présentés, par la suite.

Me Guérin, pour sa part, soutint que c'était, à son avis, le meilleur moyen d'instruire le procès, d'autant plus que certains témoins, ou seraient fort difficiles à retracer, ou impossibles à retrouver, parce que... décédés.

Les procureurs de la défense, notamment Mes Martineau et Chapados, se déclarant du même avis, le juge Roche déclara pour sa part qu'il ne lui restait qu'à trouver un juge pour "entendre" la cause de cette façon. C'est-à-dire "scripturalement".

Mais comme il n'y avait qu'un juge "en délibéré", soit le juge Marc-André Blain, il fallut près d'une heure avant de pouvoir rejoindre ce dernier (ce qui est fort normal) et l'amener à "se saisir" de cette affaire qui avait eu son heure d'électrisante célébrité, dans la province.

Finalement, un peu avant midi, le juge Blain montait sur le banc de la quatrième chambre de la Correctionnelle, et, en six minutes, le procès qui avait duré six semaines à la première occasion, prenait provisoirement fin.

Pour se faire, Me Guérin déposait en effet devant la cour quelque 6,790 pages de témoignages répartis en trente-trois volumes. Et tout en offrant d'ajouter à ce monceau de papier, qu'on avait dû appoorter en cour sur un petit chariot, le dossier conjoint préparé par les procureurs des deux parties pour les savants juges de la cour d'appel.

Ce qui veut dire que le juge Blain aura probablement à lire d'ici quelques jours, pas moins de dix mille pages de texte sur cette affaire.

Celle-ci porte, on le sait, sur une présumée conspiration qui avait pour but de permettre l'ouverture d'une nouvelle piste de course à Saint-Luc, dans le comté de Laprairie. Moyennant, selon l'accusation, versement d'une somme de $10,000 à "certaines personnes", par l'entremise du prévenu à la barre.

Puis, ces dix mille pages "ingurgitées", le juge devra se remettre à la lecture, cette fois, des mémoires respectifs que lui présenteront les procureurs des deux parties dès vendredi.

Mais non contents de cette prose écrite, les avocats ont également réclamé le droit de s'adresser verbalement à la cour, ultérieurement.

Et, dans ces circonstances, le juge Blain a décidé qu'il était maintenant trop tôt pour annoncer une date, fut-elle provisoire, pour le prononcé de son jugement.

Beaudry: L'Expo a aidé la promotion industrielle du Québec pour 5 ans

JOLIETTE (PC) — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry, a noté que le travail de promotion industrielle fait par le Québec auprès des industriels étrangers à l'occasion de l'Expo universelle de Montréal portera fruit au cours des cinq prochaines années.

Parlant devant les membres de l'administration municipale de Joliette, auxquels s'étaient joints des hommes d'affaires, M. Beaudry a dit qu'une bonne partie des investissements qui seront effectués au Québec au cours des cinq prochaines années le seront grâce aux contacts établis sur la Terre des Hommes en 1967.

Le comité d'accueil, mis sur pied spécialement pour recevoir les hommes d'affaires de divers pays, l'année dernière, a provoqué 352 contacts personnels "qui ont donné lieu à des discussions approfondies".

La majorité des contacts ont été faits avec des chefs d'entreprise venant d'Europe et des Etats-Unis, soit 146 Européens et 90 Américains, a souligné M. Beaudry. Ce dernier a ajouté que le secteur qui a semblé intéresser le plus les visiteurs a été l'industrie mécanique. Viennent ensuite l'industrie textile, l'industrie du bois et l'industrie alimentaire.

Le ministre a fait remarquer l'avantage que retirait le Québec sur la plupart des autres provinces auprès des industriels étrangers. Beaucoup de visiteurs arrivant à l'improviste s'adressaient au Bureau du Commerce international où le représentant du comité était en bonne position pour les intéresser au Québec.

M. Beaudry a cité alors que plus de 600 dossiers sont entre les mains du ministère de l'Industrie et du Commerce et que le service d'expansion industrielle examine de près ces dossiers qui seraient de nature à intéresser de près les nouveaux investissements.

Le ministre Beaudry a révélé que neuf manufacturiers du Québec, à la suite de leur participation à l'International Building Exhibition de Londres, prévoient enregistrer des ventes globales de $1,850,000 en 1968.

Voir BEAUDRY en page 6

Déficit de l'Expo 67: quelque $295,000,000

OTTAWA (PC) — L'Expo 67 accusera probablement un déficit de $295 millions, a annoncé lundi le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Ce chiffre constituera le coût total net des livres de la Corporation canadienne de l'exposition universelle, tels que gérés conjointement par les gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Montréal.

Le fédéral doit défrayer 50 p. 100 de la dette, la province de Québec 37½ p. 100, et Montréal 12½ p. 100.

Dans son exposé, le ministre a expliqué : "L'expo a amené au Canada d'immenses bénéfi-

Voir DEFICIT en page 6

La JEC : le pavillon de la Jeunesse doit rester tel quel

A la suite des rumeurs qui circulent relatives à l'utilisation que le comité exécutif de la ville de Montréal entend faire du "Pavillon de la Jeunesse" de l'Expo, l'exécutif national de la Jeunesse étudiante catholique affirme dans un communiqué, ce qui suit:

"Il nous semble absolument important que l'expérience vécue l'année dernière au Pavillon se poursuive pour une nouvelle année. Pour nous le Pavillon a permis par la qualité, la variété des spectacles, la pertinence des conférences, échanges et discussions, par la

Voir LA JEC en page 6

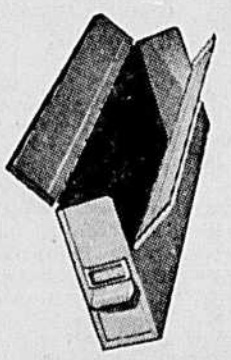
Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ . . .
le plus vaste choix de musique sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'A 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'A 21 HRES — SAM. JUSQU'A 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGREÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Gallipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616


Eug. TURCOTTE
Prés.
Confiez vos problèmes de pneus à des spécialistes 40 ans d'existence toujours à la sortie du pont Jacques-Cartier.
ENTREPOSAGE GRATUIT DE VOS PNEUS A NEIGE
SERVICE DE PNEUS Stadium Ltée
1871, RUE DE LORIMIER
524-1177

A. TRUDEAU
Vice-prés. gén.


BOITE CLASSEUR
NOTAIRE
Indispensable à la classification des actes notariés, contrats, etc.
Format légal — dimensions: 15½" x 9½" x 4" en métal gris.
Ordinairement $7.95
Spécial PILON $6.95
à la douz. : $6.50 ch.
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU.
• 750 BEAUBIEN 273-9501 • 800 MONT-ROYAL, 524-3081
• 8559 ST-LAURENT 381-6261 • 851 DECARIE, 748-7961
• 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171
• SIEGE SOCIAL ET ENTREPOT : 5830 AV. ANDOVER, 342-9400

Montréal en bref



par GERMAIN TARDIF

Vers un tandem Turner-Trudeau ?

● Nous apprenons, de source libérale bien renseignée, que deux candidats à la direction nationale du parti, MM. John Turner et Pierre Elliott Trudeau, auraient conclu une entente. En vertu de cet accord, si l'un était élu chef et, par la suite, premier ministre du Canada, l'autre serait nommé ministre de la Justice. Les deux candidats, collaborant étroitement, se seraient, toujours selon la même source, réparti l'activité de la campagne. Alors que M. Turner agit au niveau des délégués à la prochaine convention libérale, M. Trudeau, lui, se concentre sur le corps électoral canadien, en général, et fait des tournées de rassemblements publics.

Rénovations au club de golf Islesmere

● Il y aura du nouveau, cette année, au club de golf Islesmere. Neuf nouveaux trous seront ajoutés à ceux qui existent déjà. De plus, le club a décidé, par vote, de consacrer la somme de $80,000 à l'amélioration du chalet. Entre autres choses, on rénovera les salles de douches des hommes et des femmes. Le président du club est Me Jean Allaire qui, en plus de s'adonner au golf, est un excellent tennisman.

Peut-on vendre de la bière et demeurer "Lacordaire" ?

● Cas de conscience d'un épicier qui vient d'obtenir son permis de vendre de la bière et dont fait état le dernier numéro de "La Réaction", périodique publié par la société Lacordaire. Le rédacteur, dans sa réponse, lui signale que, comme membre de la société, il doit non seulement s'abstenir, mais combattre l'usage de l'alcool chez les autres. "Adressez-vous à votre comité diocésain, qui jugera", conclut le conseiller. Si notre épicier trouve si grave de vendre de la bière, il peut toujours se lancer dans l'eau de Vichy . . .

En plus que bref

. . . M. Guy-N. de Grosbois vient d'accéder à la direction de la Commission d'assurance-chômage pour la province de Québec. Agé de 52 ans et Montréalais de naissance, il devient le quatrième titulaire de ce poste depuis sa fondation, en 1940, fonction qu'il occupait à titre intérimaire depuis 1965.

. . . C'est samedi qu'aura lieu le 37e banquet annuel des gouverneurs de la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal, au salon Outremont de l'hôtel Bonaventure. Le conférencier invité sera le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

. . . Demain soir : avant-première de "Jaguar 1968", organisée par "Austin Sales and Service".

. . . L'émission "D'hier à demain" (canal 2, 11 h. 35, le dimanche soir), compte tenu de ce que l'on nous présente depuis plusieurs mois, devrait tout simplement s'appeler "Hier" . . .

Le cinéaste Claude Fournier affirme ne pas avoir été menacé

Se défendant d'avoir reçu des menaces de certains membres de la petite pègre montréalaise, le cinéaste Claude Fournier vient de déclarer qu'il ne tournera pas le film "Monica-la-Mitraillette", dans lequel devait jouer Dominique Michel, du moins dans la version actuelle du scénario de Jean-Pierre Lefebvre.

Il a qualifié de fantaisie les nouvelles parues hier et en fin de semaine dans plusieurs journaux de la métropole, selon lesquelles des menaces lui auraient été proférées par des amis de "Monica-la-Mitraillette" (Monica Proietti), le sommant de ne pas tourner de film sur la vie de celle-ci.

"Depuis qu'il a été annoncé que je tournerais ce film, j'ai été en contact avec les membres de la famille de Monica Proietti", souligne le cinéaste montréalais, ajoutant que : "Dès le début, la famille a montré des réticences surtout à cause des trois enfants qui survivent à leur mère et de toute la publicité qui, disent-ils, leur a fait depuis le début un tort considérable".

M. Fournier a dit que sa décision de ne plus tourner le film a été prise à l'issue d'un entretien qu'il eut, il y a une quinzaine de jours, avec Rita Proietti, soeur cadette de la jeune femme de 26 ans qui est tombée, le 19 septembre 1967, sous les balles de la police de Montréal-Nord.

Le cinéaste a tenu à souligner qu'il lui a également semblé que la famille Proietti était prête à empêcher par tous les moyens légaux qu'un film soit tourné sur la vie de Monica, afin de protéger l'avenir de ses enfants.

"Comme la famille, je trouve déplorable que tout ce qui touche de près à feu Monica Proietti-Smith soit entouré d'un tel déploiement de publicité. Mais si ma vie avait été en danger, j'aurais demandé l'aide des autorités, plutôt que de m'en remettre à la publicité des journaux", termine Claude Fournier.

Le Barreau sera consulté pour la nomination des juges

Me François Lajoie, c.r., bâtonnier général du Barreau du Québec, annonce "qu'un pas important sera franchi dans l'administration de la justice, par suite de la décision du ministre de la Justice du Québec de consulter le Barreau en rapport avec la nomination de nouveaux juges des tribunaux de juridiction provinciale".

Me Lajoie déclare que le ministre de la Justice, Me Jean-Jacques Bertrand, c.r., a en effet accepté la suggestion du comité exécutif du Barreau de permettre la formation d'un comité de sept avocats à qui le ministre soumettra les noms des avocats dont il considérera la nomination à la magistrature.

Jusqu'ici, le ministre communiquait avec le secrétariat du Barreau, pour en obtenir certains renseignements sur les nominations projetées. Cependant, le Barreau lui-même n'était pas appelé à exprimer une opinion sur les qualifications des candidats. Désormais, précise Me Lajoie, la consultation du Barreau s'effectuera selon une procédure établie.

Un pas important

"Cette mesure devrait éliminer les questions que le public se pose parfois quant aux qualifications des personnes élevées à la magistrature", dit le bâtonnier. "La décision du ministre représente un pas extrêmement important dans notre campagne visant à adapter le système juridique du Québec aux besoins de notre société moderne et à assurer que la justice soit servie de manière efficace, impartiale et équitable pour tous."

Accusation de fraude contre un vendeur d'autos usagées

Le directeur d'une compagnie de voitures usagées a comparu aujourd'hui pour répondre à des accusations de fraudes et de conspiration lors de la vente de trois voitures d'occasion disparues d'un terrain de stationnement avant l'arrivée de leurs nouveaux propriétaires.

Victor Malcolm, âgé de 35 ans, directeur de la Consolidated Auto Acceptance Co., Ltée, devra subir son enquête préliminaire le 20 du courant.

Un porte-parole de la Sûreté municipale a précisé que les autos, évaluées à $11,000 ont été achetées et payées mercredi dernier, mais qu'elles ont été transportées ailleurs durant la nuit avant que leurs nouveaux propriétaires aient eu la chance d'en prendre possession.

Deux autres suspects sont recherchés par la police dans cette affaire.

La présumée fraude aurait porté sur la façon dont le client était conduit par étapes à contracter deux emprunts de deux compagnies de finance, au risque de ne se trouver en possession que d'un tacot au lieu de la bonne voiture de son choix.

Les clients après avoir choisi une auto usagé et versé un dépôt de $10, auraient été dirigés vers une compagnie de finance de la Place Crémazie, où ils auraient pu contracter un premier emprunt de $600 en acompte sur la voiture.

Au terrain d'autos, un tiers aurait empoché l'emprunt de $600 mais en ne donnant qu'un reçu initialé d'un prénom.

On aurait alors fait remarquer à l'acheteur qu'il lui manque encore une certaine somme pour conclure le marché et on l'aurait dirigé vers une seconde compagnie de finance.

Cette fois, la seconde compagnie refuse le prêt.

L'acheteur devait donc se contenter d'une voiture marquée $600. S'il refusait, on lui aurait alors fait signer un contrat "en blanc" par lequel il s'engageait à faire des déboursés mensuels pour enfin prendre possession de la véritable voiture de son choix.

La police municipale recommande en conséquence au public de ne jamais signer de contrat "en-blanc", d'avoir toujours un témoin, d'exiger que le modèle de l'auto, de l'année, du fabriquant et que le numéro de série soient toujours soigneusement notés sur le reçu de vente.

VALLIERES

SUITE DE LA PAGE 3

deux enquêtes préliminaires et d'une autre instruction pendant laquelle il était question "d'une demande en extradition de Vallières" et alors que, chaque fois, il avait demandé et obtenu la protection de la loi, "il avait été forcé de dire que Vallières avait été un des responsables de l'incident dramatique de La-Grenade".

"Mais qu'aujourd'hui encore il disait la vérité et que Vallières n'avait jamais pris "d'initiative" touchant les plans d'action du comité central dit des cinq du néo-FLQ; que d'ailleurs, lorsque le dit comité siégeait, jamais Vallières et Charles Gagnon ne participaient aux discussions et que la plupart du temps, ils s'absentaient".

Le témoin a aussi dit "qu'il n'avait jamais déposé librement, volontairement, qu'il était alors en très mauvaise santé, qu'on exerçait une violence morale sur lui".

"D'ailleurs, cette violence morale, les policiers, a-t-il ajouté, l'ont très souvent exercée dans le cas d'autres détenus, les aumôniers l'ont déclaré devant la Commission d'enquête sur la justice".

A ce moment-là, le juge Leduc est intervenu pour dire au témoin... de s'en tenir à son témoignage.

Sur la fin de son interrogatoire, le témoin Demers a aussi déclaré "que Me Jean-Guy Boilard, alors qu'il était procureur de la Couronne avait exercé des pressions sur lui . . . pour lui faire dire, sous serment, ce qu'il y avait d'écrit dans une déclaration qui était la dictée de détective".

En contre-interrogatoire, Vallières lui a fait dire "qu'à St-Hyacinthe, il s'était agi de rencontre amicale . . . pas d'autres choses ; qu'aucune décision touchant l'action n'avait été prise ; qu'aucun plan n'avait été tracé.

Le témoin a aussi dit "que plusieurs locaux avaient été loués, que pour la sécurité, on changeait souvent de local ; qu'il n'y avait jamais eu d'armes à Saint-Philippe de Laprairie ; que les armes avaient été déposées, un certain moment, dans un local de l'avenue Henri-Julien ; que le groupe . . . d'action qu'il dirigeait était indépendant du groupe touchant la propagande dont le responsable était Vallières ; que c'était moi qui avait décidé de placer une bombe chez LaGrenade, le comité des cinq ayant décidé "que c'était une bonne chose".

Enfin, répondant toujours aux questions de Vallières, le témoin a déclaré "qu'au camp de Saint-Alphonse de Joliette, les exercices de tir étaient impossibles ; qu'il avait pu y en avoir pendant son absence mais qu'il ne les tolérait pas . . . lorsqu'il était là". Enfin, il a dit avoir eu connaissance que des policiers aient rendu visite à sa mère, mais il n'a pu dire de quoi il avait été question au cours de l'entretien.

Vol d'un camion chargé de cigarettes

La police de Montréal et la Sûreté provinciale poursuivent leurs efforts en vue de retrouver un chargement de cigarettes d'une valeur de $22,252 que des voleurs ont emporté avec un camion-remorque valant à lui seul $29,000, vers 6 heures ce matin, dans un terrain de stationnement de la compagnie Husband Transport, au 6850 ouest, rue Saint-Jacques, dans la métropole.

Aucune violence n'a entouré le vol de la cargaison et du camion, qui porte le nom de ses propriétaires en grandes lettres sur ses flancs d'aluminium.

LA JEC

SUITE DE LA PAGE 3

participation active de plusieurs jeunes, une expression vraie et authentique de la jeunesse.

Si le pavillon était uni à l'entreprise privée ou utilisé à des fins commerciales, il ne pourrait plus selon nous jouer son rôle propre et ne serait plus "le Pavillon de la Jeunesse".

De plus une telle décision mettrait fin prématurément, au projet actuellement à l'étude, d'un Centre international de la Jeunesse, projet auquel nous continuons de donner notre appui.

portés au commerce extérieur et à la réputation du Canada à l'étranger.

BEAUDRY

SUITE DE LA PAGE 3

Le ministère de l'Industrie et du Commerce entend poursuivre ses efforts dans ce sens, a poursuivi M. Beaudry, puisqu'il organisera en 1968 la participation des manufacturiers du Québec à l'International Dairy Show à Londres, au Salon des Sports, du Camping et des Meubles de jardin à Cologne, au Salon international du Prêt-à-porter féminin à Paris et au Salon international de l'Alimentation à Paris également.

Le ministre a réitéré la volonté de l'Office du Crédit industriel de financer les entreprises de transformation qui sont en mesure de contribuer au développement économique du Québec ou d'une de ses régions en particulier.

DEFICIT

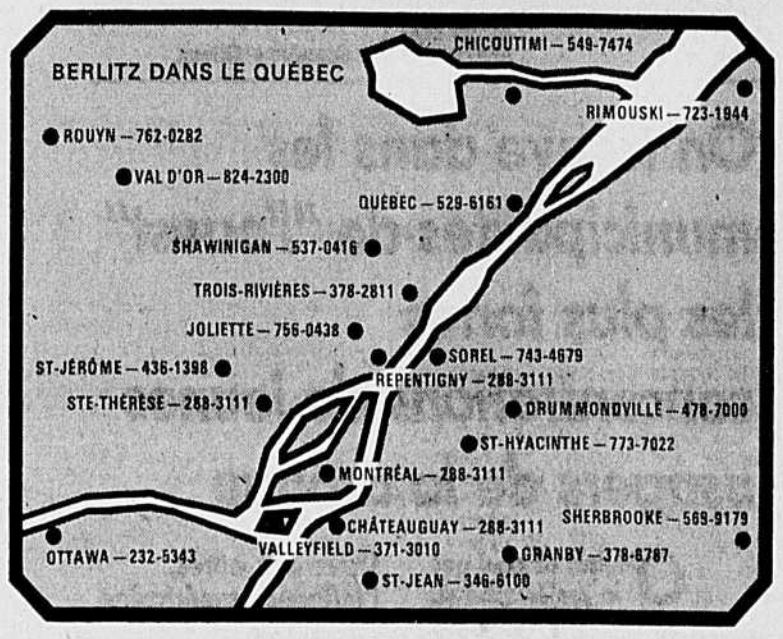
SUITE DE LA PAGE 3

ces nets. Conséquemment, c'était un bon investissement sur le plan national bien qu'un déficit substantiel en tant que projet isolé".

Les éléments suivants ne figurent pas au déficit de l'Expo :

- une augmentation du revenu de tourisme d'environ $490 millions;
- une augmentation approximative de $238 millions en revenus de taxes à tous les paliers de gouvernement, taxes créées par les dépenses sur l'Expo;
- les actifs transférés aux gouvernements fédéral, provincial et municipal, de l'ordre de $74 millions;
- un investissement de $20 millions de la part des participants étrangers à l'Expo;
- les bénéfices intangibles ap-

90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir. — Toute l'année.

Écoles Berlitz Langues Vivantes

GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

☐ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à _____

☐ Veuillez me réserver la date du _____ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Tél. : _____

Écoles Berlitz-Langues Vivantes
Du Canada Ltée. Siège Social : 1 Place Ville Marie, Montréal.
PR. 12/3/68

Vous allez acheter une maison ou un chalet?

Adressez-vous dès maintenant chez Viceroy et toute l'isolation des planchers et du toit sera installée gratis.
Un cadeau de $300.
Et vous aurez dans votre maison ou dans votre chalet la meilleure isolation thermique que nous puissions vous fournir.
Une diversité de modèles qui dépasse tout ce que vous pouvez imaginer.
Il vous suffit de visiter notre parc d'exposition indiqué ci-dessous.
Vous n'y perdrez pas votre temps.



Viceroy
Nous travaillons dur pour mieux construire.
Visitez notre parc d'exposition, 1365 boulevard LaBelle, Chomedy, Laval, Québec. 688-9950.

VERSAILLES-FORD VOUS INVITE A VERSAILLES

GAGNEZ UN VOYAGE AU CHÂTEAU DE VERSAILLES...

par AIR CANADA



Le Concours "Château de Versailles" est ouvert chez Versailles-Ford. Deux couples gagnants s'envoleront pour Paris, Versailles et les châteaux de la Loire. Ils passeront quinze jours inoubliables, toutes dépenses payées et logeront au luxueux hôtel Ambassador. Tentez votre chance chez Versailles-Ford et laissez-vous tenter par une des magnifiques Ford 1968. Jusqu'à 100 chances de gagner sur l'achat d'une voiture neuve ou l'évaluation de votre auto actuelle d'ici le 30 avril 1968.

veux, veux pas . . . il faudra bien qu'on nous imite un jour !

Versailles FORD Sales Ltée

Falcon • Fairlane • Mustang • Ford • Thunderbird • Anglia • Cortina • camions Ford
4650 est, Jean-Talon près de Viau — Montréal — Tél. 376-8180



téléphoto PC

Des pompiers retirent un petit cadavre des restes d'une maison où un incendie a tué une femme et ses six enfants, ce matin, à l'angle des avenues Wilson et Keele, à North York, en banlieue de Toronto. Le père et mari des victimes, seul survivant de la famille, a vainement tenté d'obtenir l'assistance d'automobilistes passant sur les lieux du tragique incendie.

Une femme et ses six enfants périssent dans un incendie en banlieue de Toronto

TORONTO, (PC) — Une femme et ses six enfants en bas âge ont trouvé la mort dans un incendie qui a dévasté ce matin une petite maison de North York, en banlieue nord-ouest de Toronto. Seul le mari et père des victimes, David Lumsden, 26 ans, un opérateur de station-service, a survécu à la tragédie.

Un policier a déclaré que six ou huit automobilistes passant sur les lieux ont ignoré les appels à l'aide que M. Lumsden, nu dans la rue et atteint de brûlures au premier et au second degrés, leur lançait.

Les flammes ont éclaté vers 5 h 30 ce matin et se sont rapidement propagées à travers la maison de bois qu'occupaient les Lumsden. Les six enfants sont David, 5 ans, Kathleen, 6 ans, et Keith, 7 ans, Kevin, 4 ans, Tracy, 2 ans et un bébé de six semaines, Sean. Leurs restes ont été découverts en divers endroits de l'habitation dévastée. Mme Lumsden, Diane, a succombé dans l'ambulance qui la transportait à l'hôpital.

On l'avait secourue un peu plus tôt alors qu'elle gisait devant la porte d'une chambre où l'un de ses enfants a péri dans son berceau et un policier a vainement tenté de la ranimer en pratiquant la respiration bouche-à-bouche. La famille Lumsden louait la maison depuis l'été dernier.

Le premier policier parvenu sur les lieux du sinistre a conduit M. Lumsden à l'hôpital Western où un porte-parole a déclaré qu'il souffrait de brûlures sur 30 à 40 p. cent du corps.

De son côté, le policier, l'agent Ronald Bollick, a révélé que durant son voyage dans la voiture de patrouille, M. Lumsden n'avait cessé de dire "ils refusaient de s'arrêter, ils refusaient de s'arrêter" en parlant des automobilistes passés sur la scène de l'incendie. Il perdait sa peau brûlée et pleurait en parlant de sa femme et de ses enfants dans la maison en flammes, a dit le policier.

L'incendie est le pire à survenir dans la région de Toronto depuis 1963, alors que huit enfants et leurs parents ont péri dans les flammes.

Levée de l'excommunication contre les catholiques membres de la Franc-maçonnerie

CHICAGO (PA) — Un groupe d'évêques des pays scandinaves a obtenu du Saint-Siège que soit levée l'excommunication dont sont l'objet tous les catholiques faisant partie de la Franc-maçonnerie internationale.

C'est ce que prétend le "Chicago Daily News", dans une dépêche émanant du Vatican. Ce journal précise que la mesure, bien qu'elle n'ait donné lieu à aucun décret particulier, a déjà force de loi en Norvège, en Suède et au Danemark.

L'excommunication formelle des Francs-maçons date de 1918. Une bulle émise cette année-là décrétait que sont frappés de l'excommunication tous les catholiques qui "deviennent membres de la secte maçonnique ou font partie de sociétés secrètes conspirant contre l'Eglise ou les autorités légitimes".

Progrès rapide des négociations entre GM et ses employés

TORONTO. — La société General Motors of Canada Ltd et le syndicat international des Travailleurs unis de l'automobile (CTC) ont passablement déblayé le terrain, hier, sur une des deux principales pierres d'achoppement qui prolongent la grève des 23,000 employés de cette entreprise au Canada.

La compagnie et les négociateurs de l'usine d'Oshawa pour les ouvriers, ont réglé l'épineuse question du respect de l'ancienneté dans le cas de mises à pied à court terme.

Il reste cependant à trouver un moyen terme en ce qui concerne le maintien en marche de la ligne de production pendant les périodes de repos. Le système en vigueur au Canada fait que pour ces périodes, la ligne de production arrête tandis qu'aux Etats-Unis, chaque homme est remplacé individuellement pour sa période de repos, ce qui ne produit pas d'interruption.

Les pourparlers se poursuivent aujourd'hui pour mettre fin à cette grève qui se prolonge depuis un mois et demi. Les 1,900 ouvriers de l'usine de Sainte-Thérèse, en banlieue de Montréal sont touchés par l'arrêt de travail.

HÔTEL QUEEN'S
Le chef: NORMAN GROULX
vous offre tous les jours
SON DÎNER SPÉCIAL
D'HOMMES D'AFFAIRES
A partir de $1.90
Réservation Maître d'Hôtel Léon
866-2531
700 RUE WINDSOR



Bien des rêves
se réalisent avec un prêt
de la Banque de Commerce.

Jacques, par exemple,
a sa fougueuse sportive.

Quels que soient vos désirs: auto, appareil photo, bateau ou tapis, comblez-les grâce à un prêt bancaire de la Banque de Commerce... où l'on connait bien son monde. C'est un autre service *confidentiel* de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Et pourquoi pas!





Y en aura pas d'annonce...

lui, y connaît ça!



sa bière, y a rien qui Labatt

MODELISTE
GERANT DES VENTES
Important manufacturier de vêtements sport pour dames recherche homme expérimenté habile à modeler et choisir les tissus.
Salaire à discuter d'après l'expérience.
Pour rendez-vous appelez
M. MARSHALL BARD
526-0411

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la corporation de la "Ville de Dollard-des-Ormeaux" s'adressera à la Législature de Québec lors de la prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa Charte, la Loi 8-9, Elizabeth II, Chapitre 160, aux fins suivantes :

1) Permettre l'installation de fils sous et au-dessus du sol, avec leurs accessoires, qu'ils appartiennent ou non à la Municipalité, sur une lisière de terrain ayant cinq pieds de largeur longeant l'arrière et les côtés des lots subdivisés de la Municipalité.

2) Statuer que les taxes municipales et scolaires doivent être payées au préalable avant l'approbation de tout plan de subdivision ou de revision ou de toute annulation dans le livre de renvoi.

3) Permettre non seulement aux propriétaires d'immeubles mais aussi à leurs conjoints de se présenter comme Maire ou Echevin et à voter dans de telles élections et réduire la valeur immobilière des candidats à $1,000.00.

4) Permettre que les comités permanents ou spéciaux soient composés non seulement de membres du Conseil mais d'autres personnes de même.

5) Permettre au Conseil d'établir et maintenir des antennes communautaires de télévision ou de radio, pour les besoins publics ou ceux des particuliers ou corporations désirant s'en servir dans leurs maisons, bâtiments ou établissements.

6) Enlever le montant maximum de $1,500.00 que le Conseil municipal peut voter et payer pour l'encouragement des arts et des sciences, l'établissement de centres récréatifs et l'organisation de jeux et de sports.

7) Augmenter à dix le nombre d'électeurs-propriétaires présents et habiles à voter sur un règlement d'urbanisme ou de construction ou sur son amendement qui peuvent exiger un référendum.

8) Augmenter à quarante le nombre d'électeurs présents et habiles à voter sur un règlement d'emprunt à une assemblée d'électeurs-propriétaires qui peuvent exiger un référendum.
9) Et pour toutes autres fins.

VILLE DE
DOLLARD-DES-ORMEAUX,
le 22 février 1968.

DUQUET, MacKAY,
WELDON, BRONSTETTER,
WILLIS et JOHNSTON,
Procureurs de la Requérante

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

REGION DU QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

"SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'UNITE DES SOINS CHRONIQUES, HOPITAL STE-ANNE, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, P.Q."

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES DU QUEBEC

On fait savoir par la présente qu'en plus des sous-entrepreneurs en ouvrages mécaniques et d'électricité qui doivent soumettre leurs prix par le bureau des soumissions déposées du Québec le 20 mars 1968 à 3:00 p.m. (HNE), les sous-entrepreneurs pour les ouvrages de béton précoulé et précontraint devront présenter également leurs soumissions par l'entremise du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, Montréal, P.Q. au plus tard à 3:00 P. M. (H.N.E.) MERCREDI LE 20 MARS 1968, conformément au document "Standard Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects" première édition, 22 mars 1963.
La soumission devra montrer un prix séparé pour les éléments structuraux en béton précoulé et précontraint, et un prix séparé pour tous les autres éléments du béton précoulé.

A. René de Cotret,
Surveillant des Appels d'Offres.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-68-10062

pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 9 avril 1968

Région Saint-Laurent
(Montréal et environs)

EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE LIGNES AERIENNES DE DISTRIBUTION (120 A 25,000 VOLTS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de CINQUANTE MILLE DOLLARS ($50,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON

Montréal, le 8 mars 1968.

Gordon, déçu, quitte pour de bon la politique

OTTAWA — Pour la deuxième fois en trois ans M. Walter Gordon a résigné ses fonctions ministérielles ... réduites à peu de choses depuis son retour au cabinet en janvier 1966, soit la présidence du Conseil privé.

Non seulement le gouvernement central ne bouge pas plus qu'il ne bougeait dans le sens du nationalisme économique que préconisait M. Gordon, du temps où il était ministre des Finances en 1963, mais s'il y a eu quelque changement c'est dans le sens d'un libéralisme "un peu plus prudent et un peu plus conservateur".

Pour celui qui était en quelque sorte le pouvoir derrière le trône il y a cinq ans, c'est d'autant plus regrettable que le danger d'une mainmise étrangère (entendre américaine) sur l'économie canadienne s'est accru, que le Canada se fait exempter de contrôles sur des investissements qui peuvent encore hâter cette mainmise, qu'un rapport suggérant certaines sauvegardes soulève de fortes objections et que la Société canadienne de développement ne semble pas devoir être pour aujourd'hui.

De plus, M. Gordon souffre de douleurs cervicales qui ne lui laissent aucun répit, et qui ont même entraîné une intervention médicale majeure en novembre dernier.

C'était, pour lui, le temps de démissionner de nouveau et c'est ce qu'il a fait dans une lettre au premier ministre le 19 février, peu avant le rejet du désormais célèbre bill C-193. Il reconnaît lui-même que son rôle dans le cabinet n'est pas particulièrement brillant et se résume à peu de choses.

"Et c'est une expérience que je ne prise pas beaucoup", dit-il.

Hauts et bas

L'expérience politique de M. Gordon a été une suite ininterrompue de succès et d'échecs depuis 1960.

Expulsé du pouvoir en 1957, le parti libéral avait fait appel à ce conseiller en administration pour l'aider à se remettre sur pied.

M. Gordon y réussit si bien qu'il était élu haut la main, à sa première tentative, dans le comté de Toronto - Davenport, aux élections nationales de 1962 et que le parti reprenait les rênes du gouvernement l'année suivante.

Nommé ministre des Finances, M. Gordon exposa ses idées économiques en long et en large mais, politiquement, les premiers essais d'application furent désastreux. Il dut renier une partie importante de son premier budget, y compris l'imposition d'une taxe qui visait à limiter la propriété étrangère au Canada. M. Gordon fut tellement critiqué aux Communes que ses chances de conserver son portefeuille paraissent à peu près nulles.

Il n'en fut rien pourtant mais il dut faire d'importantes concessions à ses adversaires et revenir à des budgets un peu plus orthodoxes.

Ce fut ensuite polémique sur polémique, non seulement à la Chambre mais aussi dans le saint des saints libéral où ses vues étaient incompatibles avec celles de collègues plus modérés.

M. Gordon ne se tint pas pour battu et continua à proposer diverses solutions à nos maux économiques, même si elles étaient jugées trop audacieuses. Il proposa notamment la création d'une société qui devait permettre aux Canadiens d'investir dans leurs propres entreprises et de s'en rendre maîtres.

Entre-temps, il commit l'erreur de recommander au gouvernement d'ordonner des élections, dans l'espoir qu'il en sortirait un gouvernement majoritaire en mesure d'administrer le pays plus efficacement. Le gouvernement se retrouva gros-jean-comme-devant et M. Gordon, endossant toute la responsabilité de sa bévue, résigna ses fonctions pour retourner à la Canadian Corporate Management dont il devint président du conseil d'administration.

Le premier ministre Pearson devait le rappeler en 1966 et le nommer président du Conseil privé, poste ministériel d'importance bien secondaire. Il semble que M. Gordon aurait pu espérer quelque chose de mieux.

Il n'a cependant pas laissé percer sa déception et il a continué à oeuvrer dans la voie qui lui est devenue coutumière, présidant un comité ministériel chargé de recevoir le rapport d'une commission d'économistes.

Le rapport Watkins, déposé le 15 février, justifie en grande partie les vues de M. Gordon sur les failles de notre économie et les moyens d'y remédier mais le climat politique est tel présentement, à Ottawa, qu'il est peu probable que ce document inspire de sitôt un livre blanc sur les investissements étrangers et la propriété étrangère au Canada.

Néanmoins, le comité parlementaire des Finances, du Commerce et des Questions économiques tiendra jeudi sa première séance consacrée à l'étude du rapport et le premier témoin sera le président du groupe de recherches, le professeur Melville Watkins, de L'Université de Toronto.

M. Gordon espérait que ce rapport déclencherait un grand débat public, notamment entre les candidats au leadership libéral, mais les conclusions de la commission d'enquête n'ont fait l'objet jusqu'ici que de commentaires bien marginaux.

En retournant à la vie privée (il n'a pas décidé quand exactement), M. Gordon est bien résolu à ne pas présenter sa candidature aux prochaines élections générales.

La Société généalogique

La Société généalogique canadienne-française aura pour invité, le mercredi 13 mars prochain, madame François Boulay qui parlera de "Robert Boulay, l'ancêtre et sa descendance". Tous les fervents de la généalogie et plus particulièrement les membres de la famille Boulay sont invités à assister à cette causerie qui aura lieu à la bibliothèque municipale de Montréal, à 8 hrs 30 p.m. L'entrée est libre à tous.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que "Les Filles de la Sagesse" s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, pour l'adoption d'une loi, aux fins suivantes: constituer en corporation les "Filles de la Sagesse", établir le siège social, définir les personnes qui deviendront membres de la corporation, les pouvoirs, droits et obligations de cette corporation, transmettre à cette nouvelle corporation les droits, pouvoirs et obligations de la corporation constituée sous la Loi 58 Victoria, chapitre 92, pourvoir à la régie interne de ses membres et à la dissolution, le cas échéant, et pour autres fins.

Montréal, le 12 février 1968.

Les procureurs des "Filles de la Sagesse",
LACROIX VIAU BELANGER
PAGE HEBERT ET MAILLOUX.

Nécrologie

SIR ROBERT LAYCOCK

WISENTON, ANGLETERRE, (UPI) — Le major général Sir Robert Laycock est décédé, hier, à l'âge de 60 ans à la



suite d'une chute qu'il fit alors qu'il revenait de l'église, en route vers son domicile. L'ancien gouverneur de Malte et chef des opérations britanniques à la fin du deuxième conflit mondial, Sir Robert Laycock, qui avait pour surnom "Laycock le chanceux", a été le chef des commandos anglais et, il s'est signalé lors de sa tentative de capturer le célèbre général Rommel dans les déserts du nord de l'Afrique.

DECES



Paul-E. Tremblay
courtier d'assurance agréé

A Montréal, le 10 mars 1968, est décédé M. Paul-E. Tremblay, époux de Lucienne Archambault.

Lui survivent 5 soeurs : Anne-Marie, Madeleine, Thérèse (Mme Leslie Flora), de Oakville, Ontario, Marguerite (Mme Henri Lapierre), Lucille (Mme Jean-J. Bonhomme), et une belle-soeur, Mme Jean Tremblay.

M. Tremblay était avantageusement connu dans le domaine de l'assurance : vice-président (senior) et membre fondateur de Dupuis, Parizeau, Tremblay Inc., vice-président exécutif de La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, directeur, Sterling Insurance Company, directeur La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada, agent général, La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris, Membre du Conseil consultatif de la Fondation du Québec des Maladies du Coeur.

Né à Montréal en février 1903, de feu Joseph-Edouard Tremblay et Marie-Louise (Vachon) Tremblay, M. Tremblay avait fait ses études au collège Sainte-Marie.

M. Tremblay fut très actif dans le domaine de l'assurance : Junior à Mount Royal Assurance Company, 1922; gérant casualty, Trans-Canada Insurance Company, 1928; Foncière Transport Company, 1938; organisa la firme Paul-E. Tremblay & Compagnie agissant comme agents généraux pour La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile, Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company, Continental Casualty Company, Jersey Insurance Company, 1948; agent général, La Fédération Compagnie d'Assurance, Canadian Alliance Insurance Company, 1954; La Paix Fire & Casualty Insurance Company of Paris, 1957; gérant général, La Paix Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

M. Tremblay était membre et gouverneur de la Chambre de Commerce des Jeunes du District de Montréal; membre de la Chambre de Commerce de Montréal; membre du Board of Trade.

Il faisait partie des clubs suivants : Forest & Stream, Dorval, Qué., The Canadian Club of New York (New York, U.S.A.), Le Club de Golf Laval-sur-le-Lac, Saint-Denis, Montréal, Le Club de Réforme de Montréal, Le Cercle Universitaire, The Montreal Thistle Curling Club, The Seigniory Club, Montebello, Lake of Two Mountain Hunt.

M. Tremblay, lors de sa mort, habitait le numéro 2, Place Trafalgar, Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, Chemin Côte-des-Neiges, à 8 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à Fondation du Québec des Maladies du Coeur seraient appréciés. ●

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ALARIE (Clara) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve François Alarie, née Clara Nadon. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLARD (Marie-Jeanne) — Subitement, à Outremont, le 9 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée Marie-Jeanne Gagné, épouse en 1ières noces de Realino Morel, et en 2èmes noces de feu Alfred Allard, autrefois président de la Compagnie de Biscuits Stuart. Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Juliette, M. et Mme Paul-Emile Gagné, M. et Mme Maurice Gagné, M. et Mme Rolland Gagné, M. et Mme Lionel Langevin (Noëlla), M. et Mme Roger Gagné, M. et Mme Paul Marcoux (Yvette), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier Ouest,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUDETTE (John) P.J.M. — A l'hôpital Royal Victoria, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé John Audette, époux de Ruth Craig, père de Sharon (Mme Paul Watt), de Brockville, Ontario, Wayne, Craig, Valerie, Janice, Marcia et Pamela, tous de Dorval. Il laisse 2 frères, Julien, de Regina, Sask., et Joseph, de Vancouver, C.-B., 3 soeurs, Helen (Mme A. W. Trudeau), de Ile Deschenes, Manitoba, Alice (Mère Magnille, f.m.m.) et Gertrude (Mère Gertrude-Alice, f.m.m.), de St-Laurent, Manitoba Exposé au salon
D. A. Collins,
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire.
Service à l'église Saint Veronica, de Dorval, mercredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière catholique de Pointe-Claire.

BERARD (J.-Adrien)—A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Adrien Bérard, courtier en assurances, époux de feu Yvonne Dupré, demeurant sur la 15e Avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Brendan's où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGERON (Rita) — Accidentellement à Terrebonne, le 9 mars 1968, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme veuve Martin Bergeron, née Rita Cloutier, demeurant à Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Marie-Strambi où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Pierre) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Pierre Bouchard, époux d'Alina Tremblay, demeurant à 2260 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN (Georgianna) — A Ville-de-Laval, le 11 mars 1968 à l'âge de 86 ans est décédée Georgianna Lecours, épouse de feu Léonidas Boutin, demeurant 65, Dorchester est, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167, boul Ste-Rose, Ste-Rose,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE (Ubald) — A Oka, le 10 mars 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Ubald Carrière, époux de Martha Longtin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
156, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Jean-Victor)—A Montréal, le 11 mars 1968, est décédé Jean-Victor Cartier, époux de Gabrielle Vander Meerschen, juge à sa retraite (Cour du Bien-Etre Social), père de Mme Bernard Lambert (Michelle) et Renée, 1 petite-fille Dominique Lambert. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111 Ouest, rue Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Marie-Anne) — A Pont-Viau, le 10 mars 1968, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Marie-Anne Charbonneau, soeur de Napoléon Charbonneau et de Mme Georges Messier, demeurant autrefois à 65, rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatreault
90, boulevard Lévesque
à 8.45 h., pour e rendr à l'église St-Christophe où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Edgar) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Edgar Cloutier, ex-employé à la Défense Nationale, époux de Jeanne Desautels, demeurant 1569 Laurier est, père de Diane (Mme Jacques Legault) et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COGHLAN (Joseph) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Joseph Coghlan, fils de feu Henry James Coghlan et de feu Alberta Ouimet, demeurant R. R. No 4, Howick. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société coopérative
de Frais Funéraires,
302, rue Ste-Catherine Est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL (Gilberte) — Subitement, à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Albert Corbeil, née Gilberte Auclair, demeurant à 8525 Ontario Est, app. 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Langlois,
8628, rue Hochelaga,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10 , et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORRIVEAU (Charles) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 49 ans est décédé M. Charles Corriveau, époux d'Annette Chamberland, demeurant à 7546 Bloomfield, père bien-aimé de Marjolaine, Lyette, Laurence et Rachelle. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Antoine Corriveau et ses soeurs Huguette et Micheline, ses frères Paul, Gérard et Raymond. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Zéphirin) — A Sherbrooke, le 11 mars 1968, à l'âge de 49 ans, est décédé le docteur Zéphirin Côté, époux de Laurette Sévigny, demeurant à 2350, Des Cascades, Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Brien & Fils Inc.
243, boul Queen Nord
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Boniface, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière St-Michel, de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD (Suzanne) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 83 ans, est décédée Suzanne Harriman, épouse d'Arthur Couillard, demeurant à 655, rue Charron. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
H. C. Fetterly et Fils
2035, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Lachine, le 10 mars 1968, à l'âge de 94 ans, est décédé M. Arthur Daoust, époux de feu Rose-Anna Deslauriers, père d'Emile, Lucien, Yvette, Rolland et Conrad. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVIGNON (Desneiges) — A Verdun, le 11 mars 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid Davignon, née Desneiges Robillard, demeurant 3666, avenue Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue De L'Eglise, Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELORME (Edouard) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 62 ans est décédé M. Edouard Delorme, époux de Jeanne-D'Arc Fiset, demeurant 4846 Coloniale. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17, rue Laurier est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Angéline)— A Hawkesbury, Ontario, le 10 mars 1968 à l'âge de 96 ans est décédée Mme veuve Alphyre Demers, née Angéline Godon. Elle laisse 4 fils Alphyre, Damien et Fernando, tous d'Hawkesbury, Philippe de Montréal, 2 filles Mme Albert Thauvette (Angéline), et Mme Jim jr Hoffman (Dora), tous d'Hawkesbury, ainsi qu'une belle-fille Mme Godefroy Demers de Boucherville, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée,
416, rue McGill,
à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse de Liguori d'Hawkesbury où le service sera célébré à 2 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENEAULT (Alberte) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 55 ans, 9 mois, est décédée Mme Donat Deneault, née Alberte Demers, demeurant rue Garnier. (M. Donat Deneault est ex-navigateur de l'Assemblée Dollard, 4ième Degré des Chevaliers de Colomb). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Roger) — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Dufour, employé des Postes, fils d'Albert Dufour et d'Ernestine Deslières. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUNN (Alfred) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 47 ans est décédé M. Alfred Dunn, célibataire, fils de feu Edouard Dunn et d'Emilia Fournier, demeurant à 2926 Rouen; frère de Roger, Edouard, Mme Marcel Mathieu (Annette) de Valleyfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côteges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

naissances

BOUCHARD — Pierre-G. et Louise annoncent la naissance d'un fils, à l'hôpital Ste-Justine le 9 mars 1968. La mère et le fils se portent bien.

PANACCIO — Le docteur et Mme Nicolas Panaccio, née Cécilia McKale sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, au University Hospital, Cleveland Ohio, le 10 mars 1968. Première petite-fille pour le docteur et Mme Lucien Panaccio et Mme Claire McKale.

Fermeture du tunnel Wellington

La voie "Verdun-Montréal" du tunnel Wellington est fermée à toute circulation de 10 h. du soir à 6 h. du matin.

Il en sera ainsi jusqu'à jeudi inclusivement, apprend-on de M. Jacques Barrière, directeur du Service de la circulation.

Durant les heures de fermeture du tunnel Wellington, les automobilistes devront emprunter le pont de la rue des Seigneurs et de la rue Mill.

FARLEY (juge Louis) — A Hull, le 10 mars 1968, à l'âge de 52 ans, est décédé M. le juge Louis Farley, fils de feu Arthur Raymond Farley et de feu Gracia Lafond, demeurant à 78, Maurice, Hull. Outre son épouse Julienne Brisson, il laisse 2 fils et 2 filles : Justine, Brisson, Marie et Paul, tous à la maison; 1 frère : M. Rodrigue Farley, C.R., de Hull; 1 soeur : Mme Jacques Boucher, de Hull; sa belle-mère, Mme Julien Brisson, de Laprairie, Qué.; 3 belles-soeurs : Mme Rodrigue Farley, de Hull, Me Gervaise Brisson, de Laprairie, Mme Sébastien Brisson, de Laprairie; 2 beaux-frères : l'hon. juge Jacques Boucher, de Hull, M. Sébastien Brisson, de Laprairie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine, Robert & Gauthier Enrg.,
101, rue Notre-Dame, Hull,
pour se rendre à l'église St-Benoit-Abbé, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Notre-Dame, Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALARNEAU (Aldéa) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéa Galarneau, époux de Berthe Legault. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Annette) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mlle Annette Gratton, fille de feu Ovila Gratton et d'Alice Morin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier, Inc.
6520, rue St-Denis
à 8.30 h., pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Jacques) — A Montebello, le 10 mars 1968, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement Jacques Gravel, fils de M. Léonard Gravel, et de Bertha Lavoie, demeurant 804, rue Albert, Chomedey (Ville Laval). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
3845, boul St-Martin Chomedey
à 9 hrs 45 pour, se rendre à l'église St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (René) — Subitement à Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. René Grenon, ex-Grand Chevalier du Conseil 3483 de Terrebonne, vendeur pour Grenier Automobiles, époux de Madeleine Meunier, demeurant à 113 rue St-André, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756 St-Louis, à Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JANUSAS (Yanusas) "Isidore" — A Montréal, le 9 mars 1968, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Isidore Janusas (Yanusas), époux de feu Martha Rimeikis, père bien-aimé d'Isidore Jr, Isabel (Mme Paul Cimicud), Clément, Frances (Mme J. J. Boileau), George et Edmund (R.C.N.), ainsi que 14 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
angle 11ième Ave, Rosemont,
à 8 h 40, pour se rendre à l'église Lithuanian St-Casimir, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Marcel) — A Lachine, le 11 mars 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé Marcel Lalonde, époux de Marie-Jeanne Daoust, père de Camille, Jean-Claude et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
à 9 h 45, pour se rendre à l'église du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Eugénie) — A Montréal, le 10 mars 1968, à l'âge de 91 ans, 5 mois, est décédée Mme veuve Aimé Lamarre, née Eugénie Corbeil, demeurant à 1989 rue Sherbrooke Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 9 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Oscar) — A St-Lin-des-Laurentides, le 10 mars 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Oscar Lapierre, ex-maire de Ste-Julienne-de-Montcalm, époux de feu Clérinda Lapierre. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils,
256, 12e Avenue, St-Lin,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin-des-Laurentides, où le service sera célébré à 10 h. Libera et inhumation à Ste-Julienne-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZIER (Zéphirin) — A Montréal, le 11 mars 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Zéphirin Lauzier, époux d'Yvonne Hervieux, demeurant à 2445, Ste-Catherine, est. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue

ON PARLE D'EUX

M. George Carpenter, mieux connu sous le nom de **Izaak Hunter,** son nom de plume comme auteur de la chronique sur la chasse et la pêche dans la "**Gazette**", se verra décerner le trophée de conservation "Carling du Québec", jeudi, au **Salon du Sportsman** . . . le trophée Carling, a été offert pour la première fois en 1956 pour rendre hommage à l'homme qui, dans l'opinion des juges, a le plus contribué à la conservation des forêts, des sols et des cours d'eau du Québec . . . ce trophée est considéré comme l'un des plus hauts tributs qu'un véritable sportsman puisse recevoir dans la belle province. . . **Mlle Mireille Caza,** l'une des meilleures raquettes du club de badminton du **Centre Immaculée-Conception,** se rendra à Victoria, Colombie-Britannique... **Jacques Favero,** vaincu dimanche à Grossinger, lors des championnats mondiaux de sauts de barils, défendra son championnat canadien, le 29 mars, à l'arena d'Outremont . . .



Mireille Caza

x x x x

Dans le domaine du football canadien, la retraite de **Hugh Campbell** n'a pas pris les **Roughriders de Regina** par surprise . . . Les Riders comptent déjà sur trois candidats de classe, soit **Pat Brosnan,** qui évoluait en 1967 avec les **Castors** de Montréal, de la ligue Continentale. **Jason Franci** qui a remplacé **Jim Worden** adéquatement l'an dernier et de **Ron Parson,** le troisième choix au repêchage des Raiders d'Oakland, en 1966. . . Les Riders ont aussi annoncé la mise sous contrat de **Lance Fletcher,** un demi, **Barry Alday** un garde et **Alan Ford,** un demi . . . Campbell a quitté les Riders afin d'accepter le poste d'instructeur auprès de l'équipe de l'Université **Washington State** . . . Par ailleurs, les **Eskimos d'Edmonton** ont fait savoir que l'une des recrues qu'ils cherchaient le plus à obtenir, **Greg Pipes,** un bloqueur défensif, de l'Université Baylor, avait signé son contrat en vue de la saison 1968.

Vendredi soir, au restaurant Butch Bouchard, se terminera la série de quatre courses de voile organisée par le **Club Nautique Deux-Montagnes** . . . **Marcel Létourneau** traitera alors du "réglage du bateau et des règlements de circulation" . . . Lors des cours précédents, plus de 150 personnes ont assisté régulièrement à ces cours . . . La direction du centre d'éducation physique et de plein air **EDPHY** annonce la nomination de **Gilles Parent** au poste de chef des spécialistes.

Les prochains Jeux exigeront temps et argent de nos athlètes

Pour les représentants du Canada aux Jeux olympiques d'été de 1968 à Mexico, les deux plus grands obstacles sont les montagnes et l'argent.

Jim Worrall, président de l'Association olympique canadienne, et le Dr Paul P Hauch, l'un de ses vice-présidents, sont préoccupés par ces problèmes pendant que les meilleurs athlètes du pays se préparent aux Jeux qui auront lieu du 12 au 27 octobre.

Worrall, avocat torontois qui faisait partie de l'équipe olympique du Canada en 1936, voudrait recueillir $500,000 de fonds du public canadien.

Quant au Dr Hauch, de London, en Ontario, il suit à titre de médecin l'équipe de 1968 et étudie le problème que représenteront pour les athlètes les jeux tenus à 7,350 pieds d'altitude.

Worrall se dépense depuis 20 ans à récolter des fonds pour le sport amateur et pour financer l'AOC, tâches qui occupent le plus clair de son temps comme président de l'association.

En vertu de la loi sur le sport amateur, l'AOC obtient du gouvernement fédéral un octroi couvrant la moitié des frais de déplacement, de chambre et pension pour les équipes canadiennes participant aux Olympiques et aux Jeux panaméricains.

Un demi-million

"Ce montant ne couvre que le tiers du coût réel. Nous devons tâcher de trouver le reste nous-mêmes."

L'AOC a lancé une campagne de souscription d'un objectif de $500,000 vers la fin de l'an dernier. Les dons proviennent de plusieurs régions du pays mais le ruisseau qu'ils représentent devrait se changer en torrent, considère M. Worrall.

"Nous avons eu de la chance auprès des provinces, uxquelles nous avons demandé un octroi direct. L'Ontario, par exemple, nous a donné $15,000."

Le grand public commence à contribuer : les employés de la compagnie de téléphone Bell, à Montréal, ont à mettre sur pied un comité qui verra à obtenir $1 de chacun des 40,000 employés de la société.

L'appui des compagnies commence aussi à se manifester : la compagnie de produits alimentaires Kraft organise une campagne visant à réunir $50,000 pour le fonds Olympique.

Une bonne partie de l'argent récolté ira à un fonds de réserve que Worrall espère créer pour aider les associations de sport amateur affiliées à l'AOC à mettre sur pied des programmes d'entrainement en vue des Olympiques et autres rencontres internationales.

Au domaine de la recherche précédant les Jeux olympiques, le Dr Hauch s'est rendu, à la fin de 1967, avec les 22 Canadiens de l'équipe aux Petits jeux olympiques de Mexico.

Effets à long terme

Il s'est rendu compte que l'altitude ne nuisait pas aux athlètes participant à des compétitions courtes exigeant un effort immédiat, mais qu'elle était un inconvénient pour les concurrents d'épreuves de longue haleine et que la récupération était plus difficile et plus longue dans l'atmosphère à oxygène raréfié qu'au niveau de la mer.

Il prévoit des résultats record dans les épreuves qui durent moins d'une minute, comme les lancers du poids, du disque, du marteau et du javelot, les sauts en hauteur et à la perche, le lever de poids.

Les athlètes, selon lui, profiteront de la densité moindre de l'atmosphère qui réduit la résistance de l'air de 25 pour cent.

"Tous ceux choisis pour faire partie de l'équipe de 1968 : athlètes, entraîneurs et autres, devront accepter le fait que les Jeux exigeront d'eux un sacrifice sans précédent de temps et d'argent", dit-il.

Dans son rapport à l'AOC, le médecin recommande une période d'entrainement en haute altitude pour l'équipe canadienne. Pour des épreuves comme les courses sur des distances de plus de 400 mètres, il suggère que les équipiers travaillent ensemble durant deux semaines au Canada, puis trois ou quatre semaines en haute altitude au Mexique.

Bureau à Montréal

L'entrainement au Canada devrait, selon lui, se faire à des altitudes variant de 6,000 à 12,000 pieds.

Le fonds de $500,000 n'est que le plus récent objectif poursuivi par Worrall. Sous sa direction, l'AOC a de plus nommé un directeur à temps plein et créé un siège social permanent à Montréal, pour faire suite à l'établissement de la Maison olympique de l'Expo 67.

La question qu'on lui pose le plus souvent : "Quand le Canada recevra-t-il les Jeux olympiques ?"

Il n'en sait rien. "Banff, dit-il, a été bien reçu lors de sa première tentative, en 1964, et on nous a encouragés à essayer encore. Mais dès l'assemblée suivante, les choses étaient changées. D'abord le Japon avait fait très bonne impression en présentant les Jeux d'été de 1964 et l'on songeait que Sapporo devrait recevoir les Jeux d'hiver parce qu'il avait manqué les jeux qu'on lui avait accordés pour 1940.

La conservation

"Deuxièmement, les efforts des protecteurs de la faune, qui ne voulaient pas voir les Jeux dans un parc national canadien, nous ont beaucoup nui. Les Jeux d'été de 1972 auront lieu à Munich et pourraient quitter l'Europe à nouveau en été ? Les Etats-Unis déploieront de gros efforts pour obtenir les Jeux cette année-là, 200e anniversaire de leur indépendance.

"Mais je pense que le Canada a une bonne chance. Nous n'avons jamais reçu les Jeux bien que nous soyions entrés dans le mouvement dès ses débuts. Nos possibilités sont bien connues, nous sommes appréciés et l'Expo et les Jeux panaméricains de l'an dernier appuieront notre cause. Nous devons une fière chandelle à Winnipeg.

Il considère qu'une souscription réussie cette année, suivie de bons résultats des Canadiens à Mexico, sont essentiels à la cause canadienne.



En vedette aux Etats-Unis

La charmante jeune joueuse Andrée Martin, classée au troisième rang au Canada, fait partie de l'équipe de tennis du collège Mississippi State. Elle en est à sa deuxième année. Elle a porté les couleurs de son institution dans le récent tournoi de la Floride.

Matches de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE
Rochester à Québec

LIGUE PROVINCIALE SENIOR
St-Hyacinthe à Victoriaville
(Demi-finale "A" 4 de 7, égale 2 à 2)
Sherbrooke à Drummondville
(Drummondville mène 3 à 1, demi-finale "B" 4 de 7)

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO
St. Catharines à Canadien Jr
(Premier match de la demi-finale "B" 4 de 7)
Peterborough à Niagara Falls
(Premier match de la demi-finale "D" 4 de 7)

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC
Shawinigan à Drummondville
(Premier match, finale 4 de 7)

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"
Laval à Verdun
(Finale 4 de 7, égale 1 à 1)

LIGUE MONTREAL JUNIOR
St-Léonard à St-Michel
(St-Michel mène 1 à 0, finale 4 de 7)

LIGUE CENTRALE DU QUEBEC
Rive-Sud à St-Hubert
(Demi-finale "A" 3 de 5, égale 1 à 1)
Verdun à Montréal
(Montréal mène 3 à 1, série de 8 points)

TOURNOI BANTAM
St-Jean-Berchams vs L'Equipe
(6 heures 15)
St-Lambert à St-Barnadin
(7 heures 30)
St-Bernard vs St-Hyacinthe
(8 heures 45)

LIGUE DES PARCS DE MONTREAL
Hurricanes vs Immaculée
(14 et 15 ans)
(Immaculée mène 1 à 0, finale 2 de 3)
Rosemont vs St-Alphonse
(12 et 13 ans)
(Finale 2 de 3)

LIGUE SENIOR "B" DU QUEBEC
(FINAL)

Iberville	25	11	4	198	161	54
J.-Cartier	19	15	5	166	183	43
Laprairie	17	18	5	148	137	39
Pte-aux-Tr.	17	19	4	166	148	38
Cowansville	14	22	4	165	191	32
St-Michel	13	20	6	157	180	32

LIGUE LAVAL JUNIOR

Laval-des-Rap.	17	6	4	114	62	38
Collège-Laval	18	8	0	100	60	36
Chomedey	15	8	3	110	70	33
Duvernay	12	12	3	106	92	27
Ste-Rose	10	11	5	81	75	25
St-François	8	14	5	71	119	21
Pont-Viau	7	14	5	84	93	19
Ste-Dorothée	5	19	3	60	155	13

Les Seals d'Oakland à Vancouver

TORONTO. (PC) — Selon le Telegram de Toronto, les Seals de Oakland, de la division de l'Ouest de la Ligue nationale de hockey, seraient vendus dès cette semaine à un groupe d'hommes d'affaires canadiens et transférés à Vancouver pour la saison 1968-1969.

L'article dit que les Seals d'Oakland sont sur le point de signer une entente avec les officiels de John Labatt Ltée et des hommes d'affaires en vue de l'Ouest du Canada, y compris le millionnaire Max Bell, de Calgary.

La transaction pourrait se compléter d'ici la fin de la semaine, puisqu'il ne reste plus que quelques détails mineurs à régler.

Les Seals, à leur première saison de la section ouest de la ligue Nationale, n'ont gagné que 15 matches et en ont annulé 14 en 67 matches. Ils occupent le dernier rang de leur division.

De plus le club est en difficulté financière depuis le début de la saison et l'on prétend qu'il doit encore $700,000 à la ligue. La ligue Nationale a donné jusqu'au 15 mai aux Seals pour payer ce montant.

Campbell n'en sait rien

A Montréal, le président Clarence Campbell, de la ligue Nationale, a dit qu'il n'était pas personnellement au courant de documents pour confirmer la vente des Seals ou la probabilité de vente à un groupe d'hommes d'affaires canadiens.

Egalement, M. Campbell ne serait pas au courant du projet du transfert de la franchise à Vancouver.

"Je sais qu'il y a des pourparlers", a dit Campbell. "Mais je n'ai été avisé d'aucun changement pour confirmer cette transaction", dit-il.

De toute façon, si la vente a lieu, le transfert de la franchise à Vancouver devra être approuvé par les gouverneurs des 12 équipes de la L.N.

Les présents propriétaires des Seals ont présentement à leur tête Barend Van Gerbig, âgé de 29 ans. Le groupe a acheté la franchise de George Flehar'y et Shasta Corporation.

Rudy Pilous fut alors congédié comme gérant général et instructeur avant le début de la saison et a intenté une poursuite aux propriétaires d'environ $100,000 pour payer le reste de ses trois années de salaire.

Le nom du club a été changé de Seals de Californie à celui de Seals d'Oakland, au début de la saison, à la suite du manque de support des sportifs de San Diego. L'aréna des Seals n'a été rempli qu'à deux occasions cette saison, soit pour un match contre le Canadien et un autre contre les Black Hawks de Chicago.

Actuellement, il y a 10 villes américaines et deux villes canadiennes représentées dans la L.N.

Alors qu'on lui demandait si le transfert de la franchise à Vancouver serait profitable au point de vue revenus de la télévision, Campbell déclarait : "Je n'ai aucune idée. C'est un facteur délicat et il faudrait une étude du comité de télévision."

Puis à la question s'il prévoyait de l'opposition de la part d'un des 12 gouverneurs de la ligue, Campbell a dit : "je crois qu'il est raisonnable d'en prévoir, mais naturellement je ne puis dire d'où elle viendra."

Les Seals n'ont attiré que 3,830 personnes pour leur match de dimanche qu'ils ont perdu par 1-0 aux mains des Blues de St. Louis. Samedi soir, les deux mêmes clubs avaient attiré 11,104 spectateurs dans cette ville du Missouri.

Plus tard, la brasserie Labatt, de la Colombie Britannique, a admis qu'elle était à négocier en vue de l'achat de la franchise des Seals d'Oakland.

Deux autres matches des Flyers, à Québec

QUEBEC (PC) — Les Flyers de Philadelphie présenteront leurs deux prochains matches réguliers de la ligue Nationale de hockey au Colisée de Québec.

La nouvelle a été communiquée, hier, par Henri Bertrand, le directeur des relations extérieures des As de Québec de la ligue Américaine.

Donc, les Flyers seront les hôtes, à Québec, des Kings de Los Angeles, jeudi soir, et des Maple Leafs de Toronto, dimanche soir.

Les Flyer sont devenus l'équipe nomade de la ligue Nationale depuis que le toit de leur magnifique Spectrum, à Philadelphie, a été fortement endommagé par les vents violents.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet des autres matches que les Flyers doivent présenter au Spectrum, mais qu'ils ne pourront y présenter tant que les travaux de réparations ne seront pas terminés.

Dimanche dernier, les Flyers ont blanchi les North Stars du Minnesota au compte de 2-0, devant près de 11,000 personnes au Colisée.

On croit savoir qu'une réunion des magnats de la ligue Nationale aura lieu, d'ici la fin de la semaine, afin de statuer sur l'avenir des Flyers.

Le président des Flyers, Bill Putnam, a déclaré avoir reçu des offres d'au moins 10 villes canadiennes et américaines afin d'héberger son équipe, entre autres de Winnipeg, Ottawa, Vancouver, Chicago et Toronto.

Les Flyers devront, d'ici la fin du calendrier régulier, présenter deux autres matches ailleurs qu'à Philadelphie, soit contre les Blues de St-Louis, le 28 mars et contre les Pingouins de Pittsburgh, le 30 mars.

Ce qui inquiète le plus la direction des Flyers, c'est qu'en plus de perdre des recettes locales, l'équipe doit constamment évoluer à l'étranger.

Avec seulement neuf matches à disputer d'ici la fin du calendrier régulier, les Flyers occupent le premier rang, mais seulement huit points les séparent du cinquième rang et des Pingouins de Pittsburgh. Une courte série d'insuccès pourrait avoir comme effet de reléguer les Flyers au cinquième rang et ils seraient ainsi exclus des séries d'après-saison.

Bien que les Flyers conservent l'espoir de participer à ces séries, reste encore le problème de savoir s'ils pourront disputer des matches à Philadelphie. Les travaux de réparations du Spectrum doivent durer de six à huit semaines. Donc, il serait possible que les Flyers ne rentrent à Philadelphie qu'une fois la saison terminée.

FORUM
CE SOIR à 8 heures p.m.
HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ELIMINATOIRES
STE-CATHERINE vs CANADIENS
PRIX : SIEGES RESERVES : Loges, Promenade et Mezzanine : $2.50 — Amphithéâtre: $2.00 — Cercles: $1.50
ADMISSION GENERALE : $1.00 — ENFANTS : 50 sous DANS LES SECTIONS NON RESERVEES SEULEMENT. Billets MAINTENANT en vente.

Maniago au rancart

QUEBEC (UPI) — Le gardien de but Cesare Maniago, des North Stars du Minnesota, s'est fracturé la mâchoire lorsqu'il a été atteint par une rondelle, dimanche soir. C'est ce qu'a révélé le médecin hier après l'avoir examiné.

Toutefois, il n'y a pas de dislocation, et il est possible qu'il puisse jouer mercredi soir, en portant un masque, a déclaré un porte-parole du club.

A la fin de la première période du match de dimanche que le Minnesota a perdu par 2-0 aux mains du Philadelphie, Maniago a été atteint par une rondelle lancée par Don Blackburn. Il tomba sur la glace, se releva et retomba de nouveau.

Il passa la nuit à l'Hôpital St-Enfants-Jésus, sous observation, car on découvrit une commotion et une fracture. Garry Bauman termina le match pour Minnesota et alloua les deux buts.

Après être reparti en avion avec l'équipe, hier, Maniago devait être examiné par le médecin du club, le Dr Frank Seidel.

Ligue Nationale

AUJOURD'HUI
Détroit à Los Angeles

DEMAIN
Toronto à St-Louis
Boston à New York
Détroit à Oakland
Pittsburgh à Chicago
Philadelphie à Minnesota

JEUDI
New York à Canadien
Los Angeles à Philadelphie

HIER
Aucun match à l'affiche

CLASSEMENTS
(Division Est)

	J	G	P	N	P	C	Pts
CANADIEN	65	37	18	10	206	139	84
New York	65	33	20	12	199	163	78
Boston	66	33	23	10	236	197	76
Chicago	66	30	21	15	193	167	75
Toronto	64	27	28	9	174	155	63
Détroit	64	23	31	10	212	221	56

(Division Ouest)

	J	G	P	N	P	C	Pts
Philad'phie	65	27	28	10	152	158	64
Los Angeles	65	28	31	6	177	206	62
St-Louis	64	24	27	13	153	161	61
Minnesota	65	24	28	13	163	201	61
Pittsburgh	64	22	30	12	164	188	56
Oakland	67	15	38	14	139	193	44

COMPARAISON EST-OUEST

	J	G	P	N	P	C	Pts
DANS L'EST							
Est	68	50	13	5	278	148	105
Ouest	68	13	50	5	148	278	31
DANS L'OUEST							
Est	65	30	25	11	181	152	71
Ouest	65	25	30	11	152	181	61
TOTAL							
Est	133	80	38	16	459	300	176
Ouest	133	38	80	16	300	459	92



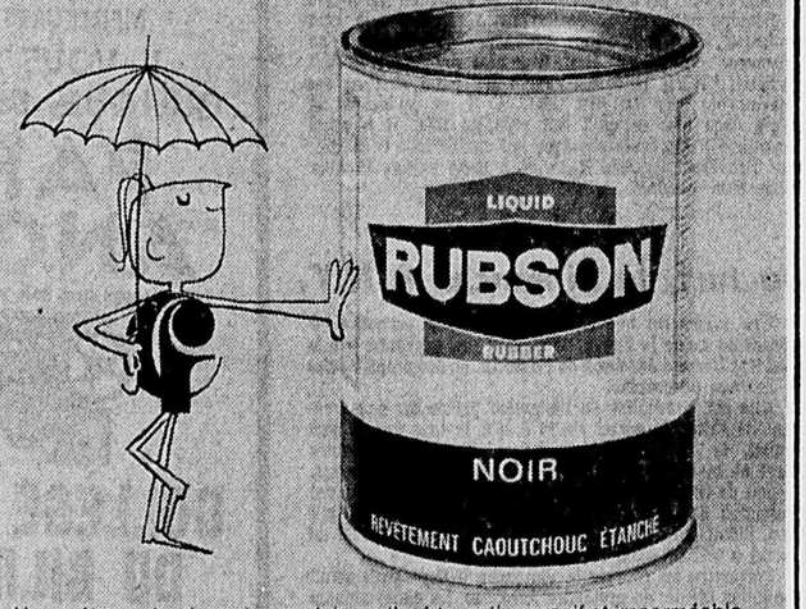
Photo LA PRESSE

Laperrière au Salon du Sportsman

Inactif pour les trois prochains matches, Jacques Laperrière a obtenu d'encourageantes nouvelles, hier, après avoir rendu visite à un spécialiste. Il souffre d'une séparation de l'épaule. Au cours de la soirée, il s'est rendu au Salon du Sportsman en compagnie d'un ami Jos Soro.


Vous AIMEREZ Dubonnet Blonde
*
Cet apéritif se sert nature froid ou en cocktails
IMPORTÉ DE FRANCE

DUBONNET BLONDE
DUBO DUBON DUBONNET
EN VENTE PARTOUT
CDC, 30 Kléber, Paris 16, France

REVÊTEMENT ANTI-ROUILLE POUR L'AUTO


Un revêtement unique de caoutchouc liquide, anti-corrosif et imperméable.
• Pour l'auto • le bateau • les structures métalliques • la tuyauterie • les gouttières • fondations • toits, etc.
Supprime les infiltrations d'eau, l'humidité, la corrosion.
Toute voiture neuve, achetée chez Chomedey-Ford, sera traitée gratuitement au Rubson, le caoutchouc liquide qui résiste à l'eau, à la rouille, au calcium, aux acides et aux chocs. Il est élastique!
Un produit de France, en vente chez
CHOMEDEY FORD SALES LIMITED
Concessionnaire: Thunderbird/Galaxie/Fairlane/Falcon/Mustang/Anglia Corlina/camions Ford
2032 BOULEVARD LABELLE / LAVAL — 688-9200 / 332-9756
à la sortie 8 de l'autoroute des Laurentides

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES



telephoto PA

Contre-manifestants, à Varsovie

Des employés des usines d'automobiles polonaises ont paradé hier à Varsovie en guise de protestation contre les étudiants qui manifestent à l'Université de Varsovie depuis vendredi dernier. Une des pancartes à l'avant affiche les mots: "A bas la nouvelle cinquième colonne".

La critique pertube l'unité des pays d'Europe de l'Est

d'après UPI-PA

Varsovie, en Pologne, Prague, en Tchécoslovaquie, et Bucarest, en Roumanie, sont la scène de profonds malaises politiques qui, comme une lame de fond, semblent traverser toute l'Europe de l'Est.

A Varsovie, les manifestations des étudiants n'ont pas cessé depuis vendredi dernier. La police et la milice doivent utiliser les grands moyens (matraques et gaz lacrymogène) pour disperser les manifestants qui se sont attiré l'ire de certains ouvriers qui les accusent de vouloir former une "cinquième colonne".

A Prague, un membre du politburo a fait une déclaration pour condamner la vague de critiques qui s'élèvent contre les autorités communistes et dont la presse tchécoslovaque, qui vient d'acquérir une plus grande liberté, fait grand état.

En Allemagne de l'Est, un des pays les plus pro-soviétiques qui existent, les dirigeants et les agences de presse ont condamné le mouvement d'"affranchissement" en Tchécoslovaquie où le chef du parti Antonin Novotny a été remplacé par Dubcek, considéré comme plus indépendant à l'égard de Moscou.

La Roumanie s'affirme

En Roumanie, les dirigeants du parti ont de nouveau opposé un "non" formel à Moscou au sujet du traité de non-prolifération des armes nucléaires. A Genève, où se déroule la conférence du désarmement, la délégation roumaine s'est ouvertement prononcée contre le projet soviétique.

En Tchécoslovaquie, la radio de Prague, délaissant un moment les problèmes nationaux, a critiqué les "camarales polonais" qui manquent d'ouverture d'esprit et de patience à l'égard des étudiants.

Cette critique a provoqué la déclaration de M. Drahomir Kolder, membre du politburo tchèque, qui a dit que la presse tchécoslovaque ne doit pas devenir la tribune des vues contradictoires au communisme.

Il a ajouté que les affaires du parti "ne doivent pas s'étaler dans les journaux et à la radio". M. Kolder a précisé qu'il valait mieux pour quiconque ne pas s'attendre à voir le parti communiste tchécoslovaque "se démettre de son rôle de leader et se dissoudre dans les débats".

Pour sa part, la presse soviétique a passé jusqu'ici sous silence cette vague de mécontentement qui traverse l'Europe de l'Est.

Moscou rejette les objections roumaines

GENEVE — (UPI, PA) — L'Union soviétique a rejeté aujourd'hui à Genève les demandes de la Roumanie visant à modifier le traité américano-soviétique sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le négociateur soviétique, M. Alexei A. Roshchin, sans prononcer le nom de la Roumanie, a repoussé toutes les modifications proposées par la délégation roumaine au cours de ce qui peut être considéré comme un nouveau geste d'indépendance du gouvernement de Bucarest à l'égard de l'Union soviétique.

M. Roshchin a notamment repoussé les objections selon lesquelles le traité pourrait violer la souveraineté d'une nation. Il a précisé que l'accord n'empêche aucun pays qui renonce aux armes nucléaires de procéder au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont présenté hier à la conférence du désarmement un projet conjoint qu'ils espèrent être la version définitive du traité qui pourra être présenté aux Nations unies.

Les amendements proposés par les Roumains portaient également sur les garanties et le contrôle des armes nucléaires. Affirmant une fois de plus sa volonté d'indépendance à l'égard de la ligne soviétique, la Roumanie a proposé l'introduction d'un système de contrôle des armes nucléaires par le truchement du Conseil de sécurité des Nations unies, visant surtout l'Allemagne de l'Ouest.

Les Roumains avaient également proposé que "les Etats détenteurs d'armes nucléaires s'engagent solennellement à ne jamais, dans aucune circonstance, utiliser des armes nucléaires contre des Etats non nucléaires qui, eux, s'engagent à ne pas fabriquer et à ne pas acquérir d'armes nucléaires".

Plusieurs pays non nucléaires ont exprimé des réserves au sujet du texte du traité américano-soviétique.

Le vote au New Hampshire aujourd'hui soumet les candidats présidentiels à un test de popularité

MANCHESTER, New Hampshire (UPI, PA, AFP) — Deux aspirants à la présidence des Etats-Unis, le sénateur Eugene McCarthy et l'ancien vice-président Richard Nixon, se présentaient aujourd'hui devant les électeurs de l'Etat du New Hampshire au cours des élections primaires dans cet Etat américain.

Les élections primaires permettent aux candidats des partis, républicain et démocrate, de mesurer leur popularité auprès des électeurs. MM. McCarthy (démocrate) et Nixon (républicain) n'ont pas d'adversaires officiels, mais le pourcentage du vote qu'obtiendra chacun d'eux permettra de déceler la popularité d'autres aspirants à la présidence au sein de leurs partis respectifs.

Le problème pour M. Nixon était de savoir quel pourcentage pourrait obtenir son principal adversaire éventuel, le gouverneur Nelson Rockefeller de l'Etat de New York, à l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Le spectre du Vietnam

D'autre part, le pourcentage du vote que devait obtenir chez les démocrates le sénateur McCarthy, adversaire farouche de la guerre au Vietnam, devait indiquer dans quelle proportion les électeurs démocrates du New Hampshire condamnent la politique vietnamienne du président Johnson.

Les candidats de chaque parti ne seront choisis qu'au cours de l'été prochain. Les républicains tiendront leur congrès pour désigner leur candidat à Miami Beach, tandis que celui des démocrates se déroulera à Chicago. Les élections primaires permettent aux aspirants à la présidence, comme on l'a dit plus haut, d'avoir une idée de leur popularité auprès des électeurs de leurs partis respectifs, à quelques mois des congrès d'investiture.

Dans le camp républicain, le gouverneur Rockefeller ne s'est pas porté candidat. Toutefois, une campagne vigoureuse a été menée auprès des électeurs enregistrés sur les listes du parti républicain pour que son nom soit inscrit sur les bulletins de vote.

M. Nixon a évalué à environ 33 pour cent le pourcentage que pourrait obtenir M. Rockefeller. Selon un journaliste qui suit de près les élections primaires du New Hampshire, les partisans de l'ex-vice-président sont surtout en apparence de solides citoyens locaux, mûrs et prospères. Leur aspect contraste avec celui du public du sénateur McCarthy où l'on retrouve un grand nombre de jeunes venus souvent d'universités situées hors de l'Etat du New Hampshire pour l'aider bénévolement dans sa campagne, des enseignants, des travailleurs manuels et des petits employés.

A quelques heures de l'ouverture du scrutin, on se livrait hier soir aux pronostics suivants chez les démocrates: de 25 à 30 pour cent des électeurs démocrates pour le sénateur McCarthy, le président Johnson, candidat non-déclaré, ayant son nom inscrit sur la moitié des bulletins de vote.

Le sénateur McCarthy n'a pas bénéficié, et cela se comprend, des appuis de la "machine" démocrate. Au cours d'une conférence de presse hâtivement convoquée hier matin, le sénateur s'en est pris à son collègue du New Hampshire, le sénateur Thomas McIntyre, en lui reprochant de l'avoir traité de défenseur des insoumis et des déserteurs.

M. McCarthy a affirmé qu'il avait simplement, au cours de la campagne qu'il mène dans le New Hampshire, préconisé une législation "sélective" qui permettrait d'accorder le statut d'objecteur de conscience aux jeunes refusant de servir au Vietnam, même s'ils se sont réfugiés à l'étranger.

Unanimité en Suède contre la politique des USA au Vietnam

STOCKHOLM (UPI) — Le gouvernement suédois et les partis d'opposition ont fait l'unanimité aujourd'hui pour appuyer le point de vue officiel de la Suède qui s'oppose à la politique américaine au Vietnam.

Le premier ministre Tage Erlander a fait part de cette nouvelle après une rencontre d'urgence avec les spécialistes des questions étrangères de tous les partis et au cours de laquelle on a discuté de la crise dans les relations américano-suédoises.

Manifestation contre la Rhodésie au Kenya

NAIROBI. (Reuter, PA, AFP) — Les étudiants de la capitale du Kenya ont protesté aujourd'hui contre les récentes exécutions de Noirs en Rhodésie devant l'ambassade britannique à Nairobi.

Arborant des pancartes où l'on peut lire "Pendez Smith et Wilson, les meurtriers" ou encore "Smith, souvenez-vous de ce qui est arrivé à Verwoerd", les étudiants ont marché sur l'édifice du haut-commissariat. Malgré leurs tentatives pour pénétrer dans l'édifice, ils ont été repoussés par la police.

On sait que deux autres Noirs, reconnus coupables de meurtre politique d'un chef de tribu en 1965, ont été pendus hier à Salisbury. Il s'agit de MM. Francis Chiresa et Taka Jeremiah.

Ces nouvelles exécutions ont soulevé à nouveau l'indignation et la colère de la Grande-Bretagne et virtuellement mis fin aux espoirs de pourparlers avec le régime sécessionniste de M. Smith.

Le secrétaire du Commonwealth, M. George Thompson, a déclaré à Londres que la pendaison de deux autres Noirs, après celle de trois autres il y a cinq jours, indiquait clairement le mépris du gouvernement Smith à l'égard des lois.

Par ailleurs à l'ONU, le groupe africain a décidé, à l'issue d'une réunion tenue hier après-midi, de demander d'urgence une réunion du Conseil de sécurité pour examiner l'ensemble de la question rhodésienne.

De son côté, le secrétaire général U Thant a fait publier une déclaration exprimant l'horreur que lui inspirent de telles exécutions. Il a tenu à réitérer son indignation devant ces mesures qui défient l'opinion mondiale.

A Nouvelle Delhi, où a lieu la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, on a observé aujourd'hui, à la demande du délégué du Chili, une minute de silence à la mémoire des "combattants de la liberté" exécutés en Rhodésie.

Grave crise ministérielle en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Le président Juan Carlos Onganía a accepté la démission de M. Antonio Lanusse, ministre de la Défense nationale, qui s'était demis de ses fonctions à la suite de critiques adressées, mardi dernier, par le chef de l'Etat, aux responsables de l'administration nationale. Le président Onganía avait notamment déclaré que le pays se trouvait paralysé du fait du manque de dynamisme de la plupart des ministères.

Une crise ministérielle est ainsi ouverte, qui est la plus sérieuse que e pays connait depuis juin 1966, date du coup d'Etat militaire qui a porté le régime actuel au pouvoir.

Un séisme engloutit un village de 260 habitants au Congo

KINSHASA. (AFP-Reuter) — Un deuil national a été proclamé pour toute la journée d'aujourd'hui au Congo en raison du tremblement de terre qui, dimanche soir, a englouti les 260 habitants du village de Kazipa, près de Nyangesi, près de Bukavu.

C'est toute la population du village, hommes, femmes et enfants, qui a disparu, affirme une dépêche de l'Agence congolaise de presse. Il est pratiquement impossible de sauver les survivants éventuels. Le village était situé sur une colline nommée "Mandjwi".

La province de Kivu, dans le Congo oriental, où se trouve le village sinistré, est une région très volcanique. Nyeracongo, l'un des volcans en activité les plus connus du monde, exploré plusieurs fois par le vulcanologue français Haroun Tazieff, se trouve au nord de cette province, dans le parc Albert. Récemment, de forts épanchements de gaz s'étaient produits dans le lac Kivu. Les eaux de ce lac sont périodiquement troublées par des éruptions.

L'île Maurice devient souveraine

PORT-LOUIS, Ile Maurice (PA, UPI, AFP) — Le drapeau national de l'île Maurice flotte aujourd'hui à la place de l'Union Jack sur le "Champ de Mars" où se déroulent les fêtes qui marquent l'accession de l'île à l'indépendance. Une nation, petite et pauvre, mais libre a vu le jour.

Après 89 ans de présence française et 154 ans d'administration britannique l'île accède à l'indépendance. En présence du gouverneur général, de lady Rennie Anthony Greenwood et de toutes les personnalités représentant les pays étrangers au nombre d'une cinquantaine, a eu lieu un défilé de chars illustrant l'histoire de la vie de l'île.

Le ministre britannique Anthony Greenwood a dû remplacer à la dernière minute la princesse Alexandra, qui devait représenter la souveraine, en raison des menaces de violence entre Musulmans et Créoles. Ces derniers s'opposent à l'indépendance.

Des jeunes filles vêtues aux couleurs nationales, rouge, bleu, jaune et vert, (symbolisant respectivement la lutte pour l'indépendance, la mer où est située l'île, le soleil de l'indépendance et l'agriculture mauricienne) ont dansé au centre d'une carte vivante de l'Ile Maurice.

La cérémonie a cependant lieu dans une atmosphère tendue d'une part, des milliers d'opposants, obéissant au mot d'ordre de leur leader, M. Gaëtan Duval, s'abstiennent de participer aux fêtes de l'indépendance. D'autre part, les agitateurs continuent leurs activités d'une manière sporadique et les incendies, les agressions et les arrestations se multiplient.

Dans une lettre adressée au clergé et aux fidèles de l'île, le pape Paul VI déclare: "Quand l'Eglise voit un pays prendre en main sa destinée après y avoir été sagement préparé, elle ne peut que s'en réjouir comme d'une promotion humaine bien conforme aux desseins du Créateur."

Paul VI a formulé ensuite le voeu qu'une ère de paix et de tranquillité puisse s'ouvrir pour l'île qui, a-t-il souligné, a été un point de rencontre entre les civilisations européenne, africaine et asiatique.

Avant de bénir les destinataires de son message, le Souverain Pontife a formulé le voeu que la foi dont ils sont animés permette aux chrétiens d'engager un dialogue fécond avec leurs frères musulmans, hindous, bouddhistes et israélites, et que cette même foi éclaire ainsi la marche de leur histoire.

D'autre part, le gouvernement chinois a décidé de reconnaître le gouvernement de l'île Maurice, et espère que des relations amicales se développeront entre les deux pays. C'est ce que déclare M. Chou En-lai, premier ministre chinois, dans un message qu'il a adressé à M. Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre mauricien, à l'occasion de la proclamation de l'indépendance de l'île, annonce l'agence Chine nouvelle à Pékin.

L'île Maurice, colonie britannique de 1,300 milles carrés seulement pour une population de plus de 800,000 habitants est située à quelque 150 milles de la Réunion, dans l'océan Indien.

Alors que sa principale richesse, le sucre, lui laisse chaque année un surplus inexporté de 250,000 tonnes, ses importations, notamment de denrées alimentaires, ne cessent de croître. Devant une telle situation, plus de 200,000 Mauriciens, groupés sous la bannière du "parti mauricien social-démocrate" du Créole Gaëtan Duval étaient opposés à l'indépendance, et souhaitaient le maintien de l'assistance budgétaire de la Grande-Bretagne. Toutefois, le parti majoritaire de "l'indépendance", présidé par le premier ministre, Seewoosagur Ramgoolam, Indien d'origine, a fait campagne pour l'indépendance et l'a emporté aux élections d'août 1967.

FRANCFORT
Paris Londres
Shannon
Zurich
Glasgow
Vienne
Copenhague
MOSCOU

Carrousel européen

Air Canada vous offre l'embarras du choix . . . sourire de Paris, fantaisie de Copenhague, aventure à Londres, pittoresque à Zurich, romanesque à Vienne, découverte à Moscou, rêverie à Francfort, charme de Shannon et activité de Glasgow . . . l'Europe est à vous, soleils, brumes, monuments, bistros, musées et cathédrales! Un carrousel de surprises et de plaisirs que vous permet l'horaire transatlantique d'Air Canada.

Pour rendre les choses faciles—sans accabler votre budget, Air Canada vous propose ses tarifs spéciaux, classe économique, 14-21 jours, le plan "Partez maintenant—Payez plus tard" (versement comptant de 10% du prix du billet, solde payable en 24 mois), le plan "Arrêts en cours de route" qui vous permet d'allonger le plaisir de votre voyage sans augmenter le prix du billet. Et cet été, Air Canada vous offre chaque semaine plus de vols que jamais vers les Iles Britanniques et l'Europe continentale—ce qui prouve qu'Air Canada met l'Europe à votre porte et à votre portée.

MONTRÉAL-PARIS $335

MONTRÉAL-COPENHAGUE $366

Exemples de tarifs d'excursion 14-21 jours, aller-retour, classe économique, en vigueur à certaines périodes de l'année.

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1260	6¾	6¾	6¾
Algoma	2500	17¼	17¼	17¼
Alcan	6100	25⅞	25⅜	25⅜
Alcan 4¼	75	33	33	33
Asbestos	155	19	19	19
Atl Sug	150	8½	8¼	8½
Bq CN	1100	10¼	10⅛	10¼
Bq d'Ep.	1000	8⅛	8¾	8⅞
Bq Imp-C	4250	12¾	12½	12½
Bq Mont	24272	10⅝	10⅜	10½
Bq N-E	300	15⅜	15⅜	15⅜
Bq PC	339	7¾	7¾	7¾
Bq Roy	324	14¼	14¼	14¼
Bq Tor-D	10000	13½	13½	13½
Bell Phone	1276	42¼	42	42⅛
Brazil	—	13¾	13⅜	—
BA OIL	200	30¾	38¾	38¼
BC Forest	1000	13	13	13
CB Forest 6 p.c.	—	47⅞	47⅞	—
BC Phone	—	57¾	57¾	—
Brinco	400	330	330	330
Bruck (B)	400	9⅛	9⅛	9⅛
CAE	200	9⅞	9⅞	9⅞
Cal Pow	1300	20¼	20⅛	20⅛
Cal P 5.40 Pr	55	99	99	99
Can Cem	615	26	25½	25½
CD Sugar	—	24½	24½	—
Can Iron	—	15⅞	15¾	—
CP Mrtgage	100	9½	9½	9½
C S L	25	26	26	26
C S L Pr	—	5⅛	5⅛	—
C Brew	220	7⅞	7⅞	7⅞
C Brew B	175	40	40	40
C Chem w	100	190	190	190
CI Pow	200	31	31	31
C Marconi	—	5⅛	5⅜	—
CP	1760	50¾	50⅜	50½
CP $3 Pr	2045	9⅞	9⅞	9⅞
CP 4p.c. Pr	300	8⅜	8⅜	8⅜
CPI Pr	225	21⅛	21⅛	21⅛
C Pfina	2019	15	15	15
Central Del	200	15¾	15¾	15¾
Chemcell	175	6⅞	6⅞	6⅞
Chem 1.75 Pr	75	25	25	25
Col Cell	—	325	325	—
Cominco	2910	24¼	24	24⅛
Cons Bath	1462	16	15¾	16
Corpex	100	5½	5½	5½
Crain RL	200	50	50	50
Cr Zell A	400	15½	15½	15½
Crush Int	200	13¼	13¼	13¾
Deneault	170	9¼	9¼	9¾
Denison	105	67	67	67
Dist Seag	100	40	40	40
D Bridge	368	13½	13¼	13½
D Corset	—	8¼	8¼	—
Da Fasco	—	16⅜	16⅛	—
D Glass	100	8½	8½	8½
Dosco	850	10¼	9⅞	9⅞
D Stores	—	15⅞	15⅞	—
Domtar	1525	8⅜	8¼	8⅜
D Text	195	13¾	13¾	13¾
Du Pont	175	26	25⅞	26
Falcon	2200	94⅞	94⅞	94⅞
Fam Play	—	45½	45	—
Fraser	501	18	17½	17½
Fr Pete	400	500	500	500
Fulcrum Pr	—	7⅝	7½	—
Glengair	200	225	225	225
GL Paper	650	16¾	16¾	16¾
Hawk Sidd	400	340	335	340
Home (A)	—	20⅜	20⅜	—
Home (B)	—	21½	21½	—
Hud Bay M	2376	56¾	56½	56½
HBC	—	20⅜	20⅜	—
Husky Oil	575	19⅜	19⅜	19⅜
Husky D w	3500	10⅜	10⅜	10⅜
Imp Oil	550	62½	62⅜	62½
Imp Tob	—	13½	13⅛	—
Ind Accep	650	18⅛	18	18
IAC 4½	—	70	70	—
Inglis	—	11½	11½	—
Int Nickel	165	114½	114½	114½
Int Util	2370	37⅛	37	37
Int Util	100	37½	37½	37½
Inter PL	2270	19⅛	19	19
Invest Gr	—	7⅜	7⅛	—
Jamaica PS	7300	70	70	70
Labatt	100	14	14	14
Lamontagne	200	300	300	300
Levy Ind	—	32	31½	—
Loblaw (A)	100	6	6	6
Loblaw (B)	—	6⅛	6⅛	—
Loeb M	—	12½	12½	—
MacLaren	—	13¾	13¾	—
MacMillan	700	18⅞	18⅜	18⅞
Marit Elec	—	26	26	—
Marit Tel	—	19⅜	19⅛	—
Markborough	—	5⅞	5⅞	—
Markborauth	—	310	310	—
Massey F	810	15⅛	15	15
Melchers	—	30½	30½	—
McAllister	—	9	8⅞	—
Met Stores	—	29½	29½	—
Molson (B)	700	17½	17½	17½
Mtl Loco	—	10⅜	10⅜	—
Moore Corp	1360	27¾	27½	27½
Nat Contain	300	5½	5½	5½
NB Tel	100	13¾	13¾	13¾
NFLD Light	—	8¾	8¾	—
Noranda	890	46⅝	46½	46½
NS LP	150	9	9	9
Ogilvie	&	20½	20½	—
Ogilbie Pr	—	29	29	—
Oshawa (A)	—	29⅞	29⅞	—
Pac Pete	1150	17½	17⅜	17⅜
Pow Corp	1350	6½	6⅜	6⅜
Pow C 4¾	—	33	33	—
Price	1350	9⅞	9¾	9⅞
QN Gas	—	10⅛	10⅛	—
Que Phone	—	14⅜	14½	—
Rio Aggom	100	30¼	30¼	30¼
Rolland (A)	—	7½	7½	—
Rothmans	25	25	25	25
Royal T	—	16¼	16¼	—
St-L Cem	200	15	15	15
Salada F	—	9¾	9¾	—
Shell C	100	27¼	27¼	27¼
Shell I pr	—	28¼	28¼	—
Shell I w	—	11¾	11¾	—
Shop Save	250	11	11	11
Simpsons	—	32	31¾	—
Sogemines	—	14	14	—
Southam	—	42½	42½	—
SS Steel	200	6	6	6
Steel C	1300	18¾	18⅛	18⅞
Steinbg A	—	17	16⅞	—
Texaco Can	100	26¾	26¾	26¾
T Grp (A	100	7½	7½	7½
Tr-C Corp	300	7¾	7⅜	7¾
Tr-C Pl	1175	25⅜	25¼	25¼
Tr-CPL Pr	25	43	43	43
Tr MtPL	585	15	14⅞	14⅞
Triad Oil	1700	254	250	254
Velcro	250	40¾	40¾	40¾
Un Carbide	1000	17½	17½	17½
U Westburne	—	6	5	—
Versafood (A)	—	13½	13½	—
Viau	—	11⅛	11	—
Walk GW	500	32½	32	32½
W Knapp	1500	17	17	17
W Cst Tr	—	22¾	22¾	—
Weston (A)	&	13	13	&
Zeller's	100	42	42	42

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	168650	100	93	93
Ajax	—	15	15	—
A B Bel	—	10	10	—
Ameranium	9500	4½	4½	4½
A Metal E	800	340	340	340
Anthonian	1500	4½	4½	4½
A Mineo	1000	21	21	21
Baker T	1000	27	27	27
Bateman	1000	6½	6½	6½
Beauce Pl	2000	8	8	8
Bellechasse	—	7	7	—
Beth Copper	1100	775	775	775
Black River	1000	6	6	6
Blue Bon	—	280	280	—
Bruce-Presto	—	8½	8½	—
Bruneau	1000	15	15	15
Burnt Hill	50000	69	61	67
Camflo	1000	600	600	600
C Magnesite	500	28	28	28
C Security	300	310	310	310
C Mines	15500	32	31	32
Corbec	57750	78	69	77
Cartier-Q	—	10	10	—
Chemalloy	150	395	395	395
C Copper	—	5½	5½	—
Chipman	—	10	9	—
Coastal M	1000	6½	6½	6½
Commodore	—	450	450	450
Cominga	—	5	4½	—
C Canorama	—	15½	15½	—
C Manitoba	10200	67	63	63
C Mogador	4000	15½	15	15
C N Poc	—	50	50	—
C Persh	—	35	35	—
CQ Smelt	2400	245	240	240
CQ Yell	2000	4	4	4
C Virginia	5500	80	78	78
Credo	9000	30	28	29
Dauphin	—	16	16	—
Delta Elect	—	330	330	—
Devil's E	5500	27	26	27
Dolsan	5500	10½	10½	10½
D Exp	500	15	15	15
D Lease	—	17½	17½	—
Domco	100	9¼	9¼	9¼
Dumagami	500	46	46	46
Dujont	1500	14	14	14
Duvow	1500	13	12	12
Eagle Gold	14000	440	420	430
Fab Met	—	7	7	—
Fano	—	5½	5	—
Fidelity	1000	20	20	20
Fleet Mfg	100	180	180	18
Fontana	6500	6½	6½	6½
FT Reliance	12000	43	41	41
Fox Lake	1000	8	8	8
Futurity	2000	33	33	33
Glen Lake	500	245	245	245
Grissol	800	470	465	465
Guardian M	8000	51	51	51
Imbrex	—	450	450	—
Int Atlas	1000	25	25	25
James Bay	1500	74	73	74
Keltic Mng	500	13½	13½	13½
K Desmond	1500	16	16	16
Kiena	900	148	140	148
Kodiac Pet	3700	105	100	105
Laduboro	3000	38	38	38
Lambt (A)	—	16	16	—
Lemieux C	1000	26	26	26
Lingside	—	4½	4½	—
Louanna G	1000	16	16	16
Matachewan	79750	78	67	78
Merrill	—	236	236	—
Midepsa	1100	244	240	244
Mira Mines	1000	38	38	38
Mistango	3500	18	17	18
Mt Pleast	—	13	13	—
Muscocho	—	15½	15	—
Native Min	—	8½	8½	—
N Glacier	—	28	28	—
Newrich	1000	11	11	11
NA Rare M	1000	30	28	30
Opem Ex	1000	31	31	31
Pat Selver	4000	26	26	26
Paudarh	5000	4	4	4
Peace Riv	—	470	470	—
Pennbec	500	7½	7½	7½
Peso S	—	205	205	—
Phoenix O	—	325	325	—
Pitt Gold	—	5½	5	—
Que Chib	3500	41	40	40
Que Expl	23500	20	20	20
Queenston	9500	24	23	23½
Rancheria	1000	14	14	14
Ranner O	100	375	375	375
RA Pete B	500	110	110	110
Rusty L	500	10	10	10
S-L Colum	—	150	150	—
S Lucie Ex	2000	12	12	12
Sopawe	1000	7	7	7
Shawining Mng	2000	36	35	35
Silver Reg	—	15	15	—
Silver Sum	18100	14	15½	15½
Silver T	2500	47	45	47
Sobeys A	100	8	8	8
Soca	—	45	45	—
S Dufoult	12000	19½	19	19½
Spartan Air	1500	100	100	100
Stairs Ex	4000	18	17	18
Subeo	1400	206	203	206
Sullivan	1500	500	500	500
Supprpack	200	10	10	10
Surlaga	260	280	250	250
Tache	—	7	7	—
Tazin	1000	19	19	19
Terex Mng	56860	71	69	71
Tib Expl	—	4	4	4
Titan	1000	12	12	12
Trsterre	500	15½	15½	15½
U Obalski	2500	139	138	138
Upton Copp	1000	21	21	21
V Der Hout	100	225	225	225
Waite Dufoult	1300	17	17	17
Westairs	—	11	11	—
West Hill	5500	26	26	26
West Tin	1000	11	11	11
Wisconsin	—	25½	25	—

NEWYORK

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abbot L 1	34	44	43¼	43¼ — ⅛
Abex C 1.60	11	30	29⅞	29⅞ —
Addres 1.40	77	58⅜	56¾	57⅛ — ¼
Admirl	132	19¾	18¾	19¾ — ¼
AirRed 1.50	54	31⅜	31⅛	31⅛ — ⅛
Alcan Al 1	83	24	23½	23½ — ¼
AllegC .20g	8	13	12¾	12¾
AllegL 2.40	13	63¾	62⅞	62⅞ — ¼
Alld C 1.90	70	35⅜	35⅛	35⅜ + ⅛
Alld Su .60	12	18⅞	18⅜	18¾ + ⅛
AllisChal 1	703	35¼	34½	35¼
Alcoa 1.80	25	70	69⅝	69⅞
AAirlin .80	81	26½	26⅛	26⅛ — ¼
AmBcst 1.60	192	49⅜	48¼	48¾ + ½
AmCan 2.20	32	49⅝	49	49⅛ — ⅛
ACyan 1.25	262	23½	23⅛	23⅜ — ⅛
AmEIP 1.52	80	35⅝	34½	34⅝ — ⅛
AHome 1.20	30	52⅞	52⅜	52½ — ⅜
AmHosp .60	26	78⅞	77⅞	78 —1
AmFdy .90	78	18⅞	18⅝	18⅞ + ⅛
AMet 1.90	60	45¾	45⅛	45¾ + ⅜
AmMot	306	11½	11	11⅛ — ¼
Am Photo	265	18¼	17½	17⅞ — ¼
Am Std 1	88	30½	29⅜	30½ + ¼
AT T 2.40	602	50¼	50	50⅛ — ⅛
AmTob 1.80	105	31⅜	31⅜	31⅝ — ¼
Am Zinc	4	23⅜	23⅛	23⅜
Ampex Cp	74	29⅛	28⅜	28⅝ + ¼
Anacon 1.50	524	44	42¼	43⅜ — ⅛
Anken Ch	19	11½	11⅛	11⅛ — ⅛
Armco 3	64	48⅜	47¾	48⅛ —
Armor 1.60	88	35½	34½	35¼ + ⅜
ArmC 1.40a	68	60½	59¼	60
ArmRub 1.60	3	45¾	45¼	45¾ + ⅛
Atchisn 1.60	104	26⅞	26⅜	26⅞
Avon 1.60	55	125	122½	123¾ —2¼
Babck 1.36	36	40½	40⅛	40½ + ¼
Baxter .16	45	37¼	36⅜	36⅝ — ⅛
Beckmn .50	90	52	50¾	52 +1½
BeechAir 1b	20	42	41¾	41¾
BellH .50	24	69	68¼	69
Bndix 1.40	44	40¼	38⅝	39⅞ — ⅛
BenF 1.60	47	33¼	33	33
BethSt 1.60	93	29⅞	29¼	29½ — ¼
Boing 1.20	94	76	75	76 + ⅝
Bordn 1.20	28	29⅞	29¾	29⅞ + ¼
BorgWa 1.25	49	27⅝	27	27⅜ + ⅛
BristMy 1a	63	68¾	68¼	68⅝ — ⅛
BrownC .60	21	19⅜	19	19¼ — ⅛
Brunswk	261	14¼	13⅝	14¼ + ⅛
Bucy 1.20	9	23	22⅞	22⅞ — ⅛
Budd .80	73	23⅛	22⅞	23
Buleva .70b	3	26¾	26⅝	26⅝
Burlind 1.20	39	41	40¼	40⅝ — ⅛
Burndy .60	15	28½	28⅛	28¼ — ¼
Burrghs 1	144	175⅛	169⅝	175
CmpSoup 1	41	28½	27¾	28 — ⅜
Can Dry .50	15	34	33¾	34
CdnPac 1.45e	9	48	47¼	47¼ — ¾
Carrier 1	25	62	61¼	62 + 1
CartW .40a	30	14⅛	13⅞	14 + ⅛
Case JI	13	14½	14⅜	14⅜ + ⅛
CatTr 1.20	247	40¼	39⅝	39⅞ + ⅜
Celanese 2	34	56⅜	55⅜	55⅞ — ⅜
Ches Oh 4	23	62¾	62⅜	62⅝ + ½
ChocFN .60	68	19⅜	18½	19½ + ⅛
ChrisCrft 1a	10	31⅜	30⅝	30⅝ — ¾
Chrysler 2	287	55¾	54½	55¾ — ⅛
CitFn 1.80	64	33¾	33	33½ + ¼
CitiesSv 2	57	46½	45⅝	45⅝ — ⅜
Cluett P .80	462	24¾	24¼	24½ — ⅜
CocaCol 2.10	39	133	130½	133 +2¼
ColgPal 1.10	7	40⅞	40¾	40¾ — ½
Coll Alk 1.20	4	28⅜	28⅜	28⅜ — ¼
CBS 1.40b	22	46	45⅝	45¾ — ¼
Col Gas 1.52	40	26⅞	26⅜	26¾ — ⅛
CSoly 1.20	21	35½	34¾	34¾ — ⅜
ComEd 2.20	42	45½	45	54¼ + ¼
CoDilRef .60	102	19¾	19¼	19½
Cngleum .80	34	24⅞	24⅜	24⅝ + ½
ConEds 1.80	86	33	32⅝	33
ConFds 1.50	25	51	50⅛	51 + ⅛
ContCan 2	16	47⅛	47⅛	47¼
ContOil 2.80	73	66⅞	66¼	66½ — ⅛
Cntr Data	577	112½	109	112¾
Coopln 1.20	10	40	39¾	40
CornP 1.70	74	37⅛	36⅝	36⅞ — ⅜
Crane 1.60	4	47¼	46¾	46¾ — ⅛
Cr Zell 2.20	42	42½	42	42⅛ — ⅜
CrucStl 1.20	29	29½	28¾	29¼ — ¼
Curtis Pub	223	9⅜	8⅞	8⅜ — ⅛
Curtiss Wr 1	20	23⅜	22¾	23 — ⅛
Dan Riv 1.20	24	23½	23¼	23½ + ¼
Deere 2	47	47¾	47¼	47¾ + ¼
Denn Mf .60	26	50½	49	49⅝ — ⅛
DevC 2.40	102	77	76	77 + ⅛
DresIn 1.25	21	35¼	34⅝	34⅞ — ⅛
DuqLt 1.66	64	29½	29	29 — ½
EastAir .50	426	31¾	30⅛	30¾ —1
EastK 1.60a	62	135¾	133¾	135½ + ¼
Elect As	88	21¾	20¾	21¼ — ⅛
ElPasNG 1	74	18⅜	18⅛	18¼ — ⅛
EmerEl 1.68	62	87⅛	85	86¾ +2¼
Erie Lack	9	8¼	8⅛	8⅛
ESB 1.20	13	26¼	26	26
Ethy p .6035	30	29¼	29⅛	29⅞ — ⅛
Evershp	66	15⅛	14⅝	15⅛ + ⅜
ExCel 1.20	58	31⅜	30⅞	31⅜ + ⅛
FrCam .50g	162	58	56⅝	57⅜ + ¼
Fed Pac El	27	24¼	24	24¼ + ⅛
F Pac pf1.26	1	26¼	26¼	26¼ — ⅜
Firest 1.40	39	50	49½	49⅞ + ¼
FstChrt 1.24f	77	27⅞	27⅛	27½
Flintkote 1	58	23⅞	23⅛	23⅜ + ⅛
Ford 2.40	118	50⅜	50⅛	50⅝ — ¼
Frueh 1.70	74	35¾	35⅛	35¼ + ⅛
GAnil .40	36	20¼	19¾	20 — ¼
Gen Dyn 1	76	54	53¼	54
GenEle 2.60	142	68½	67	68⅛ + ⅛
GFds 2.40	61	70	69¼	69⅝ — ⅛
GMC .85e	141	76⅝	75	76½ — ¼
GPubU 1.56	98	26½	26¼	26½
GTelE 1.40	169	40	39⅝	40 + ⅜
GTire .80	66	25⅜	24¾	24¾ — ¼
Gillette 1.20	228	47¼	46½	46⅞ + ⅛
Gdrich 2.40	25	59½	58½	59½ + ⅛
Gdyr 1.35	45	48⅞	48½	48¾ + ⅛
Grace 1.40	70	34¼	33⅝	34¼
GrandU .60b	115	23⅞	23½	23⅞
Gt AP 1.30a	37	29⅝	29	29⅛ — ⅜
G W Fin	645	18¼	17½	18¼ + ¼
Greyhnd 1	37	20⅞	20⅜	20⅝ — ⅛
GulfO 2.60	69	72	71½	71¾
GulfWI .30b	423	42	41	42 + ¼
Harris 1	26	52½	52	52 — ½
Heinz 1.40	36	43⅜	41½	43⅛ +1⅛
Helene Curt	42	15⅝	15⅛	15⅝ + ½
Hmstk .80	117	82¼	79¼	79 — ¼
Honywl 1.10	119	100¾	97½	100⅛ —1⅝
HouseFln 1	130	33¾	33½	33⅝ + ⅛
Howmet .70	32	38¾	37½	37½
HuntFd .50b	61	48⅛	47½	47¾ + ⅛
IlCent 1.50	7	54½	53	53¼ —1⅜
IngRand 2	64	42½	41⅜	42⅛ .....
InlandSt 2	204	31⅞	31⅜	31½ — ⅜
Ins NA2.40	51	54¼	53½	54⅛ + ⅜
IBM 5.20	101	594¾	586	593
IntHarv 1.80	149	33¼	32½	32⅝ — ⅛
IntMiner 1	55	22	21½	21⅝ — ⅛
IPap 1.35	189	27⅛	26¾	27⅛
ITEC 1	25	62	61½	61⅝ + ⅛
JnMan 2.20	16	59¼	58½	59 + ⅜
JohnJ .60a	6	79	78½	79 + ¼
JonesL 2.70	47	48¾	47⅜	47¾ — ⅛
JoyMfg 1.40	34	30½	29⅞	29⅞ — ⅛
KaiserAl 1	59	41⅛	40⅝	41 + ⅛
KaysRo .60	207	32⅝	31	31¾ +⅜
Kellogg 1.40	15	40	39½	39⅞ + ⅜
Kendall 1.10	1	47⅞	47⅞	47⅞ + ⅜
Kennec 2	70	41½	41	41⅜ — ⅛
KerrMc 1.50	40	112⅜	111¼	112
KimbC 2.20	42	51¼	50½	50⅞
KLM .83g	24	53¾	52	52¼ —1½
KLM tn.83g	1	53½	53½	53½
Kresge .90	29	82¼	81	82 + ½
LehPC .60	41	12⅜	12⅛	12¼
LibbMcN	83	17⅛	16¾	16⅞ — ⅛
Ligg My 5	6	74	73¾	73¾ — ⅜
LilyC 1.20	119	35⅜	34⅝	34⅞ + ½
Ling 1.33	210	99½	95½	98⅝ — ⅜
Litton 2.65f	142	67½	66¼	66⅞ — ⅜
Lock A 2.20	112	43½	42⅝	43 + ⅛
Lonws .10h	70	51¼	49⅜	51¼ + ⅛
Lorilrd 2.50	36	49¼	48¾	49 — ⅛
LukensStl 1	12	31½	31	31 + ⅛
Lytton Finl	37	7⅛	6⅞	7 + ⅛
Macy .90	36	37⅛	36⅝	37⅛ + ⅛
Magvox .80	356	44⅜	42⅝	44 + ⅝
Manpow .60	104	32½	32	32 — ¼
MartinM 1	67	18⅞	18⅜	18¾
Mass F 1	45	15⅞	15⅜	15⅞ + ⅛
MDoug .40b	145	49	48	48⅞ — ⅛
McGEd 1.40	3	37½	37⅛	37⅛ — ⅜
McGrH .60a	56	41⅜	40¾	40¾ — ½
McIntyr 2.30	2	93	92	92
MerrCh S	—	24	24	24
MGM 1.20b	x49	42⅝	41½	41½ — ⅜
MidldR 1.40	34	30¼	29¾	29⅞ — ⅜
MKM 1.45	64	83⅜	83	83 — ½
Mnsau 1.60b	135	43½	42⅝	42¾ — ⅛
MontWd 1	1191	27⅜	25⅞	27½ +1⅝
Motorola 1	303	113¼	108½	113 — ½
Natbisc 2.10	34	46¼	45⅜	46¼ + ¼
NatCan .60	6	34½	34½	34½
N Cash 1.20	162	108¼	106	108 + ½
NDairy 1.50	100	34¾	34⅛	34¼ — ⅛
NDist 1.80	25	37⅞	37⅛	37⅜ — ¾
NatGyps .2	35	48½	48	48⅜ — ⅛
Ntl.ead .75e	35	61⅜	60⅜	61¼ — ⅛
NatSt 2.50	19	44⅛	43¾	44⅛ + ⅜
NatTea .80	14	14½	14⅜	14⅜ — ⅛
Newmt 2.20	51	63½	62⅝	62⅝ — ¼
NiMar 1.10	100	20⅛	19¾	20 + ¼
NoAmRk 2	118	34¼	34	34
NorPac 2.60	5	51⅝	51½	51½ + ⅛
Ol Mat 1.20	197	33¼	33⅛	33¼ — ⅛
OutbMar 1	74	29¼	28¾	29 — ½
OwensC 1.40	23	63¾	63½	63¾
PacGEl 1.40	52	34⅜	34	34 + ⅛
PanAm .40	130	21½	20⅞	20⅞ — ⅜
ParkeDa 1	178	25⅛	25	24⅞ + ⅛
Penney 1.60a	36	67	66⅛	66¼ — ¼
PenCen 2.40	119	56⅜	55½	56¼ + ⅛
Pennzo 1.40	35	106½	105	105 —1
PepsiCo .90	59	39⅜	39⅛	39½ + ⅛
Pfizer 1.20a	241	57⅞	57	57¼ — ½
PhlpsD 3.40	36	65	64⅜	65 + ⅛
PhilMr 1.40	94	47½	47	47½ — ⅜
PhilPet 2.40	126	55⅜	54⅝	55⅛ — ¼
PitBq 1.20	10	58¼	57⅝	58¼ + ⅜
PitPl 2.60	22	63¼	62½	63⅛ + ⅛
Pitt	5	11⅜	11½	11½ + ⅛
Polaroid .64	111	186	183¾	185¾
Proc G 2.40	18	85⅞	85¼	85⅜ — ⅜
Pilmn 2.80	14	47½	47¼	47¼ — ¼
RCA 1	x239	48¼	46⅞	47¾ + ¼
Ralst P .60	111	22⅜	22⅛	22¼ + ¼
Rytheon .80	183	84	82½	83¼ — ¼
Rep St 2.50	23	40⅞	40½	40¾
Revere 1.50	21	33	32⅝